



UNIVERSITATEA DE STAT DIN MOLDOVA

Facultatea de Litere

Departamentul Traducere, Interpretare  
și Lingvistică Aplicată

**Angela GRĂDINARU    Ludmila ZBANȚ**

# **LA TRADUCTION CONSÉCUTIVE**

## ***NOTES DE COURS***

*Aprobat de  
Consiliul Calității al USM*



Chișinău – 2020  
CEP USM

CZU 811.133.1'25(075.8)

G 75

Recomandat de *Departamentul Traducere, Interpretare și Lingvistică*  
*Aplicată și de Consiliul Facultății de Litere*

Recenzenți: **Viorica Moloșniuc**, doctor în filologie, conferențiar universitar  
**Gabriela Șaganean**, doctor în filologie, conferențiar universitar

Aceste note de curs sunt destinate studenților ciclului I, Licență, de la domeniul general de studii *Filologie*, specialitatea *Traducere și interpretare. Limba franceză și engleză* și dezvoltă competențe prevăzute de curriculumul universitar la disciplinele de specialitate *Traducerea consecutivă din limba franceză în limba română a discursului juridic/Traducerea consecutivă din limba franceză în limba română a discursului economic* (semestrul IV); *Traducerea consecutivă din limba română în limba franceză* (semestrul V), cât și diverselor persoane dornice de a dobândi abilitatea de traducere orală din limba franceză în limba maternă și din limba maternă în limba franceză. Notele de curs, scrise în limba franceză, au ca scop să dezvolte competențe și deprinderi de traducere consecutivă, oferind o serie de aspecte teoretice și practice pentru formarea abilității de înțelegere a noțiunilor de bază ale acestui tip de traducere. Lucrarea ne oferă o imagine relevantă asupra complexității disciplinei date în contextul actual al procesului de traducere.

Cursul *Traducerea consecutivă* are atât un conținut teoretic, cât și unul aplicativ, care are drept scop formarea competențelor și abilităților de traducere consecutivă în baza textelor din domeniile juridic, economic, sociopolitic, mediului. Este un curs de introducere în aspectele ce vizează interpretarea orală a discursului. Cursul dat este axat pe studierea tipologiilor de texte destinate pentru traducerea orală din domeniile juridic, economic, sociopolitic, mediului și familiarizarea studenților cu tehnicile și metodele de traducere consecutivă. O deosebită atenție se va acorda analizei terminologice a textelor, interpretării mesajului specializat, întocmirii glosarelor bilingve, traducerea consecutivă a diferitelor tipuri de texte orale (discursuri, interviuri, secvențe video și audio).

Sperăm ca aceste note de curs să constituie un suport util pentru cei ce studiază tehnicile de traducere consecutivă, abilitându-i în utilizarea cu succes a acesteia în diferite situații comunicative și în procesul traducerii.

#### **DESCRIEREA CIP A CAMEREI NAȚIONALE A CĂRȚII**

**Grădinaru, Angela.**

La traduction consécutive : Notes de cours / Angela Grădinaru, Ludmila Zbanț ; Universitatea de Stat din Moldova, Facultatea de Litere, Departamentul Traducere, Interpretare și Lingvistică Aplicată. – Chișinău : CEP USM, 2020. – 310 p. : tab.

Bibliogr.: p. 308-309 (28 tit.). – 50 ex.

ISBN 978-9975-152-74-7.

811.133.1'25(075.8)

G 75

© Angela Grădinaru, Ludmila Zbanț, 2020

© USM, 2020

ISBN 978-9975-152-74-7

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS .....	5
--------------------	---

### PREMIÈRE PARTIE – ASPECTS THÉORIQUES

L'INTERPRÉTATION – GÉNÉRALITÉS .....	7
LES MODES D'INTERPRÉTATION .....	8
LES COMPÉTENCES DE L'INTERPRÈTE.....	9
LES OPÉRATIONS DE L'INTERPRÉTATION.....	12
LA SEGMENTATION SÉMANTIQUE DU TEXTE À TRADUIRE....	14
LA RÉCEPTION/COMPRÉHENSION DU MESSAGE .....	16
LES DIFFICULTÉS DANS LE PROCESSUS DE L'INTERPRÉTATION.....	16
LES CRITÈRES DE L'ÉVALUATION D'UN DISCOURS INTERPRÉTÉ CONSÉCUTIVEMENT .....	17
L'INTERPRÉTATION CONSÉCUTIVE. EXERCEZ-VOUS .....	18
LA SYNTHÈSE ORALE DU DISCOURS. LES TECHNIQUES DU RÉSUMÉ .....	21
LE RÔLE DE LA PRISE DE NOTES DANS LA TRADUCTION CONSÉCUTIVE .....	22
EXERCEZ-VOUS .....	28

### II-ième PARTIE – ASPECTS PRATIQUES

UNITÉ I. VISITES/ SOMMETS/ RELATIONS INTERNATIONALES .....	35
UNITÉ II. INITIATION AU DROIT .....	57
UNITÉ III. LE DROIT INTERNATIONAL .....	80
UNITÉ IV. LES DROITS DE L'HOMME .....	101
UNITÉ V. LE COMMERCE ET LES RELATIONS D'AFFAIRES.....	130
UNITÉ VI. LE SYSTÈME BANCAIRE.....	158

UNITÉ VII. LA MIGRATION.....	184
UNITÉ VIII. LES ÉLECTIONS.....	224
UNITÉ IX. LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – PROBLÈMES ET SOLUTIONS.....	252
ANNEXE No.1 EXERCICES PHONÉTIQUES .....	296
ANNEXE No.2 EXERCICES DE COMPRÉHENSION ET DE MÉMOIRE .....	299
ANNEXE No.3 LE TRAVAIL SUR LES NUMÉRIQUES .....	304
ANNEXE No. 4 LES DIFFICULTÉS IMPOSÉES DANS LA TRADUCTION PAR LES NOMS PROPRES .....	307
BIBLIOGRAPHIE.....	308

## AVANT-PROPOS

La *traduction consécutive* est proposée en tant que cours de spécialité lors de la formation au niveau Licence dans le domaine de la *Philologie*, à la spécialité *Traduction et interprétation. Français et anglais*.

Ce programme d'étude suppose la formation des compétences professionnelles suivantes:

1. Le décodage du message dans la langue source au niveau général et spécialisé;
2. La traduction et l'interprétation des textes sources selon les règles et les conditions exigées par l'employeur;
3. L'utilisation des technologies de l'information pour les opérations de traduction et d'interprétation;
4. L'utilisation des ressources lexicographiques, terminologiques et de la documentation pertinente;
5. L'élaboration des stratégies et des procédés de traduction en fonction de l'objet, du type, du contexte et le destinataire de la traduction / interprétation;
6. La révision, la rédaction et l'édition des traductions;
7. La production des documents au contenu général et spécialisé dans la langue source et la langue cible;
8. Le respect du Code de déontologie et de la législation dans le domaine de la traduction et de l'interprétation.

Les compétences citées ci-dessus peuvent être formées, en partie, par le cours de ***La traduction consécutive*** ayant comme but de former et de développer les compétences professionnelles des futurs traducteurs et interprètes (selon la Classification des professions de la République de Moldova, le code de la profession 264311 Traducteur et 264306 Interprète) qui soient capables de se lancer sur le marché du travail dans la société contemporaine, marquée par la diversité linguistique et culturelle et orientée vers les valeurs

générales humaines, promus au niveau européen et à l'international. Le but du cours est axé sur la formation des interprètes capables à traduire dans diverses situations professionnelles et culturelles. La réalisation de cet objectif est atteinte par le développement des compétences linguistiques, de transfert, méthodologiques, disciplinaires et techniques. Le programme d'études est conçu pour développer des compétences de niveau B2/C1 au cycle licence (selon le « Cadre européen commun de référence pour les langues »).

Le cours est dispensé en II<sup>ème</sup> année, IV<sup>ème</sup> semestre et en en III<sup>ème</sup> année, V<sup>ème</sup> semestre.

### **Administration de la discipline**

code	année	sem.	nombre d'heures				crédits	évaluation
			total	C	L	TI		
S.04.A.39 S.04.A.40	II	IV	120		52	68	4	examen

code	année	sem.	nombre d'heures				crédits	évaluation
			total	C	L	TI		
S.05.O.44	III	III	180	30	60	90	6	examen

Les notes de cours peuvent être utilisées par les étudiants lors des activités pratiques.

Les thèmes présentés dans les notes de cours vont aborder les particularités de l'interprétation, les modes d'interprétation, les opérations de l'interprétation, les compétences de l'interprète, les difficultés dans le processus de l'interprétation, le rôle de la prise des notes en interprétation consécutive.

# PREMIÈRE PARTIE – ASPECTS THÉORIQUES

## L'INTERPRÉTATION – GÉNÉRALITÉS

L'**interprétation** permet à des personnes ne parlant pas la même langue de communiquer. Cette activité s'exerce de différentes manières selon le contexte de l'échange: *dans le contexte d'une rencontre informelle, d'une conférence, d'un tribunal, d'une démarche administrative, etc.* À la différence des traducteurs qui travaillent sur l'écrit, les interprètes doivent restituer aussi rapidement que possible des messages fugitifs, avec peu de temps pour la réflexion et la recherche de style.

L'**interprète** assure la restitution aussi fidèle que possible des interventions dans les différentes langues. L'interprétation permet à l'interprète de devenir la clé de tout échange entre interlocuteurs dont la langue et la culture diffèrent. Il doit faire preuve de souplesse, de capacité d'analyse et d'une parfaite maîtrise des langues concernées. **Les connaissances linguistiques** ne sont que la partie visible de l'iceberg. Dans tout discours, une grande partie du message n'est pas énoncé mais demeure implicite. L'interprète doit compléter le puzzle en s'appuyant sur une solide **culture générale** et en insérant çà et là les pièces spécifiques du sujet abordé. Plus importante encore est la capacité à **saisir l'intention de l'orateur** au-delà des simples mots. Dans un environnement multilingue, cela exige une connaissance intime non seulement des langues, mais des cultures représentées ainsi que de leurs différences. Dans une réunion multilingue, les interprètes œuvrent ainsi pour qu'elle se déroule comme si chacun parlait la même langue.

**La tâche de l'interprète** est exigeante et ardue:

- les textes débités à des vitesses impossibles;
- les discours d'orateurs étrangers à la syntaxe approximative;

- la prononciation de l'orateur le rendant inintelligible;
- ils prêtent à l'interprète des capacités surhumaines car il arrive que celui-ci ne comprenne pas mieux, si bien qu'il en est réduit à imaginer plus ou moins ce que raconte celui qu'il doit interpréter.
- les problèmes techniques comme les microphones accrochés autour du cou de l'orateur et qui viennent frapper son épingle de cravate, le micro ouvert posé sur la table à côté du ventilateur d'un projecteur, les coups portés par l'orateur sur le micro de table pour appuyer ses dires ou le frottement de papiers devant le micro, etc. La liste est sans fin.

### **La traduction (écrite) et l'interprétation (orale):**

Ces deux activités sont très proches car elles impliquent la compréhension de la langue et de sa signification sous-jacente, nécessitant dans les deux cas de ne pas limiter le texte (oral ou écrit) à son sens littéral, mais de conserver fidèlement les sens cachés.

*La traduction et l'interprétation* divergent cependant quant à leur méthode : La traduction consiste à transférer des idées exprimées par écrit d'une langue dans l'autre. À la différence des traducteurs, les interprètes travaillent sur des messages fugitifs qu'ils doivent restituer quasi instantanément, avec peu de temps pour la réflexion et la recherche de style.

## **LES MODES D'INTERPRÉTATION**

Dans le cas de **l'interprétation consécutive**, l'interprète reproduit l'intégralité du discours une fois l'intervention terminée, en se servant éventuellement de notes simples, souvent des symboles (type pictogramme) si possible détachés d'un système linguistique. En raison des contraintes de temps, il est rare que cette technique soit utilisée lorsqu'il y a plus de deux langues actives. **L'interprétation consécutive** est également connue sous le nom **d'interprétation de**



**dialogue.** Selon cette technique, l'interprète écoute le message dans la langue source et le communique dans la langue cible, de façon que les deux locuteurs, qui ne parlent pas la même langue, puissent effectivement communiquer entre eux. Chaque locuteur fait une pause pendant que l'interprète effectue l'interprétation.

Dans le cas de **l'interprétation simultanée**, l'interprète installé dans une cabine spécialement équipée d'une console avec microphone et d'écouteurs, suit l'énoncé du discours et traduit au fur et à mesure de l'intervention. Du fait de l'intense niveau de concentration requis, les interprètes travaillent à deux et se relaient toutes les 20-30 minutes. Une bonne équipe se partagera le travail, l'interprète en pause préparant par exemple les documents traités en séance pour son collègue.

Le **chuchotage** - est une variante de l'interprétation simultanée. L'interprète suit les interventions en salle et traduit en chuchotant à l'oreille de son ou sa délégué(e).

**L'interprétation « de liaison »** - se caractérise par son cadre informel (réunions de travail, visites...). L'interprète travaille la plupart du temps sans prendre de notes, en mémorisant de courts passages et en les restituant dans la langue d'arrivée.

**La traduction à vue** transforme un message écrit en un message parlé. Il s'agit de lire un texte en silence dans la langue source et de le reproduire ensuite oralement dans la langue cible.

## **LES COMPÉTENCES DE L'INTERPRÈTE**

- La maîtrise de la langue étrangère et de la langue maternelle;
- Une bonne mémoire;
- Une culture générale (des connaissances générales encyclopédiques, des connaissances spécialisées);
- La connaissance de l'actualité nationale et internationale;
- La capacité de synthèse;

- La curiosité intellectuelle;
- La capacité de concentration;
- Le talent.

**Les compétences sollicitées lors du processus de l'interprétation consécutive:**

- Des savoirs généraux;
- Dans toute activité d'interprétation, la tâche est d'autant plus facilitée que l'interprète est familier aux sujets abordés par l'orateur. Il lui faut dès lors une bonne culture générale, une connaissance approfondie de l'actualité, une bonne maîtrise du fonctionnement des institutions internationales;
- Un savoir-faire analytique;
- L'interprète doit être capable d'analyser le discours source dans ses structures de base, d'en isoler la trame argumentative et d'en identifier les différentes articulations logiques;
- Une gestion active des processus de mémorisation. Puisque le discours source n'est réémis en langue cible qu'après qu'il ait été entièrement produit, l'interprète doit en mémoriser l'intégralité de son contenu. La démarche de mémorisation est ici exhaustive: la fidélité est à ce prix;
- Si dans certaines traditions, aujourd'hui en voie d'extinction, on recommandait l'apprentissage de la sténographie par les interprètes, on enseigne au contraire actuellement des techniques de prise de notes basées sur divers principes de représentation graphique des idées émises (abréviations, symboles, idéogrammes, agencement spatial des éléments sur la feuille, etc.);
- Un savoir-communiquer;
- En consécutive, l'interprète doit littéralement reproduire le discours source en langue cible. Il devient donc, pour un temps, un orateur devant un public. Il doit, en conséquence,

être capable de maîtriser toutes les ressources de la communication orale, aux plans discursif, linguistique, et aussi pragmatique (gestualité, mimiques, proxémiques, etc.);

- Sur le plan affectif, la consécutive nécessite que l'interprète prenne la parole en faisant face à un public;
- Il est essentiel que l'interprète puisse, par ses attitudes, susciter la confiance de ses interlocuteurs. Il doit, en conséquence, se montrer apte à gérer son stress et ne rien laisser transparaître de ses incertitudes, inquiétudes, difficultés de compréhension et/ou de traduction.

### **Quant aux aptitudes de l'interprète, celui-ci doit posséder:**

- une grande capacité de concentration;
- une excellente mémoire;
- une voix agréable;
- une élocution irréprochable;
- une bonne résistance physique et mentale;
- l'interprète doit aussi faire preuve de tact et de souplesse;
- l'interprétation nécessite également le sens du détail et de la nuance, une grande culture et de solides connaissances générales;
- l'interprète de conférence doit être disposé à voyager, car son travail l'amène souvent à se déplacer hors du pays;
- il doit être capable de comprendre rapidement, y compris dans le cas d'orateurs parlant une langue autre que la leur ou ayant un accent régional très prononcé;
- il doit être capable de gérer son stress;
- il doit avoir un bon contact humain et savoir adapter son langage à ceux dont il transmet les propos;
- l'interprète doit être capable de travailler dans des conditions qui l'empêchent parfois d'atteindre la perfection.

## LES OPÉRATIONS DE L'INTERPRÉTATION

- L'audition du message;
- La compréhension de la langue;
- La conceptualisation (constitution d'un souvenir cognitif par intégration des fragments successifs de chaîne parlée à des connaissances antérieures);
- L'énonciation à partir de la mémoire cognitive;
- La conscience de l'énonciation;
- Le contrôle auditif;
- Le transcodage;
- L'évocation des signifiants spécifiques.

Daniel Gile propose un modèle d'efforts pour l'interprétation consécutive [p.44-48]:

### **Modèle d'efforts de la phase d'écoute en consécutive**

- **Écoute = E + M + PN + C**
- E = Effort d'écoute (il intervient entre la perception du discours par les organes auditifs et le moment où l'interprète attribue un sens à un segment du discours);
- M = Effort de mémoire à court terme (il présente le stockage des segments de discours en mémoire jusqu'à leur restitution);
- PN = Effort de prise de notes;
- C = Coordination des trois efforts.

### **Modèle d'efforts de la phase de reformulation en consécutive**

- **Reformulation = MLT + LECT + P**
- MLT = Mémoire à long terme (stocke les informations pendant une longue durée et même pendant toute la vie: les connaissances linguistiques acquises, les connaissances encyclopédiques, etc.);

- LECTURE = Effort de lecture;
- P = Effort de production (il inclut toutes les opérations s'étalant depuis la décision de transmettre l'idée jusqu'à la production vocale de l'énoncé. Plusieurs facteurs augmentent les besoins en effort de production tels que : la recherche d'équivalents, la nécessité de paraphraser et les anticipations erronées).

Par conséquent, Daniel Gile affirme que ces efforts exigent de la part de l'interprète les compétences suivantes:

- **linguistique** - habiletés linguistiques : capacité de saisir le sens du discours et l'éloquence de la langue maternelle;
- **méthodologique** – analytique;
- **disciplinaire** – extralinguistique (connaissances biculturelles, encyclopédiques et thématiques, maîtrise des mécanismes conversationnels et les marqueurs discursifs);
- **écoute** – perception du discours par les organes auditifs et compréhension du discours;
- **mémorisation** – stockage des segments de discours en mémoire jusqu'à leur restitution;
- **production** – les opérations depuis la décision de transmettre l'idée jusqu'à la production vocale de l'énoncé;
- **prise de notes** – stratégies et tactiques et prise de notes;
- **technique** – instrumentale (utilisation des systèmes de communication et des installations en cabine);
- **coordination des efforts** – savoir coordonner l'effort d'écoute, l'effort de mémoire et l'effort de production (dans le cas de la simultanée) et savoir coordonner l'effort d'écoute, l'effort de mémoire à court terme et l'effort de prise de notes (dans le cas de la consécutive);
- de **transfert** – maîtrise des techniques des différents genres d'interprétation

- **comportementale** – savoir se comporter en cabine et en équipe, connaître les codes de déontologie des associations professionnelles, savoir manier les équipements en cabine.

### **Les outils de l'interprète**

- des logiciels;
- les banques de données;
- les dictionnaires unilingues généraux;
- les dictionnaires spécialisés;
- les dictionnaires bilingues ou multilingues;
- les encyclopédies générales et spécialisées;
- les dictionnaires des cooccurrents;
- les glossaires;
- les dictionnaires des anglicismes;
- la traduction automatique (TA);
- la traduction assistée par ordinateur (TAO).

## **LA SEGMENTATION SÉMANTIQUE DU TEXTE À TRADUIRE**

La segmentation de textes en segments textuels reste une phase préalable de l'analyse du texte à traduire. Ferdinand de Saussure opère en linguistique avec des *signes linguistiques*, unités significatives minimales ayant un signifiant et un signifié. J.-P. Vinay et J. Darbelnet proposent d'opérer en traductologie avec des *unités de traduction*. L'unité de traduction est définie par J.-P. Vinay et J. Darbelnet comme « le plus petit segment de l'énoncé dont la cohésion des signes est telle qu'ils ne doivent pas être traduits séparément » [1958 (1977), p.37]. Par conséquent, les linguistes considèrent l'unité de traduction comme une unité de sens. La

segmentation du texte source en unités de traduction va nous permettre mieux cerner son sens en vue de le traduire.

Georges Mounin estime que si l'on veut analyser un texte source, il faut travailler en syntagmatique telle qu'elle est présentée dans la linguistique fonctionnelle. En syntagmatique on opère avec des syntagmes. André Martinet définit le syntagme comme « une combinaison d'unités significatives plus étroitement liées entre elles qu'avec le reste de l'énoncé » [1985, p.83]. L'unité de traduction est issue d'une opération du découpage de la phrase en syntagmes et elle est désignée par les rapports syntaxiques étroits qui existent entre les unités significatives qui la composent. On peut repérer des unités de traduction de la façon suivante :

1. Le sujet et le prédicat dans une phrase simple composent un syntagme: *Martine ne rentrait pas.*/
2. Le sujet et le prédicat accompagnés par des compléments et des déterminants: *Une carte postale de Daniel avait annoncé son arrivée.*/
3. Les propositions qui font partie d'une phrase complexe forment chacune un syntagme: *Martine ne lui dit pas / qu'elle n'avait pas un sou.* /
4. Un complément circonstanciel placé en tête de la phrase forme un syntagme à lui seul: *Dans la salle de bain / chaque chose était à sa place.*/
5. Les termes multiples de la proposition forment chacun un syntagme: *Elle se levait, / s'asseyait, / versait à boire.*/
6. Les différentes parties de la phrase segmentée forment chacune un syntagme: *Ça coûte trop cher, / le crédit / Moi, / je le connais.*
7. La répartition de la phrase en syntagmes permet de nuancer les idées exprimées dans la phrase: *C'était la veuve d'un pianiste / mort jeune et célèbre.; C'était la veuve d'un pianiste mort / jeune et célèbre.*

## **LA RÉCEPTION/COMPRÉHENSION DU MESSAGE**

La réception/compréhension du message a lieu au niveau:

- Linguistique
- Sémantique
- Culturel
- Stilistique
- Intentionnel (l'intention)

**Pour comprendre le message l'interprète doit:**

- Entendre bien le message;
- Maîtriser bien la langue de départ;
- Connaître la culture du pays de la langue d'arrivée;
- Être conscient des particularités linguistiques (prononciation, lexicale, syntaxe, etc.);
- Être familiarisé avec le thème;
- Avoir une vaste culture générale;

**Quand l'interprète analyse le message il doit tenir compte:**

- Qui est le locuteur?
- Quel est le thème?
- Avec quelle occasion (but) on tient le discours?
- Quelle est la position du locuteur à l'égard du contenu (pro, contre, neutre).

## **LES DIFFICULTÉS DANS LE PROCESSUS DE L'INTERPRÉTATION**

- L'absence de l'intelligibilité du discours;
- Le caractère improvisé du discours;
- La prononciation défectueuse;



- L'incohérence dans l'expression;
- La présence des erreurs de forme et de contenu;
- La vitesse inadéquate;
- Les accents (personnel, local, régional, national);
- Les termes, les expressions, les aforismes, les chiffres, les noms propres.

## **LES CRITÈRES DE L'ÉVALUATION D'UN DISCOURS INTERPRÉTÉ CONSÉCUTIVEMENT**

### **L'évaluation globale:**

- La compréhension et communication du sens;
- L'exactitude de l'expression française ou roumaine (syntaxe et structure);
- La maîtrise du vocabulaire général et de la terminologie élémentaire;
- La capacité à reconnaître et à reproduire le registre (discours formel, neutre, informel);
- La fluidité du débit;
- La capacité de parler clairement et de façon intelligible;
- L'utilisation de l'intonation qui convient à l'oral.

### **L'évaluation des détails:**

- la syntaxe;
- la structure;
- le vocabulaire général;
- la terminologie spécialisée;
- la langue idiomatique;
- le registre (niveau de langue : formelle, informelle et neutre) ;
- les chiffres et les noms;
- les noms propres.

## **L'INTERPRÉTATION CONSÉCUTIVE. EXERCEZ-VOUS**

- **Rappel oral:** pour réussir cet exercice, vous devez être en mesure d'écouter attentivement et de vous rappeler ce que vous avez entendu afin de reproduire le message.
  - Utilisez les exercices de rappel oral et du matériel similaire pour vous aider à développer votre champ d'**attention** et votre **mémoire**.
- **Dialogue consécutif :**
  - Vous devriez noter les noms, les dates et les chiffres au fur et à mesure que vous écoutez étant donné que vous ne serez peut-être pas capable de vous en souvenir lorsque viendra le temps de répéter. Cela ne devrait toutefois pas vous empêcher d'écouter attentivement.
  - Votre **répétition** devrait correspondre au ton et au style du locuteur.
- **Interprétation consécutive :**
  - Votre **interprétation** devrait correspondre au ton et au style du locuteur. Si le locuteur utilise une langue familière, vous devriez faire de même.
- **Interprétation consécutive (à segments variables) :**
  - Regardez la vidéo;
  - Segmentez la vidéo en unités de sens sur la base de votre capacité de compréhension et mémorisation;
  - Regardez ensuite chaque fragment segmenté et enregistrez sa traduction à l'aide du logiciel Audacity (dans un seul document audio);
  - Après avoir enregistré la traduction de la vidéo, revenez sur son contenu et sur votre traduction et rédiger un compte-rendu (100 mots) sur les principales difficultés de traduction.

Utilisez la grille suivante : niveau phonétique, niveau sémantique, niveau discursif.

➤ **Reformulez et condensez:**

- Divisez le texte en parties composantes, en proposant un titre pour chacune.
- Paraphrasez le texte.
- Résumez le texte.

➤ **Traduction résumée:**

- Ecoutez le « Journal en français facile ».
- Prenez des notes, mais évitez d'en faire le compte rendu par écrit.
- Après l'écoute (deux fois au maximum), enregistrez le résumé en roumain du Journal (environ 3 minutes).

### **Exercice de traduction à vue**

#### **Comment se préparer pour la traduction à vue:**

1. Consacrez au plus trois minutes à la lecture du texte. À ce moment-là, vous n'aurez pas le temps de traduire le texte au complet. À ce stade, voici ce que vous devriez faire :
  - vous faire une idée générale du type de texte et de son contenu;
  - identifier les principaux points;
  - déceler les problèmes possibles;
  - consigner par écrit tout équivalent qui vous vient à l'esprit pour les mots clés;
2. Essayez de partager le texte en segments suffisamment longs pour être analysés et compris, mais suffisamment courts pour être traduits oralement. Il peut s'agir :
  - de phrases (si elles sont brèves et simples);
  - de locutions (si la phrase renferme un certain nombre de détails précis);
  - de propositions (si la phrase renferme plus d'une proposition).

3. Mettez l'appareil d'enregistrement sonore en marche au bout de trois minutes.
4. Commencez à traduire le premier segment tout en continuant à lire pour identifier le deuxième.
5. Répétez cette étape pour les segments suivants, jusqu'au dernier segment, que vous traduirez.
6. Fermez l'appareil d'enregistrement et assurez vous qu'il ne vous a pas fallu plus de 4 minutes pour traduire à vue 250 mots.
7. Avec le texte source en main, écoutez la traduction à vue que vous avez enregistrée segment par segment.
8. Arrêtez l'enregistrement après chaque segment et soulignez dans le texte source les mots, les expressions ou les segments entiers qui semblent inexacts.
9. Analysez les mots, les expressions et les segments que vous avez notés comme étant erronés après la troisième phase. Essayez de trouver pourquoi ils vous ont posé des problèmes. Est-ce parce que : vous ne compreniez pas le mot ou l'expression? vous ne connaissiez pas l'équivalent dans la langue cible? vous avez oublié le début d'une longue phrase?
10. Songez à des façons de résoudre ces problèmes. *Nota* : Il vous faudra peut-être consulter un dictionnaire, mais il faut alors éviter d'y chercher un trop grand nombre de mots. Dans une situation réelle, vous n'aurez pas la possibilité de consulter un dictionnaire lorsque vous ferez la traduction à vue; vous ne devriez donc pas trop miser sur un dictionnaire pour vous aider dans vos exercices de traduction à vue. Essayez de comprendre les mots et les expressions à l'aide du contexte. Essayez d'exprimer les idées en utilisant une paraphrase dans l'autre langue si un mot précis ne vous vient pas à l'esprit.
11. Effectuez de nouveau la traduction à vue.
12. Essayez de traduire d'une façon plus fidèle et plus fluide qu'auparavant.

## **LA SYNTHÈSE ORALE DU DISCOURS. LES TECHNIQUES DU RÉSUMÉ**

Le résumé exprime de façon condensée les idées et leurs relations. Il doit être rédigé dans un texte organisé et cohérent et pouvoir être lu sans rupture, immédiatement compréhensible par le destinataire. Le résumé se caractérise par sa forme brève, sans détails superflus, il doit reprendre les informations importantes, les grands traits de l'action ou les différentes étapes du raisonnement permettant de passer d'une hypothèse à une conclusion. Le résumé doit représenter la pensée de l'auteur et contenir l'essentiel des informations livrées par le texte et il doit présenter, en diminuant le nombre de mots utilisés, la même information que celle paraissant dans le texte original. Par conséquent, il faut tout d'abord déterminer les mots clés qui représentent les idées essentielles et les éléments accessoires qui se prêtent à l'omission: ce sont les informations redondantes et les informations secondaires (les adverbes qui servent à préciser, caractériser ou nuancer; les commentaires métalinguistiques; éviter les répétitions; les pléonasmes; les exemples illustratifs).

On peut relever cinq définitions du résumé:

1. Le résumé – suit le fil du développement – il faut respecter l'ordre des idées.
2. Le résumé – est une version condensée mais fidèle – le résumé ne change pas l'organisation du texte, ni son sens.
3. Le résumé – ne change pas le système de l'énonciation – si le texte est à la première personne, le résumé le sera également.
4. Le résumé – interdit le montage de citations – un résumé n'est une suite de morceaux de phrases empruntées au texte.
5. Le résumé – sera réduit au quart de la longueur du texte initial – la longueur se calcule en nombre de mots. Une marge de 10% en plus ou en moins est autorisée.

Pour faire un résumé, il faut «économiser» les mots, il faut donc savoir trouver des formulations «économiques». On peut recourir à trois techniques:

- Remplacer un groupe de mots par un mot unique (un nom; un verbe; un adjectif; un adverbe);
- Remplacer une énumération par un ou plusieurs termes englobants;
- Savoir utiliser les synonymes pour remplacer, pour paraphraser.

La nominalisation est très utile dans la rédaction d'un résumé pour les raisons suivantes: l'emploi de la phrase nominale permet de mettre en valeur certains effets stylistiques. En effet, l'utilisation de l'énoncé nominal nous permet de condenser deux phrases en une seule.

## **LE RÔLE DE LA PRISE DE NOTES DANS LA TRADUCTION CONSÉCUTIVE**

**L'interprétation consécutive** ou, plus brièvement, la consécutive consiste à restituer dans l'autre langue les propos de l'orateur après lui. Durant le discours original, l'interprète prend des notes qui l'aideront à reproduire fidèlement et intégralement le discours dans l'autre langue. Le terme de discours est pris ici au sens large - toute intervention orale - et ne se limite pas aux allocutions formelles.

La durée des morceaux interprétés est très variable : depuis une minute jusqu'à 15, voire 30 minutes. La bonne moyenne consiste à laisser la parole à l'interprète toutes les 5 à 10 minutes : de cette façon on ne lasse pas l'auditoire et l'interprète dispose de développements bien structurés utiles pour une bonne consécutive.

Il n'y a pas non plus de système de notes en interprétation consécutive. Chaque interprète note à sa façon et serait bien incapable de relire les notes prises par un confrère. Les notes ont un rôle d'aide-mémoire, de nœuds dans le mouchoir et permettent à

l'interprète de ne pas perdre le fil du raisonnement développé. Elles se résument à quelques mots-clés et aux enchaînements de l'argumentation. L'interprète note et traduit non pas ce qu'il entend, mais ce qu'il comprend.

L'interprétation est caractérisée par un triangle de communication qui se décompose en 3 phases :

La phase d'**écoute**, au cours de laquelle l'interprète reçoit dans une langue l'information qu'il est appelé à restituer dans l'autre langue.

La phase de **compréhension** et d'**analyse**, au cours de laquelle l'interprète comprend, décrypte et assimile l'information à traduire.

La phase de **réexpression**, au cours de laquelle l'interprète restitue l'information d'une manière fidèle, précise et complète.

La deuxième phase est capitale ; un passage direct de la première phase à la troisième est irrémédiablement voué à l'échec. Autrement dit, on ne peut correctement interpréter (ou traduire) que ce que l'on **comprend**. D'où l'importance des connaissances de l'interprète - ce que les spécialistes appellent le bagage cognitif - et de la préparation approfondie de tout domaine où l'interprète est amené à travailler.

La priorité pour l'interprète est, en toutes circonstances, de faire passer le message. Si la recherche terminologique est, certes, nécessaire, elle perd rapidement son utilité si elle n'est pas accompagnée d'une très sérieuse préparation thématique. L'interprète qui sait de quoi il parle arrivera toujours à se faire comprendre, même s'il lui manque un terme ou deux. A l'inverse, quand la préparation se réduit à l'apprentissage de longues listes de vocabulaire sans chercher à comprendre de quoi il est question, il ne peut y avoir de communication linguistique satisfaisante.

Ces trois phases de la démarche interprétative sont identiques qu'il s'agisse d'interprétation consécutive ou simultanée.

### **Qu'est-ce que la prise de notes ?**

- Reuter la considère comme une démarche de synthèse ou de résumé.

- Simonet fait référence à ses fonctions d'apprentissage. Ils la caractérisent comme une « démarche active d'enregistrement par écrit d'une information » dans le but de permettre des relectures ultérieures.
- Oxford et Crookall classent la prise des notes dans les stratégies cognitives d'apprentissage et la définissent comme technique qui entraîne la manipulation et la transformation directe d'informations. Elle facilite l'appropriation de connaissances.
- Romainville distingue deux types de stratégies d'apprentissage : celles fondamentales qui agissent directement sur le traitement de l'information par des mécanismes cognitifs et celles de support qui produisent les conditions les plus favorables à l'apprentissage. Dans cette classification, la prise de notes peut alors être davantage assimilée à une stratégie fondamentale qu'à une stratégie de support : elle ne modifie pas physiquement l'environnement mais met en œuvre des processus cognitifs particuliers propres à toutes les activités rédactionnelles.

### **Pourquoi prendre des notes?**

Dans une vie professionnelle, il faut prendre des notes afin de saisir et de mémoriser des informations. Ecrire favorise la compréhension et la mémorisation des informations retenues et permet par la suite de mieux restituer le discours.

### **La prise de notes permet de:**

- conserver l'essentiel d'un discours: prendre des notes permet d'en consigner l'essentiel par écrit. On utilisera ensuite ces notes comme références pour mieux reproduire le discours.
- préparer un exposé oral: l'organisation de notes simples sur un papier permet de mettre au clair ce que l'on veut communiquer et de ne pas perdre le fil de sa pensée devant le public.



- former son esprit d'analyse et de synthèse: la prise des notes oblige à séparer clairement l'essentiel de l'accessoire, à fixer les grandes étapes d'une argumentation ou la logique d'une narration, à développer des idées.
- gagner du temps: par la suite dans une recherche d'informations.
- pour réussir cela, chacun doit réfléchir à la façon la plus efficace et la plus fiable de prendre des notes.
- Il n'existe pas de méthode valable pour tous. Chacun doit mettre au point sa propre prise de notes. Une prise de notes est personnelle: chacun prend des notes en fonction de ses connaissances et de ses lacunes, c'est pourquoi il est délicat d'exploiter les notes de son voisin, même si elles sont très lisibles.

### **Que faut-il noter?**

- Les idées;
- Les termes transcodables (les mots-clés);
- Les chiffres;
- Les noms propres;
- Les termes techniques;
- Les énumérations;

### **Comment prendre des notes?**

La préparation matérielle:

- choisir des feuilles de même format (A4 : 21 x 29,7 le plus souvent) afin de pouvoir constituer ensuite des dossiers avec des documents de même taille.
- numéroter ou dater chaque feuille dans un coin supérieur avant de l'utiliser.
- dans le cas des notes importantes : écrire uniquement sur le recto des feuilles.

- référencer très précisément sa prise des notes: de quoi s'agit-il ? qui s'exprime ? où ? quand ? (notion(s) abordée(s) ;
- se constituer un code d'abréviations simple, personnel et permanent.

### **Ce code peut comporter:**

#### **1. des signes mathématiques ou empruntés aux sciences**

+	: avec, plus	-	: moins
±	: plus ou moins	=	: égal
>	: supérieur	<	: inférieur
∞	: infini	½	: demi, moitié
≠	: différent, opposé	∅	: ensemble vide, rien, aucun
ε	: appartient	//	: parallèle
→	: conséquence, but	←	: cause, moyen
♀	: femme	♂	: homme
↑	: augmentation, hausse	↓	: baisse, chute

#### **2. des abréviations:**

Bcp – beaucoup ; cad – c'est-à-dire ; Ct – comment ; Ccl – conclusion ; cpdt – cependant ; def – définition ; ds – dans ; ex – exemple ; ê – être ; gd – grand ; h – homme ; intro – introduction ; ms – mais ; nb – nombre ; pb – problème ; arg – argument ; pdt – pendant ; p ou pp – page(s) ; qd – quand ; qq – quelques ; qqch – quelque chose ; ss – sans ; st<sup>e</sup> – société ; tt – tout ; vs – opposé à ; R – à retenir, Ok / Non – d'accord, pas d'accord ; st – saint ; nbx – nombreux ; tjs – toujours ; jms – jamais ; .

#### **• des abréviations des pays:**

Bulgarie – BG ; Espagne – ES ; Danemark – DA ; Grèce – GR ; Grande Bretagne – GB ; France – FR ; Italie – IT ; Pologne – PL ; Les États-Unis – US ; Algérie – AG ; Égypte – EG, Iran – IR ; Inde – IN ; Japon – JA ; Chine – CH ; Australie – AS ; Belgique – BE ; Brésil – BR ; Canada – CA ; Finlande – FI ; Allemagne – GE ; Corée du Nord – KN ; Corée du Sud – KS ; Turquie – TU ; Maroc – MO ; Pays Bas – NL ; Norvège – NO ; Roumanie – RO ; Russie – RS.

- **des abréviations personnelles:**

ext – extérieur / externe ; gvnt – gouvernement ; in – dans (anglais) ;  
lgtps – longtemps ; prod – produit / production ; vivt : vivement ; etc.

- **des lettres mises en exposant pour abrégé la fin d'un mot:**

<sup>n</sup>: -tion (rév<sup>n</sup> – révolution) ; <sup>q</sup>: -ique (poét<sup>q</sup> – poétique) ; <sup>t</sup>: -ment (dév<sup>t</sup> – développement)

- **des lettres grecques:**

Φ, θ, ψ, sont fréquemment utilisées comme symboles. (ex. : Φ = philosophie ; θ = théâtre ; ψ = psychologie)

Il faut soigner la mise en page des notes. La lisibilité des notes est améliorée lorsque l'on prévoit :

- une marge de quelques cm à droite ou à gauche. (Elle sert pour les détails ou les remarques rapides) ;
- des retours à la ligne fréquents pour marquer les différentes parties ;
- un classement visuel des informations : alinéas, hauteurs de lettres différentes, majuscules et minuscules (écriture attachée ou script), verticales, couleurs, soulignements (1x, 2x, pointillés), encadrement...

Plus on sait de quoi il s'agit, mieux on comprend ce qui se dit, et plus la mémoire peut se passer de rappel extérieur.

## **Conclusions**

- être sensible aux intonations du locuteur mettant en relief certains mots ou expressions.
- repérer les mots clés, les répétitions de mots, les connecteurs logiques et les transitions.
- dégager la logique de l'exposé.
- distinguer puis résumer en quelques mots les idées principales et les idées secondaires.

- reproduire systématiquement les traces écrites sur le tableau (plan, tableaux, schémas, dessins, courbes, etc.) ou le contenu des transparents.
- respecter les règles de mise en page que l'on s'est fixées.

## **EXERCEZ-VOUS:**

### **1. *Rayez tous les mots qui ne sont pas utiles à la compréhension du texte.***

#### **Pour Angela Merkel, le Covid-19 marquera la présidence allemande de l'UE**

La pandémie de Covid-19 et la crise économique qui en résulte façonneront les six mois de la présidence allemande à la tête de l'Union européenne, a déclaré la chancelière Angela Merkel lors d'une conférence de presse en forme de feuille de route pour les mois à venir.

Alors que l'Allemagne a pris la présidence tournante de l'Union européenne, Angela Merkel a livré sa vision de son rôle dans les mois à venir lors d'une conférence de presse. Pour la chancelière allemande, la gravité de la crise économique due au coronavirus impose qu'un compromis sur la relance soit trouvé cet été.

« Il est dans notre intérêt d'aider les régions les plus touchées par l'épidémie », a poursuivi Angela Merkel. « Nous voulons que l'Europe sorte de là plus unie et plus forte », a-t-elle ajouté, estimant que la lutte contre le coronavirus allait façonner les six mois de cette présidence. « Nous avons besoin d'une solidarité extraordinaire, tout le monde y est prêt, l'Allemagne en particulier, pour surmonter la pandémie, pour assumer ses conséquences », a déclaré la chancelière.

Un sommet extraordinaire est prévu à Bruxelles les 17 et 18 juillet, le premier réunissant physiquement les dirigeants des 27 pays de l'UE depuis la pandémie. Ils devront se prononcer à l'unanimité, ce qui promet d'après tractations sur le plan de relance de 750

milliards d'euros proposé par la Commission européenne. Cette proposition est adossée au budget à long terme de l'Union européenne (2021-2027) d'un montant de 1.100 milliards d'euros.

«Notre objectif commun est de trouver un point d'accord rapide car le temps presse en raison de la crise économique. Nous ne devons pas perdre de temps. Les plus pauvres paient les pots cassés», a poursuivi la dirigeante allemande. Elle a averti que tous devraient «faire des compromis». Mais «les efforts qui sont nécessaires aujourd'hui ne doivent pas simplement être fournis par les pays les plus forts économiquement», a-t-elle ajouté, en direction des pays dits «frugaux» - Pays-Bas, Autriche, Suède, Danemark - très réservés sur ce plan qui bénéficiera avant tout aux pays du Sud, les plus touchés par la pandémie.

(<https://www.france24.com/fr/20200708-union-europeenne-presidence-allemande-merkel-feuille-de-route-covid-19>)

**2. *Sur papier libre, recopiez plusieurs fois le texte ci-dessous en écrivant de plus en plus vite. Commentez les changements d'écriture observés.***

### **Crise économique: mobilisations contre les suppressions d'emplois post-Covid**

La situation sur le marché de l'emploi s'avère donc compliquée, sachant que le nombre de demandeurs d'emploi a explosé ces derniers mois. Pour tenter de rassurer les Français et de calmer le jeu avec les organisations syndicales, le premier ministre Jean Castex a annoncé mercredi matin vouloir «*décaler la mise en œuvre*» du second volet de la réforme de l'assurance-chômage, qui durcit le calcul de l'indemnisation. «*On ne renie pas nos principes, mais on n'est pas des gens obtus (...) donc on adapte nos outils*», a-t-il dit sur BFMTV. Un premier pas, les syndicats réclamant depuis le début de la crise le retrait de l'ensemble de la réforme et non son simple report.

(<https://www.lefigaro.fr/flash-eco/chez-airbus-nokia-hop-sanofi-des-milliers-de-salaries-manifestent-contre-les-suppressions-de-postes-20200708>)

**3. *Abrégez les mots suivants à l'aide des terminaisons:***

Nationalisation, généralisation, mobilisation, également, rassemblement, confinement, gestion, suppression, militer, gouvernement, comptabilité, panique, sécurité, environnement, physique, critique, économique, chômage.

**4. *Élaborez des symboles pour les mots suivants:***

Constitution, président, sommet, Brexit, contrefaçon, crise, Covid-19, entretien, emploi, manifestation, tourisme, justice, mondialement, détention, élection, accord, entreprise, important, intérêt, interview, entrevue, rapport, immigration, marché, réforme, censure, opposant, dossier, danger, frontière, contrôles douaniers.

**5. *Abrégez les mots suivants:***

Augmentation, allégation, diminution, épidémie, égalisation, multiplication, réunion, infection, réunification, libération, travailleur, travaux, diviser, communication, documenter, professionnel, rémunération, discrimination, crime, négociation, conséquences, négociateur, responsabilité .

**6. *Choisissez un texte. Créez des symboles, des abréviations pour ce texte. À partir des symboles créés reproduisez le texte en roumain.***

**7. *Lisez le texte suivant et soulignez les mots-clés. Structurez les mots-clés en paragraphes. Synthétisez chaque paragraphe à l'aide d'une phrase résumante.***

**Au Sommet du G20 sur le Covid-19, le chef de l'ONU plaide pour la solidarité et une action concertée**

Face à une pandémie qui « menace l'humanité entière », selon l'ONU, le G20, qui réunit les principales puissances économiques de la planète, a tenu jeudi ce sommet en visioconférence organisé par l'Arabie Saoudite qui assure la présidence tournante de l'institution.

Le coronavirus a infecté à ce jour plus de 480.000 personnes à travers le monde, causant plus de 21.000 décès. La pandémie a entraîné des mesures de confinement sans précédent affectant plus de trois milliards de personnes dans le monde. « Nous sommes en guerre contre un virus - et nous ne gagnons pas », a déclaré le chef de l'ONU devant les membres du G20. « Cette guerre a besoin d'un plan de guerre pour le combattre ». Selon M. Guterres, la solidarité est « essentielle », aussi bien au sein du G20 qu'avec les pays en développement, notamment les pays affectés par un conflit.

Pour supprimer la transmission du Covid-19 aussi rapidement que possible, le chef de l'ONU a estimé qu'il fallait « un mécanisme de réponse coordonné du G20 guidé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ». « Tous les pays doivent être en mesure de combiner les tests systématiques, le traçage, la mise en quarantaine et le traitement avec des restrictions de mouvement et de contact pour supprimer la transmission du virus. Et ils doivent coordonner leur stratégie de sortie pour maintenir cette suppression jusqu'à ce qu'un vaccin soit disponible », a-t-il ajouté, estimant également nécessaire un soutien massif pour accroître la capacité de réponse des pays en développement.

S'agissant de l'impact social et économique de la pandémie, M. Guterres a aussi plaidé pour une action concertée pour minimiser cet impact. « Si la liquidité du système financier doit être assurée, l'accent doit être mis avant tout sur la dimension humaine. Nous devons nous concentrer sur les personnes, maintenir les ménages et les entreprises solvables, en mesure de protéger les emplois », a-t-il dit. Selon le Secrétaire général, cela nécessitera une réponse mondiale de grande ampleur. Il a salué à cet égard l'injection de liquidités et le soutien social et économique dans les pays développés, avec un transfert direct de ressources aux particuliers et aux entreprises.

Pour cela, il estime nécessaire d'octroyer davantage de ressources au Fonds monétaire international (FMI) et à d'autres institutions financières internationales. Le chef de l'ONU a appelé aussi à la levée des sanctions qui peuvent saper la capacité des pays à réagir à la pandémie. Enfin, M. Guterres a jugé nécessaire de « travailler ensemble maintenant pour préparer le terrain à une reprise qui bâtira une économie plus durable, plus inclusive et plus équitable », en s'appuyant sur le Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030.

(<https://news.un.org/fr/story/2020/03/1065092>)

8. *Écoutez et même enregistrez certaines actualités. Pendant et après l'écoute, essayez de vous poser la question: de quoi parle-t-on ? Répondez en quelques mots en utilisant les techniques de la prise de notes.*
9. *Comprendre sans lire tous les mots. Testez votre compréhension d'un texte ainsi allégé. Lisez le texte ci-dessous à votre allure normale, puis résumez en quelques phrases les idées évoquées. Vérifiez vos dires avec la version intégrale.*

### **Donald Trump claque officiellement la porte de l'OMS**

Les États-Unis ont confirmé officiellement leur ..... de l'Organisation mondiale de la santé, qui deviendra effectif le 6 juillet 2021. Ce désengagement américain de cette agence des Nations Unies fait suite aux ..... répétées de Donald Trump, qui reproche depuis le mois d'avril à l'OMS d'avoir sciemment caché l'ampleur de l'..... de Covid-19 et d'avoir été instrumentalisée par la Chine. Après l'Unesco en 2017 et le Conseil des droits de l'homme en 2018, l'OMS devient la troisième agence des Nations unies dont le président ..... a retiré son pays.

Le départ américain la prive de son plus gros contributeur individuel. Les États-Unis ont versé en 2019 plus de 400 millions de dollars à l'....., soit environ 15 % de son budget total. La décision



de Trump a soulevé de nombreuses ..... . D'abord sur l'opportunité de se retirer d'une organisation ..... au moment même où une pandémie d'ampleur sans précédent nécessite une coordination ..... . Ensuite sur la perte d'influence représentée pour les États-Unis, alors que l'OMS est impliquée dans les efforts pour le développement d'un ..... et les essais cliniques contre le Covid-19.

Joe Biden, le candidat démocrate à la ....., a réagi en annonçant qu'il reviendrait immédiatement sur cette ..... s'il est élu. *«Les Américains sont plus en sécurité lorsque l'Amérique s'investit dans la ..... mondiale. Dès le premier jour de ma présidence, je rejoindrai l'OMS et rétablirai notre influence sur la scène .....»*, a déclaré Biden. Même le président républicain de la commission des affaires sanitaires au Sénat, Lamar Alexander, s'est dit en désaccord avec cette .....: *«Il est certain qu'il faut examiner attentivement les erreurs que l'OMS a pu commettre en ce qui concerne le ....., mais il faut le faire après la crise, et non en plein milieu.»* *«C'est une abdication par l'Amérique de son rôle international, et c'est tout le contraire de faire passer l'Amérique en premier: c'est mettre l'Amérique en danger*, a déclaré Patty Murray, sénatrice démocrate et membre de la même commission. *Le président Trump doit se rendre compte que cette crise ne connaît pas les ..... et que se cacher ou blâmer autrui ne la fera pas disparaître, ni ne diminuera ses propres responsabilités.»*

À la mi-avril, alors que les États-Unis faisaient face à la première ..... de l'épidémie de Covid sur leur territoire, Trump avait tourné sa colère contre l'OMS. Il avait ..... l'organisation d'avoir manqué à sa mission en ne communiquant pas avec les États membres l'ensemble des informations sur le ....., et de s'être pliée aux pressions chinoises pour tromper le public sur sa contagiosité et sa dangerosité. Il avait ..... à l'OMS de ne pas avoir enquêté sur les origines de l'..... et avait alors menacé de mettre

fin au financement américain de l'organisation si celle-ci n'entreprenait pas des réformes substantielles dans un délai d'un mois. Fin mai, Trump avait mis sa menace à exécution.

(<https://www.lefigaro.fr/international/donald-trump-claque-officiellement-la-porte-de-l-oms-20200708>)

- 10. Mettez-vous/ en situation d'écoute et notez l'essentiel d'un discours avec la technique des mots-clés: ne prenez que les idées principales correspondant aux sujets abordés. Présentez les notes prises et la traduction en roumain du discours audié.**



## II –ième PARTIE – ASPECTS PRATIQUES

### UNITÉ I

#### VISITES/ SOMMETS/ RELATIONS INTERNATIONALES

**Exercice 1.** *Lisez le texte à haute voix. Après la lecture proposez aux collègues 5 questions à partir de l'information du texte.*

#### **Coronavirus: le G20 promet un front uni et 5000 milliards de dollars**

Les vingt premières puissances économiques ont promis d'injecter plus de 5 000 milliards de dollars dans l'économie et de faire « front commun » face au nouveau coronavirus et au risque de récession, à l'issue jeudi 26 mars 2020 d'un sommet virtuel du G20 présidé par Ryad.

Le bilan mondial de la pandémie de Covid-19 a dépassé les 21 000 morts et enfermé chez eux plus de trois milliards de personnes. Et les grandes puissances s'activent pour atténuer les effets de cette situation inédite sur leur économie.

Sous la présidence du roi Salmane d'Arabie Saoudite, ce sommet extraordinaire a réuni les chefs d'Etat américain Donald Trump, russe Vladimir Poutine, français Emmanuel Macron et les autres dirigeants du G20 qui ont discuté par visio-conférence de la réponse à apporter à la menace de récession.

Face à un virus « qui ne connaît pas de frontières », les membres du G20 ont appelé dans leur communiqué final à la « solidarité », à la « transparence » et à la coopération avec les institutions internationales pour « rétablir la confiance, préserver la stabilité financière et ranimer la croissance ». « Nous injectons plus de 5 000 milliards de dollars dans l'économie mondiale, dans le cadre de politiques fiscales ciblées, de mesures économiques et de plans pour

contrer les impacts sociaux, économiques et financiers de la pandémie », ont-ils souligné.

Selon une source chinoise, sur les 5 000 milliards, la Chine, d'où l'épidémie est partie, a à elle seule « communiqué » le chiffre de 344 milliards - principalement en mesures fiscales. Lors de la réunion, le président chinois Xi Jinping a appelé les pays du G20 à abaisser leurs droits de douane, sujet de tensions entre Pékin et Washington, et à faciliter les flux commerciaux. Dans leur communiqué, les pays du G20 se sont engagés à « éviter les interférences non nécessaires à la circulation et au commerce international ».

L'agence financière Moody's a averti que les économies du G20 devraient toutes être en récession cette année en raison de la pandémie. Globalement, ces pays devraient subir une contraction de 0,5% de leur produit intérieur brut (PIB). Aux Etats-Unis, cette baisse sera de 2% et dans la zone euro de 2,2% (1,4% en France). « Les économies du G20 vont subir un choc sans précédent dans la première moitié de l'année et se contracteront sur l'ensemble de l'année avant de rebondir en 2021 », estime l'agence, qui chiffre cette reprise l'an prochain à 3,2% en moyenne. Alors que plusieurs pays riches ont dévoilé des plans de relance colossaux, les inquiétudes s'intensifient pour les pays pauvres qui n'ont pas accès aux marchés des capitaux et pas de services de santé adéquats.

Le G20 a appelé dans son communiqué les institutions internationales, dont l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds monétaire international (FMI), à « aider les pays émergents et en développement à faire face aux chocs sanitaires, économiques et sociaux du Covid-19 ». « Il est de notre responsabilité de tendre la main aux pays en développement (...) en leur permettant de renforcer leurs capacités et d'améliorer leurs infrastructures afin qu'ils surmontent cette crise et ses répercussions », avait souligné le roi saoudien pendant la réunion.

Tedros Adhanom Ghebreyesus, chef de l'OMS, avait exhorté le G20 à offrir son soutien aux «pays à faible et moyen revenu », notamment d'Afrique subsaharienne. Et le FMI et la Banque mondiale l'avaient appelé à suspendre le paiement des dettes des pays les plus pauvres. Le sommet a eu lieu alors que les dirigeants du G20 sont plus divisés que lors des sommets ayant suivi la crise financière de 2008.

Le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo a pris la Chine pour cible, affirmant que le G7 avait constaté « une campagne intentionnelle de désinformation » de Pékin au sujet du virus.

Les prix du pétrole, déprimés par l'impact de l'épidémie sur la demande, sont au centre de tensions entre Moscou et Ryad, les Saoudiens s'étant livrés aux plus fortes baisses de prix en deux décennies en représailles au refus de la Russie de réduire la production pour soutenir les cours.

« Si les dirigeants du G20 peuvent mettre la politique de côté et parvenir à un accord collectif, les pays auront de meilleures chances de réussir et/ou d'apporter plus de stimulation » à l'économie, explique Markus Engels.

[https://actu.fr/economie/coronavirus-g20-promet-front-uni-5-000-milliards-dollars\\_32581216.html](https://actu.fr/economie/coronavirus-g20-promet-front-uni-5-000-milliards-dollars_32581216.html)

**Exercice 2. Déterminez les termes clés du texte de l'exercice No.1 et proposez des équivalents en roumain pour ces termes.**

**Exercice 3. Trouvez dans le texte de l'exercice No.1 des équivalents français pour les expressions suivantes:**

- a injecta miliarde de dolari în economie
- a fi uniți împotriva riscului de recesiune
- Summit-ul virtual G20 prezidat de
- a atenua efectele acestei situații fără precedent asupra economiei
- summit-ul a reunit șefi de stat
- răspunsul la amenințarea recesiunii
- a se confrunta cu un virus care nu cunoaște granițe

- a menține stabilitatea financiară și a relansa creșterea economică
- în cadrul reuniunii
- a scădea taxele vamale
- a facilita fluxurile comerciale
- din cauza pandemiei
- scăderea produsului intern brut
- economiile G20 se vor confrunta cu șoc fără precedent
- redresarea economiei
- țările bogate au prezentat planuri de redresare colosale
- țările sărace nu au acces la piețele de capital
- a ajuta țările emergente și cele în curs de dezvoltare să facă față șocurilor economice
- este responsabilitatea noastră să ajutăm țările în curs de dezvoltare
- a depăși criza
- a oferi sprijin țărilor cu venituri mici și medii
- a fi în centrul tensiunilor
- cele mai mari scăderi ale prețului petrolului
- a ajunge la un acord colectiv

**Exercice 4. *Divisez le texte de l'exercice No.1 en unités de traduction. Faites la traduction consécutive à partir des unités de traduction obtenues.***

**Exercice 5. *Appariez les termes aux définitions proposées. Traduisez les termes et les définitions.***

<b>accord global</b>	Méthode de négociation consistant à répartir les questions en différents thèmes pour en faciliter l'examen.
<b>gestion de crise</b>	Forme de négociation au cours de laquelle deux ou plusieurs États cherchent à parvenir à un accord global par des concessions mutuelles, portant sur de multiples aspects de leurs relations, sans exclure les points les plus sensibles.

<b>mettre sur liste noire</b>	Action consistant à regrouper divers moyens, en vue de parvenir à un résultat déterminé.
<b>obligation de rendre compte</b>	Partenariat qui associe, le plus souvent dans un objectif de développement, des acteurs publics ou privés, et dans lequel chacune des parties trouve un intérêt égal.
<b>mémorandum d'entente</b>	Activité de conseil et de suivi assurée par des consultants extérieurs pour mener à bien des projets de développement.
<b>partenariat judiciaire</b>	Partenaire qui joue un rôle de premier plan dans une alliance ou une association entre États ou institutions.
<b>grand marchandage</b>	Texte, dénué de valeur juridique contraignante, par lequel deux parties récapitulent leurs points de convergence dans le cours d'une négociation.
<b>point récurrent</b>	Mettre à l'écart, voire exclure, une personne, une organisation ou un pays.
<b>pouvoir de contraindre</b>	Impulsion nouvelle donnée à une action diplomatique.
<b>approche par thèmes</b>	Participation active de la partie bénéficiaire à un projet de développement et volonté d'en assumer la responsabilité.
<b>mise en commun</b>	Mission consistant à s'assurer, par l'observation et la collecte d'informations, de l'application d'un accord et, si nécessaire, à proposer des mesures correctives.
<b>partenaire en second</b>	Point d'un ordre du jour susceptible d'être repris d'une réunion à l'autre.
<b>programme d'action</b>	Capacité d'un État ou d'un groupe d'États à imposer ses vues à un ou plusieurs autres en usant de divers moyens de pression et de coercition, sans exclure le recours à la force armée.
<b>relance, n.f.</b>	Effort consenti par un pays ou un organisme en vue de renforcer les moyens matériels et humains nécessaires à un programme de développement.

<b>plaidoyer</b> , n.m.	Partenaire qui joue un rôle secondaire dans une alliance ou une association entre États ou institutions.
<b>scénario tendanciel</b>	Capacité d'un État ou d'un groupe d'États à rallier à ses vues un ou plusieurs autres États, grâce à l'influence prépondérante qu'il exerce dans divers domaines, à son rayonnement ou au prestige qui lui est reconnu.
<b>adossement</b> , n.m.	Aboutissement d'une négociation qui a porté sur de multiples aspects des relations entre deux ou plusieurs États.
<b>partenaire principal</b>	Discours qui soutient la cause des populations de certains pays et cherche à mobiliser l'opinion publique en leur faveur, en faisant connaître leurs besoins et leurs difficultés.
<b>stratégie de stabilisation</b>	Ensemble de dispositions permettant, dans le cadre d'une intervention politique, économique ou militaire, de définir à l'avance et de mettre en œuvre les modalités d'un désengagement ou d'un retrait.
<b>pouvoir de convaincre</b>	Ensemble des actions qu'un organisme public ou privé envisage de mener à bien, le plus souvent assorti d'un calendrier.
<b>appropriation</b> , n.f.	Ensemble des processus d'organisation, des techniques et des moyens mis en œuvre par une collectivité pour se préparer à une crise, y faire face et en atténuer les conséquences.
<b>mission de surveillance et de contrôle</b>	Devoir incombant à une personne physique ou morale responsable d'une tâche de répondre des résultats et du choix des moyens mis en œuvre.
<b>renforcement des capacités</b>	Scénario présentant l'évolution prévisible d'une situation en l'absence de toute nouvelle action volontaire.
<b>stratégie de retrait</b>	Extension et diversification des relations d'interdépendance entre les habitants de la Terre.
<b>voisinage mondial</b>	Stratégie de gestion de crise qui vise à rétablir les conditions de la vie civile dans un secteur ou



	une région, en mettant fin à la violence et en jetant les bases politiques, économiques et sociales d'un processus de reconstruction.
--	---

**Exercice 6. Traduisez oralement les expressions suivantes:**

Alianța a abordat principalele provocări cu care se confruntă NATO - adoptarea unui nou concept strategic pentru NATO - a lua în considerare schimbările majore care au afectat Alianța - implicarea NATO în soluționarea crizelor internaționale - misiunea principală a Alianței rămâne apărarea colectivă a membrilor săi în conformitate cu articolul 5 al Tratatului - apărarea anti-rachetă poate fi un complement util - comunitatea internațională necesită abilitatea de a combina acțiunea civilă și militară - un mediu strategic imprevizibil - aprofundarea relațiilor cu Uniunea Europeană - revigorarea relațiilor cu Rusia - consolidarea relațiilor - această propunere este parte a unui proces de dialog și de transparență - a identifica în comun amenințările cu care se confruntă un Stat - apărare colectivă - gestionarea crizelor și securitatea cooperativă.

**Exercice 7. Elaborez un discours en utilisant les expressions suivantes. Proposez à votre collègue de faire la traduction résumé de votre discours:**

- amorcer des négociations
- prendre rapidement des mesures
- être chargé d'une mission diplomatique
- faire face aux conséquences
- prononcer une allocution
- problème litigieux
- intervention dans les affaires intérieures d'un état
- créer des conditions favorables à la croissance
- de nouveaux projets liés à
- la coopération internationale est cruciale
- évaluer les besoins des pays

- faire face aux défis liés à
- renforcer la gouvernance mondiale
- mettre en œuvre une réponse globale

**Exercice 8. Faites la traduction à vue des phrases suivantes. Faites attention aux syntagmes soulignés.**

- Nous venons de **conclure les travaux** du Sommet de Lisbonne.
- Je veux leur **dire tout le plaisir** que j'ai eu avec cette représentation de la France très professionnelle et je les remercie vraiment du travail que nous avons fait ensemble.
- Comme vous le savez, au Sommet de Strasbourg, la France **a repris toute sa place dans les structures** de l'OTAN. Nous avons dit à ce moment-là que nous reviendrions dans les structures de l'OTAN, mais que nous souhaitions une Alliance qui se rénove et qui se réforme.
- Deux éléments sont importants à relever: les relations avec l'Union européenne, qui est désormais décrite comme un partenaire unique et essentiel de l'OTAN ; la coopération avec la Russie pour **créer un espace commun de paix, de sécurité et de stabilité**.
- Les rencontres bilatérales menées **en marge du sommet**, notamment entre les États Unis et la Chine, ont eu plus d'importance que le sommet lui-même, et certains observateurs pensent que le format de la réunion est devenu obsolète.
- Le Directeur général de l'Organisation internationale du Travail (OIT) s'est félicité de l'engagement pris par les dirigeants du G20 à Tokyo de travailler à **la mise en place d'une société inclusive** favorisant la participation des femmes, des jeunes et des personnes handicapées.
- La faiblesse de **la reprise économique** continue de **peser fortement sur les marchés** du G20 tandis que, réciproquement, **la pénurie chronique d'emplois** décents nuit à la reprise.

- h) Les ministres de l'agriculture du G20 se réunissent avant chaque sommet annuel et annoncent dans leur déclaration ***les sujets clés qui alimenteront les discussions lors du sommet*** des dirigeants.
- i) Le « Groupe des 7 » vise à ***améliorer la coopération internationale*** sur des sujets comme la réglementation financière, la lutte contre la pauvreté et l'écologie.
- j) Les pays membres du G20 ***ont conclu*** ce samedi à Osaka (Japon) ***un accord*** sur le climat, à l'exception des États-Unis, qui s'étaient déjà abstenus de ***parapher un accord*** sur le climat lors des deux précédents sommets du G20.
- k) Le Sommet de la Francophonie se réunit tous les deux ans, étant ***présidé par le chef d'Etat ou de gouvernement du pays hôte*** du Sommet jusqu'au Sommet suivant. Il ***statue sur l'admission de nouveaux membres de plein droit***, de membres associés et de membres observateurs à l'OIF.

**Exercice 9. Lisez le texte en comptant en même temps à haute voix. Reconstituez le contenu du texte en français.**

### **Les Etats-Unis et l'Europe à l'heure du « découplage »**

Lors d'une visioconférence, lundi, les chefs de la diplomatie de l'UE doivent évoquer leurs nombreuses divergences avec le secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo.

Le mot « découplage » a prospéré dans le langage diplomatique, en cette année 2020. On l'utilise pour évoquer la confrontation assumée par les Etats-Unis avec la Chine, rival économique et idéologique, agressif et décomplexé. Mais un autre découplage, insidieux, se profile : celui entre les Etats-Unis et l'Europe. Bien entendu, aucun dirigeant du Vieux Continent ne le souhaite. Washington demeure l'allié essentiel, au sein de l'OTAN. Certains se reconfortent en évoquant une normalisation possible, en cas de victoire de l'ancien vice-président Joe Biden à l'élection présidentielle de novembre. Mais, pour l'heure, il ne se passe plus une semaine sans qu'un nouveau contentieux apparaisse. La brutalité

est à sens unique. Voilà les Européens scarifiés, forcés de réviser ce qu'ils croyaient acquis, de penser en matière de souveraineté et d'autonomie.

C'est dans cette atmosphère que les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne doivent se réunir par visioconférence, lundi 15 juin, avec le secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo. Cette séance doit servir à acter, sans espoir de résolution, les sujets controversés. Ils sont tellement nombreux qu'ils ont commencé à refroidir les pays d'Europe orientale, pourtant les plus proaméricains pour des raisons historiques évidentes. « Les Etats-Unis sont sortis, de façon unilatérale, de la relation transatlantique, dit une source diplomatique française. Les seuls Européens à être courtisés sont les Britanniques. Pour le reste, ils cherchent des signes d'alignement contre la Chine. ».

Une formule dans l'allocution télévisée d'Emmanuel Macron, dimanche, était particulièrement révélatrice. Le président français a parlé de la « consolidation d'une Europe indépendante (...) face à la Chine, aux Etats-Unis et dans le désordre mondial que nous connaissons ». Comme si les deux puissances citées représentaient chacune une forme de menace contre les intérêts de l'UE, celle-ci devant trouver une voie médiane.

[https://www.lemonde.fr/international/article/2020/06/15/les-etats-unis-et-l-europe-a-l-heure-du-decouplage\\_6042879\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2020/06/15/les-etats-unis-et-l-europe-a-l-heure-du-decouplage_6042879_3210.html)

**Exercice 10. Faites la traduction à vue du texte proposé ci-dessous en complétant les trous:** (tâche, dirigeants, coopération, conflit, diplomatiques, tensions, responsabilités, présidence, commercial, défis, échanges, menace, sommet)

**Allocution d'ouverture du président Donald Tusk lors de la rencontre avec le Premier ministre japonais, M. Shinzō Abe**

Monsieur le Premier ministre, c'est un grand plaisir d'être à Osaka et de pouvoir m'entretenir avec vous, en votre qualité du président du G20, de la préparation du ..... à venir.

Il s'agira d'un G20 difficile. Il faudra s'attaquer à des ..... mondiaux: la nécessité de renforcer l'action afin de parer à la ..... que représente le changement climatique, d'éviter les guerres commerciales, de réformer le système ..... international et de se préparer à la révolution numérique. Dans le même temps, les ..... internationales s'accroissent: Iran, situation entre les États-Unis et la Chine.

À l'heure où le sort de notre planète est incertain, la situation exige un sens particulier des ..... . Et cette responsabilité incombe, dans une large mesure, aux ..... du G20 qui se réuniront ici, à Osaka. Je me suis entretenu de la nécessité d'une telle responsabilité hier, avec les survivants des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, ainsi que des citoyens de ces villes. Pour moi, ces ..... ont été extrêmement importants. Parce que dans de tels endroits, les gens ordinaires savent vraiment ce qu'est un ..... mondial. Je vais donc relayer leur appel à la responsabilité, à la ..... internationale et au dialogue entre les pays auprès des dirigeants du G20.

Cher Shinzo, je suis convaincu que l'excellent travail accompli par la ..... japonaise, votre sens politique aigu, votre investissement personnel et vos compétences ..... particulièrement appréciées contribueront à surmonter certaines des différences auxquelles le monde est confronté. Aujourd'hui, nous sommes ici pour soutenir pleinement le Japon, et vous personnellement, dans cette ..... . Vous pouvez compter sur nous et le Japon peut compter sur l'Union Européenne.

**Exercice 11. En consultant le dictionnaire proposez des synonymes pour les termes suivants:**

Alliance, accord, aide internationale, apport, adversaire, aggravation, bloc, concertation, contrôle frontalier, cohésion, coopération, diplomatique, entériner, litigieux, négociation, ratification, persona grata/ non grata, traité, visa.

**Exercice 12. Traduction bilatérale. Traduisez oralement le texte en français et en roumain.**

Nous, chefs d'État et de gouvernement des pays membres *ale Alantaiei atlantice*, ne-am reunit la Lisbonne pour tracer la voie à suivre par l'OTAN. Nous réaffirmons notre attachement à la vision et *valorile democrarice comune enunțate* dans le Traité de Washington, ainsi qu'aux buts et *principiilor Cartei Națiunilor Unite*. Fondée sur la solidarité, la cohésion de l'Alliance et l'indivisibilité de notre sécurité, l'OTAN *rămâne cadrul transatlantic pentru o solidă apărare colectivă* et le forum essentiel pour les consultations et la prise de décisions de sécurité entre Alliés. L'objectif fondamental et immuable de l'OTAN *constă în a apăra libertatea și securitatea* de tous ses membres *prin mijloace politice și militare*. L'Alliance *are datoria și dorința de a continua* à remplir efficacement, et toujours dans le respect du droit international, *trei sarcini fundamentale esențiale* – la défense collective, *gestionarea crizei* et la sécurité coopérative – qui toutes contribuent à la sauvegarde de ses membres.

*Noi am adoptat un nou concept strategic*, qui expose notre vision de l'Alliance pour la prochaine décennie : *o Alianță capabilă să apere țările sale membre* contre toute la gamme des menaces, capable de gérer les crises les plus difficiles, et mieux à même d'oeuvrer avec d'autres organisations et d'autres pays *pentru a promova stabilitatea internațională*. L'OTAN sera plus agile et plus performante, elle aura un meilleur rapport coût-efficacité, et *ea va rămâne un instrument esențial pentru pace*. De plus, conformément aux dispositions détaillées de la présente déclaration :

nous avons décidé d'accroître la contribution de l'OTAN à une approche globale de la gestion de crise *în cadrul efortului comunității internaționale*, et de renforcer son aptitude à obtenir des résultats en matière de stabilisation et de reconstruction ; nous avons engagé le secrétaire général *să continue să lupte cu* la haute représentante de l'UE et à faire rapport au Conseil sur les efforts en

cours, à temps pour la prochaine réunion *a miniștrilor Afacerilor Externe* des pays de l'OTAN ; *noi am invitat Rusia* à approfondir sa coopération avec nous *în domeniile în care avem interese comune*; nous sommes convenus *de a consolida cu partenerii noștri actuali* et d'en établir de nouvelles collaborations avec les pays et les organisations intéressés ; *noi am convenit să continuăm* à examiner la posture générale de l'OTAN s'agissant de la défense et de la dissuasion.

**Exercice 13. Segmentez le texte en unités de sens sur la base de votre capacité de compréhension. Traduisez consécutivement le texte proposé:**

**Déclaration finale du Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement du G20 consacré au COVID-19**

La pandémie de COVID-19, qui est sans précédent, est un puissant rappel de nos interactions et de nos vulnérabilités communes. Le virus ne connaît pas de frontières. La lutte contre cette pandémie exige une réponse internationale transparente, robuste, coordonnée, à grande échelle et s'appuyant sur des données scientifiques, dans un esprit de solidarité. Nous nous engageons avec force à présenter un front uni face à cette menace commune.

Nous déplorons la perte tragique de vies humaines et les souffrances que subissent les peuples du monde entier. Notre priorité absolue va à la lutte contre la pandémie et ses conséquences directe sur le plan sanitaire, économique et social. Nous exprimons notre reconnaissance et notre soutien à l'ensemble des personnels de santé qui se battent en première ligne alors que nous poursuivons notre combat contre la pandémie.

Le G20 est résolu à mettre en œuvre tout ce qui est nécessaire pour surmonter la pandémie, aux côtés de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale, des Nations Unies et des autres organisations internationales, chacune œuvrant dans le cadre de son mandat. Nous

sommes déterminés à n'épargner aucun effort, à titre particulier comme collectif, pour atteindre les objectifs suivants : Sauver des vies ; Protéger l'emploi et le revenu des populations ; Rétablir la confiance, préserver la stabilité financière, relancer la croissance et sortir plus forts de la crise ; Réduire les perturbations du commerce et des chaînes d'approvisionnement dans le monde ; Aider tous les pays qui en ont besoin ; Coordonner nos décisions en matière de santé publique et dans le domaine des finances.

Nous nous engageons à prendre toutes les mesures sanitaires nécessaires et à faire en sorte de fournir les financements adaptés pour contenir la pandémie et protéger la population, en particulier les personnes les plus vulnérables. Nous partagerons les informations de façon transparente et rapide ; nous échangerons les données épidémiologiques et cliniques ; nous partagerons également l'équipement nécessaire à la recherche et au développement ; nous renforcerons les systèmes de santé dans le monde entier, notamment en soutenant la pleine mise en œuvre du Règlement sanitaire international de l'OMS. Nous accroîtrons les capacités de production afin de satisfaire aux besoins croissants en matière de matériel médical et nous ferons en sorte que celui-ci soit largement disponible, de manière équitable et à un prix abordable, là où il est le plus nécessaire et aussi rapidement que possible. Nous insistons sur la nécessité d'une communication publique responsable pendant cette crise sanitaire globale. Nous demandons à nos ministres de la Santé de se réunir en tant que de besoin d'ici leur réunion au mois d'avril, pour échanger les meilleures pratiques nationales et définir les mesures urgentes que le G20 pourra prendre pour combattre ensemble la pandémie.

Nous soutenons pleinement et nous engageons à renforcer encore le mandat de l'OMS pour coordonner la lutte internationale contre la pandémie, notamment la protection du personnel de santé en première ligne et la fourniture de matériel médical, en particulier les



outils de diagnostic, les traitements, les médicaments et les vaccins. Nous reconnaissons la nécessité d'actions urgentes à court terme pour intensifier les efforts mondiaux visant à lutter contre la crise provoquée par le COVID-19. Nous travaillerons rapidement, ensemble et avec l'ensemble des parties prenantes pour remédier au déficit de financement du Plan stratégique de préparation et de riposte de l'OMS. Nous nous engageons également à fournir des ressources immédiates au Fonds de riposte au COVID-19 de l'OMS, à la Coalition pour la prévention et l'innovation contre les épidémies (CEPI) et à l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI), sur une base volontaire. Nous appelons l'ensemble des pays, des organisations internationales, du secteur privé, des œuvres philanthropiques et des citoyens à contribuer à ces efforts.

Pour préserver l'avenir, nous nous engageons à renforcer les capacités nationales, régionales et mondiales à répondre à de potentielles épidémies de maladies infectieuses en augmentant nos dépenses consacrées à la préparation aux épidémies. Chacun sera ainsi mieux protégé, en particulier les populations vulnérables, qui sont démesurément victimes des maladies infectieuses. En outre, nous nous engageons à travailler ensemble pour augmenter les financements consacrés à la recherche et au développement des vaccins et des médicaments, à tirer profit des technologies numériques et à intensifier la coopération scientifique internationale. Nous renforcerons notre coordination, y compris avec le secteur privé, en vue de l'élaboration, de la production et de la distribution rapides d'outils de diagnostic, de médicaments antiviraux et de vaccins, en recherchant l'efficacité, la sécurité, l'équité ainsi que l'accessibilité pratique et économique.

Nous demandons à l'OMS, en coopération avec les organisations compétentes, d'évaluer les lacunes en matière de préparation aux pandémies et d'en faire un compte rendu lors d'une réunion conjointe des ministres des Finances et de la Santé dans les prochains

mois, afin de mettre en place une initiative mondiale sur la préparation et la réaction aux épidémies. Cette initiative s'appuiera sur les programmes déjà existants pour harmoniser les priorités en matière de préparation internationale, et servira de plateforme globale, efficace et permanente de financement et de coordination pour accélérer l'élaboration et la fourniture de vaccins, d'outils de diagnostic et de traitements.

Nous nous engageons à faire tout ce qui nécessaire et à utiliser tous les instruments disponibles pour réduire au maximum les dommages économiques et sociaux causés par la pandémie, rétablir la croissance mondiale, préserver la stabilité des marchés et renforcer la résilience.

Nous prenons des mesures immédiates et fortes pour soutenir nos économies, protéger les travailleurs et les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises, les secteurs les plus affectés et les personnes vulnérables grâce à une protection sociale adéquate. Nous injectons plus de 4800 milliards de dollars dans l'économie mondiale dans le cadre de mesures budgétaires et économiques et de garanties ciblées destinées à lutter contre les effets économiques, sociaux et financiers de la pandémie.

Nous continuerons de mettre en œuvre des aides budgétaires audacieuses et de grande ampleur dont l'action collective du G20 amplifiera les effets, assurera la cohérence et favorisera les synergies. L'amplitude et l'étendue de la réponse permettront de rétablir l'économie mondiale et de poser des bases solides pour la protection de l'emploi et la reprise de la croissance. Nous demandons à nos ministres des Finances et aux gouverneurs de nos banques centrales de coordonner leur action de manière régulière afin d'élaborer un plan d'action du G20 face au COVID-19 et de travailler en étroite concertation avec les organisations internationales concernées pour qu'elles fournissent rapidement l'aide financière adéquate.

Nous soutenons les mesures exceptionnelles prises par les banques centrales dans le cadre de leur mandat. Les banques centrales sont intervenues pour soutenir le flux de crédits à destination des ménages et des entreprises, promouvoir la stabilité financière et améliorer la liquidité des marchés mondiaux. Nous nous félicitons de l'élargissement des accords de crédit croisé entrepris par nos banques centrales. Nous appuyons également les mesures de régulation et de surveillance prises pour faire en sorte que le système financier continue de soutenir l'économie et nous accueillons favorablement la décision du Conseil de stabilité financière de coordonner ces mesures. Nous nous félicitons également des mesures prises par le FMI et la Banque mondiale pour aider les pays qui en ont besoin en faisant pleinement appel à tous les instruments disponibles dans le cadre d'une réponse mondiale concertée.

Pour répondre aux besoins de nos concitoyens, nous œuvrerons afin de garantir les flux des biens médicaux critiques, des produits agricoles essentiels et des autres biens et services au-delà des frontières. Nous œuvrons à remédier aux perturbations des chaînes de production mondiales et à soutenir la santé et le bien-être de tous.

Nous nous engageons à continuer de travailler ensemble pour faciliter le commerce international et coordonner nos réponses de manière à éviter les obstacles inutiles au commerce international. Les mesures d'urgence visant à protéger la santé seront ciblées, proportionnées, transparentes et temporaires. Nous chargeons nos ministres concernés d'évaluer les effets de la pandémie sur le commerce. Nous réaffirmons notre objectif de mettre en place un environnement commercial et d'investissement stable, prévisible, transparent, non-discriminatoire, libre et équitable et de maintenir nos marchés ouverts.

Nous agirons rapidement et de manière déterminée avec les grandes organisations internationales, notamment l'OMS, le FMI et le Groupe de la Banque mondiale, ainsi qu'avec les banques

régionales et multilatérales de développement, pour mettre en place rapidement un paquet financier robuste, cohérent et coordonné et pour remédier à d'éventuelles lacunes dans leur dispositif. Nous sommes prêts à renforcer la sécurité financière mondiale. Nous appelons toutes les organisations concernées à intensifier la coordination de leur activité, y compris avec le secteur privé, pour aider les pays émergents et en développement face au choc sanitaire, économique et social lié au COVID-19.

Nous sommes très préoccupés par les risques graves auxquels sont confrontés tous les pays, notamment les pays en développement et les pays les moins avancés, tout particulièrement les pays d'Afrique et les petits États insulaires, dont les systèmes de santé et les économies sont moins susceptibles de faire face à la situation. Nous sommes également préoccupés par le risque spécifique auquel sont confrontés les réfugiés et les personnes déplacées. Nous considérons que la défense sanitaire de l'Afrique est indispensable à la résilience sanitaire mondiale. Nous renforcerons les capacités et l'assistance technique au bénéfice en particulier des populations les plus exposées. Nous sommes prêts à mobiliser des financements humanitaires et en faveur du développement.

Nous nous tenons prêts à réagir rapidement et à prendre toute autre mesure nécessaire. Nous réaffirmons notre volonté de nous réunir chaque fois que la situation l'exigera. L'action, la solidarité et la coopération à l'échelle internationale sont plus que jamais nécessaires pour faire face à cette pandémie. Nous sommes confiants dans notre capacité de surmonter cette crise en travaillant étroitement ensemble. Nous protégerons la vie humaine, rétablirons la stabilité économique mondiale et poserons des bases solides pour une croissance forte, durable équilibrée et solidaire.

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/03/26/declaration-finale-du-sommet-extraordinaire-des-chefs-detat-et-de-gouvernement-du-g20-consacre-au-covid-19>

## **Plan de relance: les dirigeants européens cherchent un compromis**

Réunis en sommet à Bruxelles, les 27 tentent de trouver un accord sur un plan de relance post-coronavirus. Pour tenter de surmonter la crise économique provoquée par le coronavirus, les dirigeants européens ont repris samedi à Bruxelles leurs difficiles négociations, entamées la veille, sur un plan de relance post-coronavirus massif. Ils tentaient de dégager un compromis sur la base d'une proposition révisée offrant davantage de gages aux pays hostiles, Pays-Bas en tête.

Cette proposition du président du Conseil européen Charles Michel, obtenue par l'AFP, *«bénéficie d'un soutien important»*, a assuré une source proche des discussions. *«Nous n'y sommes pas encore mais tout le monde s'accorde à dire que c'est un pas en avant»*, a-t-elle ajouté. Il s'agit d'*«un pas dans la bonne direction. Aboutir à un accord dépend des prochaines 24 heures»*, a même concédé un diplomate néerlandais, dont le pays est pourtant l'un des plus récalcitrants, avec les trois autres pays dits *«frugaux»* (Autriche, Danemark, Suède) et la Finlande.

Le texte a été soumis à l'ensemble des dirigeants de l'UE en plénière dans la matinée. Ils devaient ensuite passer l'après-midi à en discuter en petit comité, avant de reprendre la discussion à 27. *«Les échanges se tiennent dans un cadre constructif et apaisé»*, a assuré une source diplomatique, ce qui contraste avec la journée de vendredi, achevée dans une grande tension face à l'inflexibilité des Pays-Bas. Avec sa nouvelle proposition, Charles Michel, médiateur du sommet, espère infléchir la position des *«frugaux»* et de la Finlande en offrant des concessions, en particulier sur la répartition entre subventions et prêts, ainsi que sur les conditions qui encadrent le versement de l'argent.

### **Un plan de relance de 750 milliards d'euros**

Le nouveau plan, inspiré d'une proposition de la chancelière allemande Angela Merkel et du président français Emmanuel

Macron, prévoit toujours un montant de 750 milliards d'euros. Mais les fonds sont désormais composés de 300 milliards de prêts et 450 milliards de subventions - qui devront être remboursés par de nouvelles ressources propres de l'UE - contre 250 milliards de prêts et 500 milliards de subventions initialement. Les «*frugaux*» préfèrent nettement les prêts aux subventions.

Charles Michel propose également un mécanisme permettant à un pays qui aurait des réserves sur le plan de réforme présenté par un autre État en contrepartie de ces aides d'ouvrir «*dans les trois jours*» un débat à 27, soit devant le Conseil européen, soit devant l'Ecofin, qui réunit les ministres des Finances de l'UE. Cette idée répond au souhait du premier ministre néerlandais Mark Rutte, qui a exigé vendredi que ces plans nationaux soient validés à l'unanimité des 27, une demande qui a suscité l'irritation de nombreux États membres.

L'exigence néerlandaise s'explique par le fait que les principaux bénéficiaires du futur plan, l'Espagne et l'Italie, deux États très affectés par la pandémie, sont jugés trop laxistes en matière budgétaire par les frugaux, qui réclament donc des garanties sur l'utilisation des fonds.

Côté espagnol, une source diplomatique a jugé «*positif que le montant total du fonds de relance soit maintenu*». Mais le mécanisme accordé aux États membres pour contrôler les plans de relance «*reste un obstacle*», a-t-elle ajouté. Les États du sud craignent en effet que cela ne les oblige à se soumettre à un programme de réformes (marché du travail, retraites...) imposé par d'autres, comme la Grèce par le passé.

### **Discussions encore longues**

Dernier coup de pouce de Charles Michel pour convaincre les indécis: il propose d'accroître certains «*rabais*» accordés aux pays qui versent davantage d'argent au budget de l'UE qu'ils n'en reçoivent, ce dont bénéficient les quatre États frugaux. Ce serait le cas pour Vienne, Copenhague et Stockholm – mais pas La Haye - qui

réclamaient ces ristournes supplémentaires. Le rabais de l'Allemagne, qui occupe la présidence tournante de l'UE, reste au même montant.

L'unanimité des États membres étant requise, les discussions sur le plan de relance, adossé au budget à long terme de l'UE (2021-2027) de 1.074 milliards d'euros, s'annoncent encore longues et risquent de se prolonger jusqu'à dimanche.

<https://www.lefigaro.fr/flash-eco/plan-de-relance-nouvelles-propositions-attendues-pour-debloquer-le-sommet-de-l-ue-20200718>

**Exercice 14. Traduisez sous dictée le texte lu par le professeur.**

### **Brexit: le Royaume-Uni et la Suisse vont négocier un accord sur les services financiers**

Le Royaume-Uni et la Suisse se sont engagés à négocier un accord commercial sur les services financiers afin de conserver des liens étroits après le Brexit, a annoncé mardi le ministère des Finances britannique. Le ministre des Finances britannique Rishi Sunak et son homologue suisse Ueli Maurer ont signé une déclaration commune en ce sens.

L'objectif est de négocier un accord dans les mois qui viennent sur le principe de la reconnaissance mutuelle afin de rendre fluide l'accès des entreprises britanniques au marché financier suisse et réciproquement. «Quitter l'UE signifie que nous sommes libres de suivre notre propre chemin en tant que centre financier transparent, innovant et ouvert sur le monde», s'est félicité Rishi Sunak. Les deux pays viennent déjà de s'entendre sur un régime d'équivalence pour le Royaume-Uni avec la Bourse suisse.

Avec le Brexit, qui sera effectif à la fin de l'année au terme de la période de transition, le Royaume-Uni est contraint de renégocier tous les accords commerciaux dont il bénéficiait en tant que membre de l'UE. Mais son plus gros défi est de conclure dans les prochains mois un accord de libre-échange avec l'UE, même si le pays entend en négocier de nombreux autres, notamment avec les États-Unis.

Les deux pays «sont des partenaires naturels pour les services financiers». Le Royaume-Uni et la Suisse «sont les premier et troisième plus grands exportateurs de ce type de services» *et* «sont tous deux prêts à mettre en place des normes très élevées et à maintenir les marchés ouverts».

<https://www.lefigaro.fr/flash-eco/brexit-le-royaume-uni-et-la-suisse-vont-negocier-un-accord-sur-les-services-financiers-20200630>

**Exercice 15.** *Divisez la classe en deux groupes: le premier groupe va représenter le Gouvernement de la République de Moldova, l'autre groupe – des experts des organisations internationales et européennes. Organisez une table ronde avec le générique « La place de la République de Moldova dans la politique externe ». Deux interprètes vont assurer la traduction bilatérale.*

**Exercice 16.** *Élaborez un glossaire thématique qui doit englober les termes du domaine des relations internationales.*

Unité en français	Unité en roumain	Note explicative



## UNITÉ II

### INITIATION AU DROIT

**Exercice 1.** *Lisez le texte à haute voix. Après la lecture proposez aux collègues 5 questions à partir de l'information du texte.*

#### **Qu'est-ce que le droit?**

Le droit est constitué de l'ensemble des règles qui s'appliquent en un lieu donné (sur un territoire défini) à une époque donnée. Le lieu peut être un État ou un regroupement d'États (Union européenne, Organisation des Nations-Unies), une subdivision administrative d'un État (région, département, commune pour la France). En raison des mutations de la société, le droit est amené à évoluer. Certaines règles deviennent caduques et il faut répondre aux besoins de la société en faisant évoluer les règles juridiques et en en créant de nouvelles.

#### **Le droit français**

Le droit français est un système de droit écrit: inspiré du droit romain, il est caractérisé par la codification systématique des acquis juridiques et est constitué en système fondé sur la référence systématique à l'écrit. D'où le rôle primordial de la loi. Cependant, il utilise également des sources dérivées (ou indirectes). Il s'oppose en cela au droit anglo-saxon dans lequel la codification ne se pratique pas de façon systématique. En effet, le droit anglo-saxon s'appuie essentiellement sur la jurisprudence et la loi y constitue un cadre (*Common Law*).

#### **Les textes fondamentaux**

Le droit français s'appuie sur les textes fondamentaux que sont :

**La constitution:** Loi fondamentale, la constitution qui régit actuellement la France est celle de 1958 (constitution de la Ve République). Elle est composée du préambule de la constitution de 1946 (inspiré de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen), du texte constitutionnel proprement dit et des décisions du Conseil constitutionnel.

**Les traités internationaux:** une fois ratifiés par le Parlement ou par voie référendaire, ils ont une force obligatoire supérieure à une loi et à la constitution. Elle est constituée de l'ensemble des textes législatifs. On distingue plusieurs sortes de lois: *lois constitutionnelles* (qui modifient la constitution), *lois organiques* (qui précisent et appliquent des articles de la constitution), *lois ordinaires* adoptées à l'issue de la navette parlementaire).

**Le décret:** sa rédaction et sa promulgation reviennent au pouvoir exécutif, les décrets sont signés par le président de la République et le Premier ministre (ils sont souvent les «décrets d'application» d'une loi).

**L'ordonnance:** après avis favorable du Conseil d'Etat et avec l'assentiment du président de la République, l'ordonnance est adoptée en Conseil des ministres et a force de loi.

**L'arrêté:** il peut être ministériel, préfectoral ou municipal dans l'ordre hiérarchique. C'est une décision d'ordre pratique. Selon sa source, il s'applique à un territoire géographiquement délimité.

#### **Les sources dérivées (indirectes)**

Mais il fait également appel à :

**La jurisprudence:** ce sont des textes émanant des cours de justice sur lesquels s'appuient les magistrats pour régler certains litiges. Ces textes peuvent être une interprétation de la loi ou une réponse donnée à une situation caractérisée par le *vide juridique*. Ils « font jurisprudence », c'est-à-dire qu'ils constituent une référence pour trancher dans des cas identiques.

**La doctrine:** c'est un ensemble d'analyses et d'études de concepts juridiques, de cas concrets ou de faits de société qui peuvent aider le magistrat dans sa prise de décision.

**La coutume:** il s'agit d'un ensemble d'habitudes et de réactions à des situations pratiques nées en dehors de la justice mais faisant l'objet d'un large consensus au sein des autorités judiciaires qui les ont avalisées et éventuellement généralisées au fil du temps.

Jurisprudence, doctrine et coutume peuvent être à l'origine d'un acte législatif qui entérine et formalise une pratique, lui donnant par là force de loi.

**Exercice 2. Déterminez les termes clés du texte de l'exercice No.1 et proposez des équivalents en roumain pour ces termes.**

**Exercice 3. Dites si les affirmations suivantes du texte de l'exercice No.1 sont vraies ou fausses.**

1. Les règles du droit sont identiques à Marseille et à Nantes.

Justification : .....

2. Les règles juridiques sont fixées une fois pour toutes.

Justification : .....

3. Le droit français est exclusivement fondé sur un système codifié.

Justification : .....

4. Les traités internationaux entrent en vigueur dès leur signature.

Justification : .....

5. Les lois constitutionnelles regroupent les lois organiques et les lois ordinaires.

Justification : .....

6. L'ordonnance est un texte de loi qui ne fait pas l'objet d'un débat parlementaire.

Justification : .....

7. La jurisprudence est un texte de loi fondé sur la pratique et l'expérience.

Justification : .....

8. Faire jurisprudence veut dire : « Se fonder sur la résolution d'un cas pratique pour en résoudre un autre. »

Justification : .....

**Exercice 4. Trouvez dans le texte de l'exercice No.1 les termes correspondant aux définitions suivantes:**

1. Une zone géographique clairement délimitée soumise à une administration commune.

2. Une règle qui, ayant perdu sa pertinence, n'a plus de valeur juridique.
3. Une procédure visant à fixer des dispositions dans des textes de référence.
4. Un texte introduisant un document juridique pour exposer les motifs des dispositions qu'il contient.
5. Une subdivision d'un texte légal.
6. Un acte consistant à ordonner l'exécution (la mise en œuvre effective) d'un texte de loi.
7. Une décision émanant d'une autorité administrative.
8. Une personne investie du pouvoir de demander (au nom de l'Etat) ou de rendre la justice.
9. Une manière de comprendre et d'appliquer un texte de loi.
10. Rendre une pratique juridiquement valable en la formalisant.

**Exercice 5. *Retrouvez dans le texte de l'exercice No.1 les phrases ayant le même sens que les phrases suivantes:***

1. Le système juridique comprend la somme des dispositions qui sont valables pour une zone géographiquement délimitée.
2. La mise en forme écrite ne constitue pas la règle.
3. Elle comprend la totalité des textes ayant force de loi.
4. C'est une procédure adoptée afin de trouver une solution à un cas pour lequel aucune disposition légale n'est prévue.
5. Ce sont des recherches et des réflexions pouvant être utilisées par le juge dans la résolution d'un cas.

**Exercice 6. *Complétez les phrases suivantes à l'aide d'une expression choisie dans le texte de l'exercice No.1. Traduisez les énoncés.***

1. Le juge peut ..... à rechercher une solution dans la doctrine.
2. Quand il y a vide juridique, le magistrat ..... sur la jurisprudence.
3. .... des débats, le projet de loi est mis au vote.

4. La décision ..... au juge et à lui seul.
5. Pour entrer en vigueur, un traité international a besoin de..... du Parlement ou de l'ensemble des citoyens. Celui-ci s'obtient – ou non – par vote dans le premier cas, par référendum dans le deuxième.
6. Cette disposition administrative ..... de l'application d'une directive européenne.
7. Le projet de loi sur la sécurité ..... débats houleux à l'Assemblée nationale.
8. Au fil des débats, il s'est dégagé ..... entre les chefs d'Etat et de gouvernement.

**Exercice 7. Trouvez dans le texte de l'exercice No.1 des équivalents français pour les expressions suivantes:**

- unele norme devin caduce;
- norme juridice;
- dreptul se bazează pe jurisprudență;
- deciziile Consiliului constituțional;
- a ratifica tratate internaționale;
- a ratifica prin referendum;
- a aplica articole din constituție;
- promulgarea decretului;
- ordonanța este adoptată de Consiliul Miniștrilor;
- ordonanța are forță juridică;
- decizie a unei autorități administrative;
- a soluționa litigiile;
- interpretarea legii;
- a decide în cazuri identice;
- obiectul unui larg consens în cadrul autorităților judiciare;
- a fi la originea unui act legislativ care confirmă o practică.

**Exercice 8.** *Divisez le texte de l'exercice No.1 en unités de traduction. Faites la traduction consécutive à partir des unités de traduction obtenues.*

**Exercice 9.** *En consultant le dictionnaire, identifiez les acceptions du mot « justice ». Composez des phrases avec les acceptions et les locutions du mot « justice » et traduisez-les.*

**Exercice 10.** *Que signifie le verbe « saisir » dans le groupement des mots « saisir les tribunaux»? Quelles autres significations de ce verbe connaissez-vous ? Consultez le dictionnaire et donnez toutes les variantes de traduction possibles.*

**Exercice 11.** *Appariez les termes aux définitions proposées. Traduisez les termes et les définitions.*

<b>Droit constitutionnel</b>	renferme toutes les règles qui concernent l'organisation et le fonctionnement de l'Etat, de l'administration et des collectivités territoriales. Ce droit est également constitué des rapports qui existent entre les pouvoirs publics et les particuliers. Contrairement au droit privé qui défend l'intérêt des personnes privées, ce droit défend l'intérêt général. Il comprend plusieurs domaines comme: le droit constitutionnel, le droit administratif, le droit fiscal et le droit international.
<b>Droit des finances publiques</b>	comprend l'ensemble des règles de droit qui concernent les rapports entre les personnes. Il encadre leurs actes et s'applique aux personnes physiques (les particuliers) mais aussi aux personnes morales (les associations et les sociétés). Ce droit englobe plusieurs branches comme le droit civil (affaires familiales...), le droit social (droit du travail...), le droit des affaires (droit commercial...) et le droit rural.
<b>Droit international public</b>	peut aussi être appelé droit national car il concerne les rapports sociaux à l'intérieur d'un Etat.

<b>Droit interne</b>	a pour objet de régler les rapports entre des personnes privées de différentes nationalités ou vivant dans des Etats différents. Il tente d'apporter des réponses aux litiges de juridictions, de compétences et aux conflits des lois.
<b>Droit civil</b>	Ce droit recouvre le droit du travail ainsi que le droit de la sécurité sociale et l'aide sociale de l'Etat. Ce droit fixe un cadre aux relations entre employeurs et salariés. Il comprend aussi tout ce qu'un travailleur peut rencontrer au cours de sa vie comme le chômage, la maladie, les accidents de travail, les invalidités, les maternités et la mise en place de la retraite.
<b>Droit pénal</b>	Ce droit traite des sujets de droit privé dans le cadre d'une activité commerciale. Il concerne les rapports entre commerçants ou ceux entre les commerçants et leurs clients. Il régleme les activités commerciales et s'appuie sur le droit du commerce. Il s'applique également aux non commerçants qui effectuent à titre occasionnel un acte de commerce.
<b>Droit social</b>	C'est une branche du droit privé qui s'applique aux rapports entre les personnes physiques ou morales. Ce droit est le même pour tous les citoyens. Il s'appuie sur le code civil et règle le statut juridique des personnes physiques ou morales ainsi que les rapports entre elles, en précisant leurs droits et leurs obligations. Ce droit touche différents domaines tels que le droit des personnes et de leurs biens, le droit de la famille, le droit lié au patrimoine (successions, contrats de mariage...), le droit des obligations, des contrats spéciaux et des sûretés (garanties des paiements de créances à terme).
<b>Droit public</b>	constitue une des parties les plus importantes du droit public. Il fixe les règles relatives à l'organisation de l'administration et à son

	<p>activité. L'administration doit s'appuyer sur le droit en vigueur. Son objectif principal est de vérifier la légalité d'un acte administratif et éventuellement de le faire annuler.</p>
<b>Droit privé</b>	<p>Ce droit fixe l'ensemble des règles relatives aux dépenses publiques et à la collecte des impôts. Il peut s'appliquer au niveau national ou au niveau de l'Union Européenne. Les contrôles et l'encadrement des finances publiques représentent aujourd'hui un enjeu important.</p>
<b>Droit judiciaire</b>	<p>régit les relations entre les Etats et les organisations internationales. Il se base sur les conventions et les traités internationaux. Ces textes peuvent avoir un caractère bilatéral (qui engage deux Etats) ou multilatéral (qui engage plus de deux Etats). Il intervient dans les conflits et guerres, le commerce ainsi que dans certaines parties du globe comme les mers, l'espace ou l'Antarctique.</p>
<b>Droit administratif</b>	<p>regroupe l'ensemble des règles qui régissent l'organisation et le fonctionnement de l'Etat (gouvernement, parlement, juridictions). C'est lui qui veille à la séparation des pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires et à leur indépendance. C'est ce droit qui fixe les règles des scrutins qui permettent aux citoyens de participer aux différents votes organisés.</p>
<b>Droit international privé</b>	<p>Ce droit touche les rapports qu'entretiennent les particuliers envers la société. Ce droit définit les infractions et les peines encourues. Il sanctionne les comportements dangereux et apporte une réponse qui représente la réaction de la société face à de tels actes. Cette réponse prend le plus souvent la forme d'une sanction pénale adaptée. Les comportements dangereux sont classés en trois catégories selon leur gravité: les contraventions, les délits et les crimes. Pour</p>



	chacune des trois catégories il existe un tribunal compétent : le tribunal de police, le tribunal correctionnel et la cours d'assises. Il s'appuie sur le code pénal.
<b>Droit commercial</b>	branche du droit qui gère l'organisation des tribunaux ainsi que la mise en exécution et le suivi des décisions prononcées par le juge. Cette branche du droit est pour le moins originale car c'est la seule qui ne régit pas l'activité sociale des personnes.

**Exercice 12.** *Faites la traduction à vue du texte proposé ci-dessous en complétant les trous (innocence, violation, enquête, plaignants, client, poursuites, avocat, investigations, dossier, affaire, parquet, procureur, plainte, conteste, sursis, examen, juges, soupçonné, réquisitoire, préliminaire, manquements, témoins, saisir).*

**Chirurgien grenoblois: une nouvelle plainte déposée pour  
«escroquerie aggravée»**

Le docteur V., chirurgien orthopédiste, a déjà été mis en ..... le mois dernier pour «homicides et blessures involontaires» sur 74 patients au total.

Un nouveau front judiciaire s'ouvre dans l'..... du docteur V. La famille d'un patient décédé a déposé ..... la semaine dernière pour «escroquerie aggravée» contre le chirurgien orthopédiste grenoblois, fait savoir leur avocat. Celui-ci a déjà été mis en examen le mois dernier pour «homicides et blessures involontaires» sur 74 patients. Noël Jacquier, retraité de 73 ans, est l'un des deux patients décédés après avoir été opérés par le chirurgien. Le septuagénaire avait dû être amputé de la jambe droite après une intervention au dos fin 2017. Il est mort d'une infection généralisée 57 jours plus tard. «Nous regrettons d'avoir eu à déposer cette nouvelle plainte, fait savoir Me Hervé Gerbi. J'aurais préféré que le ..... en prenne l'initiative».

Si la justice a déjà engagé des ..... contre le docteur V., la famille Jacquier souhaite que le parquet se penche sur le volet financier du ..... . D'après leur avocat, le praticien avait, directement ou indirectement, intérêt au développement de la chirurgie du rachis, dont il est spécialiste. «Pourquoi le docteur V. pratiquait quatre fois plus d'actes que les autres spécialistes ? C'est une question que le parquet doit poser», déclare Me Hervé Gerbi. Avant de souligner : «Il a déposé des brevets et touchait des royalties d'une société d'implants avec lequel il travaillait.»

Devant cette nouvelle plainte, Me Bernard Boulloud, conseil du docteur V., se dit serein «quant à l'issue (favorable) de celle-ci». «Les ..... permettront très vite de démontrer que le praticien n'a jamais perçu aucune redevance sur les implants posés par lui-même ou par ses confrères dans les établissements au sein desquels il pratiquait. Il n'a perçu légalement que la redevance en tant qu'inventeur ; ce qui est parfaitement légal. Cette plainte est donc calomnieuse», précise l'..... . Il s'étonne du procédé choisi par l'avocat de la famille Jacquier et insiste sur le respect de la présomption d'..... dont doit bénéficier son ..... . «Il ne faudra ensuite pas reprocher la réplique judiciaire du chirurgien contre les ..... lorsque la justice l'innocentera», ajoute-t-il.

Le docteur V. est ..... d'avoir procédé à de multiples opérations injustifiées voire gravement invalidantes. Une ..... préliminaire avait été ouverte en juin 2019 sur le fondement d'un rapport de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) reconnaissant des ..... dans 54 dossiers. Cette dernière reprochait au médecin d'avoir parfois opéré sans disposer de tous les éléments nécessaires, de ne pas avoir toujours bien informé ses patients, de n'avoir pas fait de suivi opératoire de qualité, et surtout de ne pas fournir d'explications convaincantes dans une trentaine de dossiers liés à des complications postopératoires. En janvier 2019, le Conseil national de l'ordre des médecins l'a par ailleurs suspendu

pour trois ans, dont 18 mois avec ....., et demandé le versement de 35.302 euros à la CPAM.

Le chirurgien grenoblois ..... les conditions dans laquelle l'enquête de l'Assurance maladie a été menée. Le Dr V. a déposé plainte contre X en avril 2019 notamment pour «faux et usage de faux», «subornation de .....,», «subornation d'expert», «..... du secret professionnel et médical». «Cette procédure est quant à elle curieusement toujours en enquête ....., s'étonne Me Bernard Boulloud. Dans ces conditions, j'ai reçu pour instruction de ..... cette semaine le Doyen des juges d'instruction de cette plainte du chirurgien contre X qui aura pour finalité de démontrer dans quelles conditions cette enquête de la CPAM a été menée.» Me Hervé Gerbi fait lui aussi savoir que si le ..... de la République ne donne pas suite à la plainte de ses clients et n'émet pas un ..... supplétif, la famille Jacquier se constituera partie civile devant les ..... d'instruction.

<https://www.lemonde.fr/societe/article/>

**Exercice 13. Proposez des équivalents paraphrastiques pour les unités suivantes:**

Rendre un arrêt ; arrêt définitif ; une juridiction du premier degré, contrevenir à la loi; reconnaître coupable de plusieurs crimes; prévenir la délinquance; abolir une peine; poursuivre qqn en justice; témoigner en justice; peine d'amende; recours en cassation; annuler un verdict.

**Exercice 14. Appariez les termes aux définitions proposées. Traduisez oralement les termes et les définitions.**

- 1) La cour de cassation
- 2) La cour d'appel
- 3) Le tribunal de commerce
- 4) Le tribunal de grande instance
- 5) Le tribunal correctionnel
- 6) La cour d'assises

- 7) Le conseil de prud'hommes
- 8) Le tribunal d'instance
- 9) Le tribunal de police
  - a) Il traite les litiges supérieurs à 10.000 € et les affaires plus complexes, telles que les litiges familiaux, les baux commerciaux, les successions et les infractions pénales importantes (vols, coups et blessures graves, escroquerie ...).
  - b) Compétent pour des contraventions de 5ème classe avec amendes. Décision prise par un juge unique.
  - c) Compétent pour tous les délits. En droit français, la loi qualifie de délit, les infractions punies d'une peine d'emprisonnement ou d'une amende d'au moins 3750 euros.
  - d) Elle est saisie par un requérant qui n'a pas été satisfait du jugement du premier degré de juridiction. Elle va donc réexaminer l'affaire tant en droit qu'en faits.
  - e) Il traite les petits litiges civils de la vie quotidienne telles que la copropriété, les baux d'habitation, les dettes impayées, les travaux mal exécutés, les tutelles, le surendettement, ainsi que les infractions pénales les moins graves (tapage nocturne, délits routiers simples, coups et blessures légers ...).
  - f) Elle juge toute personne accusée d'un crime (meurtres et viols principalement) et les complices de ces crimes. Sa particularité est d'être composée d'un jury de particuliers.
  - g) Compétent pour tout litige entre salariés ou apprentis avec leur employeur (contrats de travail...)
  - h) Il traite les litiges entre commerçants et sociétés commerciales, et juge également les affaires de faillites.
  - i) Son rôle est de contrôler que les juges du fond (ceux de la Cour d'appel et des premières juridictions) ont correctement appliqué la loi et la jurisprudence dans leurs décisions. Il n'y en a qu'une seule en France. Elle est saisie par un justiciable par un pourvoi.

**Exercice 15. Traduisez oralement les expressions suivantes (lues par le professeur):**

Attaquer en appel, rendre un arrêt, exécuter un arrêt, condamner à une peine de prison, condamner à la peine capitale, des preuves qui condamnent, la transgression de la loi, dresser une contravention pour excès de vitesse, payer une contravention, appeler en justice, citer qqn devant la cour, contrevenir au Code de la route, être impliqué dans un crime, se rendre complice d'un crime, prendre en flagrant délit, examiner les dépositions, la mise en détention, faire droit, poursuivre qqn en justice, demander justice, témoigner en justice, abolir une peine, condamner à une peine, une peine d'amende, une peine de prison, une peine capitale, plaider une cause au tribunal, plaider coupable, recours en grâce, recours en cassation, rendre un verdict, prononcer un jugement, des dépositions contradictoires des témoins, déposer une plainte au Parquet, apte à témoigner, refus de témoigner, des preuves de culpabilités, apporter des preuves à l'appui de ses allégations, appuyer ses accusations sur des preuves, prouver en justice, prouver l'innocence de qqn, prendre acte d'un fait, alléguer un fait, dénoncer un infracteur, commettre une infraction, tribunal compétent dans l'affaire, porter une affaire devant la cour, attaquer qqn en justice, porter plainte auprès d'un tribunal, l'assignation en justice, la comparution des témoins devant le tribunal.

**Exercice 16. Traduction bilatérale. Traduisez oralement le texte en français et en roumain.**

**Violences conjugales: l'Assemblée vote la possibilité de lever le secret médical**

Cette proposition de loi LREM est destinée à mieux *să protejeze mai bine victimele violenței domestice*.

L'Assemblée a donné jeudi soir son ultime feu vert à une proposition de loi LREM destinée à mieux «protéger les victimes de violences conjugales», *îndeosebi prin introducerea unei excepții de*

*confidențialitate medicală în caz de „pericol imediat”*. Le Sénat doit maintenant examiner ce texte pour *adopta definitivă*.

Levée du secret médical en cas de «danger immédiat» - mesure phare du texte, la «dérogation au secret médical lorsque le professionnel de santé ou le médecin *suspectează un pericol imediat*». «Un médecin doit pouvoir signaler une femme qui pourrait ne jamais revenir vivante», a souligné la rapporteur du projet Bérangère Couillard.

Pour plusieurs *oficiali ai opoziției*, dont le communiste Stéphane Peu, «*această prevedere ridică întrebări*» car elle «pourrait entacher la confiance entre le patient et le professionnel de santé». «En dépit de ces réserves, *vom vota acest proiect de lege*», a cependant ajouté le député. Après des semaines de intense *dezbateri*, le Conseil national des médecins *a aprobat acest proiect de lege* fin décembre, *prin votul majorității* (39 voix sur 48), *dar plasându-l într-un cadru foarte restrictiv* - en cas de «danger vital immédiat».

Concrètement, les médecins et les professionnels de santé seront en droit d'informer le procureur de la République en cas de «violences exercées au sein du couple (...) lorsqu'ils estiment (...) *că aceste violențe pun viața victimei în pericol imediat* et que celle-ci *nu este în stare să se protejeze* en raison de la contrainte morale *care rezultă din influența exercitată de către autorul violenței*». Le médecin devra d'abord «*să se străduiască să obțină acordul victimei*». « En cas d'impossibilité d'obtenir cet accord, il doit l'informer du signalement fait au procureur de la République. ».

### ***Sanctiuni mai mari pentru hărțuire***

*Legea* alourdit par ailleurs *pedepsele* en cas de *hărțuire* au sein du couple, les portant à dix ans d'emprisonnement lorsque le harcèlement a conduit la victime au suicide ou à une tentative de suicide. *Această lege suprimă, de asemenea, geolocalizarea unei persoane fără consimțământul acesteia.*

### ***Crearea unei circumstanțe agravante***

*Proiectul de lege creează o circumstanță agravantă în cazul încălcării secretului des correspondances par un conjoint ou ex-conjoint, et ce dans l'objectif de mieux lutter contre les «cyberviolences conjugales».*

***A suspenda autoritatea părintească în cadrul controlului judiciar:*** « 170.000 enfants assistent à ces violences chaque année », écrivent ainsi Bérangère Couillard et Guillaume Gouffier-Cha, les deux *raportori ai proiectului de lege împotriva violenței în familie. Pentru a-i proteja pe copii, proiectul de lege deschide acum posibilitatea suspendării autorității părintești în contextul controlului judiciar.* Jusqu'à récemment, un parent condamné pour avoir tué son conjoint *ar putea continua, din închisoare, să decidă, de exemplu, dacă copilul cuplului poate merge sau nu în tabăra de vară.* Désormais, ce ne sera plus le cas, explique le journal *La Croix* . En effet, toute personne peut « se voir retirer son autorité parentale *în cazul în care este condamnată pentru infracțiuni sau delikte (...)* sur l'autre parent », *prevéde acum Codul civil.* Dans ce cas, *judcătorul va putea, de asemenea, să suspende drepturile de adăpost sau de vizită ale părintelui violent,* ou les accepter seulement *în prezența unui asistent social.*

### **Protection des mineurs contre la pornographie**

Le texte *consolidează protecția minorilor în ceea ce privește expunerea la pornografie.* Un fournisseur de contenu *nu va putea fi scutit de răspundere penală* en raison d'«une simple déclaration» du mineur indiquant qu'il a au moins 18 ans.

En janvier dernier, le secrétaire d'État Adrien Taquet avait défendu le «rattachement» de cette mesure à ce texte. *Tinerii se confruntă „din ce în ce mai devreme” cu pornografia* et ces films portent notamment atteinte à la «*noțiunea de consimțământ*», avait-il relevé, évoquant dans certains cas «une sorte de continuum» avec des «comportements violents qui pourraient avoir lieu par la suite».

Ce texte trouve son origine dans le Grenelle des violences conjugales piloté par Marlène Schiappa à l'automne 2019. «En 2019, ce sont 149 femmes qui ont perdu la vie et autant de familles brisées à jamais. *Nu putem rămâne inerți în fața acestor tragedii umane*», a souligné la nouvelle ministre déléguée à l'égalité femmes-hommes, Elisabeth Moreno. En revanche, *legiitorul nu a introdus în lege termenul „femicid”, rămânând atașat unei viziuni „universaliste” a legii.*

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/>

**Exercice 17. Faites la traduction à vue en complétant les trous** (*juges, justice, soupçonne, interrogatoires, affaire, financement, arrêté, enquêteurs, interrogé, corruption, accusé, allégations, enquête, illégal*).

### **Nicolas Sarkozy est formellement accusé de corruption et de financement illégal**

L'ex-président français Nicolas Sarkozy a été ....., mercredi, d'avoir accepté de l'ancien dictateur libyen Mouammar Kadhafi des dizaines de millions d'euros en financement ..... pour sa campagne présidentielle de 2007.

Les ..... d'instruction responsables de l'..... avaient mis en examen et placé sous contrôle judiciaire M. Sarkozy pour ..... passive, financement illégal de campagne électorale et recel de fonds publics.

M. Sarkozy, qui a été président de la France de 2007 à 2012, avait été ..... par la police pour une deuxième journée consécutive, mercredi, dans le cadre de l'enquête sur un présumé financement illégal de campagne. Après une première journée en garde à vue mardi, il avait passé la nuit chez lui, à Paris, et s'est de nouveau présenté mercredi au commissariat de Nanterre, à l'ouest de la capitale, afin de rencontrer des ..... anticorruption.

M. Sarkozy, âgé de 63 ans, et son ancien chef de cabinet Claude Guéant ont toujours clamé leur innocence dans cette ..... . Un autre



proche de M. Sarkozy, l'ancien ministre Brice Hortefeux, a été rencontré par la police mardi, mais il n'a pas été ..... M. Hortefeux a ensuite déclaré sur Twitter que les informations qu'il avait fournies aux autorités devraient contribuer à mettre un terme à une série «d'erreurs et de mensonges».

On ne sait rien des ..... en garde à vue de M. Sarkozy, et son avocat, Thierry Herzog, n'a pas répondu à une demande de commentaires.

L'enquête dans cette affaire de ..... illégal présumé avait débuté en 2013, mais elle s'est accélérée trois ans plus tard quand l'homme d'affaires franco-libanais Ziad Takieddine a raconté au site internet Mediapart qu'il avait remis à MM. Sarkozy et Guéant trois valises libyennes contenant en tout cinq millions d'euros. M. Takieddine prétend avoir remis l'une des trois valises à MM. Sarkozy et Guéant au ministère de l'Intérieur, à l'époque où le futur président était responsable de ce portefeuille dans le gouvernement de Dominique de Villepin.

M. Takieddine a répété ses ..... mercredi soir dans une entrevue à la chaîne française d'information en continu BFM. Les allégations font état de quelque 50 millions d'euros (80 millions \$ CAN) versés secrètement à la campagne Sarkozy par Mouammar Kadhafi. Un tel versement d'argent violerait la limite de 21 millions d'euros permise pour une campagne présidentielle en France, les règles sur le financement provenant de l'étranger de même que celles sur l'identification des donateurs. M. Takieddine a ses propres démêlés avec la ..... française: on le ..... d'avoir illégalement financé la campagne présidentielle du candidat conservateur Édouard Balladur en 1995.

M. Sarkozy, quant à lui, a entretenu des relations complexes avec Mouammar Kadhafi. Une fois à l'Élysée, en 2007, il a rapidement invité le dictateur libyen pour une visite d'État et l'a reçu à Paris avec tous les honneurs. Quatre ans plus tard, la France de Sarkozy a joué

un rôle de premier plan dans les frappes aériennes menées par les forces de l'OTAN contre les troupes de Kadhafi, pour venir en aide aux rebelles qui tentaient de renverser le dictateur.

**Exercice 18. Segmentez le discours en unités de sens sur la base de votre capacité de compréhension. Traduisez consécutivement le texte proposé:**

### **Discours d'Emmanuel Macron sur la justice**

Bonjour à toutes et tous, Mesdames et Messieurs, chers amis,

Je suis très heureux de pouvoir exposer ici le projet pour la justice. Très heureux parce que, aucun de nous ne peut vivre sans justice. Et la justice conditionne la vie en société. Elle est ce qui l'organise, ce qui lui donne un cadre, ce qui permet de sortir des disputes du quotidien pour permettre de défendre, de juger, d'exécuter la peine. Et elle est donc l'expression légitime de l'autorité de l'État. Et donc elle est faite à la fois de mots et de force. Et c'est ce mariage permanent qui en fait la spécificité, qui lui donne sa légitimité, qui justifie son indépendance et son importance dans nos institutions. C'est pourquoi toutes celles et ceux qui prennent la responsabilité de critiquer, de fragiliser la justice et son travail, prennent une responsabilité immense dans une démocratie et dans un État de droit.

Alors, au fond, la finalité sociale de la justice, sa grandeur aussi, c'est de remplacer la violence économique, physique ou symbolique, par une décision légitime et partagée. Il ne faut jamais oublier cela. Parce qu'à chaque fois qu'on critique la justice, parce qu'à chaque fois qu'on menace son indépendance, parce qu'à chaque fois qu'on remet en cause son efficacité, que propose-t-on d'autre ?

Le juge, et c'est son office, il tranche, ici et maintenant, en se référant à un cadre légal qui lui est assigné par le législateur. Mais il ne se borne pas à répéter comme un automate ce que la loi lui dit. C'est cela, ce à quoi vous vous préparez, vous, étudiants, à ce processus organisé par nos institutions, par nos lois, qui consiste à faire le droit et rendre le droit. A l'enseigner, pour les uns, à l'apprendre, pour les

autres, et puis, par l'avocature, cher Président, par, Maîtres, au pluriel, par la capacité à juger, et le rôle du juge, par la capacité à exécuter, cher Président, à faire de la justice une réalité concrète, qui est toujours humaine, avec sa part de modestie partagée, qui fait vivre le droit dans la société, qui le fait aussi avancer, et c'est tout le rôle de la jurisprudence, parce que le droit qui se dit et qui se fait n'est jamais un droit figé. C'est un droit que les professionnels font constamment vivre, au contact, justement, à la fois des évolutions du monde, mais également de la réalité du quotidien.

Alors, m'exprimant devant vous, je m'exprime face à l'avenir de la France. Dans les temps difficiles que nous vivons, que nos pays, nos démocraties vivent, s'attacher à la place de la justice, à ce que c'est que rendre le droit, que défendre tous et toutes dans une société, c'est le socle de notre attachement aux droits fondamentaux et aux libertés des individus.

Votre métier futur, ce sera la protection d'un enfant contre la violence du monde et la misère sociale. Votre métier futur, ce sera la sanction d'un responsable qui n'aura pas respecté les règles qu'il a parfois lui-même fixées. Certains d'entre vous serviront directement la justice comme avocat, magistrat, notaire, huissier, greffier, directeur d'établissement pénitentiaire. D'autres, nombreux, franchiront un jour le seuil d'un palais de justice pour aller chercher une décision dont ils ont besoin, où d'autres, moins nombreux, se défendront avec leur avocat de ce qui leur sera reproché. Les visages de la justice sont multiples, mais ils se réfèrent tous à ce principe que je viens de rappeler et à ce rôle essentiel dans notre société. Que ce soit la justice tutélaire qui protège, la justice arbitre qui tranche entre des intérêts opposés, la justice sanctionnatrice des atteintes aux droits des personnes et à la sécurité.

C'est de toutes ces justices et de la justice en général que je suis venu vous parler aujourd'hui. Et je voudrais partager avec vous trois convictions qui m'animent et qui seront le fil conducteur de mon action.

Je crois d'abord en une justice respectée, c'est-à-dire une justice pleinement indépendante. Je crois ensuite en une justice de service pour le citoyen, c'est-à-dire efficace. Et je crois enfin en une justice qui produit de la sécurité, c'est-à-dire qui protège la société et les personnes.

Alors l'important, pour que la justice soit reconnue et respectée, c'est son indépendance. Elle est dans notre Constitution. Nous devons y veiller chaque jour. Et les citoyens doivent avoir la certitude que leurs juges sont impartiaux, qu'il n'y a pas une justice pour les puissants et une justice pour les faibles, que les magistrats se déterminent uniquement en fonction de la loi et de l'intérêt général, et non en fonction de tel ou tel intérêt particulier. De leur côté, les juges doivent pouvoir exercer leurs fonctions en toute indépendance, tant vis-à-vis de quelque ingérence que ce soit ou pression, que vis-à-vis du pouvoir politique. Cette tension, nous la connaissons depuis que la justice existe.

Alors, pour autant, je veux définir le chemin de crête que je compte employer. Parce que je ne répondrai pas non plus à certaines propositions qui sont faites et qui, aujourd'hui, occupent le champ des débats. L'existence d'un lien entre le parquet et le pouvoir exécutif, je le sais, alimente la méfiance vis-à-vis d'une justice qui est volontiers soupçonnée d'accointance avec le pouvoir politique. La jurisprudence, d'ailleurs, de la Cour européenne des droits de l'homme l'a à plusieurs reprises rappelé.

En premier lieu, je tiens à la notion de politique pénale et je l'assume. Je pense qu'elle est importante. Il est tout à fait légitime qu'une autorité politique responsable devant les représentants de la nation ait la charge de définir les priorités de l'action publique en matière pénale. Il n'est pas anormal qu'elles puissent être discutées par le Parlement, puis portées par l'autorité légitime pour le faire, qui est le garde des Sceaux. Et donc je ne suivrai pas celles et ceux qui proposent de, de fait, supprimer toute forme de politique pénale et totalement séparer, en l'espèce, donc, le parquet, de toute forme

politique de responsabilité. Et c'est pourquoi je ne suis pas favorable à l'hypothèse parfois évoquée de créer un « Procureur général de la nation » ou un « conseil de politique pénale » qui auraient la charge de définir la politique pénale et de diriger son application. Parce que je pense que c'est aussi une responsabilité politique au sens plein. Parce que je pense qu'il est normal qu'un gouvernement porte une politique pénale, puisse la défendre et l'expliquer devant le Parlement, qu'elle puisse être contestée, qu'elle puisse être débattue politiquement mais ensuite qu'elle soit appliquée de manière indépendante.

L'action publique est donc conduite par les magistrats du parquet, qui sont placés sous l'autorité du garde des Sceaux et dans le système démocratique qui est le nôtre, je ne vois pas d'inconvénient à ce que demeure un lien entre le parquet et le garde des Sceaux, dès lors que ce lien n'est pas l'occasion pour le gouvernement d'adresser des instructions individuelles. Et donc, en ce sens, je suis très attaché à la loi du 25 juillet 2013 qui prohibe formellement ces instructions individuelles. Parce qu'on peut avoir une politique pénale - de manière générale, je pense que c'est une prérogative d'un gouvernement démocratique -, elle doit être contrôlée démocratiquement par le Parlement, mais on ne doit pas avoir une politique pénale individuelle qui, là, réduirait l'indépendance du parquet, conduirait le pouvoir politique à s'immiscer dans une affaire individuelle. Je sépare bien ces deux sujets, en assumant l'importance, pour autant, d'une politique pénale.

Cela étant posé, je veux aussi réformer le Conseil supérieur de la magistrature. Cette question n'est pas nouvelle. Elle a été maintes fois discutée. Et en dernier lieu, le gouvernement actuel a présenté en 2013 un projet de révision constitutionnelle. Le projet a été largement débattu par les assemblées parlementaires, même si le Sénat, à l'époque, a fait obstacle à son adoption. Ce texte constitue, à mes yeux, une base solide pour une réforme que je crois raisonnable: il prévoyait d'aligner les modalités de nomination des membres du

parquet sur celles des magistrats du siège en généralisant l'avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature. De même, le texte disposait que le Conseil supérieur de la magistrature concourt, par ses avis et décisions, à l'indépendance de la magistrature, laquelle n'est donc plus garantie par le seul président de la République. Ces évolutions sont importantes. Elles consacrent l'indépendance supplémentaire et elles consacrent l'indépendance du parquet à travers les modalités de nomination. C'est pourquoi j'y suis favorable et je souhaite que nous puissions les mettre en œuvre et engager une procédure de révision de la Constitution en ce sens. Je proposerai donc de reprendre les débats sur ces bases, dans le cadre d'une large consultation de l'ensemble des forces politiques du pays.

Le deuxième axe, pour moi essentiel, de la réforme de la justice, c'est d'avoir une justice au service de nos concitoyens et une justice efficace. Les citoyens veulent une justice accessible, compréhensible, rapide et égale pour tous.

Mais l'objectif central doit être une meilleure lisibilité du système judiciaire et une simplification de notre emprise. Ça veut dire que je souhaite que nous puissions créer un tribunal de première instance qui soit guichet unique et qui fusionnera l'ensemble des juridictions spécialisées. Ça a été un moment poursuivi dans les projets de réforme passés, mais je pense qu'il est important pour le justiciable qu'il n'ait plus à se demander devant quel juge il doit porter son affaire, et parfois, on le sait, errer de juridiction en juridiction, et donc de lieu en lieu, au sein de son département, pour savoir devant qui il doit aller se défendre ou porter ses intérêts. C'est moins de complexité, plus d'efficacité pour le justiciable comme pour le professionnel.

A des fins d'efficacité, je souhaite également qu'on encourage le fait que les décisions des premiers juges soient immédiatement exécutoires en matière civile. Je sais qu'il s'agit d'une modification importante qui peut susciter des réserves. Mais notre monde a changé.

Le rythme des affaires s'est accéléré. Les justiciables souhaitent ardemment que les procédures aillent plus vite. Et je suis convaincu - cela se fait d'ailleurs déjà dans de nombreux cas - que nous devons tout faire pour éviter que la voie de recours qu'est l'appel ne soit utilisée à des fins dilatoires. Et donc partout où l'on peut, justement, généraliser cette capacité d'avoir des décisions des premiers juges immédiatement exécutoires en matière civile, c'est une bonne chose. C'est un élément à la fois de responsabilité et d'efficacité.

L'Europe de la justice, elle a déjà beaucoup d'avancées à son actif. Mais face à la criminalité organisée transfrontalière qui s'appuie sur des réseaux économiques et financiers puissants, se sont aussi ajoutés des trafics d'êtres humains, les enjeux liés à la politique migratoire et à l'asile et bien sûr le terrorisme, péril majeur pour toutes les démocraties. La réponse à ces risques, c'est un enjeu primordial pour notre pays et pour tous les pays d'Europe. Si elle veut être efficace, pour que soit mieux assurée la sécurité intérieure de l'Union, la France ne peut agir seule. Nous devons développer un programme de coopération renforcée avec l'Allemagne et quelques autres États membres pour développer l'entraide répressive dirigée contre le terrorisme international, améliorer très concrètement le recueil des preuves, le déroulement des enquêtes pénales transfrontalières et renforcer les offices de coopération pénale Europol et Eurojust.

<https://en-marche.fr/articles/discours/emmanuel-macron-discours-justice-universite-lille-ii>

**Exercice 19. *Élaborez un glossaire thématique qui doit englober les termes du domaine du droit.***

Unité en français	Unité en roumain	Note explicative

## UNITÉ III

### LE DROIT INTERNATIONAL

**Exercice 1.** *Lisez le texte à haute voix. Après la lecture proposez aux collègues 5 questions à partir de l'information du texte.*

#### **Le droit international**

Le droit international est l'ensemble des règles juridiques qui régissent les relations entre les Etats ou entre les personnes privées dans un cadre international. Les normes de droit international sont composées des textes ratifiés par plusieurs Etats: accords, conventions, protocoles et traités internationaux. Elles peuvent être bilatérales (entre deux Etats) ou multilatérales (entre plusieurs Etats). Les Etats signataires s'engagent à mettre en application ces normes sur leur territoire, uniquement s'il y a réciprocité, en leur accordant un niveau supérieur à leurs normes nationales.

De manière constante, les tribunaux et les cours d'arbitrage internationaux considèrent que nul Etat ne peut invoquer une règle de droit interne pour se soustraire à ses obligations internationales. Ceci est précisé par la Convention de Vienne de 1969 (article 27). Le droit international s'impose donc à l'Etat, même si une règle de droit interne lui est contradictoire. Cela ne signifie pas que le juge international peut annuler une règle de droit interne. Il se contente de la rendre inefficace lorsqu'elle produit des effets sur le plan international.

Le droit international est constitué de deux branches: le droit international privé qui est l'ensemble des règles applicables aux relations de personnes privées de nationalité différente. Il a pour but de résoudre les conflits de lois issus de relations entre personnes étrangères, en particulier de savoir quel est le droit qui s'applique à la relation et de traiter des conflits de juridiction; et le droit international public dont l'objet est de régler les rapports existant



entre Etats ou organisations internationales. Il inclut le droit coutumier (règles non écrites de pratique générale acceptées comme règles de droit) et le droit international humanitaire. Le droit international définit les responsabilités juridiques des États dans leurs relations les uns avec les autres et les rapports que peuvent avoir ces États avec les individus qui vivent sur leur territoire. Le droit international couvre un large éventail de questions de portée internationale telles que les droits de l'homme, le désarmement, les problèmes de nationalité, le développement durable et le commerce mondial. Le droit international peut intervenir dans les domaines suivants: la guerre, le commerce, la mer et les fonds marins, l'espace, l'Antarctique.

La Cour internationale de justice (CIJ), siégeant à La Haie (Pays-Bas), a pour mission de régler les différends qui lui sont soumis conformément au droit international. Il existe d'autres instances judiciaires internationales, comme le Tribunal international du droit de la mer, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) et la Cour pénale internationale (CPI), ce qui peut provoquer des conflits de compétence. Les parties en litige peuvent aussi faire appel à une cour d'arbitrage internationale.

[http://www.toupie.org/Dictionnaire/Droit\\_international.htm](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Droit_international.htm)

**Exercice 2. Déterminez les termes clés du texte de l'exercice No.1 et proposez des équivalents en roumain pour ces termes.**

**Exercice 3. Trouvez dans le texte de l'exercice No.1 les termes correspondant aux définitions proposées ci-dessous. Traduisez les termes et les définitions.**

- C'est une norme juridique, ayant un caractère général, abstrait et obligatoire, une finalité sociale, et qui indique ce qui devrait être fait dans une situation donnée. Sa source peut être la loi ou la coutume.
- C'est une personne morale de droit public qui, sur le plan juridique, représente une collectivité, un peuple ou une nation, à

l'intérieur ou à l'extérieur d'un territoire déterminé sur lequel elle exerce le pouvoir suprême, la souveraineté.

- C'est une règle, une loi auxquelles on doit se conformer. La norme est l'ensemble des règles de conduite qu'il convient de suivre au sein d'un groupe social.
- C'est un pacte, un accord de volonté conclu entre deux ou plusieurs parties et qui s'apparente à un contrat.
- C'est un accord conclu entre plusieurs Etats ou entités ayant une personnalité morale en droit international.
- C'est un bâtiment où est rendue la justice: salles d'audience, mais aussi greffe, bureaux des juges d'instruction ou des juges d'application des peines, service des amendes, etc.
- Citer une règle de droit ou un élément recevable en sa faveur.
- C'est la partie du droit en vigueur dans un Etat pour régir les rapports sociaux au sein de cet Etat.
- C'est le pouvoir de juger, de rendre la justice ; c'est un organisme, institué pour rendre la justice et trancher les litiges qui sont déférés.
- C'est une règle issue de pratiques traditionnelles et d'usages communs consacrés par le temps et qui constitue une source de droit. Reconnue par les tribunaux, elle peut suppléer la loi ou la compléter, à condition de ne pas aller à l'encontre d'une autre loi.
- Qualifie les organisations œuvrant pour le bien-être et le bonheur de l'humanité, l'amélioration de la condition des hommes ou le respect de l'être humain.
- C'est une poursuite en justice, une procédure judiciaire avec une demande et une défense. C'est un organe, un organisme, une autorité, une institution, qui dispose d'un pouvoir de décision ou de traitement des litiges au sein d'une organisation, d'une entreprise, d'un système structuré, d'un Etat, etc.
- C'est une contestation en justice qui peut donner lieu à une médiation, une conciliation ou un arbitrage, voire si nécessaire à

un procès devant la juridiction civile compétente; résulte d'un différend entre deux ou plusieurs parties, personnes privées ou morales, l'une contestant aux autres l'exercice d'un droit auquel elles prétendent.

- C'est la procédure qui permet de soumettre un différend à un tribunal arbitral, composé d'un ou plusieurs arbitres, dont la décision engagera les deux parties qui ont décidé de faire appel à lui ou qui doivent faire appel à lui sur décision d'un tribunal. C'est un mode de règlement de litiges qui ne fait pas intervenir les tribunaux de l'Etat.

**Exercice 4. *Trouvez dans le texte de l'exercice No.1 des équivalents français pour les expressions suivantes:***

- a reglementa relațiile dintre state ;
- persoane fizice ;
- a ratifica tratate internaționale ;
- State semnatare ;
- a pune în aplicare normele juridice ;
- a invoca o normă de drept ;
- a se sustrage obligațiilor sale internaționale ;
- acest fapt este stipulat de Convenția de la Viena ;
- a soluționa conflictele de legi ;
- a soluționa conflictele de jurisdicție ;
- a reglementa relațiile existente între state sau organizații internaționale ;
- o gamă largă de probleme de interes internațional ;
- a soluționa litigiile în conformitate cu dreptul internațional ;
- a provoca conflicte de jurisdicție ;
- părțile în litigiu ;
- a face apel la o curte internațională de arbitraj.

**Exercice 5. *Divisez le texte de l'exercice №1 en unités de traduction. Faites la traduction consécutive à partir des unités de traduction obtenues.***

**Exercice 6. Appariez les termes aux définitions proposées. Traduisez les termes et les définitions.**

<b>Accord n.m</b>	Recours porté devant une juridiction supérieure en vue d'obtenir la réformation ou l'annulation d'une décision rendue par une première juridiction.
<b>Adoption n.f</b>	Employé au sujet d'une législation, d'un pouvoir, ce terme évoque les idées d'imprévisibilité, d'injustice, d'absence de caractère raisonnable.
<b>Adoption internationale</b>	Ensemble des règles de droit international applicables aux situations de conflit armé. Le droit international des conflits armés régit essentiellement les conflits armés internationaux.
<b>Appel n.m</b>	Dernière étape de la négociation d'un accord international à l'occasion de laquelle le contenu du texte est arrêté.
<b>Arbitraire adj.</b>	Au sens strict, ensemble des règles du droit international des conflits armés dédiées à la protection des victimes.
<b>Droit international de la migration</b>	En droit international public, mode de règlement diplomatique des différends consistant en l'interposition d'un ou plusieurs tiers – Etat, organisme international, personnalité indépendante – de leur propre initiative et avec l'accord des parties ou à la demande de celles-ci.
<b>Crime international</b>	En droit international public, terme utilisé comme synonyme de traité ou de convention.
<b>Droit pénal international</b>	Adoption d'un enfant étranger impliquant le déplacement de l'enfant de son Etat d'origine vers un autre Etat où réside l'adoptant.
<b>Défendeur n.m</b>	Ensemble des règles de droit international applicables à la migration.
<b>Epuisement des</b>	Acte international par lequel un Etat établit sur

<b>voies de recours internes</b>	le plan international son consentement à être lié par un traité.
<b>Droit international des conflits armés</b>	Domaine du droit international prévoyant l'incrimination des individus ayant commis des crimes internationaux. Sont par exemple considérés comme crimes internationaux le génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre ainsi que l'agression. En vertu du principe de juridiction universelle, chaque Etat est autorisé à mettre en accusation, à juger et à condamner dans le cadre d'une procédure pénale nationale les individus qui se sont rendus coupables de crimes internationaux.
<b>Rapatriement n.m</b>	Règle de droit international selon laquelle un Etat ne peut introduire une réclamation internationale en faveur de ses nationaux – personnes physiques ou morales – que si ceux-ci ont utilisé sans succès l'ensemble des voies de recours ouvertes par le droit interne de l'Etat dont la responsabilité est recherchée.
<b>Médiation n.f</b>	Opération consistant à assurer le retour de réfugiés, de prisonniers de guerre et d'internés civils sur le territoire de leur Etat d'origine. Ce terme est également employé pour qualifier le retour des envoyés diplomatiques et fonctionnaires internationaux en temps de crise internationale.
<b>Crimes contre l'humanité</b>	Entité possédant la personnalité juridique internationale et susceptible, à ce titre, d'être titulaire de droits et d'être soumise à des obligations en vertu du droit international. Les Etats sont les seuls sujets originaires de droit international. Les autres sujets de droit international sont des sujets dérivés : il s'agit essentiellement des organisations internationales et des personnes privées (personnes physiques et personnes morales).

<p><b>Droit international humanitaire</b></p>	<p>Fait individuel illicite qualifié d'infraction pénale par une norme de droit international. Constituent des crimes internationaux, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre, le génocide, l'esclavage et autres formes de peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, le trafic de stupéfiants, la piraterie, la prise d'otages, la traite des personnes, le trafic illicite de migrants, etc. La répression des crimes internationaux est organisée soit par l'intermédiaire des systèmes pénaux nationaux soit directement par des juridictions pénales internationales.</p>
<p><b>Ratification</b></p>	<p>Partie contre laquelle est introduite une action en justice.</p>
<p><b>Sujet de droit international</b></p>	<p>Les actes causant de grandes souffrances ou des atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale constituent des crimes contre l'humanité lorsqu'ils sont commis intentionnellement et dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique dirigée contre la population civile. Parmi les actes pouvant être considérés comme des crimes contre l'humanité, citons le meurtre, l'extermination, la réduction à l'esclavage, la déportation, la privation de liberté en violation des principes du droit international, la torture, le viol, l'esclavage sexuel, la prostitution forcée, la grossesse ou la stérilisation forcée ainsi que toute autre forme de violence sexuelle grave, la persécution pour des motifs d'ordre politique, racial, national, ethnique, culturel, religieux ou sexiste, le crime d'apartheid ainsi que les disparitions forcées.</p>

**Exercice 7. Traduisez oralement les unités terminologiques suivantes:**

Être chargé de régler un différend; porter une accusation contre qqn; la mise en état d'un dossier; les voies de recours; le montant du litige; mettre en accusation; chef d'accusation; appuyer ses accusations sur des preuves; verdict d'accusation; fausse accusation; accusation mal fondée; accusations diffamatoires; témoin à charge; être entendu par le tribunal en tant que témoin à décharge; le pourvoi de cassation; dresser une contravention; infliger une peine d'emprisonnement; rendre un jugement en audience publique, conflit réglé à l'amiable; défaut d'accord amiable; ouverture/clôture d'une enquête; casser un arrêt; jugement sans appel; attaquer qqn en justice; audition des témoins; banc des accusés/du jury/des témoins; subir des dégâts; régler une affaire à l'amiable; lutte contre crime organisé; invoquer une coutume; preuves de culpabilité; introduire une plainte auprès du tribunal; le tribunal peut siéger à juge unique ou en formation collégiale; porter une affaire devant la cour; déposer devant le tribunal; laisser au tribunal la latitude d'interpréter un aspect; comparaître devant le tribunal; saisir un tribunal d'une affaire; faire valoir ses droits devant la justice; défendeur/témoin non-comparant; juger équitablement; juger favorablement; juger sur pièces.

**Exercice 8. Proposez des équivalents paraphrastiques pour les unités terminologiques suivantes:**

Prononcer un jugement; un État qui fait l'objet d'une accusation; des personnes ont été inculpées dans une affaire; l'acquiescement d'un accusé; un prévenu est la personne poursuivie pour une contravention ou un délit; statuer sur le litige; de nombreuses modifications apportées à la constitution; la surcharge de la justice; la possibilité offerte aux personnes morales; la charge des frais revient à; résoudre un différend; nuire à l'enquête; rassembler des preuves; une procédure irrégulière; la dénaturation des pièces et des faits; la violation de la convention; des règles de droit international,

l'incrimination des individus ayant commis des crimes internationaux; l'annulation d'une décision rendue par une première juridiction; la mise en examen d'un État.

**Exercice 9. Faites la traduction à vue du texte proposé ci-dessous en complétant les trous** (*peine, arrêtés, saisissait, demande, intéressé, recours, requête, condamnation, ressortissante, emprisonnement, violation, condamné, Convention, expulsion, traitements, traitements, soupçonnées, protection, invoquait, requérant, jurisprudence*).

### **Expulsion d'un ressortissant algérien: la CEDH condamne la France**

Membre de la mouvance islamiste ayant combattu les autorités algériennes durant la guerre civile, le ....., activement recherché, a quitté l'Algérie en 1999 pour se réfugier en Espagne, puis en France. Impliqué dans le réseau terroriste dit de la « *filière tchétchène* », il était condamné en juin 2006 à une ..... de sept ans d'emprisonnement, ainsi qu'à une interdiction définitive du territoire français. Extrait de prison en février 2010, il était conduit dans un centre de rétention administrative pour exécution de la mesure d'ITF (interdiction définitive du territoire français).

Poursuivi de fait pour avoir entravé la mesure d'expulsion, il était ..... en mars 2010 à deux mois d'..... Son conseil a saisi la CEDH d'une demande de mesure provisoire: le gouvernement français se voyait enjoindre de ne pas procéder à l'expulsion pour la durée de la procédure devant la Cour européenne. Le requérant était ultérieurement libéré, puis assigné à résidence.

Le 1er juillet 2014, la CEDH déclarait finalement sa ..... irrecevable pour non-épuisement des voies de ..... internes et, en conséquence, la mesure provisoire prenait fin.

Le 4 novembre 2014, les services de l'administration faisaient savoir au requérant que son expulsion était donc à nouveau envisagée: l'..... déposait sur ces entrefaites une demande



d'asile. L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) rejetait cette ....., suivant une procédure d'examen prioritaire, le 17 février 2015: à cette date, plus rien ne s'opposait à la mesure d'éloignement.

Le 20 février 2015 au matin, alors qu'il se rendait au commissariat dans le cadre des obligations de son assignation à résidence, le requérant se voyait notifier la décision de l'OFPRA: deux autres ....., l'un abrogeant l'assignation à résidence et l'autre fixant l'Algérie comme pays de destination, étaient concomitamment portés à sa connaissance. Les autorités françaises exécutaient sans délai la mesure d'éloignement en conduisant l'intéressé vers l'aéroport de Roissy. Son avocate ..... sur-le-champ la CEDH d'une nouvelle demande de mesure provisoire: la Cour intimait au gouvernement français de ne pas procéder à l'expulsion avant le 25 février suivant.

Le requérant soutenait que son ..... l'exposait à un risque sérieux de ..... contraires à l'article 3 de la ..... car le gouvernement algérien était informé de sa ..... en France pour des faits liés au terrorisme islamiste. Il protestait également contre le comportement des autorités françaises qui l'avaient remis aux autorités algériennes en ..... de la mesure provisoire ordonnée par la CEDH. Le requérant, marié religieusement avec une ..... française avec laquelle il avait eu trois enfants, ..... son droit au respect de la vie privée et critiquait les répercussions indirectes de cette situation pour sa famille.

Aux termes d'une ..... constante et élaborée au visa de l'article 3 de la Convention, le renvoi d'un individu vers un pays où il risque d'être soumis à des actes de torture ou à des ..... inhumains ou dégradants engage la responsabilité de l'État qui procède à l'expulsion. Ce principe a conduit la CEDH à condamner l'expulsion vers les États-Unis d'une personne qui y risquait la peine de mort.

Au visa de l'article 34 de la Convention, la CEDH constate également que la mesure provisoire qu'elle avait ordonnée n'a pas été respectée par le gouvernement français. Outre l'expulsion immédiate du requérant, elle observe de surcroît que la décision de l'OFPRA n'a été notifiée à l'intéressé qu'au jour de son expulsion (c'est-à-dire le 20 février 2015, soit trois jours après qu'elle ait été rendue), et ce alors même que les modalités d'expulsion avaient déjà été intégralement programmées. Pour la Cour, les autorités françaises ont créé des conditions dans lesquelles le requérant ne pouvait que très difficilement la saisir d'une demande de mesure provisoire amoindrissant ipso facto le niveau de ..... des droits énoncés par la Convention. Il ne s'agit pas là de la première fois que la Cour condamne un État membre pour avoir ainsi expulsé des personnes ..... de terrorisme malgré l'octroi de mesures provisoires.

**Exercice 10. *Informez-vous indépendamment sur les juridictions internationales présentées ci-dessous. Faites le résumé en français et en roumain de chaque juridiction internationale.***

- ✓ La Cour internationale de justice
- ✓ La Cour pénale internationale
- ✓ La Cour permanente d'arbitrage
- ✓ Le Tribunal international du droit de la mer
- ✓ Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie
- ✓ Le Tribunal pénal international pour le Rwanda
- ✓ La Commission du droit international
- ✓ La Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
- ✓ La Cour européenne des droits de l'homme
- ✓ La Cour de justice de l'Union Européenne

**Exercice 11. *Traduisez oralement les expressions suivantes (lues par le professeur). Traduction bilatérale.***

Le droit coutumier – les traités conclus par écrit entre Etats – așa cum stipulează în articolul 5 – les traités bilatéraux conclus entre deux Etats

– au convenit asupra celor ce urmează – les traités multilatéraux conclus entre plus de deux Etats – în cazul în care infracțiunea este sancționată cu această pedeapsă prin lege – l'adhésion d'un Etat – pentru a efectua o arestare legală – être ratifiée que par les Etats signataires – a împiedica evadarea unei persoane legal deținute – le libre consentement – nimeni nu poate fi ținut în sclavie sau în condiții de aservire – la conclusion des traités – nimeni nu poate fi constrâns să execute o muncă forțată – la liberté conditionnelle – tout service requis dans le cas de crises ou de calamités – dacă a făcut obiectul unei arestări pentru nesupunere la o hotărâre pronunțată – afin de traduire un État devant l'autorité compétente – pentru a împiedica o persoană să pătrundă în mod ilegal pe teritoriu – une procédure d'expulsion ou d'extradition – orice persoană arestată trebuie să fie informată, în termenul cel mai scurt, asupra oricărei acuzații aduse împotriva sa – un juge habilité par la loi à exercer des fonctions judiciaires – prezentarea persoanei în cauză la audiere – a solicita audierea martorilor acuzației și martorilor apărării – sans considération de frontière – începând cu vârsta stabilită prin lege – des personnes agissant dans l'exercice de leurs fonctions officielles – exercitarea drepturilor și libertăților recunoscute de prezenta convenție.

**Exercice 12. Traduction bilatérale. Traduisez oralement le texte en français et en roumain.**

**Questions concernant l'obligation de poursuivre ou d'extrader  
(Belgique c. Sénégal)**

La Cour, ainsi composée, après délibéré en chambre du conseil, pronunță următoarea hotărâre:

1. Le 19 février 2009, le Royaume de Belgique a déposé au Greffe de la Cour *o cerere de chemare în instanță împotriva* la République du Sénégal au sujet d'un différend relatif au «respect par le Sénégal de son obligation de poursuivre M. Habré [ancien président de la République du Tchad], ou de l'extrader vers la Belgique aux fins de poursuites pénales». La Belgique își întemeia cerereile sur la

convention des Nations Unies contre la torture et autres peines ou *tratamentelor crude, inumane sau degradante* du 10 décembre 1984 (dénommée ci-après la «convention contre la torture» ou la «convention»), ainsi que sur *dreptului internațional cutumiar*.

În cererea sa, *Belgia invoca* comme base de compétence de la Cour, le paragraphe 1 de l'article 30 de la convention contre la torture ainsi que *declarațiile făcute*, en application du paragraphe 2 de l'article 36 du Statut de la Cour, par la Belgique, le 17 juin 1958 et par le Sénégal, le 2 décembre 1985.

2. Conformément au paragraphe 2 de l'article 40 du Statut, la requête a été communiquée au Gouvernement sénégalais par le greffier; *conform paragrafului 3 al acestui articol*, tous les Etats admis à être devant la Cour ont été informés de la requête.
3. Le 19 février 2009, immédiatement après *depunerea cererii*, la Belgique, se référant à l'article 41 du Statut et aux articles 73, 74 et 75 du Règlement, *a depus o cerere la grefa Curții* en indication de mesures conservatoires et l'a priée «d'indiquer, en attendant qu'elle rende un arrêt définitif sur le fond», des mesures conservatoires tendant à ce que *pârâtul să ia* «toutes les mesures en son pouvoir pour que M. H. Habré reste sous le contrôle et la surveillance des autorités judiciaires du Sénégal afin que *normele dreptului internațional* dont la Belgique demande le respect puissent être correctement appliquées».
4. *Curtea neavând în componența sa nici un judecător de naționalitatea părților*, chacune d'elles s'est prévalué du droit que lui confère le paragraphe 3 de l'article 31 du Statut de procéder à la désignation d'un juge ad hoc *pentru a judeca cazul*: la Belgique a désigné M. Philippe Kirsch, et le Sénégal M. Serge Sur.
5. Par ordonnance du 28 mai 2009, la Cour, *după ce a audiat Părțile*, a dit que les circonstances, telles qu'elles se présentaient alors à elle, n'étaient pas de nature à exiger l'exercice de son pouvoir d'indiquer des mesures conservatoires en vertu de l'article 41 du Statut.

6. Par ordonnance du 9 juillet 2009, la Cour a fixé au 9 juillet 2010 et au 11 juillet 2011, respectivement, les dates d'expiration des délais pour le dépôt du mémoire de la Belgique et du contre-mémoire du Sénégal. Le mémoire de la Belgique a *fost depus în termen* ainsi prescrit.
7. *La cererea Senegalului*, le président de la Cour a, *prin ordonanța din* 11 juillet 2011, reporté au 29 août 2011 la date d'expiration du délai pour le dépôt du contre-mémoire. Cette pièce a été dûment déposée dans le délai ainsi prorogé.
8. Lors d'une réunion que le président de la Cour a tenue avec les agents des Parties le 10 octobre 2011, celles-ci ont indiqué qu'elles n'estimaient pas nécessaire la tenue d'un second tour de procédure écrite et qu'elles souhaitaient que la Cour *să stabilească data deschiderii audierilor cât mai curând posibil*. La Cour a considéré qu'elle était suffisamment informée des moyens de fait et de droit sur lesquels les Parties se fondent et que la présentation de nouvelles écritures n'apparaissait pas nécessaire. L'affaire s'est ainsi trouvée en état.

**Exercice 13. Segmentez les textes en unités de sens sur la base de votre capacité de compréhension. Traduisez consécutivement les textes suivants:**

**Immunités juridictionnelles de l'État  
(Allemagne c. Italie ; Grèce (intervenant))**

Par un arrêt de 54 pages, la Cour internationale de justice a mis fin à l'affaire qui opposait l'Allemagne à l'Italie, relativement aux *Immunités juridictionnelles de l'Etat (Allemagne c. Italie ; Grèce (intervenant))*. Par douze voix contre trois, la CIJ a dit que: « la République italienne a manqué à son obligation de respecter l'immunité reconnue à la République fédérale d'Allemagne par le droit international en permettant que soient intentées à son encontre des actions civiles fondées sur des violations du droit international humanitaire commises par le Reich allemand entre 1943 et 1945 ». La Cour a cependant suggéré une reprise des négociations entre les deux pays sur l'indemnisation, jugeant

« regrettable » que Berlin ait renoncé à dédommager les prisonniers de guerre italiens notamment, après la Seconde Guerre mondiale. Confrontée depuis plusieurs années à un nombre croissant de litiges devant les tribunaux italiens saisis par des familles de victimes de crimes nazis, l'Allemagne avait saisi la CIJ afin qu'elle se prononce sur l'immunité de juridiction qu'elle dispose ces tribunaux.

L'affaire opposant l'Allemagne à l'Italie a donné l'occasion à la CIJ de se prononcer sur les aspects des immunités juridictionnelles des Etats en droit international contemporain. La notion d'immunité est une notion à la fois très ancienne et d'une saisissante actualité en droit international public. L'immunité des Etats est l'une des règles les plus anciennes du droit international public. Elle a donné lieu à l'adoption de la Convention des Nations Unies sur les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens. En effet, la requête introduite par l'Allemagne le 23 décembre 2008 devant la CIJ, visait explicitement le respect de l'immunité de juridiction dont se prévalait cet Etat devant les tribunaux italiens. Dans sa requête, l'Allemagne souligne qu'elle a déjà payé des réparations en vertu de traités internationaux avec l'Italie. Elle fait valoir, qu'en tant qu'Etat souverain, elle a le droit à l'immunité devant la justice italienne et reproche à cette dernière de ne pas respecter cette immunité en acceptant de nouveaux cas contre l'Etat allemand. L'Allemagne estimait que l'Italie aurait violé son immunité de juridiction dont elle jouit en tant qu'Etat souverain. Cette situation a pris un tour critique avec la décision rendue le 11 mars 2004 dans *l'affaire Ferrini* par la Cour de cassation, celle-ci ayant déclaré que l'Italie pouvait exercer sa juridiction à l'égard d'une demande soumise par une personne qui, pendant la seconde guerre mondiale, avait été déportée en Allemagne pour y effectuer du travail forcé dans le secteur de l'armement. A la suite de cet arrêt, les juridictions italiennes avaient été saisies de nombreuses autres affaires introduites contre l'Allemagne par des personnes ayant, elles aussi, subi un préjudice par suite du conflit armé. L'Allemagne a par

conséquent demandé à la CIJ de juger qu'en « permettant que soient intentées à son encontre des actions civiles fondées sur des violations du droit international humanitaire commises par le Reich allemand au cours de la seconde guerre mondiale, de septembre 1943 à mai 1945, l'Italie a violé ses obligations juridiques internationales en ne respectant pas l'immunité de juridiction dont jouit la République fédérale d'Allemagne en vertu du droit international ». Des biens allemands en Italie ont alors été saisis à titre de mesures exécutoires des jugements octroyant réparation. Le 4 juillet 2011, la Cour a autorisé la Grèce à intervenir dans cette affaire. En fait, dans un jugement rendu en 1997, un tribunal grec avait tenu l'Allemagne pour responsable du massacre perpétré par des membres de ses forces armées le 10 juin 1944 dans le village grec de Distomo.

Aux paragraphes 37 à 51 de l'arrêt du 3 février 2012, la Cour examine l'objet du litige en rapport avec sa compétence. Elle rappelle que l'Allemagne la prie de dire que l'Italie n'a pas respecté l'immunité de juridiction que lui reconnaît le droit international en permettant que des actions civiles soient intentées contre elle devant des tribunaux italiens, tendant à la réparation de dommages causés par des violations du droit international humanitaire commises par le Reich allemand au cours de la seconde guerre mondiale; que l'Italie a aussi violé l'immunité de l'Allemagne en prenant des mesures d'exécution forcée visant la Villa Vigoni, propriété de l'Etat allemand située en territoire italien; qu'elle a également méconnu l'immunité de juridiction de l'Allemagne en déclarant exécutoires en Italie des décisions judiciaires grecques condamnant civilement l'Allemagne pour des faits comparables à ceux ayant donné lieu aux actions intentées devant des tribunaux italiens.

De son côté, l'Italie allègue que les demandes de l'Allemagne sont dépourvues de fondement, et prie en conséquence la Cour de les rejeter, à l'exception du chef de conclusions relatif aux mesures d'exécution prises à l'égard de la Villa Vigoni, au sujet duquel la

défenderesse indique à la Cour qu'elle n'aurait pas d'objection à ce qu'elle lui ordonne de mettre fin aux dites mesures. Dans son contre-mémoire, l'Italie avait présenté une demande reconventionnelle « portant sur la question des réparations dues aux victimes italiennes des graves violations du droit international humanitaire commises par les forces du Reich allemand »; cette demande a été rejetée par l'ordonnance de la Cour en date du 6 juillet 2010 au motif qu'elle ne relevait pas de sa compétence et que, par suite, elle était irrecevable au titre du paragraphe 1 de l'article 80 du Règlement.

Examinant sa compétence sur ces questions, la Cour rappelle que la requête de l'Allemagne a été introduite sur la base de l'article premier de la convention européenne pour le règlement pacifique des différends qui lui attribue la compétence sur tous les différends juridiques relevant du droit international qui s'élèveraient entre les parties contractantes.

Après avoir constaté que les demandes soumises par l'Allemagne sont relatives à des «différends juridiques relevant du droit international», au sens de l'article premier de cette convention, opposant deux Etats parties à la convention européenne à la date d'introduction de la requête, la Cour relève que la clause de limitation *ratione temporis* de l'article 27 n'est pas applicable aux demandes de l'Allemagne. En effet, les «faits ou situations» qui ont donné naissance au présent différend sont constitués par les décisions judiciaires italiennes ayant dénié à l'Allemagne l'immunité de juridiction qu'elle revendiquait, et par des mesures de contrainte exécutées sur des biens appartenant à l'Allemagne. Selon la Cour, ces décisions et mesures ont été adoptées entre 2004 et 2011, soit bien après l'entrée en vigueur entre les Parties de la convention européenne.

Si la Compétence de la Cour sur la base de la convention européenne était établie, des divergentes se sont élevées entre les parties au sujet de l'étendue de cette compétence. A cet égard, la Cour relève que, bien qu'elle ne soit plus appelée à statuer sur la



question de savoir si l'Allemagne a une obligation de réparation envers les victimes italiennes de crimes commis par le Reich allemand depuis qu'elle a décidé, par ordonnance du 6 juillet 2010, que la demande reconventionnelle de l'Italie était irrecevable, il lui appartient néanmoins de déterminer si l'absence d'exécution complète par un Etat d'une obligation de réparation qui lui incomberait est susceptible d'avoir une incidence, en droit, sur l'existence et la portée de l'immunité de juridiction de cet Etat devant les tribunaux d'un autre Etat. Elle observe qu'en cas de réponse affirmative, la seconde question sera de savoir si, dans les circonstances particulières de l'espèce, notamment compte tenu du comportement de l'Allemagne sur la question des réparations, les tribunaux italiens avaient des motifs suffisants pour écarter l'immunité de cette dernière.

La Cour note que le premier volet est fondé sur l'idée que le droit international n'accorde pas l'immunité à un Etat ayant commis des violations graves du droit des conflits armés ou, à tout le moins, restreint son immunité. Elle rappelle qu'elle a déjà clairement indiqué dans la présente affaire que les actes des forces armées allemandes et d'autres organes du Reich allemand qui sont à l'origine des instances portées devant les juridictions italiennes étaient des violations graves du droit des conflits armés, constitutives de crimes en droit international. Elle observe que la question est donc de savoir si, de ce fait, l'Allemagne est privée de son droit à l'immunité.

La Cour commence par rechercher si le droit international coutumier a évolué au point d'interdire à un Etat de se prévaloir de son immunité en cas de violations graves des droits de l'homme ou du droit des conflits armés. Après avoir examiné la pratique étatique et internationale, elle conclut que, en l'état actuel du droit international coutumier, un Etat n'est pas privé de l'immunité pour la seule raison qu'il est accusé de violations graves du droit international des droits de l'homme ou du droit international des

conflits armés. En formulant cette conclusion, la Cour tient à souligner qu'elle ne se prononce que sur l'immunité de juridiction de l'Etat lui-même devant les tribunaux d'un autre Etat.

[http://sentinelle-droit-international.fr/bulletins/a2012/20120212\\_bull\\_293/bulletin\\_sentinelle\\_293.php](http://sentinelle-droit-international.fr/bulletins/a2012/20120212_bull_293/bulletin_sentinelle_293.php)

**Discours de S. Exc. M. Ronny Abraham, président de la Cour internationale de Justice, devant la Sixième Commission de l'Assemblée générale**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les délégués,

C'est pour moi un honneur de m'adresser à votre Commission, et je me réjouis de cette nouvelle occasion de renforcer les liens qui unissent nos deux institutions.

J'ai choisi de vous parler aujourd'hui de la place des tiers dans la pratique judiciaire et la jurisprudence de la Cour internationale de Justice. Comme vous le savez, l'article 59 du Statut précise que «la décision de la Cour n'est obligatoire que pour les parties en litige et dans le cas qui a été décidé». Toutefois, la Cour ne reconnaît que les intérêts d'Etats tiers, et plus particulièrement leurs intérêts juridiques, peuvent entrer en jeu dans le cadre de procédures contentieuses, et que ceci mérite d'être pris en considération. Cette prise en considération prend plusieurs formes. Elle permet à des Etats tiers, dans certaines circonstances, de jouer un rôle actif dans une affaire contentieuse entre deux autres Etats. Elle permet aussi aux Etats tiers d'être protégés, même en l'absence d'action de leur part, dans le cadre d'affaires contentieuses auxquelles ils ne sont pas parties et dont la résolution pourrait les concerner ou les affecter. J'aborderai ces deux aspects successivement.

Le paragraphe 1 de l'article 62 dispose que «lorsqu'un Etat estime que, dans un différend, un intérêt d'ordre juridique est pour lui en cause, il peut adresser à la Cour une requête, à fin d'intervention». L'alinéa 2 du même article précise qu'en pareil cas,

«la Cour décide». L'article 63 traite quant à lui des cas où «il s'agit de l'interprétation d'une convention à laquelle ont participé d'autres Etats que les parties en litige». En pareil cas, ceux-ci sont avertis sans délai par le greffier, et, je cite, «chacun d'eux a le droit d'intervenir au procès».

Les contours de l'intervention sur le fondement de l'article 63 sont clairement définis, et le Statut prévoit que l'intervention sur ce fondement est un droit. Un Etat tiers qui invoque l'article 63 du Statut ne présente pas une requête à fin d'intervention mais une *déclaration* d'intervention, et la Cour se borne à constater que l'Etat se trouve bien dans la situation de l'article 63. Le Statut et le Règlement de la Cour ne prévoient pas la forme que doit prendre la décision de la Cour sur ce point, mais elle l'a fait par voie d'ordonnance dans trois cas sur les quatre qui lui ont été soumis depuis sa création. En revanche, l'Etat qui ne se trouve pas dans les conditions envisagées à l'article 63, mais qui estime cependant qu'un intérêt d'ordre juridique est pour lui en cause dans un différend soumis à la Cour par d'autres Etats, peut adresser à la Cour une *requête* à fin d'intervention, fondée sur l'article 62, requête que la Cour peut décider d'admettre ou de ne pas admettre. Là encore, le Statut et le Règlement de la Cour ne prévoient pas la forme que doit prendre la décision de la Cour sur ce point, mais la pratique montre que celle-ci statue, sauf dans certains cas, par la voie d'un arrêt. Vous noterez que, dans les deux cas d'intervention envisagés par le Statut, c'est l'Etat tiers qui est à l'origine de la démarche menant à l'intervention. Comme la Cour l'a relevé en 1984 dans son arrêt statuant sur la requête à fin d'intervention de l'Italie en l'affaire du *Plateau continental (Jamahiriya arabe libyenne/Malte)* et rappelé la même année dans son arrêt sur les exceptions préliminaires en l'affaire des *Activités militaires et paramilitaires au Nicaragua et contre celui-ci (Nicaragua c. Etats-Unis d'Amérique)*, puis de nouveau dans des affaires ultérieures, il n'existe pas, dans la procédure de la Cour, de

système d'intervention forcée, en ce sens que la Cour ne peut pas prescrire la participation d'un Etat tiers à une instance.

Les conditions posées pour intervenir sur le fondement de l'article 63 sont claires et l'objet d'une telle intervention est limité: il faut, pour que l'intervention soit possible, que la procédure principale mette en cause l'interprétation d'une convention à laquelle l'Etat souhaitant intervenir est partie, et l'objet de l'intervention est «de permettre à [cet] Etat ... de présenter à la Cour ses observations sur l'interprétation de ladite convention». La Cour a rappelé ces règles dans une ordonnance du 6 février 2013, par laquelle elle a conclu à la recevabilité de la déclaration d'intervention déposée par la Nouvelle-Zélande en l'affaire relative à la *Chasse à la baleine dans l'Antarctique (Australie c. Japon)*.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Ceci met fin à mon intervention d'aujourd'hui. Si le temps vous le permet, je serais ravi d'entendre vos réactions et de répondre à vos éventuelles questions. Je souhaite une nouvelle fois remercier l'ensemble des délégués représentant les Etats Membres pour leur soutien et pour l'intérêt qu'ils manifestent aux travaux de la Cour internationale de Justice.

<https://www.icj-cij.org/files/press-releases/1/19281.pdf>

**Exercice 14. *Jeu de rôles. Imaginez un conflit entre deux pays. L'affaire sera jugée dans une semaine. Formez des groupes de trois personnes dans lesquels une personne va représenter un pays, l'autre personne va défendre les intérêts de l'autre pays et le troisième sera l'interprète.***

**Exercice 15. *Élaborez un glossaire thématique qui doit englober les termes du domaine du droit international.***

Unité en français	Unité en roumain	Note explicative

## UNITE IV

### LES DROITS DE L'HOMME

**Exercice 1.** *Lisez le texte à haute voix. Après la lecture proposez aux collègues 5 questions à partir de l'information du texte.*

#### **Que sont les droits de l'homme**

Les droits de l'homme sont les droits inaliénables de tous les êtres humains, quels que soient leur nationalité, lieu de résidence, sexe, origine ethnique ou nationale, couleur, religion, langue ou toute autre condition. Nous avons tous le droit d'exercer nos droits de l'homme sans discrimination et sur un pied d'égalité. Ces droits sont intimement liés, interdépendants et indivisibles.

Les droits de l'homme universels sont souvent reflétés dans et garantis par la loi, sous forme de traités, de droit coutumier international, de principes généraux et autres sources de droit international. La législation internationale sur les droits de l'homme stipule que les gouvernements sont tenus d'agir d'une certaine manière ou de renoncer à certains actes afin de promouvoir et protéger les droits et les libertés fondamentales de certaines personnes ou groupes.

Le principe de l'universalité des droits de l'homme est la pierre angulaire de la législation internationale des droits de l'homme. Le principe, proclamé pour la première fois dans la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948, a été réitéré dans de nombreuses conventions, déclarations et résolutions. La Conférence mondiale de Vienne sur les droits de l'homme de 1993 a noté, par exemple, que les Etats ont pour devoir de promouvoir et protéger tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales, quel que soit le système politique, économique ou culturel.

Tous les Etats ont ratifié au moins un des traités fondamentaux sur les droits de l'homme et 80 pour cent en ont ratifié quatre ou

davantage, montrant ainsi que les Etats acceptent des textes qui leur imposent des obligations légales et donnent une forme concrète au principe d'universalité. Certaines normes fondamentales des droits de l'homme jouissent de la protection universelle du droit coutumier international, qui ne connaît ni frontières, ni barrières de civilisations.

Les droits de l'homme sont inaliénables. Ils ne peuvent être abrogés, sauf dans des circonstances particulières et conformément à une procédure spécifique. Le droit à la liberté peut, par exemple, être limité si un tribunal reconnaît la personne coupable d'un crime.

Tous les droits de l'homme sont indivisibles, qu'ils soient civils ou politiques, notamment le droit à la vie, l'égalité devant la loi et la liberté d'expression ; les droits économiques, sociaux et culturels, comme le droit au travail, à la sécurité sociale et à l'éducation ; ou les droits collectifs, comme le droit au développement et à l'autodétermination, sont indivisibles, liés et interdépendants. L'amélioration d'un droit facilite le progrès des autres. De la même manière, la privation d'un droit a un effet négatif sur les autres.

La non discrimination est un principe universel dans la législation internationale des droits de l'homme. Le principe existe dans tous les grands traités sur les droits de l'homme et sert de thème central pour certaines conventions internationales comme la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Le principe de la non discrimination en matière de droits de l'homme et de libertés s'applique à toutes les personnes et interdit toute discrimination basée sur une liste non exhaustive et comprenant le sexe, la race, la couleur, etc. Ce principe s'accompagne du principe de l'égalité, qui figure dans l'Article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « Tous les êtres humains naissent libre et égaux en dignité et en droits ».

Les droits de l'homme impliquent à la fois des droits et des obligations. Le droit international impose aux Etats l'obligation et le

devoir de respecter, protéger et instaurer les droits de l'homme. Respecter les droits de l'homme signifie que les Etats évitent d'intervenir ou d'entraver l'exercice des droits de l'homme. Protéger signifie que les Etats doivent protéger les individus et les groupes contre les violations des droits de l'homme. Instaurer signifie que les Etats doivent prendre des mesures positives pour faciliter l'exercice des droits fondamentaux de l'homme. Au niveau individuel, nous avons certes le droit d'exercer nos droits de l'homme, mais nous devons aussi respecter les droits des autres.

<https://www.ohchr.org/FR/Issues/Pages/WhatareHumanRights.aspx>

**Exercice 2. *Sans regarder le texte de l'exercice No.1, déterminez (de mémoire) les termes clés du texte et écrivez-les en roumain. En utilisant les termes clés rendez le contenu du texte en français.***

**Exercice 3. *Trouvez dans le texte de l'exercice No.1 des équivalents français pour les syntagmes suivants:***

- ✓ indiférent de naționalitatea lor, locul de reședință, sex, etnie sau origine națională;
- ✓ a exercita drepturile omului;
- ✓ drepturile sunt garantate de lege;
- ✓ dreptul internațional privind drepturile omului stipulează că;
- ✓ a promova drepturile și libertățile fundamentale;
- ✓ universalitatea drepturilor omului;
- ✓ Statele au datoria de a proteja toate drepturile omului și a libertăților fundamentale;
- ✓ Statele au ratificat cel puțin unul dintre tratatele fundamentale privind drepturile omului;
- ✓ Statele acceptă legi care impun obligații legale;
- ✓ drepturile omului se bucură de protecția universală a dreptului cutumiar internațional;
- ✓ drepturile omului sunt inalienabile;
- ✓ drepturile omului nu pot fi abrogate;
- ✓ instanță recunoaște persoana vinovată de o infracțiune;

- ✓ drepturile omului sunt indivizibile;
- ✓ privarea unui drept are un efect negativ asupra celorlalți;
- ✓ Convenția internațională privind eliminarea tuturor formelor de discriminare rasială;
- ✓ principiul nediscriminării în ceea ce privește drepturile și libertățile omului;
- ✓ obligația și datoria de a respecta și proteja drepturile omului;
- ✓ încălcările drepturilor omului;
- ✓ să faciliteze exercitarea drepturilor fundamentale ale omului;
- ✓ a lua măsuri.

**Exercice 4. *Trouvez des équivalents roumains pour les expressions suivantes:***

- tous les êtres humains;
- exercer les droits de l'homme;
- garanti par la loi;
- agir d'une certaine manière;
- promouvoir les droits et les libertés fondamentales;
- conformément à une procédure spécifique;
- ratifier des traités fondamentaux sur les droits de l'homme;
- une personne coupable d'un crime;
- le droit à la vie;
- le droit à l'égalité devant la loi;
- le droit à la liberté d'expression;
- le droit au travail;
- le droit à la sécurité sociale;
- le droit à l'éducation;
- le droit au développement;
- le droit à l'autodétermination;
- la privation d'un droit;
- entraver l'exercice des droits de l'homme;
- les violations des droits de l'homme.



**Exercice 5.** *Divisez le texte de l'exercice No.1 en unités de traduction. Faites la traduction consécutive à partir des unités de traduction obtenues.*

**Exercice 6.** *Appariez les termes aux définitions proposées. Traduisez les termes et les définitions.*

<b>Juge n.m</b>	Décision rendue par une juridiction de premier degré.
<b>Affaire n.f</b>	Organisation relative à la justice.
<b>Jugement n.m</b>	Magistrat qui remplit une fonction de jugement et qui est donc chargé de trancher les litiges qui opposent des parties.
<b>Système judiciaire</b>	Désigne une décision rendue par les juridictions civiles de degré supérieur.
<b>Acte criminel</b>	Punition légale appliquée par une juridiction sur une personne jugée coupable d'une infraction.
<b>Arrêt n.m</b>	Dossier en cours d'instance.
<b>Infraction n.f</b>	Se dit d'une demande qui ne réunit pas les conditions légales pour que le juge soit saisi.
<b>Peine n.f</b>	Infraction que la loi considère comme particulièrement grave.
<b>Irrecevabilité n.f</b>	Dommage causé à autrui.
<b>Recevabilité n.f</b>	Action ou comportement illicite passible de sanctions pénales. Il en existe trois catégories selon la gravité: les contraventions, les délits et les crimes.
<b>(Subir) un préjudice</b>	La personne physique ou morale qui a pris l'initiative d'engager une procédure judiciaire pour faire reconnaître ses droits. Son adversaire est « le défendeur ». Synonyme: « le demandeur ».
<b>Comparution n.f</b>	Qualité que doit présenter une demande pour qu'une juridiction soit saisie. Qualité d'une demande qui réunit les conditions fixées par la loi.
<b>Requérant n.m</b>	Une atteinte à des droits légitimes.
<b>Justiciable n.m</b>	Moment de la procédure où le juge entend les parties.

<b>Grief n.m</b>	Le fait pour une partie ou un témoin de répondre à une citation en justice. La personne qui est citée en justice est « le comparant ».
<b>Renvoi n.m</b>	Demande portée devant certaines juridictions et faite au Greffe.
<b>Alléguer</b>	Personne qui peut être entendue par un juge soit pour obtenir justice soit pour qu'une décision soit rendue à son encontre.
<b>Audience n.f</b>	Faire une déclaration relative à des faits dont l'existence reste à prouver.
<b>(Déposer) une requête</b>	C'est le fait que le juge ordonne que l'affaire soit remise au rôle d'une autre audience ou renvoyé a une autre juridiction.
<b>Débouter</b>	Fait d'en appeler à une tierce personne ou à une institution pour obtenir la reconnaissance d'un droit qui a été méconnu.
<b>Jurisprudence n.f</b>	Quand une juridiction a été saisie et que la cause n'a pas encore été jugée.
<b>Recours n.f</b>	Synonyme de « rejeter » une demande en justice par une juridiction.
<b>Être pendant(e)</b>	Ensemble des décisions de justice qui interprètent, précisent le sens des textes de droit. Ensemble des arrêts et jugements qu'ont rendu les Cours et les Tribunaux pour la solution d'une situation juridique précise.
<b>Partie n.f</b>	Temps pendant lequel les juges se retirent pour débattre des dispositions qui vont constituer l'arrêt.
<b>Délibéré n.m</b>	Nom donné à l'une ou l'autre des personnes engagées dans une procédure judiciaire.

**Exercice 7. Terminez les énoncés. Proposez à votre collègue de les traduire en roumain.**

- la France a joué un rôle important dans .....
- la France s'est vue à de nombreuses reprises condamnée par .....

- la Déclaration des droits de l'homme a été discutée .....
- les droits de l'Homme sont basés sur .....
- plusieurs organes surveillent le respect .....
- se prononcer sur les violations des droits de l'homme
- les droits inscrits dans la Déclaration sont aujourd'hui reconnus .....
- ..... afin de garantir les droits de l'homme.

**Exercice 8. Traduisez oralement les unités terminologiques suivantes:**

Droit de garde sur les enfants ; droit de disposer d'un bien ; droit d'extradition; droit de grâce ; droit de migration ; droit de séjourner dans un des États membres de l'UE ; droit d'ingérence humanitaire ; droit de vote et d'éligibilité ; droit au tribunal ; droit à l'enfant ; droit de mener une vie familiale normale ; droit de bénéficier de soins médicaux ; droit de circuler librement à l'intérieur de l'UE ; droit à l'assistance d'un avocat ; droit à l'assistance d'un interprète ; droit d'être informé dans un délai raisonnable ; droit d'introduire un recours ; droit à la parole ; droit au respect des biens ; droit d'accès aux documents ; droit à l'accès à la formation professionnelle et continue ; droit d'être entendu par un tribunal ; droit de choisir sa résidence ; droit d'accès à la propriété ; droit de connaître ses origines ; droit de fonder une famille; droit à la citoyenneté ; droit de congé annuel ; droit à des conditions de travail égales et équitables ; droit à réparation ; droit au développement ; droit à l'instruction et à la culture ; droit à l'égalité de chances et de traitement ; droit à l'émigration ; droit de grève ; droit à la nourriture ; droit à l'information ; droit à l'intégrité de la personne ; droit à l'intimité de la vie privée ; droit à l'enseignement ; droit à la justice ; droit à la liberté d'association ; droit à la liberté d'expression ; droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; droit à la langue maternelle ; droit à une rémunération équitable ; droit au repos ; droit à la protection sociale et à la sécurité matérielle ; droit au recours

individuel devant la CEDH ; droit au silence ; droit au pays natal ; droit à un environnement sain ; droit à un procès équitable ; droit au délai raisonnable de jugement ; droit à accéder à un tribunal indépendant et impartial.

**Exercice 9. *Elaborez un discours en utilisant les expressions proposées ci-dessous. Proposez à votre collègue de faire la traduction résumée de votre discours.***

Saisir la Cour; le requérant se plaint; contester une décision; introduire une requête devant la Cour européenne des droits de l'homme; l'examen du dossier; déclarer une requête recevable; l'affaire concerne; la violation de l'article; se plaindre d'avoir subi un préjudice; mener une enquête; invoquer l'article; l'administration des preuves; l'impartialité des enquêteurs; l'impartialité des investigations; compte tenu des motifs de son constat; rendre un arrêt.

**Exercice 10. *Faites la traduction à vue du texte proposé ci-dessous en complétant les trous (liberté, agression, interpellés, aggravantes, antécédents, commises, parquet, agressé, garde à vue, examen, affaire, enquête, accusés).***

### **Aggression dans le Val-d'Oise: pas de caractère antisémite retenu**

Les quatre adolescents ..... d'avoir agressé un autre jeune qui sortait de la synagogue de Montmagny (Val-d'Oise) ont été mis en .....

Quatre mineurs âgés de 14 à 15 ans ont été mis en examen vendredi soir pour violences avec deux circonstances ..... : le fait qu'elles aient été commises «en réunion», et aux abords d'un établissement scolaire - la «synagogue» étant un centre culturel et culturel hébergeant une école. Mais contrairement aux demandes du ..... de Pontoise, le juge des enfants n'a pas retenu la circonstance aggravante de violences ..... en raison de la religion de la victime. Mercredi, ces quatre jeunes ont agressé un garçon de 14 ans qui sortait de la synagogue de Montmagny (Val-d'Oise).

Les quatre mineurs ont été placés sous ..... surveillée. Sans ..... judiciaires, ils sont accusés d'avoir ..... un garçon de 14 ans vers 20 heures mercredi, à la sortie d'un office où était célébrée la fête de Pourim. La victime avait relaté avoir eu une première altercation dans un parc voisin de la synagogue, vers 18 heures, alors qu'il jetait des pétards en compagnie de son frère et de sa sœur. Un groupe de huit jeunes l'auraient alors traité de «sale juif».

Deux heures plus tard, alors qu'il avait quitté le lieu de culte avant sa famille, il aurait été encerclé par une dizaine de jeunes qui lui auraient donné des coups, notamment avec une branche d'arbre, cassé ses lunettes et volé sa kippa tout en proférant des insultes antisémites, selon une source proche de l'..... . L'adolescent s'est vu prescrire deux jours d'incapacité totale de travail (ITT).

Les quatre adolescents du quartier avaient été ..... plus tard dans la soirée. «À l'issue de la ....., certains reconnaissent les coups mais aucun le mobile antisémite», avait précisé une source proche de l'enquête.

Fin janvier, une ..... impliquant dans ce même département, à Sarcelles, un garçon juif de huit ans avait suscité une vive émotion dans la communauté juive et la classe politique. L'enfant avait rapporté que, alors qu'il portait sa kippa, deux jeunes l'avaient fait tomber avec un croche-pied avant de lui donner quelques coups au sol. Le parquet de Pontoise avait retenu le caractère antisémite de l'..... .

**Exercice 11. Traduction bilatérale. Traduisez oralement les expressions suivantes (lues par le professeur):**

Curtea va funcționa permanent – les juges doivent jouir de la plus haute considération morale – judecătoria își execută mandatul cu titlu individual – juger un procès civil – orice problemă ridicată în aplicarea acestui paragraf este rezolvată de către Curte – les juges sont rééligibles – judecătoria al căror mandat se va încheia la împlinirea perioadei de trei ani sunt desemnați prin tragere la sorți – les juges restent en fonctions

jusqu'à leur remplacement – secretari juridici – adunarea plenară a Curții – pour l'examen des affaires portées devant elle, la Cour siège en comité de trois juges - stat parte la litigiu – déclarations d'irrecevabilité – în cazul când judecătorul nu-și poate desfășura activitatea – décisions des chambres sur la recevabilité – a sancționa o infracțiune – violation d'un article de loi – recurgere la forță – traitements inhumains ou dégradants – a fi ținut în sclavie – être astreint à – viața privată și familială – l'ingérence d'une autorité publique – siguranța publică – apărarea ordinii – sans considération de frontière – protecția reputației sau a drepturilor altora – le procès porte sur une somme inférieure à – assigner l'adversaire – prononcer un jugement par défaut – l'asservissement des travailleurs – situation irrégulière – a înlătura exploatarea tuturor muncitorilor migranți – viză de muncă – Charte révisée – discrimination fondée sur le sexe – dreptul la condiții de muncă echitabile – salarizare echitabilă – remplir les obligations – a promova drepturile omului – être pris à la charge par la sécurité sociale – effectuer un travail de dédommagement au profit de la collectivité – inscrire une condamnation au casier judiciaire – commettre un vol à main armée – l'affaire est instruite par un juge d'instruction – acquitter un prévenu – être présumé pénalement irresponsable.

**Exercice 12. *Informez-vous indépendamment sur les conventions de la sauvegarde des droits de l'Homme présentées ci-dessous. Proposez à votre collègue de faire le résumé en roumain (travail en groupe).***

- ✓ La Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (adoptée en 1948);
- ✓ La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (adoptée en 1965);
- ✓ La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (adoptée en 1979);
- ✓ La Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (adoptée en 1984);

- ✓ La Convention relative aux droits de l'enfant (adoptée en 1989);
- ✓ La Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (adoptée en 1990);
- ✓ La Convention relative aux droits des personnes handicapées (adoptée en 2006);
- ✓ La Convention européenne des droits de l'homme (adoptée en 1950).

**Exercice 13. Traduction bilatérale. Traduisez oralement le texte en français et en roumain.**

**Corée du Nord: violations massives des droits de l'homme**

**Situation des droits de l'Homme en Corée du Nord - Intervention de M. François Delattre, représentant permanent de la France auprès des Nations unies**

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord *să mulțumesc* M. Jenča et M. Zeid pour leurs présentations très éclairantes sur *situația în* Corée du Nord. Nous ne pouvons *decât să regretăm*, cette année encore, le bilan désastreux *despre situația drepturilor omului în această țară*, qui n'a guère évolué depuis la publication du rapport *comisiei de anchetă internațională* en février 2014. Ce rapport avait conclu, je cite, que « *multiple crime împotriva umanității*, découlant de politiques établies au plus haut sommet de l'Etat, ont été commises *și continuă să fie comise* en Corée du Nord ». La France condamne *încălcările în masă a Drepturilor Omului* commises par les autorités de RPDC et appelle à la mise en œuvre *recomandărilor comisiei de anchetă*, recommandations, qui continuent - hélas - de faire référence.

Je tiens à saluer *decizia Consiliului* de tenir cette réunion sous un point dédié de l'ordre du jour, qui paraît d'autant plus nécessaire après les développements de ces derniers mois. Alors que Pyongyang, en violation *obligațiilor sale* au titre du droit international et des

résolutions de ce Conseil, *își continuă programele ilegale de arme nucleare* et de missiles balistiques, la situation de sa population demeure *una din cele mai dramatice din lume*. Plus de la moitié de la population *suferă de insecuritate alimentară și medicală gravă*, parce que les ressources du pays sont drainées et détournées *pentru programme militare*, au détriment *bunăstării populației* et de l'exercice de ses droits les plus élémentaires.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, il est crucial que *acest Consiliu să-și concentreze toată atenția* sur la situation des droits de l'Homme en Corée du Nord, car cette situation *este indisolubil legată de pace* et à la sécurité du monde.

En effet, *dezvoltarea arsenalului militar pe de o parte*, et les restrictions aux libertés fondamentales d'autre part, visent au fond *același obiectiv*. Pour parvenir à cet objectif, le régime recourt à un large spectre de moyens *care încalcă dreptul internațional*. Alors que nous venons de fêter *ziua internațională a Drepturilor Omului* hier, qui ouvre les célébrations du 70ème anniversaire *a Declarației Universale a Drepturilor Omului*, notre responsabilité est bien de dénoncer fermement l'action d'un régime nord-coréen qui s'enferme dans cette logique totalitaire, *în contradicție frontală cu spiritul Cartei* et les trois piliers qui fondent les Nations Unies et *pacea internațională*.

En dépit *unor progrese* sur les droits des handicapés ou des femmes, les violations des droits de l'Homme en Corée du Nord *sunt grave și sistematice* et leurs auteurs continuent de jouir *de o impunitate intolerabilă*. La liste des exactions est bien trop longue pour être ici exhaustive : torture, *detenții arbitrare*, exécutions publiques, *munca forțată*, viols, déplacements de population, *traficul de ființe umane*, et de femmes en particulier. Le Rapporteur spécial a reçu *mărturii* faisant état de la peur généralisée *de lagăre de concentrare politice* dans la population, ces camps que le régime appelle, je cite, des « instituts de réadaptation ». *După cum indică*



*raportul* du Rapporteur spécial, l'anxiété est telle que les habitants partent du principe *că orice persoană dispărută* est détenue dans un camp, parfois *pentru simpla posesie a unui telefon mobil*.

Je voudrais souligner ici trois points particulièrement préoccupants, avec des incidences pour les pays tiers.

**1- En premier lieu, nous devons continuer notre mobilisation pour persoanele victime a disparițiilor forțate**, nombreuses en Corée du Nord, mais aussi *printre cetățenii* des pays voisins, notamment de Corée du Sud et du Japon. *Aceste răpiri*, locaux comme internationaux, détruisent *viețile victimelor* et celles de leurs familles, qui demeurent dans l'ignorance du destin *rudelor lor* pendant des années. La France renouvelle son engagement *în lupta împotriva acestui flagel*, et nous encourageons tous les Etats *să ratifice Convenția* pour la protection des personnes *împotriva disparițiilor forțate*.

**2- Je tiens également à évoquer la question des travailleurs nord-coréens à l'étranger**, exploités, parfois *condamnați la muncă forțată* et *privați de libertatea de mișcare*, ce qui s'apparente *traficului de ființe umane*. L'essentiel de leurs revenus, *în valută străină*, est détourné par le régime nord-coréen, mis au profit *programelor de arme nucleare*. Nous sommes préoccupés également *de către un val de repatrieri forțate* ces deux dernières années. Ensemble, et avec tous les pays concernés, nous devons faire la lumière sur ces pratiques *astfel încât acestea să se oprească în cele din urmă*.

**3- Troisième point : le droit fondamental qu'est libertatea de opinie și de exprimare** demeure *subminată de cenzură* et éclipsé par la propagande. *Monitorizarea sistematică de către vecini*, illicite et arbitraire, sont autant de moyens révoltants utilisés par le régime *ca să înăbușe libertatea de opinie și de exprimare*, et l'égal accès à l'information. Le totalitarisme absolu de Pyongyang lui permet de violer les droits de ses citoyens.

Monsieur le Président, ce Conseil *trebuie să fie sesizat* de la situation en RPDC dans toutes ses dimensions et maintenir la plus extrême vigilance. Nous espérons qu'il saura s'unir *și să cheme autoritățile* de Corée du Nord à autoriser l'accès aux organes *de supraveghere a Drepturilor Omului* y compris le rapporteur spécial, et à collaborer avec eux ; *pentru a pune capăt încălcărilor* et à lutter contre l'impunité de leurs auteurs.

**Exercice 14. *Élaborez une série de phrases ou syntagmes (5-10) qui n'ont aucun rapport entre eux. Proposez à vos collègues de créer un texte, un discours cohérent. Traduisez le discours.***

**Exercice 15. *A la fin de chaque rang on a omis quelques lettres. Lisez le texte à haute voix en reconstruisant les mots déformés. Traduisez oralement le texte en roumain.***

### **Le Canada ne serait donc pas le paradis de la tolérance?**

Lundi, l'organisation Amnesty International a fait part de ses inquiétudes concernant le Canada, au Comité des Droits de l'Homme de l'ONU à Genève. Pour en citer deux: la violence contre les fe..... et les préoccupations liées à la loi C-51.

«Les besoins spécifiques des femmes autochtones sont négligés depuis trop longtemps». Ra..... du rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme et des li..... fondamentales des populations autochtones à propos de sa mission au Canada, 2004.

11 ans plus tard, la situation ne s'est pas amé..... .

Les femmes et filles autochtones au Canada se retrouveraient face à de choquants niveaux de violence au moins 4 fois plus élevés que les autres selon le rapport soumis par Am..... International Canada au Comité des Droits de l'Homme. Plusieurs associations et comm..... ont appelé à une enquête, publique sans réponse du gouv..... .

Amnesty International recommande au Comité des Droits de l'Homme d'appeler lui aussi à une «enquête publique [au Canada] concernant la violence contre les femmes autochtones qui conduirait à un plan d'action national pour aborder la ques.....».

En 2014, la gendarmerie royale du Canada a partagé ses données dans un rapport intitulé «les femmes autochtones disparues et assass.....».

«Dans le présent rapport, le nombre de cas déclarés à la police de femmes autochtones disp..... et assassinées et de disparitions de femmes autochtones non résolues totalise 1 181 (164 dispar..... et 1 017 homicides). Ce total montre que les femmes autochtones sont sur-représentées parmi les femmes disparues et assassinées au Can.....».

«Le gouvernement fédéral a également mis en place toute une série de mesures qui portent attei.... à l'indépendance et à la liberté d'expression des organisations de la société civile, des groupes de surveillance, en plus des groupes et des personnes dont la recherche, les débats publics et le parrainage jouent un rôle essentiel pour la protection des droits humains», déclare le rapport de soum..... d'Amnistie International Canada concernant la loi C-51.

Cette loi anti-terroriste a été vivement contestée à travers le pays par différentes manifest..... . En effet, cette dernière donnerait plus de pouvoirs aux services de renseignements et à la pol..., laquelle a souvent été accusée de brutalité non-nécessaire.

Il s'agirait de la première fois depuis plus de 10 ans que le Canada soit soumis à une enquête l'ONU, de même que le Parti Conservateur en pouv... .

Le gouvernement de Stephen Harper aurait fait la sourde oreille aux inquiétudes de différ..... organisations de droits de l'homme. De même que ceux enquêtant sur les disparitions et meur..... de femmes autochtones au Canada qui ont souvent rencontré des obstacles sur leur chemin. Ou pire, comme le cas de Loretta

Saunders en 2014. Cette étudiante inuite, qui recherchait sur le sujet à l'Université Sainte Marie, à Halifax a été assassinée ainsi confirmant les statistiques et préoccupations d'Amnistie Inter.....

**Exercice 16. *Faites la traduction à vue du roumain en français du fragment proposé, en répétant chaque fois la traduction antérieure faite par votre collègue (traduction avec répétition).***

### **CEDO condamnă Franța pentru tratament inuman**

Curtea europeana a drepturilor omului a condamnat Franța joi, 4 noiembrie, pentru tratamentul violent pe care doi agenți de poliție l-au aplicat unui adolescent de 16 ani în timpul unei arestări preventive. Tânărul a fost condus în data de 10 iulie la comisariatul din Asnières, aflat în apropierea Parisului, spre a-i fi controlată identitatea.

Oamenii legii fuseseră obligați la plata unei amenzi de 800 de euro pentru vătămare din culpă, fără să li se aplice și vreo sancțiune disciplinară în acest sens. Jurisdicția Consiliului Europei a apreciat însă ca faptele săvârșite de polițiști reprezintă tratamente inumane și înjositoare.

CEDO arată în hotărârea sa că loviturile aplicate au provocat contuzii și hematomi, victima fiind spitalizată în regim de urgență. De asemenea a trebuit să lipsească de la serviciu timp de douăzeci de zile. În opinia Curții, faptele săvârșite sunt cu atât mai grave cu cât ele s-au întâmplat la comisariat, în timpul unei verificări a identității, când Yassine Darraj se afla sub controlul agenților, fiind încătușat și prin urmare, vulnerabil.

Polițiștii observaseră victima și pe un alt tânăr când ieșeau dintr-un automobil ale cărui fire de contact păreau tăiate. Ei l-au condus pe tânărul Yassine Darraj la comisariat pentru a-i verifica identitatea. După aceea, în mai puțin de două ore, a fost transferat la spital pentru a i se acorda asistență medicală. Tânărul s-ar fi împotrivit, conform spuselor sale, când polițiștii au vrut să-l încătușeze. Varianta agenților a fost că, din contra, l-au încătușat pe tânăr pentru ca acesta

reacționa violent. Curtea europeană a constatat o vădită disproporție între gravitatea actului și sancțiunea aplicată. Lui Yassine Darraj i-au fost acordată suma de 15 000 Euro cu titlu de daune morale.

<https://jurisprudencedo.com/CEDO-condamna-Franta-pentru-tratament-inuman.html>

### **Exercice 17. Traduisez sous dictée le texte lu par le professeur.**

#### **Réforme de la justice: ce qui est proposé pour désengorger les prisons**

Emmanuel Macron, qui se rend ce mardi à l'École nationale de l'administration pénitentiaire, encourage les alternatives à la prison.

Après la grève la plus dure qu'ait connue l'administration pénitentiaire depuis vingt-cinq ans, en janvier, le président de la République a annoncé un «plan prison» pour le début du mois de mars. Deux dossiers lourds sont sur la table de l'Élysée: celui de la surpopulation carcérale et, donc aussi celui des peines, de leur sens et de leurs alternatives à l'incarcération.

Depuis, l'automne dernier, la Direction des affaires criminelles et des grâces (DACG) travaille à une refonte des peines avec l'idée claire de réduire efficacement l'emprisonnement. Certaines de ces pistes devraient figurer en bonne place des annonces d'Emmanuel Macron, ce mardi:

##### **● En finir avec les courtes peines**

Il s'agit de supprimer les peines inférieures ou égales à un mois. Dix mille ont été prononcées en 2016. De même, Emmanuel Macron devrait reprendre l'idée que toute peine inférieure ou égale à six mois d'emprisonnement doit être aménagée à l'audience. Chaque année, ce sont «87.564 peines inférieures ou égales à six mois d'emprisonnement ferme ou en partie ferme qui sont prononcées, soit 70 % des peines privatives de liberté», selon la Chancellerie. Autant dire que même si le nombre de peines prononcées est supérieur au nombre de personnes condamnées, cet aménagement automatique devrait faire baisser le taux d'incarcération de façon notable.

- **Réduire les possibilités d'aménagement de peine**

Il est prévu de limiter les aménagements de peine automatiques pour tous ceux qui se sont vus infliger une peine égale ou inférieure à un an d'emprisonnement. Jusque-là, le quantum s'élevait à deux ans sauf cas de récidive.

- **Faire des peines alternatives à la prison des peines en soi**

Le président de la République pourrait reprendre à son compte l'idée de faire du bracelet électronique une peine en soi et non alternative. Actuellement, on compte en France 10.000 personnes sous bracelet et des services débordés pour les contrôler. Les travaux d'intérêt général pourraient être également considérés comme une peine en soi.

- **Simplifier le maquis des peines alternatives**

Dans le même temps, le chef de l'État pourrait se montrer favorable à certains projets de simplification. Comme celui de fondre en une seule peine de probation harmonisée le sursis avec mise à l'épreuve, la contrainte pénale et le travail d'intérêt général. Il pourrait en être de même des obligations de stage, dont les régimes sont aujourd'hui différents selon les infractions. Enfin, seules les peines inférieures ou égales à un an pourraient être aménagées.

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/>

**Exercice 18.** *Segmentez les textes en unités de sens sur la base de votre capacité de compréhension. Traduisez consécutivement les textes suivants:*

**Violation du droit à la vie en raison de l'usage par un policier d'une arme à feu ayant causé de très graves blessures et de la durée de l'enquête**

Dans son arrêt rendu dans l'affaire *Andreea Dumitru c. Roumanie* (requête no 9637/16), la Cour européenne des droits de l'homme dit, à l'unanimité, qu'il y a eu: violation de l'article 2 (droit à la vie) de la Convention européenne des droits de l'homme, sous son aspect matériel et procédural. L'affaire concerne l'effectivité et la durée de

l'enquête à la suite des blessures par balles reçues par la requérante en novembre 2005, lors d'une opération de police dans une gare de trains de marchandises. La Cour observe que plus de neuf ans et trois mois se sont écoulés entre les faits survenus le 8 novembre 2005 et le jugement définitif du 25 février 2015. D'une part, l'enquête menée dans le cadre de la procédure engagée relativement à l'opération de police du 8 novembre 2005 ne peut passer pour avoir été rapide et effective. D'autre part, dans un contexte d'absence de réglementation précise sur l'usage des armes à feu et de défaillances dans la préparation de l'opération de police, l'agent de police en cause n'a pas pris les précautions suffisantes pour préserver la vie des personnes.

### **Principaux faits**

La requérante, Mme Andreea Dumitru, est une ressortissante roumaine, née en 1990 et résidant à Bujoru. Le 8 novembre 2005, Mme Dumitru – alors âgée de quinze ans – et sa mère, alors qu'elles rentraient chez elles, traversèrent une gare de trains de marchandises. En franchissant la plate-forme d'un wagon, Mme Dumitru fut blessée par un tir d'arme à feu. D'après le Gouvernement, des fonctionnaires de police avaient été alertés pour disperser un groupe d'environ 90 personnes d'origine rom qui s'apprêtaient à voler de la ferraille entreposée dans un train de fret. Toujours selon le Gouvernement, Mme Dumitru et sa mère faisaient partie de ce groupe. Mme Dumitru fut conduite aux urgences de l'hôpital par des membres de sa famille. Elle y subit une ablation d'une partie du foie. En 2006 et 2007, elle fut hospitalisée plusieurs fois à cause des séquelles de sa blessure. Le 8 décembre 2005, le bureau de la police des transports ouvrit une enquête visant Mme Dumitru accusée d'avoir participé au vol de ferraille. Le 3 juillet 2012, le parquet infirma l'acte d'accusation, aucun élément du dossier ne corroborant l'accusation. Le 1er août 2006, la requérante porta plainte du chef de tentative de meurtre. Le 4 août 2009, le parquet près le tribunal de Bucarest rendit un non-lieu au motif que le policier en cause avait agi en état de légitime défense.

Le 28 juin 2010, la cour d'appel de Bucarest accueillit la contestation et ordonna la réouverture de l'enquête. Par une ordonnance du 31 juillet 2014, le parquet près la Haute Cour mit fin à l'enquête et classa la plainte. Il estima que l'agent de police en cause avait fait usage de l'arme à feu en état de légitime défense, dans le cadre d'une mission de rétablissement de l'ordre public. Le tribunal de première instance de Bucarest rejeta la contestation de Mme Dumitru contre l'ordonnance du parquet, le 25 février 2015.

### **Griefs, procédure et composition de la Cour**

Invoquant l'article 2 (droit à la vie), la requérante se plaint d'avoir été blessée par un fonctionnaire de police. Elle se plaint également que l'enquête ouverte à cet égard n'ait pas été conforme aux obligations procédurales de l'État défendeur. Invoquant l'article 6 (droit à un procès équitable), elle se plaint de la durée, selon elle excessive, de l'enquête.

La requête a été introduite devant la Cour européenne des droits de l'homme le 11 février 2016. L'arrêt a été rendu par une chambre de sept juges.

### **Décision de la Cour**

Il n'est pas contesté que le policier en cause a fait usage d'une arme à feu, provoquant des blessures qui ont mis en danger la vie de la requérante. La Cour admet que ce policier et son collègue, appelés à intervenir contre une tentative de vol à la gare de marchandises, se sont trouvés confrontés à un groupe d'individus dont le comportement était imprévisible. La Cour estime qu'il n'est pas nécessaire de trancher la question des raisons de la présence de la requérante sur les lieux. Aux fins de l'examen du recours à l'arme à feu sous l'angle de l'article 2, il lui suffit de constater que la requérante a subi des blessures potentiellement mortelles. La Cour rappelle avoir déjà jugé que le cadre législatif roumain réglementant l'usage des armes à feu et des munitions n'était pas suffisant pour offrir le niveau de protection du droit à la vie requis dans les sociétés démocratiques contemporaines en Europe. Elle



observe que ces dispositions internes étaient toujours en vigueur à l'époque des faits de la présente affaire et que les lois régissant l'organisation et le fonctionnement de la police et réglementant l'usage des armes et des munitions n'avaient apporté aucune modification au cadre législatif déjà existant. La Cour en conclut que, à l'époque des faits, la législation nationale ne contenait aucune disposition réglementant l'usage des armes à feu dans le cadre des opérations de police, sauf l'obligation de sommation, et qu'elle ne comportait aucune recommandation concernant le contrôle et la préparation des opérations en question. Ainsi, s'agissant de la préparation de l'opération de police du 8 novembre 2005, la Cour constate que la situation à la gare de marchandises était connue au plus haut niveau de la police. Les vols y étaient quotidiens, commis parfois par des enfants. La Cour estime que le bureau de police avait eu suffisamment de temps pour prendre les mesures nécessaires pour combattre ces vols. La Cour estime par conséquent que les autorités roumaines n'ont pas fait tout ce que l'on pouvait attendre d'elles pour réduire au minimum le recours à la force meurtrière et les éventuelles pertes humaines.

De surcroît, à l'exception des poursuites dirigées contre la requérante, aucune autre investigation relative à l'affaire n'a été ouverte. Aucune précaution n'a été prise pour garantir la collecte et la conservation de certaines preuves. Les expertises techniques et médico-légales n'ont eu lieu que plusieurs années après les faits ce qui n'a pas permis aux autorités d'enquête de conclure avec certitude.

La Cour considère par conséquent que les autorités ne sauraient passer pour avoir vraiment cherché à établir ce qui s'est exactement passé lors de l'intervention de police du 8 novembre 2005. Les omissions imputables aux autorités conduisent la Cour à rejeter la thèse du Gouvernement selon laquelle les blessures de la requérante auraient été provoquées accidentellement par une action de légitime défense du policier en cause. Eu égard à ces éléments, la Cour estime que le policier n'a pas pris les précautions suffisantes pour préserver la vie des

personnes, dans un contexte d'absence de réglementation précise sur l'usage des armes à feu par les forces du maintien de l'ordre ainsi que de défaillances dans la préparation de l'opération de police.

La Cour observe que l'enquête a été ouverte à la suite de la plainte de la requérante, mais qu'elle a, dès sa phase initiale, souffert de nombreuses lacunes. Dans son arrêt rendu le 28 juin 2010, la cour d'appel de Bucarest a relevé elle-même certaines de ces carences. La première expertise médico-légale n'a eu lieu que le 3 mars 2009, soit plus de trois ans et trois mois après les faits et n'a pas concerné les aspects liés aux circonstances et aux caractéristiques du tir. Les lacunes dans l'administration des preuves, corroborées par la perte d'éléments de preuve essentiels ont donc affecté le caractère adéquat de l'enquête.

En ce qui concerne l'indépendance et l'impartialité des enquêteurs, la Cour note que dans un premier temps, l'enquête a été confiée au bureau de police dans lequel travaillait le policier en cause. Cependant, aucun acte n'a été effectué par ce bureau. Dans un souci d'impartialité des investigations, le procureur en chef du ministère public a ordonné le transfert du dossier au parquet près la Haute Cour. Ce parquet a ordonné la réalisation de plusieurs expertises, a effectué une reconstitution des faits et a procédé à une nouvelle interrogation des protagonistes et témoins. Les investigations conduites sous l'autorité du parquet près la Haute Cour ne posent donc pas de problème de conformité à la Convention au regard de l'indépendance et de l'impartialité requises.

Cependant, la Cour observe que plus de neuf ans et trois mois se sont écoulés entre les faits survenus le 8 novembre 2005 et le jugement définitif rendu par le tribunal de première instance de Bucarest, le 25 février 2015.

#### **Satisfaction équitable (article 41)**

La Cour dit que la Roumanie doit verser à la requérante 25 000 EUR pour dommage moral, et 3 270 EUR pour frais et dépens.

<https://hudoc.echr.coe.int/eng-press#%7B%22languageisocode%22:%5B%22FRE%22%5D%7D>

**Conditions d'existence inhumaines et dégradantes de  
demandeurs d'asile vivant dans la rue, isolés et privés de moyens  
de subsistance: violation de la Convention**

Dans son arrêt rendu dans l'affaire N.H. et autres c. France (requêtes no 28820/13, 75547/13 et 13114/15), la Cour européenne des droits de l'homme dit, à l'unanimité, qu'il y a eu: violation de l'article 3 (interdiction des traitements inhumains et dégradants) de la Convention européenne des droits de l'homme en ce qui concerne les requérants N.H., K.T. et A.J., et non-violation de l'article 3, en ce qui concerne le requérant S.G.

Les présentes requêtes concernent cinq demandeurs d'asile isolés en France. Ils affirment ne pas avoir pu bénéficier d'une prise en charge matérielle et financière prévue par le droit national et avoir, dès lors, été contraints de dormir dans la rue dans des conditions inhumaines et dégradantes pendant plusieurs mois.

La Cour observe que le requérant N.H. a vécu dans la rue sans ressources financières, de même que les requérants K.T. et A.J. qui n'ont perçu l'Allocation temporaire d'attente (ATA) qu'après des délais de 185 et de 133 jours. De plus, avant de pouvoir faire enregistrer leur demande d'asile, N.H., K.T. et A.J. ont été soumis à des délais pendant lesquels ils n'étaient pas en mesure de justifier de leur statut de demandeur d'asile.

La Cour considère que les autorités françaises ont manqué à leurs obligations prévues par le droit interne. Elles doivent être tenues pour responsables des conditions dans lesquelles les requérants se sont trouvés pendant des mois, vivant dans la rue, sans ressources, sans accès à des sanitaires, ne disposant d'aucun moyen de subvenir à leurs besoins essentiels et dans l'angoisse permanente d'être attaqués et volés. Les requérants ont été victimes d'un traitement dégradant témoignant d'un manque de respect pour leur dignité.

La Cour juge que de telles conditions d'existence, combinées avec l'absence de réponse adéquate des autorités françaises et le fait

que les juridictions internes leur ont systématiquement opposé le manque de moyens des instances compétentes au regard de leurs conditions de jeunes majeurs isolés ont atteint le seuil de gravité fixé par l'article 3 de la Convention. Les trois requérants N.H., K.T. et A.J. se sont retrouvés, par le fait des autorités françaises, dans une situation contraire à l'article 3 de la Convention.

### **Principaux faits**

Requête no 28820/13 – N.H.

Le requérant N.H., né en 1993, est un ressortissant afghan résidant à Paris. Arrivé en France en mars 2013, il obtient une domiciliation postale auprès de l'association France Terre d'Asile. Le 4 avril 2013, il se présenta à la préfecture de police de Paris pour déposer une demande d'asile et reçut une convocation pour le 9 juillet 2013. Le 18 avril 2013, il forma un recours devant le Tribunal administratif (TA) de Paris, afin qu'il soit enjoint à l'administration d'examiner sa demande d'admission au séjour au titre de l'asile et de lui délivrer une autorisation provisoire de séjour. Le juge rejeta sa demande. N.H. fit appel de cette décision devant le Conseil d'Etat. Le juge du Conseil d'Etat rejeta sa requête. Le 3 octobre 2013, N.H. fut informé que sa demande d'asile serait examinée par l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA) mais qu'il n'était pas admis au séjour au titre de l'asile dans la mesure où il avait déjà déposé une demande d'asile au Danemark. Le même jour, N.H. a sollicité l'ouverture de ses droits à l'Allocation temporaire d'attente (ATA). Cette allocation lui fut refusée au motif qu'il n'avait pas présenté la lettre l'informant que l'OFPRA avait enregistré sa demande d'asile. Le requérant vécut dans la rue, ne bénéficiant d'aucune prise en charge matérielle comme financière. Le 13 novembre 2013, l'OFPRA refusa de lui octroyer le statut de réfugié, mais lui accorda le bénéfice de la protection subsidiaire en raison du contexte de violence dans sa province d'origine.

Requête n° 75547/13 – S.G., K.T. et G.I.

Le requérant S.G., né en 1987, est un ressortissant russe, résidant à Carcassonne. Il arriva en France le 15 juillet 2013 et déposa le lendemain une demande d'asile auprès de la préfecture. Il reçut à cette occasion une offre d'hébergement dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile, l'acceptation de cette offre conditionnant le bénéfice de l'Allocation temporaire d'attente. Aucune place n'étant disponible, il dut vivre dans une tente prêtée par des particuliers sur les berges de l'Aude. Le 2 août 2013, l'OFPRAregistra sa demande d'asile. Le 18 septembre 2013, il obtint le bénéfice de l'Allocation temporaire d'attente. Le 7 octobre 2013, il saisit le juge du Tribunal administratif de Montpellier d'un recours en référé liberté pour qu'il soit enjoint à l'Etat de lui accorder un logement en sa qualité de demandeur d'asile. Le juge rejeta sa requête. Le 13 octobre 2014, l'OFPRA rejeta sa demande. Le préfet de l'Hérault prit à son encontre trois arrêtés successifs portant obligation de quitter le territoire. S.G. fit des recours pour en obtenir l'annulation.

Le requérant G.I., né en 1988, est un ressortissant géorgien, résidant à Carcassonne. Il arriva en France le 25 mai 2013 et déposa, le 28 mai 2013, une demande d'asile auprès de la préfecture de la région Languedoc-Roussillon. Il vécut dehors. L'OFPRAregistra sa demande d'asile le 19 juin 2013 et G.I. obtint le bénéfice de l'Allocation temporaire d'attente le 23 août 2013. Le 7 octobre 2013, G.I. forma devant le juge du Tribunal administratif de Montpellier un recours analogue à celui introduit par S.G. Le juge rejeta la requête pour les mêmes motifs que pour S.G. Le 11 avril 2014, G.I. se désista de sa demande d'asile et sollicita une aide au retour volontaire dans son pays d'origine.

Le requérant K.T., né en 1990, est un ressortissant russe, résidant à Carcassonne. Il arriva en France le 7 janvier 2013 et déposa une demande d'asile auprès de la préfecture. Sa demande d'asile fut enregistrée le 14 juin 2013 par l'OFPRA et il perçut l'Allocation temporaire d'attente à compter du 15 juillet 2013. Il fut contraint de

vivre dans une tente sur les berges de l'Aude. Le 7 octobre 2013, il forma devant le juge du Tribunal administratif de Montpellier un recours analogue à celui de S.G. Le juge rejeta la requête.

Requête n° 13114/15 – A.J.

Le requérant A.J., ressortissant iranien, est né en 1974 et réside à Paris. A.J. exerçait la profession de journaliste en Iran. Il parvint à fuir l'Iran et gagna la France le 9 septembre 2014. Il fut domicilié le 14 octobre 2014, par l'association France Terre d'Asile. A.J. se présenta à la préfecture de police de Paris le 23 octobre 2014 pour déposer sa demande d'asile qui ne fut pas enregistrée et où il reçut une convocation pour le 7 janvier 2015. Le 4 novembre 2014 il sollicita un hébergement auprès du préfet de la région Ile-de-France qui lui répondit ne pas pouvoir répondre favorablement à sa demande en raison de la saturation du dispositif national d'accueil. Le 13 novembre 2014, A.J. déposa une requête devant le juge du Tribunal administratif de Paris afin qu'il soit enjoint au préfet d'examiner sa demande d'admission au séjour au titre de l'asile et de lui indiquer un centre d'accueil ou d'hébergement. Le juge rejeta sa demande. Le Conseil d'Etat, rejeta également la requête. Lors du rendez-vous à la préfecture du 7 janvier 2015, A.J. reçut un formulaire de demande d'admission au séjour au titre de l'asile qu'il déposa complété le 22 janvier 2015, date à laquelle il obtint une autorisation provisoire de séjour sur le territoire français. Le 28 janvier 2015, A.J. a sollicité l'ouverture de ses droits à l'Allocation temporaire d'attente. On lui refusa d'enregistrer sa demande au motif qu'A.J. n'était pas en mesure de présenter un récépissé constatant le dépôt de sa demande d'asile. L'OFPRA enregistra la demande d'asile le 5 février 2015. Le 12 février 2015, A.J. obtint l'ouverture de ses droits à l'ATA. A compter du 14 avril 2015, A.J. fut logé dans un hôtel dans le cadre de l'hébergement en hôtel des adultes isolés. Le 23 avril 2015, l'OFPRA lui reconnut la qualité de réfugié et au mois de juin 2015, A.J. obtint un hébergement à Paris au sein de la maison des

journalistes en chambre individuelle. Il bénéficia également de tickets-restaurants journaliers et de titres de transport.

### **Griefs, procédure et composition de la Cour**

Invoquant l'article 3, les requérants se plaignent tous de traitements inhumains et dégradants. Les requérants N.H. et A.J. font également état d'une atteinte à leur droit à un recours effectif (article 13 combiné avec l'article 3 de la Convention). Le requérant N.H. se plaint également sous l'angle de l'article 8 (droit au respect de la vie privée et familiale) pris isolément et combiné avec l'article 13 de la Convention. Les requêtes ont été introduites devant la Cour européenne des droits de l'homme le 29 avril 2013, le 27 novembre 2013 et le 13 mars 2015. L'arrêt a été rendu par une chambre de sept juges.

### **Décision de la Cour**

La Cour juge approprié d'examiner les allégations des requérants sous l'angle de l'article 3 de la Convention uniquement. La Cour constate que l'avocat de G.I. l'a informée ne pas avoir pu contacter son client, malgré plusieurs tentatives et des recherches infructueuses. Elle conclut que le requérant n'entend plus maintenir sa requête et qu'il y a donc lieu de radier l'affaire du rôle en ce qui le concerne. La Cour note que les requérants reprochent aux autorités françaises, d'une part, l'impossibilité dans laquelle ils se sont trouvés de bénéficier en pratique de la prise en charge matérielle et financière prévue par le droit national afin de pourvoir à leurs besoins essentiels et, d'autre part, l'indifférence des autorités à leur rencontre. La Cour doit déterminer si les requérants étaient confrontés à une situation de dénuement matériel extrême pouvant soulever un problème sous l'angle de l'article 3.

La Cour relève que les requérants isolés sur le territoire français, se trouvaient dans une situation de dénuement matériel. Pour subvenir à leurs besoins fondamentaux, ils dépendaient entièrement de la prise en charge matérielle et financière prévue par le droit national qui devait leur être accordée tant qu'ils étaient autorisés à demeurer sur le

territoire en qualité de demandeurs d'asile. Selon le système français alors en vigueur, les étrangers en situation irrégulière souhaitant obtenir l'asile en France, devaient demander leur admission au séjour au titre de l'asile. La Cour remarque que l'article R 742-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, fixait en principe aux autorités un délai de 15 jours, à compter du moment où le demandeur se présentait à la préfecture muni des pièces requises, pour enregistrer sa demande d'asile et l'autoriser à séjourner régulièrement. A l'époque des faits, dans la pratique, ce délai se portait en moyenne de 3 à 5 mois selon les préfectures.

La Cour constate qu'entre le moment où N.H. et K.T. se sont présentés à la préfecture pour solliciter l'asile et la date à laquelle ils ont obtenu l'enregistrement de leur demande d'asile par la préfecture, se sont écoulés 95 jours pour N.H. et 131 jours pour K.T. La Cour remarque que A.J. a été muni d'une autorisation provisoire de séjour au titre de l'asile, 90 jours après avoir sollicité l'asile auprès des services de la préfecture. Enfin, la Cour relève que S.G. a obtenu un récépissé constatant le dépôt de sa demande d'asile 28 jours après son premier rendez-vous à la préfecture. N.H., K.T. et A.J. font ainsi valoir que, pendant ces périodes, ils n'avaient pas le statut de demandeurs d'asile et qu'en conséquence ils ne pouvaient prétendre ni à un hébergement ni à l'Allocation temporaire d'attente et qu'ils vivaient en situation irrégulière en France.

En conclusion, la Cour constate que les autorités françaises ont manqué à l'encontre des requérants à leurs obligations prévues par le droit interne. En conséquence, elles doivent être tenues pour responsables des conditions dans lesquelles les requérants se sont trouvés pendant des mois, vivant dans la rue, sans ressources, sans accès à des sanitaires, ne disposant d'aucun moyen de subvenir à leurs besoins essentiels et dans l'angoisse permanente d'être attaqués et volés. Les requérants ont été victimes d'un traitement dégradant témoignant d'un manque de respect pour leur dignité. Cette situation



a suscité chez eux des sentiments de peur, d'angoisse ou d'infériorité, propres à conduire au désespoir. La Cour juge que de telles conditions d'existence, combinées avec l'absence de réponse adéquate des autorités françaises et le fait que les juridictions internes leur ont systématiquement opposé le manque de moyens des instances compétentes au regard de leurs conditions de jeunes majeurs isolés ont atteint le seuil de gravité requis par l'article 3 de la Convention. N.H., K.T. et A.J. se sont retrouvés, par le fait des autorités françaises, dans une situation contraire à l'article 3 de la Convention. Il y a donc eu violation de l'article 3 de la Convention.

La Cour dit que la France doit verser 10 000 euros à N.H., 10 000 euros à K.T. et 12 000 euros à A.J. pour dommage moral, et 2 396,80 euros à N.H. pour dommage matériel.

[https://hudoc.echr.coe.int/eng-press#%22languageisocode%22:\[%22FRE%22\]}](https://hudoc.echr.coe.int/eng-press#%22languageisocode%22:[%22FRE%22]})

### **Exercice 19. Jeu de rôle**

Cette activité consistera un jeu de rôle permettant de réemployer le lexique juridique.

Documentez-vous sur un arrêt de la CEDH. Vous devez jouer le rôle comme suit:

- interview entre un juge de la CEDH et un journaliste, ou
- entretien entre un juge de la CEDH et un opposant à l'arrêt de la Cour.

Interprétez consécutivement les débats.

**Exercice 20. Élaborez un glossaire thématique qui doit englober les termes du domaine des Droits de l'Homme.**

Unité en français	Unité en roumain	Note explicative

## UNITÉ V

### LE COMMERCE ET LES RELATIONS D’AFFAIRES

**Exercice 1.** *Lisez le texte à haute voix. Après la lecture proposez aux collègues 5 questions à partir de l’information du texte.*

**Le rapport de l’OMC sur le G-20 indique des mesures visant à faciliter les importations, même si les restrictions au commerce restent largement répandues**

Alors que les mesures de restriction des importations adoptées par les économies du Groupe des 20 (G-20) continuent de toucher une part croissante des échanges, le dernier rapport semestriel de suivi de l’OMC sur les mesures commerciales - le premier qui couvre la période coïncidant avec la pandémie due au coronavirus - indique des mesures importantes visant à faciliter les importations, y compris en ce qui concerne les produits liés à la COVID-19. Pendant la période considérée allant de mi-octobre 2019 à mi-mai 2020, les économies du G-20 ont appliqué 154 nouvelles mesures commerciales et liées au commerce, dont 95 visaient à faciliter les importations et 59 à les restreindre. Parmi ces mesures, 93 (soit environ 60 %) étaient liées à la pandémie de COVID-19.

Les échanges de marchandises visés par les nouvelles mesures de restriction des importations non liées à la pandémie ont atteint une valeur estimée à 417,5 milliards de dollars, soit le troisième chiffre le plus élevé enregistré depuis mai 2012. Les augmentations tarifaires, interdictions d’importation, procédures douanières plus strictes, droits à l’exportation et les autres mesures de ce type introduites au cours de la période considérée ont affecté 2,8 % des échanges commerciaux du G-20. Dans le même temps, le stock de mesures de restriction des importations mises en œuvre depuis 2009 et toujours en vigueur continue de s’accroître, affectant désormais, selon les estimations, 10,3% des importations du G-20 (1 600 milliards de dollars).

Inversement, le rapport de l'OMC constate également des signes de mesures visant à ouvrir davantage les politiques commerciales dans les différents secteurs, y compris les marchandises, les services et la propriété intellectuelle.

Les nouvelles mesures visant à faciliter les importations, telles que les abaissements tarifaires, l'élimination des taxes à l'importation et la réduction des droits à l'exportation, ont couvert un volume d'échanges commerciaux estimé à 735,9 milliards de dollars, hors politiques liées à la pandémie. Ce chiffre est le plus élevé enregistré depuis 2014, et est nettement supérieur aux 92,6 milliards d'USD correspondant aux échanges commerciaux visés par des mesures de facilitation des importations qui avaient été enregistrés au cours de la précédente période de suivi, de mai à octobre 2019.

Au moment de la flambée initiale de COVID-19, de nombreux gouvernements ont introduit des restrictions commerciales, dont plus de 90 % sous la forme d'interdictions d'exportation de produits médicaux tels que masques chirurgicaux, gants, médicaments et désinfectants. Depuis lors, les économies du G-20 ont supprimé 36% de ces restrictions. Elles ont également réduit les obstacles à l'importation de nombreux produits liés à la pandémie. À la mi-mai 2020, 65 des 93 mesures commerciales liées à la pandémie mises en œuvre pendant la période de suivi - soit environ 70 % - étaient de nature à faciliter les échanges. Les 28 mesures restantes, soit 30 % du total, pouvaient être considérées comme ayant des effets de restriction des échanges.

Le Directeur général de l'OMC Roberto Azevêdo a dit: « Les niveaux historiquement élevés des mesures de restriction des échanges restent une source de préoccupation, surtout à un moment où le commerce et les investissements internationaux seront essentiels pour rétablir les économies, les entreprises et les moyens de subsistance dans le monde entier. Cela dit, nous constatons également des signes encourageants: jamais depuis 2014 les mesures

de facilitation des importations mises en œuvre au cours d'une seule période de suivi n'avaient couvert un volume d'échanges commerciaux aussi important ».

Certains signes indiquent que les mesures de restriction des échanges adoptées durant les premiers stades de la pandémie commencent à être levées. Il ne faut pas pour autant relâcher la vigilance: la consolidation de ces indicateurs positifs exigera des efforts et un leadership suivis, à commencer par le G-20. À situation exceptionnelle réponse exceptionnelle, et le moment est venu pour les gouvernements du G-20 de travailler ensemble pour faciliter une reprise économique rapide et inclusive”. Selon les données de l'OMC, le commerce mondial a fortement chuté au cours du premier semestre de l'année.

Outre les détails des mesures commerciales mises en place au cours de la période considérée, le rapport fournit des renseignements précis sur les mesures générales de soutien économique mises en place par les gouvernements. Le nouveau rapport décrit également le nombre et l'étendue sans précédent des mesures de soutien d'urgence introduites en réponse aux perturbations économiques et sociales causées par la pandémie de COVID-19.

La plupart des 468 mesures de soutien économique liées à la COVID-19 identifiées semblaient être de nature temporaire et comprenaient un large éventail de programmes de soutien, de prêts, de garanties de crédit et de plans de relance. Plusieurs mesures étaient des subventions ponctuelles, d'autres prévoyaient des versements échelonnés sur une période allant de quelques mois à trois ans. Certaines de ces mesures font partie de plans de sauvetage d'urgence dont la valeur totale dépasse plusieurs milliers de milliards de dollars.

[https://www.wto.org/french/news\\_f/news20\\_f/trdev\\_29jun20\\_f.htm](https://www.wto.org/french/news_f/news20_f/trdev_29jun20_f.htm)

**Exercice 2.** *Sans regarder le texte de l'exercice No.1 déterminez (de mémoire) les termes clés du texte et écrivez-les en roumain. En utilisant les termes clés rendez le contenu du texte en français.*

**Exercice 3.** *Trouvez dans le texte de l'exercice No.1 des équivalents français pour les syntagmes suivants:*

- ✓ raport semestrial de monitorizare;
- ✓ economiile au aplicat noi măsuri comerciale;
- ✓ a facilita importurile;
- ✓ comerțul cu mărfuri;
- ✓ noi măsuri de restricție a importurilor;
- ✓ creșterea tarifelor;
- ✓ interdicții de import;
- ✓ proceduri vamale;
- ✓ taxele de export;
- ✓ măsuri de restricție a importurilor implementate;
- ✓ politici comerciale în diferite sectoare;
- ✓ reducerea tarifelor;
- ✓ eliminarea taxelor la import;
- ✓ reducerea taxelor la export;
- ✓ a introduce restricții comerciale;
- ✓ interdicții la exportul de produse medicale;
- ✓ a facilita schimburile comerciale;
- ✓ investițiile internaționale;
- ✓ a facilita redresarea economică;
- ✓ comerțul mondial a scăzut brusc în prima jumătate a anului;
- ✓ măsuri de sprijin economic;
- ✓ a prevedea plăți în rate.

**Exercice 4.** *Divisez le texte de l'exercice No.1 en unités de traduction. Faites la traduction consécutive à partir des unités de traduction obtenues.*

**Exercice 5. Appariez les termes aux définitions proposées.  
Traduisez les termes et les définitions.**

<b>Agent économique</b>	les exportations de marchandises qui assurent la rentrée de devises et les importations qui entraînent la sortie de devises.
<b>Appréciation/ dépréciation d'une monnaie</b>	c'est l'utilisation d'un bien.
<b>Balance commerciale</b>	Excédent des importations par rapport aux exportations.
<b>Consommation n.f</b>	est une entité qui adopte un comportement économique. Il s'agit des entreprises, des consommateurs, ou des administrations.
<b>Déficit commercial</b>	C'est une contribution versée à l'État, sans affectation à une dépense particulière.
<b>Dette n.f</b>	Revenu disponible qui n'est pas dépensé en biens ou services de consommation.
<b>Investissement n.m</b>	Augmentation du niveau général des prix.
<b>Impôt n.m</b>	Augmentation / réduction de la valeur d'une monnaie par rapport aux autres monnaies, liée à la tendance du marché de cette monnaie.
<b>Inflation n.f</b>	C'est le prix minimum à partir duquel l'offreur est prêt à faire la transaction.
<b>Marché n.f</b>	C'est le prix maximum au delà duquel le demandeur n'est plus prêt à faire la transaction.
<b>Prix d'offre</b>	Opération économique consistant pour une entreprise acquérir des biens de production ou effectuer certaines dépenses ayant pour but de développer le potentiel de l'entreprise pour l'avenir.
<b>Prix de demande</b>	Ensemble des biens et services produits : - soit vendu sur le marché, - soit dont les facteurs de production s'échangent sur un marché.
<b>Production n.f</b>	C'est le lieu réel ou fictif sur lequel s'échange

	un bien, un service, le travail, le capital, la monnaie.
<b>Productivité n.f</b>	Population consommatrice d'une économie qui achète des biens et services sur le marché des produits et vend du travail, de la terre et du capital sur divers marchés. Ils décident du montant à dépenser en biens et services de consommation, du montant à économiser et de la répartition de leur épargne entre divers types d'actifs financiers et réels (dépôts d'épargne bancaire, obligations, actifs immobiliers, etc.).
<b>Produit intérieur brut (PIB)</b>	Période de déclin économique temporaire durant laquelle l'activité économique, ainsi que les activités commerciales et industrielles ralentissent; selon la définition officielle, baisse du PIB pendant deux trimestres consécutifs.
<b>Épargne n.f</b>	Biens et services que l'économie nationale achète au reste du monde. Recouvrent les biens physiques et les services.
<b>Exportation n.f</b>	Rapport entre la quantité produite d'un bien ou d'un service, rapportée à la quantité de facteurs de production.
<b>Importation n.f</b>	Les paiements d'intérêts sont des paiements périodiques auxquels donnent lieu les emprunts et qui reflètent en théorie le coût d'utilisation d'actifs financiers appartenant à quelqu'un d'autre.
<b>Intérêt n.m</b>	Biens et services produits dans l'économie nationale et vendus au reste du monde.
<b>Ménages n.m</b>	Créances financières donnant lieu à l'obligation pour le débiteur d'effectuer un ou plusieurs paiements d'intérêts et/ou de principal au créancier à une date future.
<b>Récession n.f</b>	Valeur de marché de tous les biens et services finals produits dans un pays pendant une période donnée. Il est calculé sur la base des

	données sur la production, les dépenses ou le revenu et est présenté aux prix courants ou en prix constants.
--	--

**Exercice 6. Lisez les titres d'articles proposés ci-dessous. Créez des phrases pour chaque titre en vue de proposer à vos collègues de les traduire.**

- 1) Un sommet européen crucial pour la relance
- 2) La France est la championne du rebond économique post-Covid
- 3) Bruno Le Maire: «Nous restons prudents, le redressement ne se fera pas du jour au lendemain»
- 4) Plan de sauvetage de la restauration et du tourisme: il faut aller plus loin
- 5) L'Allemagne baisse la TVA pour soutenir la consommation
- 6) Chômage partiel, acte 2: «Pourquoi imposer autant de contreparties aux entreprises ?»
- 7) Garantie de 300 milliards de prêts aux entreprises: comment le gouvernement pourrait améliorer son plan d'aide

**Exercice 7. Appariez les expressions. Trouvez des équivalents roumains pour les unités terminologiques proposées:**

Se vendre cher	A face comandă
Se vendre bon marché	A da faliment
Les prix sont en baisse	Valoarea capitalului
Les prix sont en hausse	Rețeaua de vânzare
Passer une commande	A discuta asupra unui preț
Le délai de livraison	A împrumuta cu o dobândă de
Mettre en faillite	Acordarea de credite
Faire faillite	A prezenta o ofertă
Le montant du capital	Oferta depășește cererea
Le réseau de vente	A respecta termenul de livrare
Rabattre un prix	A exprima prețurile
Débattre un prix	Prețurile sunt în creștere
Prêter au taux de	A considera comanda nulă și neavenită



Le taux de croissance	Termen de livrare
L'octroi de crédits	Reducere de preț
Soumettre une offre	A declara în stare de faliment
L'offre excède la demande	A plăti la scadență
La validité de l'offre	A se vinde scump
Observer le délai de livraison	A reduce prețul
Libeller les prix	Rata de creștere
Le commerce de détail	Prețurile sunt în scădere
Des facilités de paiement	A plăti în numerar
Un accusé de réception	A plăti o datorie
Le retrait d'une commande	Reducere de preț
Considérer la commande comme nulle et non avenue	A se expune riscurilor
La remise	Scutire de taxe sau de impozite
La ristourne	A se vinde ieftin
Payer à l'échéance	Retragerea unei comenzi
Payer en espèces	Înlesniri de plată
Régler une dette	Valabilitatea ofertei
Courir des risques	Aviz/ confirmare de primire
La franchise	Comerțul cu amănuntul

**Exercice 8.** *Élaborez un discours de cinq minutes sur les caractéristiques de l'économie de marché, l'interdépendance offre-prix sur le marché, offre et demande sur le marché en utilisant le vocabulaire de l'exercice No.7. Priez votre collègue de traduire le discours.*

**Exercice 9.** *Lisez à haute voix les fragments des articles présentés ci-dessous. Associez ces fragments aux titres de l'exercice No.6. Faites la traduction à vue de ces textes:*

- Le gouvernement ajoute 130 milliards d'euros de mesures destinées aux ménages comme à l'automobile. Il y en a un peu pour tout le monde dans le plan de relance adopté, tard mercredi soir, par le gouvernement allemand. Comme à son habitude depuis le début de la crise, et sans souci de laisser filer ses déficits, l'Allemagne s'apprête à signer un nouveau chèque, de 130

milliards d'euros, destiné tout à la fois à soutenir la consommation, à venir en aide aux communes endettées et à relancer le développement de certaines filières. Il s'agit de la deuxième enveloppe débloquée par Berlin et qui s'ajoute aux quelque 1000 milliards d'euros d'aides de première urgence, libérés au plus fort de la crise sanitaire, au profit des entrepreneurs et indépendants.

- L'Hexagone est le pays européen qui a vu l'activité remonter le plus rapidement, estime le cabinet de conseil dans une étude. Bonne nouvelle pour l'Hexagone: la France est le pays qui a connu le plus fort rebond économique post-Covid-19, grâce à la consommation des ménages, mais ce sursaut d'activité est à la merci d'un rebond épidémique, révèle une étude publiée vendredi. «Aujourd'hui, la France est le maillot jaune du rebond. Autant elle était le pays européen qui avait le plus baissé, autant c'est celui qui remonte le plus vite». Le cabinet de conseil a élaboré, à partir des outils de l'intelligence artificielle, un indice composite permettant de mesurer, en temps réel, l'ampleur du rebond par rapport à un niveau 100 d'avant-crise et ce, pour neuf pays, dont la France, l'Allemagne, les États-Unis, le Japon et le Brésil. Au 12 juillet, la France et l'Allemagne affichaient un score de 94, très proche du niveau d'avant-crise, suivies de l'Italie (91) et de l'Espagne (90), le Royaume-Uni étant à la traîne avec un score de 76. Ainsi, après avoir chuté de 49 points, la consommation a rebondi en France de 45 points, à comparer avec une chute de 32 suivie d'un rebond de 27 pour l'Allemagne, qui n'a pas confiné aussi strictement sa population. Le secteur automobile, qui avait particulièrement souffert du confinement, repart aussi davantage en France (95) que chez ses voisins européens (90 en moyenne), «notamment grâce au plan de relance gouvernemental», note l'étude.
- L'exemple allemand devrait inspirer notre exécutif, qui accorde cependant un 7/10 aux mesures prises. L'État s'est engagé à garantir jusqu'à 300 milliards d'euros de prêts aux entreprises mises à mal par

les conséquences de la pandémie de coronavirus. Le dispositif de crise est effectif de manière rétroactive à partir du 16 mars et valable jusqu'au 31 décembre 2020. Toutes les entreprises seront éligibles aux PGE (prêts garantis par l'État), quelle que soit leur forme juridique, à l'exception des sociétés civiles immobilières et des établissements financiers. Pour les entreprises de moins de 5000 salariés et de moins de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires, le montant garanti est de 90% du prêt. Pour celles de plus de 5000 salariés et de plus de 5 milliards de chiffres d'affaires, la quotité garantie baisse à 70%. Les très grandes entreprises de plus de 5000 salariés voient quant à elles leur dossier directement instruit à Bercy et c'est le ministre de l'Économie lui-même qui donne l'accord final. Le coût de la garantie de l'État est de 0,25% pour les entreprises de moins de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires et de 0,50% au-delà. Le prêt pourra représenter jusqu'à 3 mois de chiffre d'affaires 2019 de l'entreprise. Aucun remboursement ne sera exigé la première année. Et si l'entreprise le décide, elle pourra amortir le prêt sur 5 ans.

- Le Figaro. - L'Europe vient de s'accorder sur un plan de relance qui fera bénéficier à la France de 40 milliards de subventions. À quoi servira cette enveloppe?

Bruno LE MAIRE. - Cette enveloppe européenne de 40 milliards d'euros financera une part importante de l'effort de relance français, qui atteindra 100 milliards d'euros au total. Elle aura deux objectifs, investir pour sortir de la crise et renforcer la souveraineté française. Un exemple, le plan hydrogène pourra être financé par cette enveloppe. Elle servira aussi à la rénovation des bâtiments ou aux transports propres. Ce plan doit beaucoup à la coordination étroite entre la chancelière et le président de la République. Il marque la renaissance de la solidarité en Europe. Il prouve que l'Europe va changer la vie quotidienne des Français. Nous n'avons pas connu d'avancée aussi importante depuis la création de l'euro.

- Réunis à partir de ce vendredi à Bruxelles, les Vingt-Sept bataillent pour trouver un accord sur le plan post-Covid de 750 milliards d'Euros. Pour la première fois depuis plus de quatre mois, les Vingt-Sept vont se retrouver en chair et en os. Ils ont rendez-vous ce vendredi matin à Bruxelles pour tenter de se mettre d'accord sur le plan de relance européen et sur le budget de l'Union pour la période 2021-2027. Le montant du paquet est vertigineux. Il représente quelque 1 850 milliards d'euros, dont 750 milliards pour le seul plan de relance, qui seraient empruntés pour la toute première fois sur les marchés par la Commission afin de faire repartir les économies du bloc, fortement ébranlées par la crise. Pour faciliter la reprise et de ne pas plomber des pays déjà très endettés - Italie, Espagne, Grèce -, il est prévu que 500 milliards soient versés sous forme de dons, comme le souhaite le couple franco-allemand. Face à la Chine et aux États-Unis, et même si certains doutent de la capacité rapide d'absorption d'une telle manne par l'UE, la réponse à la crise du coronavirus est un test politique majeur pour l'Union. Le temps qui sera nécessaire aux Vingt-Sept pour se mettre d'accord sera tout aussi crucial. Sur le papier, la réunion a été prévue pour durer jusqu'à samedi. Une prolongation à dimanche est envisagée si, affirme un diplomate, *«les conditions d'un accord sont remplies»*. À défaut, les Vingt-Sept se retrouveraient à nouveau dans quelques jours. Mais il n'est pas question pour beaucoup de capitales - Paris et Berlin en tête - d'attendre la fin août pour arriver à un accord.
- Le secteur de la restauration, de l'hôtellerie, des loisirs et des activités du tourisme représente le sixième plus gros employeur de France et un chiffre d'affaires annuel de 70 milliards d'euros, dont 30 milliards uniquement pour la restauration traditionnelle, suivi de 17 milliards pour l'hôtellerie. La restauration représente 60% de l'activité du tourisme et compte 960.000 employés, dont 740.000 salariés. Des effectifs auxquels il convient d'ajouter les 400.000

saisonniers qui trouvent un emploi chaque année, dont les trois quarts pendant la saison estivale. L'objectif annoncé par le gouvernement est un plan de sauvetage ciblé de 18 milliards d'euros: 2,2 milliards d'euros de reports et d'exonérations de charges. Si le secteur bénéficie des reports de charges sur les cotisations sociales, le gouvernement a annoncé que les PME et les TPE (cafés, petits hôtels et restaurants) allaient bénéficier d'exonérations complètes de ces cotisations sociales sur les quatre mois de fermeture. L'effort, pour les finances publiques, est estimé à environ 2,2 milliards d'euros. Pour les ETI et les grandes entreprises du secteur, les charges seront étalées jusqu'à la fin de l'année mais des aménagements spécifiques pourront se faire au cas par cas, notamment pour des annulations de dette. 7 milliards issus du fonds de solidarité sont dédiés à la restauration et au tourisme. Pour le tourisme et la restauration, l'accès aux aides est allongé jusqu'à la fin de l'année et élargi aux entreprises employant jusqu'à 20 salariés pour 2 millions d'euros de chiffre d'affaires (contre un plafond de 10 salariés pour 1 million de chiffre d'affaires pour les autres secteurs).

- Les conditions au versement du chômage partiel par l'Etat sont contre-productives, qui donne un 4/10 à cette mesure. Selon les derniers chiffres, plus de 12 millions de salariés ont bénéficié des mesures de chômage partiel depuis le 17 mars dernier (c'est peut-être moins si l'on parle en équivalent temps plein). Le coût pour mars et avril serait de 8,5 milliards selon nos informations, loin des 24 milliards votés. Jusqu'à fin mai, les indemnités chômage ont été prises en charge par l'État et l'Unédic à hauteur de 70% de la rémunération brute (pour un temps plein), soit environ 84% du salaire net à temps plein. Cette indemnité était versée aux employeurs, chargés ensuite de verser les « salaires » à 84% de l'ancien salaire. Alors que l'économie reprend (lentement), ce dispositif a vocation à s'éteindre. Ainsi, à partir du 1er juin, si rien ne change pour les salariés qui restent en chômage partiel, la prise

en charge par l'État passe de 70% de la rémunération brute de leurs salariés à 60%. Les 15% restants de l'indemnité devront être pris en charge par les employeurs.

**Exercice 10.** *Après avoir écouté le texte, mettez dans l'ordre les fragments proposés. Faites le résumé en roumain du texte obtenu.*

### **États-Unis: les produits européens de nouveau taxés par Donald Trump**

Les Américains ont-ils le droit de nous imposer des taxes supplémentaires ?

C'est une décision de l'Organisation Mondiale du Commerce. On estime que les États-Unis ont un préjudice de 7,5 milliards d'euros à récupérer en taxes douanières. Cela correspond aux subventions que l'Europe a versées à Airbus au détriment de Boeing.

Bières, vins, olives, yaourts... Le président américain Donald Trump va surtaxer les produits de consommation européens, fragilisant en premier lieu la France. Nouveau bras de fer entre les États-Unis et l'Europe sur les droits de douanes. Donald Trump va surtaxer de nouveaux produits. Et la France est le premier pays qu'il veut fragiliser.

Après la salve de hausses douanières en octobre, y a-t-il eu un impact ?

Les vins français étaient dans le viseur. Les États-Unis sont le premier marché à l'étranger pour nos vins et spiritueux. Impact direct sur nos exportations le mois suivant: - 44% en novembre. Et sur l'ensemble du dernier trimestre de 2019, nos exportations de vins vers l'Amérique du Nord ont chuté de 17,5%.

La taxe GAFÀ finira sans doute par s'installer car l'opinion publique y est favorable et les acteurs eux-mêmes vont préférer une taxe mondiale, uniforme, qu'ils pourront intégrer à leurs résultats, plutôt qu'une myriade de petites taxes nationales. Mais il va falloir un certain courage politique pour maintenir la taxe GAFÀ en France, qui rapporte moins de 500 millions, quand les professionnels du

lobby viticole vont mettre, en face des surtaxes douanières, le nombre d'emplois détruits.

Cette initiative fragilise la position de la France notamment qui s'est lancée dans une croisade pour taxer les géants du numérique, les GAFAs. Donald Trump, c'est Jack Sparrow dans Pirates des Caraïbes, il tire quelques boulets de canon autour des bateaux français pour défendre les Google, Amazon, Facebook ou Apple.

Il faut toujours se méfier en économie des expressions trop innocentes : on appelle ça le "Carrousel des Taxes". Tous les six mois, les États-Unis ont le droit de modifier la liste des produits qu'ils taxent plus lourdement. Et pendant un mois, on va discuter à Washington de la nouvelle liste: est-ce qu'on surtaxe la bière, les olives, les yaourts ou les camions?

Il faut savoir qu'on attend le match retour puisque une autre décision doit être rendue en sens inverse: des subventions américaines pour aider Boeing. Mais cette décision se fait attendre et, pour l'instant, elle profite au président américain. Cette stratégie des taxes douanières, c'est l'arme préférée de Trump depuis le début de son mandat. Il a commencé avec un bras de fer sur les produits chinois qui a ralenti l'économie mondiale et fragilisé la Chine. Finalement, Pékin a fini par signer des accords avec Washington.

Après le confinement, les entreprises ont besoin de se relancer. Plus de la moitié du Champagne est achetée à l'étranger. C'est notre deuxième secteur à l'export juste derrière l'aéronautique qui est aussi frappé par les taxes.

En visant les camions italiens ou suédois, les yaourts français, la bière allemande, il divise les européens. Ça a déjà marché pour la taxe GAFAs: il a suffi que Washington annonce qu'on allait surtaxer les voitures européennes pour que l'Allemagne se retire du dispositif et renonce à une taxe nationale sur les géants numériques.

En janvier dernier, la France avait dû suspendre sa taxe en attendant les discussions internationales. Une pause diplomatique qui

a tenu jusqu'à la semaine dernière quand Washington a claqué la porte des négociations.

**Exercice 11. *Traduisez oralement les termes et les unités terminologiques ci-dessous:***

Obtention d'un prêt; prix de vente (complet); prix H.T. (hors taxes); prix T.T.C. (toutes taxes comprises); prix d'équilibre; dépôt de garantie; emprunt; étude du marché; actionnaire; expiration d'un délai; conclure une affaire; coût de production; coût de distribution; coût de commercialisation; coût total; coût unitaire; coût de revient; coûts fixes; coûts variables; coût moyen; coût marginal; charges patronales; chiffre d'affaires; marge commerciale; demande; offre; loi de l'offre et de la demande; Produit intérieur brut (PIB); taux d'intérêt; taux de croissance; taux d'inflation; valeur ajoutée; balance des paiements; faire faillite; demande de biens nationaux; financement fondé sur des prêts; revenu par tête d'habitant; l'ajustement des prix et des salaires; investir des fonds sur le marché monétaire; taux de change bilatéral; maintenir le taux de chômage constant; taux de croissance potentielle; taux d'endettement public; taux d'épargne.

**Exercice 12. *Proposez des équivalents paraphrastiques pour les unités terminologiques suivantes:***

La baisse des prix; la hausse des prix; déclarer le revenu; encourager l'investissement; le montant du capital; l'appel d'offre; le règlement d'une dette; produit de marque; dépréciation de la monnaie; paiement en liquidités; la recession de l'économie; la croissance économique; accorder des subventions; les transferts courants; droits de douane; contrôle des mouvements de capitaux.

**Exercice 13. *Trouvez les noms correspondant aux verbes suivants:***

Protéger; garder; conserver; emballer; conditionner; garantir; ménager; entretenir; maintenir; préserver; marquer; amortir; couvrir; concevoir; prouver.



**Exercice 14. *Donnez une suite aux phrases ci-dessous. Traduisez-les oralement.***

- La motivation d'un individu pour un produit dépend .....
- Les vendeurs pensent convaincre leurs clients .....
- Pour écouler ces produits.....
- Afin de persuader les clients de la qualité d'une marchandise .....
- L'étude de la motivation est la clé .....
- Pour la promotion de cet article il convient de .....
- Les études commerciales doivent précéder .....

**Exercice 15. *Faites la traduction à vue des phrases suivantes:***

- Scopul producției este de a furniza consumătorilor bunuri și servicii, de la prelucrarea materiei prime până în momentul consumului.
- Volumul total al capitalului folosit variază în mod necesar cu cantitatea bunurilor/serviciilor consumate într-o unitate de timp.
- Prin economii se sporește volumul global al capitalului dar se reduce în același timp cantitatea consumului.
- Principali factori ai dezvoltării cooperării economice își au rădăcina în forța sporită a marilor societăți internaționale.
- Apare ca o certitudine faptul că cooperarea industrială poate să contribuie la dezvoltarea schimburilor și la o creștere dinamică a unor sectoare economice.
- O societate comercială internațională este adesea un intermediar ales de o întreprindere în funcție de caracteristicile produsului și de cele ale pieții, pentru o acțiune de comercializare multiplă extinsă la mai multe țări.
- Ea are drept scop de a cumpăra pentru a revinde cu cel mai mare profit, în cadrul unei politici comerciale bine definite.
- Orientarea spre o politică de marketing este, înainte de toate, o problemă de comportament a conducerii întreprinderii.

- FMI are drept scop favorizarea cooperării monetare internaționale, stabilitatea monetară, lupta împotriva dezechilibrului balanțelor internaționale de plăți și facilitarea expansiunii și creșterii armonioase a comerțului internațional.
- Tehnica de vânzare-cumpărare prin licitații presupune o serie de operațiuni: pregătirea licitației, formarea prețurilor, formalitățile de decontare și predare a mărfii către cumpărător.

**Exercice 16.** *Segmentez les textes en unités de sens sur la base de votre capacité de compréhension. Traduisez consécutivement le discours suivant:*

**Bruno VANNEL:** *les moldaves ont l'esprit entrepreneurial*

interview réalisée avec **Bruno VANNEL**, Export Sales Area  
Manager de l'entreprise *Bongard*.

Bongard, une entreprise alsacienne conquérante en Moldavie et qui a su s'adapter à la crise sanitaire du Covid-19. Bongard est une entreprise membre de la CCI France Moldavie qui connaît de très beaux succès commerciaux dans le pays depuis de nombreuses années.

**Jean-Claude MILLION** (président de l'*Association Alsace Moldavie*): **Bruno VANNEL** *pouvez-vous nous présenter Bongard ? Quels sont les activités et le métier de cette entreprise ? Quelle place occupez-vous au sein de cette entreprise ?*

**Bruno VANNEL:** L'entreprise alsacienne Bongard a été créé en 1922. De petite entreprise familiale produisant des fours de boulangerie, elle est devenue une grosse PME généraliste et leader pour le matériel de boulangerie et de pâtisserie. Aujourd'hui, Bongard est adossée à un groupe italien spécialisée dans les équipements de bouche. Disposant de quatre usines de production, Bongard exporte aujourd'hui dans 90 pays. La maison mère et la production des fours sont installées à Holtzheim, dans la banlieue de Strasbourg, ce qui confère à l'entreprise une forte identité alsacienne. Bientôt centenaire,

Bongard a su innover avec des produits qui ont changé la vie du boulanger : four Cervap, process Paneotrad, ressuage.

Bongard réalise un chiffre d'affaire de 68 millions d'euros, dont 60% en France et 40% à l'export. En ce qui me concerne, pendant 25 ans, j'ai travaillé dans un groupe japonais, en vendant des équipements de production pour l'industrie textile et électronique dans le monde entier. En 2011, je change de métier pour devenir chef de marché, chez Pavailler, entreprise basée à Valence, et concurrente de Bongard. En 2015, j'intègre Bongard qui me propose de venir en Alsace et me confie la responsabilité des marchés russophones (Europe centrale et orientale).

**JCM: *Comment Bongard s'est-elle implantée sur le marché moldave ? Comment décrire les caractéristiques de ce marché d'Europe centrale ?***

**BV:** L'origine de la démarche commerciale vers la République de Moldavie tient à un homme, Justin LENGOMBA, ingénieur agronome diplômé de l'université d'Odessa, habitant à Chisinau et de culture francophone. Il faut savoir que la tradition du pain en République de Moldavie est profondément ancrée dans le pays. Ce n'est pas un secret de dire que les moldaves mangent du pain. Chaque village possédait sa propre petite usine de fabrication de pain.

Fort de sa connaissance des technologies de fabrication du pain en France, Justin LENGOMBA a expliqué aux moldaves que l'utilisation de matériel français était en mesure d'améliorer la qualité de ce produit et de proposer une diversité de pains à partir des recettes et du savoir-faire français.

Un industriel moldave a adhéré à l'idée, ce qui a amené Justin à rechercher dans l'annuaire français des *Pages Jaunes* un fabricant de matériel. Le premier nom à apparaître fut Bongard et l'histoire a continué à s'écrire.

Le marché moldave était un marché de petit pain sans beaucoup de saveur et à forte valeur nutritionnelle. Bongard a amené le

croustillant et à modifié le comportement moldave face au pain. Très rapidement, les moldaves ont adopté le pain français et la baguette est arrivée sur les tables. Viennoiseries, pains de différents goûts ont prolongé cette première réussite commerciale.

Les premières livraisons de fours à Chisinau et les succès obtenus par les premières usines équipées ont généré une réelle dynamique, et la République de Moldavie s'est mise à investir largement dans le matériel de boulangerie Bongard.

Chaque ville dispose d'une « usine » à pain et les moldaves peuvent acheter du pain toute la journée. Le pain est acheté en supermarché, au marché, ou dans de toutes petites boutiques.

Notre industriel moldave a réussi à développer son propre réseau de magasins ce qui lui a permis de vendre à de petites boutiques. Ses pains ont gagné le secteur de la restauration et des hôtels.

Le modèle de l'artisan-boulangier tel que nous le connaissons en France n'existe pas en République de Moldavie.

En introduisant la technologie française, Bongard se devait aussi de maintenir la fabrication des produits typiquement moldave. De cette nécessité est née une collaboration entre les équipes françaises et moldaves qui a apporté à Bongard la flexibilité indispensable pour répondre aux diverses attentes locales. Ainsi chaque fabricant moldave peut, avec le même équipement Bongard, vendre aux consommateurs, des produits de conception aussi bien française que moldave.

**JCM: Que pouvez-vous nous dire de la part de marché de Bongard en République de Moldavie et nous donner votre chiffre d'affaires réalisé dans ce pays ?**

**BV:** Pendant plus de 10 ans, Bongard n'a connu aucune concurrence en République de Moldavie. Ce petit pays ne semblait intéresser personne. Le remarquable travail de Justin LENGOMBA, la confiance de ses clients, le service associé, la proximité de l'usine (méthode des ventes directes) permettent d'afficher encore aujourd'hui une part de marché exceptionnelle dans le milieu de la boulangerie.

Bongard réalise un chiffre d'affaires de 1 million d'€ par an en République de Moldavie. Ceci peut paraître peu au regard des 65 millions réalisés par l'entreprise. Toutefois, si en pourcentage cela ne représente qu'1,5% du CA total de l'entreprise, cet indicateur n'est pas pertinent pour Bongard.

En effet, si l'on rapporte le chiffre d'affaires au nombre d'habitants la « petite » Moldavie, considérée comme l'un des pays les plus pauvres d'Europe, investit dans le matériel Bongard autant que la Région Grand Est en France. C'est effectivement un vrai sujet de réflexion digne d'une étude de cas de management stratégique.

### **JCM: Quelle démarche commerciale avez-vous adoptée en République de Moldavie ?**

**BV:** Depuis 16 ans, la stratégie développée par Bongard qui s'articule autour des 3 axes - servir, sécuriser, développer, concerne la République de Moldavie au même titre que les autres pays.

**Servir :** Bongard a formé une équipe de techniciens capable d'installer et de dépanner les équipements en moins de 24 heures. Ce délai est facilement tenable en République de Moldavie compte tenu de la taille du pays.

**Sécuriser:** chez Bongard, tout nouveau prospect ou ancien client est invité à venir assister à des démonstrations, des formations, des visites de boulangeries, sans oublier la découverte de l'Alsace. Nous n'hésitons pas à mélanger les groupes issus d'horizons différents, (même si les moldaves aiment à se retrouver entre eux) peu importe la taille de l'entreprise.

**Développer:** chaque année, nous participons à la foire *Food and Drink* avec un stand de 160 m<sup>2</sup>. Nous profitons de cet événement pour organiser des événements marquants annoncés à l'avance. Quelques exemples : production de 14.000 pains en 3 jours avec du matériel d'une petite boulangerie, production d'un sandwich de 50 mètres et invitation d'un orphelinat à venir le manger sur le stand.

**JCM: Quelles sont les conséquences de la crise sanitaire du Covid-19 pour Bongard ?**

**BV:** Avec notre réseau de vente sur 90 pays, nous avons compris très vite que la situation allait être critique. Nous avons rapidement sécurisé notre réseau de sous-traitants et, dès le mois de février, notre « *supply chain* » a travaillé de façon à accroître nos stocks de pièces et de machines.

Notre usine en Italie a pu continuer à produire et nous avons réussi à assurer une liaison par camion entre l'Italie et l'Alsace. Pendant le confinement, sur la base du volontariat, les usines sont restées ouvertes. Nous avons visé un maintien de 30% de nos activités. Ainsi, nous avons pu produire, livrer et facturer avec une fonction administrative en télétravail.

**JCM: Comment se sont passés les échanges avec la République de Moldavie ?**

**BV:** Étrangement, la République de Moldavie est un des rares pays qui a continué à investir durant cette période de crise sanitaire. Nous avons enregistré des commandes que nous avons pu honorer et livrer. Je dirai... des mois d'une activité normale.

**JCM: Compte tenu de la situation géo-politique de la République de Moldavie (non-membre de l'Union Européenne, situation politique incertaine...) comment Bongard envisage-t-elle d'accompagner ses clients dans leur prochaine reprise d'activité ?**

**BV :** Nous ne voulons pas contrôler le commerce de nos clients, c'est leur affaire. Par contre nous pouvons soulager leur BFR (besoin en fonds de roulement) et leur éviter une asphyxie de leur trésorerie.

Dans les métiers de nos clients, la période critique se situe généralement 6 mois après l'ouverture. Nous anticipons et mettons en place des conditions de paiement privilégiées, pour permettre à nos clients de ne pas dégrader leurs liquidités.

Aucune assurance-crédit ne couvrant la République de Moldavie, c'est nous qui prenons et assumons les risques... mais c'est une caractéristique essentielle du métier d'une entreprise exportatrice. C'est peut-être aussi pour cela que n'avons pas beaucoup de concurrents en République de Moldavie !

Si la situation de la République de Moldavie, - j'intègre également la région de Transnistrie -, peut sembler particulière par rapport à un autre pays européen, n'oublions pas que nos clients vendent un produit alimentaire et que se nourrir est essentiel et récurrent. Nous avons pour habitude d'accompagner nos clients partenaires en surveillant régulièrement leur niveau d'activité ; nous leur apportons un service de formation, des conseils et un soutien dans le développement des produits.

Au sein de notre équipe moldave, nous avons formé un boulanger qui est venu plusieurs fois en France pour apprendre différentes méthodes de panification. Depuis mars, il intervient comme consultant externe chez nos clients et c'est un service gratuit. Lui-même bénéficie du soutien métier de nos boulangers experts. Nous avons pu mettre à profit le ralentissement chez certains de nos clients pour leur proposer des visites techniques gratuites.

### **JCM: Quels sont les attraits du marché moldave et ses difficultés ?**

**BV:** Les moldaves ont l'esprit entrepreneurial, ils aiment porter des projets et nous ne sommes qu'un « support » pour les accompagner dans leur réalisation. L'avantage de la boulangerie est un ROI (*return on investment*) qui fait rêver, associé à une enveloppe d'investissements basse ; les moldaves sont des partenaires qui savent compter et des entrepreneurs qui ont le sens des affaires...

L'industrie de panification va devoir trouver de nouveaux marchés. Par rapport aux autres pays européens, les entreprises moldaves ne peuvent pas exporter le pain facilement. C'est une question organisationnelle et exporter est un vrai métier ; ce métier

ils ne l'ont pas encore totalement intégré même si certains commencent à se tourner vers l'Ukraine.

**JCM: Quel est le choix de Bongard : renforcer ou réduire sa présence sur ce marché spécifique ?**

**BV:** Nous allons continuer à développer le marché moldave. Je n'en dirai pas plus pour le moment.

**JCM: Quelles sont les perspectives au-delà de la sortie de la crise sanitaire pour le marché de la boulangerie en République de Moldavie.**

**BV:** L'investissement ne s'est jamais arrêté. Le caractère moldave a amené nos clients à continuer à travailler ; cela a aussi été l'occasion pour eux de réfléchir à l'organisation de leur production.

Nous avons apprécié d'être souvent associés à ces réflexions ce qui nous a permis de projeter de nouvelles implantations sans pour autant nous ingérer dans leurs affaires.

Simplement, nous sommes conscients que le niveau de salaire est bas et que la notion de panier moyen n'a pas beaucoup de sens. Nous sommes très attentifs au niveau de chômage qui se traduit comme un frein à la consommation.

<https://www.ccifm.md/actualites/n/news/bruno-vannelles-moldaves-ont-lesprit-entrepreneurial.html>

### **Discours de Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance**

Monsieur le Président, Monsieur le Ministre des comptes publics, cher Olivier, Monsieur le Président de la Commission des finances, Monsieur le Rapporteur général, Mesdames et Messieurs les Députés, je suis très heureux de vous retrouver avec Olivier DUSSOPT pour ce débat d'orientation des finances publiques pour 2021. Nous allons donc ce matin débattre des grandes orientations pour nos finances publiques, dans un contexte économique absolument inédit.



Inédit, car la crise économique que nous devons affronter n'a aucun équivalent en France depuis la grande récession de 1929. Inédit, car la situation internationale reste extrêmement fragile, que l'épidémie du coronavirus s'est intensifiée dans certains pays. Je pense en particulier à la situation en Amérique du Sud, en Afrique du Sud ou aux Etats-Unis. Inédit également, car l'avenir est plus que jamais incertain et beaucoup des chiffres dont nous allons débattre aujourd'hui dépendent de la possibilité ou non d'une reprise de l'épidémie en France à l'automne, même si nous prenons toutes les dispositions sur le front sanitaire pour éviter une telle situation et que nous comptons sur le sens des responsabilités de nos compatriotes.

Il en va de notre sécurité sanitaire à tous. Il en va aussi de la situation économique et des emplois dans notre pays.

Cette incertitude doit donc nous amener à examiner avec beaucoup de prudence les chiffres que je vous présente ce matin.

Les maîtres-mots du débat d'orientation des finances publiques de ce matin seront donc pour moi « volonté » et « prudence ». Volonté de surmonter la crise. Volonté d'apporter des réponses comme nous le faisons avec le président de la République et le Premier ministre, à toutes les entreprises, à tous les salariés qui sont inquiets pour leur emploi. Volonté de tenir nos finances publiques avec responsabilité malgré les circonstances. Mais aussi prudence face à une situation économique qui reste imprévisible et instable.

Vous le savez, nous avons évalué la récession pour l'année 2020 à moins 11 %.

Depuis plusieurs semaines, nous enregistrons des indicateurs positifs qui traduisent l'efficacité des mesures que nous avons mises en place depuis le début du mois de mars. L'Insee a constaté ce matin dans ses enquêtes de conjoncture un net rebond de l'activité économique dans tous les secteurs. Nous nous en félicitons et nous y voyons la preuve de l'efficacité des mesures que nous avons mises en place.

La consommation s'est très rapidement redressée. Dans le secteur de l'automobile, par exemple, les ventes de véhicules sont, en juin 2020, supérieures à ce qu'elles étaient en juin 2019 grâce à la mise en place de la prime à la conversion et du soutien massif aux véhicules électriques et aux véhicules hybrides rechargeables.

Le climat des affaires dans l'industrie s'améliore également et après avoir chuté de 30 points en avril, l'indicateur de l'Insee poursuit sa remontée en juillet.

Ces bons résultats sont satisfaisants. Ils restent néanmoins trop fragiles pour que nous révisions nos prévisions de croissance pour le moment.

Je tiens néanmoins à vous dire ma détermination à poursuivre avec la même volonté, avec le même engagement, avec la même détermination la mise en place des mesures qui nous permettront d'améliorer la situation économique dès 2020 et de réduire le montant de la récession dès 2020.

Ce n'est pas demain qu'il faut se battre, c'est maintenant, comme nous le faisons depuis le premier jour. Et je ne me résigne pas à ces - 11 % de récession. Je pense que si nous accélérons la mise en place des mesures que nous avons déjà décidées, si nous veillons à la bonne exécution de ces mesures, nous pouvons avoir dès 2020 un chiffre meilleur que les -11 %.

Nous avons déjà engagé depuis le début du mois de mars 460 milliards d'euros pour amortir le choc sur l'économie dans les 3 projets de loi de finances qui ont été votés depuis le début de la crise.

Nous avons engagé avec le projet de loi de finances rectificatif que nous examinons près de 45 milliards d'euros de dépenses budgétaires pour soutenir les secteurs les plus touchés par la crise, ce que vous connaissez, ce que vous voyez sur le terrain, ce dont vous connaissez les entreprises ou les commerces, l'hôtellerie, la restauration, le secteur événementiel, la culture, l'aéronautique et

tous ses sous-traitants, l'industrie automobile, la tech, le commerce et de manière générale, le commerce de proximité.

Tous ces secteurs ont bénéficié d'aides et de soutiens massifs de la part du Gouvernement. Nous avons également pris des mesures supplémentaires avec cet objectif une fois encore d'améliorer la situation dès 2020 et de réduire ces - 11 % de récession dès 2020.

Les mesures fiscales, comme le report en arrière des déficits des entreprises, le carry back pour 400 millions d'euros effectif dès 2020, doit redonner une bouffée d'air aux entreprises et leur permettre d'enregistrer de meilleurs résultats.

Les mesures pour les jeunes qui se chiffrent à plusieurs milliards d'euros, qui seront précisées dès la semaine prochaine, doivent permettre à chaque jeune dans notre pays de trouver une place sur le marché du travail à la rentrée de septembre.

L'augmentation de l'allocation de rentrée scolaire de 100 euros, qui représente une dépense budgétaire de 500 millions d'euros, un demi milliard d'euros, vise à soutenir la demande et à nous permettre d'obtenir une fois encore dès 2020 un chiffre de récession inférieur aux 11 % que nous maintenons, tout en le combattant.

Pour 2021, nous prévoyons, dans le rapport préparatoire à ce débat d'orientation des finances publiques, une croissance de 8 %. Cette prévision est à prendre avec encore plus de prudence que les chiffres que je viens de vous donner.

Les incertitudes sont considérables pour la fin de l'année 2020.

Elles sont totales pour l'année 2021, d'autant plus que le rebond de la croissance anticipée en 2021 dépendra de l'ampleur effective de la récession en 2020. Cela rend donc ce chiffre extrêmement difficile à évaluer. Nous devons donc avoir, face à cette incertitude chiffrée, un seul et unique objectif économique retrouver dès 2022 un niveau de richesse nationale pour la France équivalent au niveau d'avant la crise, c'est-à-dire équivalent à celui de 2019.

Parce que c'est bien cela l'essentiel au-delà des chiffres, au-delà du chiffre de la récession, au-delà du chiffre de rebond de 2021, l'essentiel pour nos compatriotes, pour notre prospérité, pour la place de la France en Europe et pour sa puissance économique dans le monde est de réduire l'écart de richesse le plus vite possible entre la France d'après-crise et la France d'avant-crise.

Aujourd'hui, si nous prenons les chiffres, l'écart est estimé à 4 points de richesse nationale entre la France d'avant-crise et la France d'après-crise. C'est un chiffre considérable derrière lequel il y a ce risque de déclassement de la France. Il y a le risque de perte de prospérité pour des millions de Français et il y a le risque de décalage par rapport à notre grand voisin allemand. Nous allons donc combattre ce chiffre. Nous allons combattre cet indicateur que je vous donne.

Et nous allons tout faire avec le plan de relance pour réduire cet écart de richesse et nous fixer comme objectif que la France sorte renforcée de la crise économique, qu'elle sorte transformée avec un modèle économique plus efficace, plus compétitif, tourné vers l'avenir et engagé dans la décarbonation de notre industrie et de nos activités économiques.

Mon objectif est que nous puissions dès 2022 revenir à un niveau de croissance économique et de richesse nationale comparable à celui de la France avant la crise.

Pour parvenir à cet objectif, nous avons déjà multiplié les décisions, les mesures, les soutiens et nous avons évité un effondrement économique français en prenant rapidement les mesures qui s'imposaient. Et en mettant parfois, reconnaissons-le, dans la rivière de cette crise un certain nombre d'habitudes et d'idéologies pour viser uniquement l'efficacité, le soutien à nos entreprises et la défense de nos emplois.

Il fallait mettre beaucoup d'engagement politique et beaucoup d'argent public. Nous avons mis l'un et l'autre pour sauver nos entreprises et pour défendre l'emploi.

<https://www.economie.gouv.fr/presse/discours/bruno-le-maire>

**Exercice 17. Formez deux groupes. Un groupe va représenter des économistes de notre pays et l'autre groupe des experts internationaux. Organisez des débats sur le sujet: Le place de la République de Moldova dans le commerce international. Chacun de vous va jouer le rôle d'interprète.**

**Exercice 18. Élaborez un glossaire thématique qui doit englober les termes du domaine du commerce.**

Unité en français	Unité en roumain	Note explicative

## UNITÉ VI

### LE SYSTÈME BANCAIRE

**Exercice 1.** *Lisez le texte à haute voix. Après la lecture proposez aux collègues 5 questions à partir de l'information du texte.*

#### **Les banques et les particuliers**

En France, près de 99 % des ménages disposent d'un ou plusieurs comptes bancaires.

Un compte bancaire est en effet indispensable pour effectuer de nombreuses opérations de la vie courante: percevoir son salaire (qui ne peut être réglé en liquide au-delà de 1 500 €), ses prestations sociales (elles ne peuvent pas être perçues en liquide), effectuer des paiements importants (il est interdit d'effectuer un paiement supérieur à 3 000 euros en liquide), faire fructifier son épargne.

#### **Les moyens de paiement**

La majorité des moyens de paiement sont dépendants de l'utilisation d'un compte bancaire. Les banques proposent un nombre croissant de moyens de paiement qui facilitent la vie des particuliers: chèques, virement, prélèvement, TIP (titre interbancaire de paiement), carte de retrait et de paiement. Par ce biais les banques rendent service à leurs clients.

#### **La gestion de l'épargne**

Les banques sont les intermédiaires privilégiés qui vous permettent de valoriser l'argent que vous ne dépensez pas. Plutôt que de demeurer sous votre matelas, cet argent est utilisé par votre banque pour financer différents investissements. Il existe toute une gamme de produits qui répondent à vos besoins: sécurité (assurance-vie), liquidité (livret d'épargne), rentabilité accrue (actions, OPCVM - organisme de placement collectif en valeurs mobilières).

Les deux grandes catégories de produits d'épargne sont l'épargne réglementée et les produits financiers. Les produits d'épargne

réglementée correspondent à des produits conçus par les pouvoirs publics (publics ciblés, taux de rémunération, utilisation de l'épargne collectée) mais distribués par les banques. Il s'agit de placements peu rémunérateurs mais sûrs. Les autres produits proposent des taux plus attractifs mais présentent différentes contraintes: immobilisation du capital (assurance-vie), prise de risque importante. Les pouvoirs publics influent aussi sur la popularité de ces produits à travers la fiscalité qui leur est appliquée. La diversification croissante des solutions d'épargne permet aux clients de choisir au plus près de ses besoins, mais pose également le problème de l'information. L'essentiel est en effet que chacun soit conscient des caractéristiques de son produit et des risques qu'il prend. Aussi est-il nécessaire de vous renseigner auprès de votre conseiller financier et de comparer les offres des différentes banques.

### **Le passage des ordres sur les marchés et la sécurité des transactions**

Si vous achetez des parts d'OPCVM ou souscrivez un contrat d'assurance vie, votre établissement financier vous rendra compte chaque année des performances des fonds choisis, vous pourrez éventuellement choisir d'en changer, mais là s'arrêtera votre intervention. C'est la société de gestion de votre OPCVM qui se chargera de faire les arbitrages nécessaires pour essayer de vous donner la meilleure rémunération possible. Vos avoirs sont conservés par un département ou une filiale de banque qui joue le rôle de dépositaire, et c'est grâce à toute une mécanique complexe qui s'appuie sur des sociétés comme Euroclear ou Clearstream, que vous êtes certain d'avoir dans votre portefeuille les titres qui ont été achetés pour vous.

### **Le crédit**

La première forme de crédit est le découvert bancaire. A utiliser avec modération.

### **Financer la consommation des particuliers**

Les crédits à la consommation représentent en France 160 milliards d'euros, soit l'un des niveaux les plus faibles en Europe. Ce

type de crédit présente des risques et des inconvénients: son coût est élevé et, facile à souscrire, il présente des risques de surendettement pour les personnes qui en souscrivent plusieurs à la fois. Néanmoins c'est également un outil précieux en cas de dépense imprévue ou de besoin d'un achat que l'on n'est pas capable d'assumer immédiatement.

Le crédit à la consommation est produit par les banques proprement dites et par des établissements de crédits spécialisés, dont la plupart sont filiales des grands groupes bancaires et parfois filiales à 50-50 d'un groupe bancaire et d'une enseigne de distribution. Il est commercialisé soit directement par l'établissement financier, qu'il s'agisse d'une banque classique ou d'une société financière, soit dans les points de vente (grands magasins, concessionnaires automobiles...). La réglementation entourant le crédit à la consommation a évolué afin de limiter les risques d'endettement excessif sans pour autant se priver d'un crédit qui, utilisé à bon escient, se révèle fort utile, avec des effets positifs sur le fonctionnement de l'économie nationale dans son ensemble (soutien à la consommation).

### **Financer l'investissement immobilier**

L'endettement immobilier constitue le principal poste d'endettement des ménages en France. D'une durée moyenne de quinze à vingt ans, les crédits immobiliers financent en moyenne 75 % du prix d'un logement. Sans la possibilité du recours à une source de financement extérieure, la grande majorité des ménages se verraient dans l'incapacité de devenir propriétaires. La majorité des crédits immobiliers sont aujourd'hui à taux fixe, ce qui garantit une sécurité pour l'emprunteur. L'apparition d'un dispositif de prêt à taux zéro facilite l'accès au crédit logement pour les ménages aux revenus plus faibles.

### **L'assurance**

Les banques proposent de plus en plus des produits d'assurance pour les ménages dans les domaines de l'accident, des incendies et



des risques divers. Cela vient du fait que les groupes bancaires ont des filiales spécialisées dans l'assurance. Dans le cas de certains crédits, particulièrement du crédit immobilier, la banque vous proposera des produits d'assurance-emprunteur intégrés. Il s'agit d'un contrat d'assurance-groupe, qui sera souvent celui qui vous fournira la meilleure protection.

<https://www.economie.gouv.fr/facileco/banques-et-particuliers>

**Exercice 2. *Sans regarder le texte de l'exercice No.1 déterminez (de mémoire) les termes clés du texte et écrivez-les en roumain. En utilisant les termes clés rendez le contenu du texte en français.***

**Exercice 3. *Trouvez dans le texte de l'exercice No.1 les termes correspondant aux définitions suivantes:***

- Compte ouvert à un client qui dépose ses fonds dans une banque et grâce auquel il peut effectuer des opérations financières diverses.
- Ensemble des sommes mises en réserve ou employées à créer du capital.
- Transfert de fonds d'un compte à un autre.
- Transfert de fonds répétitif (souvent exercé de façon périodique, mensuelle par exemple) par l'intermédiaire du système bancaire, utilisé surtout au niveau domestique.
- Un moyen de paiement simple d'utilisation conçu pour régler des créances à un organisme ou à une personne à qui le débiteur doit de l'argent.
- C'est une carte magnétique qui permet de retirer de l'argent aux distributeurs des banques ou de payer chez les commerçants possédant un terminal adapté ou sur Internet.
- Terme économique désignant une somme disponible immédiatement, qui peut prendre la forme de pièces et de billets, d'actifs bancaires ou encore d'actifs financiers.
- Ce sont des intermédiaires financiers qui donnent, à leurs souscripteurs, la possibilité d'investir sur des marchés financiers auxquels ils n'auraient que difficilement accès autrement

(marchés financiers et monétaires étrangers, actions non cotées). L'activité principale consiste à collecter des fonds en émettant des titres financiers auprès de divers agents (particuliers, sociétés, etc.) en vue d'acquérir des actifs financiers.

- Action de placer une partie de son argent ou capital dans une opération financière pouvant apporter une rentabilité.
- Une mise à disposition d'argent sous forme de prêt, consentie par un créancier (prêteur) à un débiteur (emprunteur).
- Un contrat par lequel un prêteur (un établissement financier) met à disposition d'un emprunteur une somme d'argent qui devra être remboursée de façon échelonnée dans le temps.
- Un emprunt destiné à financer tout ou partie de l'acquisition d'un bien immobilier, de l'opération de construction, ou des travaux sur un tel bien.

**Exercice 4. *Trouvez dans le texte de l'exercice No.1 des équivalents français pour les syntagmes suivants:***

- ✓ a avea un cont bancar;
- ✓ a efectua numeroase operații bancare;
- ✓ a efectua plăți în numerar;
- ✓ mijloace de plată;
- ✓ insolvabilitate bancară;
- ✓ transfer bancar;
- ✓ debit direct dintr-un cont bancar (plata);
- ✓ card de retragere și plată;
- ✓ gestionarea economiilor;
- ✓ a pune în valoare banii pe care clienții nu îi cheltuie;
- ✓ a finanța diferite investiții;
- ✓ o gamă întregă de produse care satisfac necesitățile clienților;
- ✓ a oferi tarife mai atractive;
- ✓ asumarea semnificativă a riscurilor;
- ✓ diversificarea tot mai mare a soluțiilor de economii;
- ✓ a compara ofertele diferitelor bănci;

- ✓ a încheia un contract de asigurare de viață;
- ✓ activele sunt păstrate de către o filială bancară;
- ✓ bancă care joacă rolul de depozitar;
- ✓ creditele de consum prezintă riscuri și dezavantaje;
- ✓ a prezenta riscuri de îndatorare excesivă pentru oameni;
- ✓ finanțarea investițiilor imobiliare;
- ✓ credite imobiliare la o rată fixă;
- ✓ apariția unui sistem de împrumut cu dobândă zero;
- ✓ acces la credit pentru locuințe pentru gospodării cu venituri mai mici;
- ✓ grupurile bancare au filiale specializate în asigurări.

**Exercice 5. *Divisez le texte de l'exercice No.1 en unités de traduction. Faites la traduction consécutive à partir des unités de traduction obtenues.***

**Exercice 6. *Appariez les termes aux définitions proposées. Traduisez les termes et les définitions.***

<b>Banque d'émission</b>	La Banque qui accorde des crédits à long terme et à moyen terme contre hypothèque (crédit foncier, agricole, gages, etc.).
<b>Banque de dépôt</b>	Les banques qui s'occupent de finance d'entreprises. Elles accompagnent les grandes entreprises en proposant divers services bancaires comme des conseils stratégiques et financiers. Ces banques d'affaires accompagnent aussi les entreprises sur des projets de fusions-acquisitions.
<b>Banque de crédit</b>	Les banques qui ont une activité basée sur les marchés financiers. Ces banques achètent et vendent des actions, des obligations ou des produits dérivés sur les marchés financiers. Elles peuvent aussi s'occuper de levée de fonds pour des entreprises nouvellement cotées ou gérer des opérations de change.

<b>Banque d'affaires</b>	<p>Ces banques sont aussi appelées banques de détail. C'est le type de banques avec lequel le grand public est le plus familier. En effet ces banques sont les banques dans lesquelles nous avons tous notre compte bancaire ainsi que nos comptes épargne. Ces banques proposent des services bancaires à ses clients qui sont soit des particuliers soit des entreprises. Parmi ces services bancaires on peut citer: la mise à disposition d'un compte bancaire avec tous les services qui vont avec comme par exemple la mise à disposition de moyens de paiement (carte bancaire, chéquier); les différents crédits ou prêts; le dépôt d'argent (comptes épargne).</p>
<b>Banque d'investissement</b>	<p>La Banque qui a le monopole de l'émission des billets de banque. C'est la banque du Trésor public. Elle équilibre la trésorerie nationale par le contrôle qu'elle exerce sur toutes les autres banques.</p>
<b>Banque commerciale</b>	<p>Ce sont les banques des banques. En Europe, cette banque s'appelle la Banque Centrale Européenne (BCE). Aux Etats-Unis, cette banque porte le nom de réserve fédérale américaine ou FED (Federal reserve system). La plupart des pays sont rattachés à cette banque. Ces banques sont des organisations qui ont une influence sur l'économie mondiale. Elles sont responsables de la création de monnaie. Par exemple la BCE gère la création des euros tandis que la FED s'occupe de la création de dollars. Ces banques fixent aussi le taux directeur de l'économie. Le taux directeur étant le taux auquel les autres banques qui dépendent de cette banque vont emprunter de l'argent. Ce taux a une influence sur tous les autres taux d'intérêt, comme les crédits immobiliers, les crédits à la consommation, etc.</p>

<b>Banque à distance</b>	La Banque qui reçoit des dépôts à vue ou à terme (à moins de deux ans); donne des crédits (accordent des prêts) à court terme; effectue des paiements, virements.
<b>Banque coopérative</b>	Organisme bancaire qui a pour fonction de collecter et de faire fructifier l'épargne des particuliers.
<b>Caisse d'épargne (ou banque d'épargne)</b>	Etablissements de crédit habilités à recevoir des dépôts à vue ou à moins de deux ans de terme, et qui ne peuvent effectuer que des opérations de banque autorisées par des textes législatifs ou réglementaires spécifiques. L'objectif de ces banques n'est pas la réalisation de bénéfices via le trading pour compte propre, par exemple, mais l'apport de services bancaires aux meilleures conditions possibles pour ses adhérents et clients.
<b>Banque centrale</b>	Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (Internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire. On parle également de banque en ligne.

**Exercice 7. Faites la traduction à vue du texte proposé ci-dessous en complétant les trous (entreprises, monnaie, financière, risques, opérations, banque d'affaires, banque commerciale, prêts, chèques, épargne, flux, paiement, marchés, banque systémique, crédits, coût du risque, banque de détail, clients, capitaux, liquidité, créanciers, incapacité, commerce, dépôts monétaires, banque centrale).**

### **Quels sont tous les types de banques?**

Banques de détail, banques d'affaires ou d'investissement: plusieurs types de banques cohabitent mais toutes reposent sur un même objet social: faire ..... de l'argent. Les banques sont donc

des ..... qui proposent à leurs ..... des services de financement, de gestion de l'..... et des flux de trésorerie.

Qu'elles soient à ..... privés, publics ou d'essence mutualiste, qu'elles s'adressent principalement à des clients particuliers – on parle alors de ..... – ou à des entreprises, des institutions privées ou publiques – on parle alors plutôt de ..... ou de banque d'investissement, les banques sont des entreprises qui font commerce de l'argent.

Elles proposent à leurs clients des solutions de financement - comme des ..... immobiliers, des ..... personnels, des facilités de ..... (découvert) – et des services de gestion de l'épargne et des ..... de trésorerie – comptes courants, moyens de paiement tels les cartes de débit ou les ..... . Elles font figure d'intermédiaires avec les ..... financiers pour les ménages et les entreprises.

Les banques françaises, telles que BNP Paribas, Société Générale ou Crédit Agricole, privilégient une approche «tout-en-un» où l'ensemble des services et métiers bancaires sont proposés au plus large éventail de clientèles. Cette stratégie est dite de «banque universelle».

La première mission d'une ..... est de financer les acteurs économiques. Sa rémunération dépend à la fois des commissions qu'elle perçoit de ses clients et de la marge d'intermédiation qu'elle génère dans les ..... de crédit. On parle alors de «transformation»: la banque se finance elle-même sur des durées plus courtes – et à meilleur marché - que celles sur lesquelles elles octroient ses crédits.

Gardez à l'esprit qu'une banque est une centrale de risques. Car prêter est par nature risqué puisque tous les ..... ne rembourseront pas. Son savoir-faire réside dans sa capacité à équilibrer les prêts entre ses différentes familles de clientèle – particuliers, entreprises, institutions, associations – afin d'équilibrer

ses ..... . Les créances douteuses et litigieuses doivent être provisionnées car elles sont susceptibles de susciter une perte finale. On parle alors de .....

Si les banques sont des entreprises commerciales qui répondent comme d'autres à des impératifs de rentabilité, elles sont également très réglementées au nom de la protection de leurs clients et de la sécurité .....

Toutes les entreprises qui collectent des ..... de clients ne disposent pas nécessairement d'une licence bancaire. Mais celle-ci est obligatoire pour les opérations de crédit.

Longtemps, les banques ont disposé dans la loi française d'un monopole sur ces financements. Mais ce strict encadrement a été allégé pour permettre notamment le développement des plateformes de financement participatif. En accordant des crédits, elles sont amenées à créer de la ..... . Elles peuvent se refinancer en partie auprès de la ..... . Pour les banques des pays membres de la zone euro, il s'agit de la Banque centrale européenne, basée à Francfort.

Plus la taille d'une banque est importante, avec un bilan qui peut parfois dépasser 1.500 milliards d'euros, plus la solidité est un sujet sensible. On parle alors de ..... . Le cas échéant, sa faillite ferait courir des risques à l'ensemble du système financier et à tous les agents économiques. Mais sans aller jusqu'à la faillite, une banque qui serait perçue comme fragile par ses clients s'exposeraient à des retraits d'argent. Une vague massive de retraits est appelée «bank run». Un tel mouvement est en quelque sorte autoréalisateur puisqu'une telle défiance de ses clients peut placer la banque dans l'..... de se refinancer. Et lui imposer de s'adosser - c'est-à-dire se vendre - à un concurrent.

La confiance dans sa solidité constitue donc l'un des principaux actifs d'une banque. Depuis une quarantaine d'années, les États et les autorités monétaires n'ont eu de cesse de durcir la réglementation

appliquée afin de préserver ce bien public qu'est la sécurité financière systémique. Les banques doivent donc impérativement respecter des règles prudentielles de solvabilité et de .....

**Exercice 8. Appariez les expressions. Trouvez des équivalents roumains pour les syntagmes proposés:**

Compte en banque	Active valutare
Chèque bancaire	Numerar
Crédit à la consommation	Acțiuni aflate în circulație
Analyse des coûts	A obține profit
Accorder (octroyer) un prêt	Bilanț contabil
Actif disponible à court terme	Active blocate
Actions en circulation	Bani gheață
Actionnaire	Capital social exprimat în acțiuni
Argent comptant	Credit de consum
Argent liquide	Cont comun
Avoirs en devise	Creditor ipotecar
Faire des bénéfices	Capital de pornire
Bilan financier	Cont de exploatare/ de vânzări
Avoirs gelés	Acționar
Capital-actions	Cec bancar
Compte à découvert	Credit pe termen lung
Chèque en bois	A acorda un împrumut
Contrôle des changes	Capital diminuat
Crédit à l'exportation	Cont de economii
Créancier hypothécaire	Cec neplătit
Capital de départ	Controlul schimbului valutar
Compte d'exploitation	Analiza costurilor
Chèque non débité	Capital investit
Crédit à longue échéance	Cont bancar
Dépôt à long terme	Credit de export
Chèque pour la somme de	Cec fals
Capital dilué	Depozit pe termen lung
Compte d'épargne	Cec în valoare de
Chèque sans provision	Active lichide
Crédits gelés	Cont cu sold debitor



Compte joint	Cec fără acoperire
Capital engagé	Credite blocate

**Exercice 9. Terminez les énoncés. Proposez à votre collègue de les traduire en roumain.**

- Les banques qui ont fait crédit à leurs clients, risquent toujours de .....
- Le taux des prêts est fixé selon la nature de .....
- Le secteur bancaire a connu de grands bouleversements .....
- Les banques ont affiché des résultats marqués par la crise .....
- Les chiffres les plus impressionnants ont été relevés .....
- Afin d’assurer les déposants et de prévenir ces faillites .....
- Les activités de la banque sont orientées vers .....
- Unir ses efforts en vue de .....
- Jouer un rôle important dans .....
- Traiter les questions clés de la banque .....

**Exercice 10. Traduisez oralement les expressions suivantes (traduction bilatérale):**

L’évolution du marché – bancă de investiții – la gestion des affaires – bancă de emisiune – le guichet bancaire – les succursales des banques – birou de schimb valutar – capital atras prin emisiunea de obligațiuni – capital investit – capital social exprimé en actions – scurgere de capital – cec fără acoperire – a semna cuiva un cec – cifră de afaceri – coș valutar – a aduce dobândă – împrumut bancar – a lua cu împrumut – a plăti cu bani gheață – a plăti cu card bancar – a plăti în numerar – rata dobânzii – curs de schimb valutar – rețea bancară – valută forte – venit anual – acompte sur contrat – avans pe termen fix – l’administration des titres – administrarea activelor – actif du bilan – activ de casă – des avoirs disponibles – active în numerar – des actifs immatériels – acțiuni diferențiate – des titres non-cotés – acțiuni de fondator – l’analyse budgétaire – analiza investițiilor capitale – l’analyse de produit – analiza desfacerii –

l'analyse numérique – bilanț anual – balanța decontărilor – la banque dépositaire – bancă de investiții – les papiers de value – titlu pe piața monetară – l'argent en billets – depozite ale clientelei – venit național – le prêt de titres – împrumut de stat – l'emprunt à deux monnaies – împrumut extern – les investisseurs institutionnels – capital pe acțiuni – l'actif circulant – le capital à risque – investiții – les capitaux flottants – carte de cecuri – le crédit réalisable par acceptation – credit garantat – le crédit hypothécaire – credit în bani lichizi – le crédit en blanc – creditul cumpărătorilor – le crédit d'investissement – credit sezonier – le crédit construction – creditor – le cours de clôture – curs inițial – taux de change – curs de cumpărare – l'impôt sur le revenu – societate pe acțiuni – déclarer en faillite – operațiune valutară – le paquet d'actions – le virement – plată în valută străină – le paiement fractionné – plată restantă – le paiement de couverture – le montant du crédit – cheltuieli financiare – le registre des créanciers – rezervă în valută – le montant déposé – suma datoriei – le montant encaissé – cont de economii – casă de economii – l'exportation de capitaux.

**Exercice 11. *Jeu de rôles: imaginez que vous êtes le directeur d'une banque. Vous faites de la publicité à votre banque (opérations bancaires, crédits, dépôts, offres bancaires). Vous faites tout le possible pour attirer la clientèle. Les collègues vont traduire oralement les discours énoncés.***

**Exercice 12. *Faites la traduction à vue du texte proposé ci-dessous:***

### **Credite**

Moldova Agroindbank oferă credite întreprinderilor mici în Lei, USD și EUR pe diferite termene, pentru majorarea capitalului circulant și investiții. Rambursarea creditului se face în rate egale sau altă modalitate convenabilă clientului.

### **Nou**

Credite fără gaj pentru întreprinderi care activează nu mai puțin de 12 luni.

Destinația creditului: dezvoltarea și creșterea afacerii.

Suma creditului: de la 3000 lei până la 30000 lei.

Termenul creditului: până la 12 luni.

Credite pentru întreprinderile create recent sau care încep activitatea de la zero.

Destinația creditului: completarea capitalului circulant și procurarea mijloacelor fixe.

Suma creditului: de la 1000 USD până la 5000 USD (echivalent în lei).

Termenul creditului: 18 luni pentru majorarea capitalului circulant, 36 luni pentru investiții.

### **Avantaje**

Rate ale dobânzilor reduse.

Pachet minim de documente.

Consultări, perfectarea documentelor necesare creditării – gratuit.

Scheme de rambursare favorabile.

Colaborare de durată cu un partener sigur.

### **Operațiuni curente**

Efectuarea operațiunilor de casă și decontări în lei și valută străină.

Deschiderea și deservirea conturilor în lei și valută străină.

Efectuarea plăților și executarea documentelor de plată în lei și valută străină.

Operațiuni de schimb valutar prin virament, încasarea, eliberarea numerarului în lei și valută străină.

Efectuarea plăților electronice în cadrul sistemului ”Client – Bancă”.

Sistemul ”Client – Bancă” – servicii bancare la distanță

### **Avantaje**

Economisire de timp pentru alte activități.

Excluderea greșelilor operaționale.

**Exercice 13. Mettez de l'ordre dans les opérations marquées ci-dessous. Donnez aussi la version roumaine de leur expression.**

a) L'acheteur demande à son banquier d'ouvrir un crédit documentaire en sa faveur.

- b) La banque de l'acheteur ouvre un accréditif chez le banquier de son partenaire.
- c) Le banquier du vendeur lui notifie son crédit.
- d) Le vendeur expédie les marchandises, accompagnées des documents d'expédition, à l'acheteur.
- e) Le vendeur remet les documents à son banquier qui le paie, après vérification.
- f) La banque du vendeur, banque notificatrice envoie les documents à la banque de l'acheteur, qui le crédite en retour.
- g) La banque de l'acheteur (banque émettrice) lui remet les documents relatifs à la marchandise et l'acheteur rembourse la contrevaleur de celle-ci.
- h) L'acheteur prend possession de sa marchandise.

**Exercice 14. *Elaborez un discours en utilisant les expressions proposées ci-dessous. Proposez à votre collègue de faire la traduction résumée de votre discours.***

La dépréciation de la monnaie; entraver le développement; la convertibilité de la monnaie; le taux de change; le redressement économique; la liquidité internationale; le contrôle des changes; la diminution des réserves de devises; les droits de douane; l'inflation; les transactions bancaires et commerciales.

**Exercice 15. *Proposez des équivalents paraphrastiques pour les unités terminologiques suivantes:***

Les avoirs de réserve; le blanchiment de capitaux; le redressement économique; la garantie bancaire; le montant d'une prime; les droits de douane; les transactions bancaires; le mouvement des capitaux; la carte de paiement; le délai de validité d'un chèque; la révision des taux d'intérêt; des investissements directs; payer au comptant; le revenu de la banque; le risque du taux de change; l'établissement de crédit; des frais bancaires, le montant encaissé, le remboursement d'un crédit.

**Exercice 16.** *Donnez les verbes qui correspondent aux noms suivants puis utilisez-les dans des phrases. Proposez à votre collègue de les traduire.*

Le capital; la concurrence; la dévaluation; la diminution; l'exacerbation; la dépréciation; le bouleversement; le règlement; l'affaiblissement.

**Exercice 17.** *Donnez un équivalent roumain aux expressions familières suivantes:*

Avoir de l'argent à revendre; boucher son budget; boucler ses comptes; brasser l'argent; avoir l'argent facile; avoir plein d'argent; allonger l'argent; refiler de l'argent; y aller de toutes ses économies; compter sou par sou; couvrir ses frais; cracher de l'argent; tourner à son profit; être cousu d'or; rouler sur l'or; être à court de fonds.

**Exercice 18.** *Traduction bilatérale. Traduisez oralement le texte en français et en roumain.*

**Coronavirus: quel est le moyen de paiement le plus sûr?**

*Plata fără contact*, un véritable geste barrière ? C'est en tout cas l'avis de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui le recommande pour enrayer tant bien que mal l'actuelle propagation du Coronavirus Covid-19. Une idée partagée par le gouvernement français, qui parle *despre un mijloc de plată capabil* « d'éviter les manipulations » sur son site internet.

En effet, il ne vous fait pas taper votre code sur *un terminal de plată folosit de mulți clienți* tout au long de la journée. Cependant, *utilizarea terminalului de plată este limitată la sume care nu depășesc* 30€, et *cu un plafon de* 150€ par jour. L'idée mise en avant par bon nombre d'utilisateurs était alors de *a ridica valoarea acestui plafon*.

L'initiative, bonne à première vue, présente cependant un risque sanitaire encore plus grand. Le réseau GIE Cartes Bancaires en charge de ce dossier, précisant *că toate terminalele de plată* et autres serveurs d'autorisations devraient ainsi être mis à jour, *măsură care ar crea, prin urmare, un risc industrial prea mare*.

## **Encore plus sûr que le paiement sans contact, le paiement mobile**

Pour continuer d'effectuer les courses pour toute la famille sans plafond à respecter, il existe néanmoins une autre solution: *plata cu telefonul mobil*. En utilisant votre téléphone pour payer grâce à la technologie NFC (Near Field Communication) et ses ondes radio à courtes distances, vous réduisez ainsi drastiquement les manipulations. Mais comment ça marche ?

Il suffit d'approcher votre téléphone du terminal de paiement. Moyennant une petite configuration au préalable. Si vous possédez un iPhone, il vous suffit d'utiliser le service Apple Pay, un portefeuille en ligne, *ceea ce vă va permite să utilizați cardul bancar în modul fără contact* via votre smartphone. Pour les utilisateurs Android, même procédé, en utilisant cependant Paylib, Google Pay ou Samsung Pay.

### **Seuls 2% des Français utilisent le paiement mobile**

*Majoritatea băncilor permit plata cu telefonul mobil*, faites cependant attention de respecter d'éventuelles conditions qu'elles peuvent faire appliquer à son utilisation. *Încă foarte puțin apreciată de francezi: 2%* des usagers selon un récent sondage OpinionWay pour la fintech européenne SumUp, le paiement mobile pourrait donc représenter un allié de choix dans la lutte contre la propagation du Coronavirus.

*Limitând, îndeosebi, recurgerea la mijloacele de plată tradițională* et propices à la transmission de la maladie: *numerarul, tichetele de masă și alte cecuri*. « *Bancnotele pot răspândi virusul*. Nous recommandons d'utiliser *sisteme de plată fără numerar* dans la mesure du possible et de respecter les règles de sécurité générales, comme le lavage régulier des mains », rappelle l'OMS à ce sujet.

### **Retrageri de numerar în cădere liberă**

À noter parallèlement que le Groupement des cartes bancaires note une chute des retraits d'espèces en période de confinement: -60% ! *Și o creștere a valorii medii de retragere de la 80€ à 120€*.

**Exercice 19. Jeu de rôle: élaborer un dialogue sur les pourparlers menés entre le représentant d'une entreprise et le fonctionnaire d'une banque pour obtenir un crédit. La troisième personne va jouer le rôle d'interprète.**

**Exercice 20. Traduisez sous dictée le texte lu par le professeur.**

### **Coronavirus: les banques françaises résistent... pour l'instant**

Face au choc de la pandémie, Société générale, BNP Paribas et Crédit agricole accumulent les provisions.

Le confinement sanitaire aura des répercussions économiques majeures qui, si elles étaient durables, pourraient bouleverser le secteur bancaire. A ce stade, néanmoins, les grandes banques européennes et américaines font face avec plus ou moins de brio. « Comme le système est arrosé de liquidités, de garanties, de protections, il est trop tôt pour observer des défauts d'entreprises », note Nicolas Véron, économiste du centre de réflexion européen Bruegel et au Peterson Institute de Washington.

Au premier trimestre, les institutions françaises ont toutefois affiché des résultats marqués par la crise. Si Société générale, grevée par sa banque de financement et d'investissement, a essuyé une perte de 326 millions d'euros, BNP Paribas et le Crédit agricole enregistrent des bénéfices confortables (respectivement de 1,3 milliard et 908 millions d'euros) bien qu'en net recul, de 33 % pour chacun.

C'est l'indicateur le plus évident des graves dommages économiques que va provoquer le Covid-19. Les comptes du premier trimestre 2020 des banques européennes, et surtout américaines, font apparaître une flambée du « coût du risque », c'est-à-dire des provisions qu'elles doivent constituer pour faire face à des pertes potentielles de crédits, parce que de nombreux prêts souscrits par leurs clients, en particulier les entreprises, ne pourront pas être remboursés.

Les chiffres les plus impressionnants ont été relevés aux Etats-Unis: Bank of America a provisionné 4,8 milliards de dollars (4,4

milliards d'euros), le montant le plus élevé depuis 2010, ce qui a fait chuter son bénéfice net trimestriel de 48 %, à 3,5 milliards. Le profit de Citigroup a plongé de 47 %, à 2,5 milliards, après une provision de 7 milliards de dollars pour parer aux futurs impayés. JPMorgan Chase a provisionné 8,3 milliards, Wells Fargo 4 milliards et Goldman Sachs, 937 millions.

[https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/05/06/coronavirus-les-banques-francaises-resistent-pour-l-instant\\_6038822\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/05/06/coronavirus-les-banques-francaises-resistent-pour-l-instant_6038822_3234.html)

**Exercice 21.** *Segmentez les textes en unités de sens sur la base de votre capacité de compréhension. Traduisez consécutivement les discours suivants :*

**Déclaration du président du Groupe de la Banque mondiale,  
David Malpass, au sommet virtuel des dirigeants du G20**

Le président du Groupe de la Banque mondiale, David Malpass, a prononcé l'allocution suivante lors du sommet virtuel des dirigeants du G20 :

« Le Groupe de la Banque mondiale s'est employé à prendre rapidement des mesures pour répondre à la pandémie de coronavirus. Le 17 mars, nos Administrateurs ont approuvé une enveloppe de 14 milliards de dollars destinée à faire face aux conséquences sanitaires et sociales immédiates de la pandémie. Nous sommes en train de finaliser une enveloppe supplémentaire qui sera dédiée aux conséquences économiques plus globales.

Les objectifs sont de raccourcir la période de relèvement, créer des conditions favorables à la croissance, venir en aide aux petites et moyennes entreprises et contribuer à protéger les couches pauvres et vulnérables. Hier, j'ai présenté à nos Administrateurs un programme qui pourrait permettre de fournir jusqu'à 160 milliards de dollars d'aide financière au cours des 15 prochains mois. Au moment où je m'exprimais, la crise a nous frappés de très près, avec l'annonce du décès d'une ex-Administratrice des États-Unis, Carole Brookins, des suites d'une infection au coronavirus.



Je m'inquiète particulièrement pour les pays pauvres et densément peuplés, tels que l'Inde, où la faiblesse des systèmes de santé appelle des investissements susceptibles d'être déployés massivement dans le capital humain, les fournitures et les infrastructures. Nous travaillons d'arrache-pied pour apporter notre aide en usant de nos instruments pour les secteurs public et privé.

Nous avons de nouveaux projets liés à la maladie à coronavirus en cours dans 56 pays, et nous encourageons d'autres BMD à cofinancer les tranches suivantes. Dans 24 pays, nous avons entrepris de restructurer des projets existants afin d'affecter des fonds à l'urgence sanitaire.

La participation du secteur privé est capitale. L'IFC, notre institution chargée des opérations avec le secteur privé, travaille déjà sur de nouveaux placements dans 300 entreprises et accorde à ses clients des financements commerciaux et des lignes de crédit au titre de fonds de roulement.

Concernant les propositions de certains membres, nous pouvons donner suite à l'appel à accroître la dotation de la CEPI pour financer la mise au point de vaccins.

La coopération internationale est cruciale en ces temps. Nous travaillons en étroite collaboration avec le FMI et l'OMS, entre autres, pour évaluer les besoins des pays clients. La directrice générale du FMI et moi-même avons rassemblé les chefs des BMD à deux reprises pour discuter de la riposte de chaque institution, des possibilités spécifiques de cofinancement, des achats et de la réduction de la dette. Nous continuerons de faire avancer l'effort international le plus loin possible.

Enfin, je tiens à souligner l'importance de lutter contre les facteurs de vulnérabilité de la dette. Cette crise frappera le plus durement les pays pauvres les plus endettés. Un processus large et équitable d'allègement de dette s'impose d'urgence pour permettre

aux pays IDA de concentrer leurs ressources sur la lutte contre la pandémie et ses conséquences économiques et sociales.

Mardi soir, Kristalina Georgieva et moi-même avons lancé un appel commun du FMI et de la Banque mondiale pour un allègement du poids de la dette des pays IDA. Nous avons exhorté bon nombre d'entre vous et d'autres créanciers bilatéraux publics à suspendre, avec effet immédiat, les paiements au titre du remboursement de la dette des pays IDA. Cette mesure laisserait du temps pour évaluer l'impact de la crise et les besoins de financement de chaque pays IDA, et pour déterminer le type d'allègement ou de restructuration dont ils ont besoin. Le Groupe de la Banque mondiale et le FMI travaillent avec célérité à la définition du contenu d'une formule d'allègement de la dette des pays pauvres. Nous soumettrons cette formule à l'approbation de nos Gouverneurs lors des Réunions de printemps de nos institutions en avril, et nous vous serions reconnaissants de votre soutien ferme. »

<https://www.banquemondiale.org/fr/news/speech/2020/03/26/world-bank-group-president-david-malpass-remarks-to-g20-leaders-virtual-summit>

## **Présentation du rapport d'activité de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution Discours de François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France**

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir pour la présentation du rapport d'activité de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), avec Bernard Delas, vice-président de l'ACPR, Dominique Laboureux, nouveau secrétaire général de l'ACPR, et Alain Ménéménis, nouveau président de la commission des sanctions. Les circonstances sont particulières et inédites. En effet, nous parlerons d'une année écoulée alors que nous traversons depuis lors une crise sanitaire et économique sans précédent.

Les femmes et les hommes de l'ACPR ont continué d'œuvrer sans relâche pour la stabilité financière. Je tiens à les en remercier.

Ce matin, j'orienterai mes propos vers une actualité que nous ne pouvons ignorer et qui est au cœur de nos préoccupations, sans oublier les autres enjeux, ceux de la rentabilité et de la solvabilité des banques et des compagnies d'assurance en France et en Europe.

### **I. Le secteur financier français a abordé la crise dans une position solide**

Les banques françaises ont continué à renforcer leur structure financière et sont aujourd'hui plus résistantes face à la dégradation de l'activité économique qu'elles ne l'étaient avant la crise financière de 2008.

Elles disposent fin 2019 d'une forte position de liquidité: le ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR) agrégé des 6 grands groupes bancaires français atteint 131,8 %. Cette situation reflète un excédent confortable des actifs liquides moyens face aux sorties nettes de trésorerie potentielles en situation de stress.

Leur solvabilité a en outre été considérablement renforcée, grâce notamment à la réglementation de Bâle 3: celle-ci a été souvent critiquée, mais tous en voient l'utilité aujourd'hui. Les ratios de fonds propres durs (CET1) ont augmenté de près de neuf points de pourcentage en douze ans, passant de 5,8 % en 2008 à 14,4 % en 2020, dont une progression d'un demi-point de pourcentage sur la seule année 2020.

Toutefois, la rentabilité du secteur s'est maintenue en 2020 à un niveau encore assez faible, le RoE moyen ressortant à 6,5 %. J'avais évoqué ce point de vigilance déjà l'an dernier, et il pèse sur la valorisation boursière des banques européennes. Les décisions de la banque centrale en tiennent compte, pour garantir la bonne transmission de la politique monétaire. L'image collective que nous avons encore des banques doit évoluer: le secteur bancaire européen n'a pas, comparé notamment aux banques américaines, une rentabilité excessive ni à toute épreuve. Pour assurer durablement leurs services essentiels à l'économie, les banques françaises doivent

dégager suffisamment de revenus sans être soumises, de divers bords, à toujours davantage de contraintes.

S'agissant des assureurs, le secteur aborde la crise sanitaire actuelle dans une situation confortée. Dans une période marquée par de nouvelles baisses des taux d'intérêt, le taux de couverture du capital de solvabilité requis des organismes atteint 265 % fin 2019 après 239 % fin 2018.

Mais, je laisserai Bernard Delas entrer plus en détail sur ce sujet.

### **Parallèlement, les institutions financières ont dû adapter leurs modèles d'affaires à deux défis durables:**

Les taux bas, qui s'inscrivent désormais dans la durée, soumettent les banques et les assureurs à des pressions sur leur rentabilité. Dans ce contexte, les banques sont aidées par le mécanisme de *tiering* mis en place en septembre 2019 par la BCE et les assureurs par l'intégration d'une partie de la provision pour participation aux bénéficiaires (PPB) qui représente une amélioration d'une trentaine de points de pourcentage du ratio de solvabilité du marché fin 2019.

La digitalisation favorise la prise en charge de certaines activités traditionnellement bancaires par d'autres acteurs économiques dont les *BigTechs*. La concurrence est bienvenue, mais elle doit être équitable. L'ACPR continue de s'assurer que les cadres réglementaires et opérationnels favorisent l'innovation tout en maîtrisant les risques associés, notamment les cyber-risques, en nette progression, et les enjeux de souveraineté pour l'Europe.

## **II. A la crise sanitaire exceptionnelle, les institutions financières comme les superviseurs répondent rapidement et fortement**

### **2.1 Des réponses rapides, fortes et inédites pour soutenir l'économie réelle en période de pandémie**

À la différence de 2008, les banques sont cette fois au cœur des solutions et non au centre de la crise. Avec leurs salariés que je veux saluer, elles se sont mobilisées pour mettre en œuvre des mesures

fortes en faveur de l'économie réelle. Cela comprend la mise en place rapide des PGE (prêts garantis par l'État): à ce jour près de 559 000 demandes pour 105 milliards, dont 85 milliards déjà accordés. En France, les crédits sont ainsi arrivés rapidement vers les TPE et PME, à la différence des difficultés rencontrées en Italie, au Royaume-Uni ou aux États-Unis. B. Delas reviendra sur les mesures prises par les assureurs, mais permettez-moi de signaler les travaux engagés par l'ACPR sur les conditions d'indemnisation des pertes d'exploitation afin de mieux identifier les enjeux de cette activité.

## **2.2 Une politique monétaire réactive**

Nous sommes depuis ce matin en « *silent period* », donc je me limiterai à des remarques rétrospectives sur la politique monétaire. J'ai souvent rappelé que la politique monétaire n'était pas faite pour les banques mais pour l'ensemble de l'économie. Et les banques ont souvent excessivement attaqué la politique monétaire comme responsable de leurs maux. Il me paraît d'autant plus important de relever que les décisions récentes de la BCE, face à la crise, ont veillé à préserver la bonne transmission de la politique monétaire via le canal bancaire:

- Les conditions des TLTRO III, ces opérations ciblées de refinancement de long terme, ont été fortement assouplies (jusqu'à 0,50 % de moins que le taux sur la facilité de dépôt en cas d'atteinte de la cible de prêts sur la « période COVID », soit actuellement -1 %). Cette innovation radicale représente un allègement de coûts annuel de plusieurs milliards d'euros pour le système bancaire européen.
- De nouvelles opérations ont également été annoncées (LTRO bridge, PELTRO i.e. « *Pandemic Emergency Longer-Term Refinancing Operations* »). Suite à la mise en place de ces mesures, l'encours de refinancement des banques de la zone euro auprès de l'Eurosystème a nettement augmenté, pour atteindre plus de 1 000 milliards d'euros, avant même la TLTRO de juin.

- L'assouplissement du cadre de collatéral a de son côté permis d'augmenter significativement les montants d'actifs éligibles aux opérations et de soutenir l'octroi de crédit au secteur privé. D'abord par l'extension des créances privées (crédits bancaires) acceptées comme collatéral. Mais aussi par un abaissement temporaire de 20 points de pourcentage des taux de décote pour tous les actifs (et 20 points de pourcentage supplémentaires pour les créances privées), ou encore par la hausse de la limite de concentration sur les titres bancaires non sécurisés de 2,5 % à 10 % du collatéral déposé par les banques. L'entrée en vigueur imminente du régime permettant d'accepter les prêts garantis par l'État renforcera encore la capacité des banques à accéder aux financements de l'Eurosystème.

### **2.3 Une adaptation de la politique prudentielle**

La BCE, l'ACPR et les agences de supervision bancaires (Autorité bancaire européenne, Comité de Bâle, etc.) ont aussi décidé de tenir compte de l'impact de la crise en exploitant de façon intelligente les marges de flexibilité dont elles disposent comme superviseurs pour veiller à la mise en œuvre la réglementation: nous avons ainsi allégé certaines exigences en capital, et invité à alléger les réserves de précaution. Nous entendons parfois que c'est un relâchement indu: c'est précisément le contraire. C'est pour ces circonstances exceptionnelles que ces réserves de capital et de liquidité avaient été constituées. C'est l'esprit même de la réglementation que de les utiliser maintenant, à des fins contracycliques. Ceci représente un abaissement temporaire du ratio minimum de capital requis d'environ 3 points de pourcentage pour les banques françaises.

Les résultats de la toute première étude EBA publiée cette semaine doivent être bien sûr interprétés avec précaution. Mais ils prévoient cependant que leurs marges de manœuvre en termes de capital placent la plupart des banques européennes en mesure

d'absorber le choc sévère de la crise COVID-19. L'EBA estime cet impact entre 230 et 380 points de base de ratio de capital CET1. Compte tenu en outre des assouplissements prudentiels précités, les banques ont des marges de manœuvre supplémentaires.

Pendant, les résultats du premier trimestre 2020 portent déjà la trace des difficultés économiques et du choc sur les marchés financiers. En effet, les résultats trimestriels des quatre premiers groupes bancaires français (BNP Paribas, Société Générale, Groupe Crédit Agricole et Groupe BPCE) voient notamment la baisse de leur produit net bancaire (PNB) de 4,8 % ainsi qu'une augmentation de 130 % de la charge du risque et en conséquence une diminution de leur résultat net de près de 50 % par rapport au premier trimestre de l'année précédente. Par conséquent, une surveillance active des organismes et établissements financiers est nécessaire pour s'assurer que leur solidité financière reste suffisante. L'ACPR, avec le Mécanisme de supervision unique, maintient une vigilance forte, dans tous ses domaines d'intervention, y compris la protection de la clientèle et les risques climatiques. Plus que jamais, un superviseur compétent et un système financier résilient sont deux impératifs face à la crise.

<https://www.banque-france.fr/intervention/presentation-du-rapport-dactivite-de-lacpr-paris-le-28-mai-2020>

**Exercice 22. *Élaborez un glossaire thématique qui doit englober les termes du domaine du système bancaire.***

Unité en français	Unité en roumain	Note explicative

## UNITÉ VII

### LA MIGRATION

**Exercice 1. Lisez le texte à haute voix.**

#### **Migrants, réfugiés et demandeurs d'asile**

Un migrant est défini par l'Unesco comme une *"personne qui vit de façon temporaire ou permanente dans un pays dans lequel il n'est pas né"* et *"qui a acquis d'importants liens sociaux avec ce pays"*. Dans ce pays, ce migrant peut être considéré comme légal ou illégal. Sa migration peut être durable, saisonnière ou régulière, maritime ou terrestre. Le migrant peut également relever d'une protection internationale au titre de l'asile.

Un demandeur d'asile est une personne qui dit être réfugiée mais qui n'a pas encore obtenu ce statut dans le pays auquel elle réclame l'accueil.

La convention de Genève de 1951 définit un réfugié comme *"toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité"*. Et *"qui ne peut ou ne veut, du fait de cette crainte, se réclamer de la protection de ce pays"*.

#### **Les migrants et réfugiés dans le monde**

Les migrations sont un phénomène à la fois ancien, mondial et qui ne concerne qu'une petite partie de l'humanité. Si le nombre de migrants internationaux a augmenté depuis les années 1960 (ils étaient 271,6 millions en 2019 selon les Nations unies), leur proportion est restée relativement stable (3,5 % aujourd'hui) en raison de l'augmentation de la population mondiale.

En 2019, plus d'1 migrant sur 5 vit aux Etats-Unis. Le deuxième pays répertorient le plus de migrants est l'Allemagne, suivie de l'Arabie saoudite et la Russie. Ce sont toutefois les Etats de la



péninsule arabe qui dénombrent le plus grand pourcentage de migrants dans leur population totale.

Les causes des migrations peuvent être très diverses : guerres, motivations économiques, environnementales, de travail ou familiales... Elles sont majoritairement le fait de populations jeunes (18-30 ans) et ont la plupart du temps pour destination des pays géographiquement proches du lieu de départ.

Le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés note plus précisément que l'année 2018 a été marquée par un nouveau record du nombre de personnes déracinées du fait de guerres, conflits ou persécutions. On en dénombrait plus de 70 millions, dont 25,9 millions de réfugiés, 3,5 millions de demandeurs d'asile en attente de l'examen de leur dossier, et 41,3 millions de déplacés "*internes*" dans leur propre pays (non comptabilisés comme migrants).

#### Origines et pays d'accueil des réfugiés en 2018

En 2018, les deux tiers des réfugiés mondiaux sont originaires de seulement 5 pays : la Syrie, l'Afghanistan, le Soudan du Sud, la Birmanie et la Somalie. Par rapport à leur population, c'est le Liban (1 personne sur 6), la Jordanie (1 sur 14) et la Turquie (1 sur 22) qui accueillent le plus de réfugiés en 2018. La Suède (1 sur 40) et Malte (1 sur 50) figurent également parmi les 10 pays qui comptent le plus de réfugiés par rapport à leur démographie.

En valeur absolue, l'Allemagne est le seul pays européen à faire partie des 10 pays du monde accueillant le plus de réfugiés en 2018 (Turquie, Pakistan et Ouganda arrivent en tête).

#### **La situation en Europe**

Sur 446,8 millions d'habitants, l'Union européenne comptait 21,7 millions de citoyens non-européens au 1er janvier 2019, soit 4,9 % de sa population (chiffres Eurostat). Un chiffre bien en deçà de la part des étrangers aux Etats-Unis, qui atteint 13,7 % en 2017, selon les estimations du Bureau du recensement des États-Unis.

En 2019, 13,3 millions de personnes résidant dans l'un des pays de l'UE avaient quant à elles la nationalité d'un autre État membre.

Une grande partie de tous ces non-nationaux (citoyens européens ou non) résidait en Allemagne (10,1 millions), tandis que l'Italie, la France et l'Espagne en enregistraient chacun entre 4,5 et 6,5 millions.

Au regard de la population nationale, la proportion la plus élevée de non-nationaux se trouvait néanmoins au Luxembourg : ils y représentaient 47,4 % de la population totale. La plus faible proportion se trouvait en Pologne (0,7 %) et en Roumanie (0,6 %). En France, les étrangers représentaient 7,2 % de la population.

Chaque année, le nombre d'arrivées vers l'UE est plus important que le nombre de départs. Ainsi, en 2018, le solde migratoire, différence entre le nombre de personnes entrées et sorties au cours de l'année, a été de 1,2 million de personnes pour l'Union européenne. En conséquence, alors que l'accroissement naturel (différence entre les naissances et les décès) est négatif pour la deuxième année consécutive, la population de l'Union européenne a tout de même augmenté. Le solde migratoire est par ailleurs l'élément principal de la croissance démographique européenne depuis le début des années 1990.

S'agissant des demandeurs d'asile, 333 300 personnes ont obtenu une protection en Europe en 2018 (contre 693 000 en 2016) ; la plupart venant de Syrie (29 %), d'Afghanistan (16 %) et d'Irak (7 %). De plus, les États membres de l'UE ont accueilli près de 19 000 réfugiés réinstallés (sélectionnés et transférés depuis un pays tiers par des États volontaires).

L'Allemagne est le pays qui a rendu le plus de décisions positives (139 600), suivie de l'Italie (47 900) et de la France (41 400).

L'Europe a toujours été une terre d'immigration. Sa relative prospérité économique et sa stabilité politique semblent en effet avoir un effet d'attraction important. Elle a connu plusieurs grandes vagues d'immigration au XXe siècle, dont les plus importantes sont

l'arrivée de 500 000 républicains espagnols en France en 1939, d'1 million de pieds-noirs, juifs et musulmans d'Algérie en 1962, ou encore de 700 000 Yougoslaves en Europe de l'Ouest en 1992.

Plus récemment, des centaines de milliers de Syriens, Irakiens, Erythréens, Afghans ou Somaliens ont fui leur pays pour rejoindre l'Europe. La majorité de ces populations n'est toutefois pas accueillie par les pays européens mais par les pays frontaliers, en particulier dans les zones de guerre au Moyen-Orient.

### **La politique européenne d'immigration et d'asile**

La politique européenne d'immigration et d'asile est véritablement née dans les années 1990.

En 1995, c'est l'espace Schengen qui entre en application (la convention ayant été signée 10 ans plus tôt), en abolissant les contrôles aux frontières entre ses Etats membres et en renforçant ce contrôle aux frontières extérieures de l'espace. D'autre part, le traité d'Amsterdam, signé en 1997, donne pour la première fois une compétence à l'Union européenne dans les domaines de l'immigration et de l'asile.

L'Union européenne peut ainsi :

- définir les conditions d'entrée et de séjour des immigrants légaux,
- encourager les États membres à prendre des mesures d'intégration,
- prévenir et réduire l'immigration irrégulière, notamment par une politique de retour des migrants clandestins et la signature d'accords de "réadmission" avec les pays tiers.

En revanche, il appartient à chaque Etat de fixer, s'il le souhaite, le nombre de ressortissants de pays tiers qui entrent sur son territoire dans le but de rechercher un emploi.

Chaque Etat membre a également la possibilité de rétablir temporairement les contrôles aux frontières nationales en cas de

menace pour l'ordre public ou la sécurité. La France l'a fait depuis 2015, à la suite des attentats survenus à Paris.

Depuis 2004, l'Agence Frontex coordonne la surveillance de ces frontières pour les Etats membres de l'UE et ceux de l'espace Schengen. Celle-ci a constaté, en 2018, l'entrée irrégulière de 150 000 personnes aux frontières extérieures de l'UE, soit une baisse de 92 % par rapport au pic de 2015.

La convention de Dublin établit par ailleurs des règles pour les demandeurs d'asile afin de déterminer quel Etat membre de l'Union européenne est responsable de l'examen d'une demande d'asile. Elle permet d'éviter qu'un même individu dépose des demandes dans plusieurs pays simultanément. Le principe général est que le pays responsable de la demande d'asile est le pays d'entrée du demandeur d'asile dans l'UE. C'est donc en général le premier pays dans lequel le demandeur est arrivé.

Lorsque la crise migratoire était au plus fort en 2015, un mécanisme provisoire de relocalisation des demandeurs d'asile depuis l'Italie et la Grèce, à l'époque principales portes d'entrée en Europe pour les réfugiés, est mis en place. Proposé par la Commission européenne et approuvé par la majeure partie des Etats membres en septembre 2015, il se poursuit jusqu'en 2017. Mais le nombre de relocalisations est bien plus faible que prévu.

### **Débats et perspectives**

Les questions d'immigration et d'asile en Europe soulèvent leur lot de débats.

Parmi eux, les questions relatives à l'accueil des demandeurs d'asile, dont le nombre a augmenté avec les printemps arabes de 2010 et connu un pic en 2015 et 2016, en raison de l'augmentation des conflits dont la guerre en Syrie. Plus de 5 000 personnes ont également péri en 2016 en tentant de rejoindre l'Europe via la Méditerranée.

En réponse, l'Union européenne a renforcé les moyens de l'agence Frontex et tenté d'inciter les pays de transit à mieux contrôler leurs frontières. Dans ce cadre, l'UE a conclu plusieurs accords controversés, notamment avec la Turquie en 2016 ou avec la Libye en 2017. Au cœur de ces partenariats, l'engagement des pays tiers à retenir, en échange d'une aide financière, les migrants et demandeurs d'asile avant qu'ils ne parviennent sur le continent européen. Une stratégie particulièrement critiquée par les organisations non-gouvernementales, qui dénoncent les risques graves encourus dans ces pays par les personnes nécessitant une protection. Après des menaces répétées de ne plus honorer l'accord conclu en 2016, la Turquie a pris la décision, le 28 février 2020, d'ouvrir ses frontières aux migrants souhaitant rejoindre l'Europe.

Des voix se sont aussi élevées pour demander à l'Union européenne de faciliter les possibilités d'immigration légale, soulignant les bénéfices liés à l'accueil d'étrangers.

La répartition des demandeurs d'asile au sein de l'UE est également source d'intenses débats entre les Etats membres. Les objectifs non atteints du plan de relocalisation des demandeurs d'asile de 2015 en sont une illustration.

D'aucuns dénoncent une orientation historiquement sécuritaire de la politique européenne d'immigration et d'asile, qui accorde plus de place à la lutte contre l'immigration illégale qu'à une gestion harmonisée des migrations légales et de l'asile, encore peu développée au sein de l'UE. Un débat complexe où s'entremêlent, avec parfois beaucoup d'amalgames, de nombreuses questions liées à la montée des populismes, à la recrudescence des attentats terroristes et à la place de l'Islam en Europe.

Au vu des divergences entre pays membres sur toutes ces questions, la réforme de la politique migratoire européenne semble en tout cas bel et bien bloquée.

<https://www.toutteleurope.eu/actualite/asile-et-migrations-dans-l-union-europeenne.html>

**Exercice 2. Répondez aux questions suivantes en utilisant les informations du texte:**

1. Qu'apprenons-nous sur la situation des migrants dans le monde ?
2. Peut-on parler de l'existence d'une politique communément acceptée des États de l'UE concernant la politique des immigrants ?
3. Quels sont les pays les plus impliqués dans les flux migratoires ?
4. Quels documents importants ont été élaborés dans l'UE concernant les problèmes des migrants ?
5. Quelles sont les motivations principales de l'immigration ?
6. De quels types d'immigration parle-t-on dans le texte ?
7. Quels sont les critères de répartition des immigrants dans les pays de l'UE ?
8. Est-il possible d'affirmer que tous les demandeurs d'asile sont acceptés par les pays de l'UE ?
9. En quoi consiste le rôle de l'Agence Frontex concernant les immigrants ?
10. Y-a-t-il un nombre fixé d'immigrants recommander à être accepté par les pays de l'UE ?

**Exercice 3. Cochez les bonnes réponses:**

1. Le sujet principal du texte est :
  - La politique migratoire mondiale
  - La politique d'immigration en Europe
  - La politique d'immigration en Turquie
2. Certains dénoncent une orientation historiquement sécuritaire de la politique européenne d'immigration et d'asile, qui accorde plus de place à la lutte contre l'immigration illégale.
  - La répartition des demandeurs d'asile au sein de l'UE est également source de bonne entente entre les Etats membres.

- Les objectifs non atteints du plan de relocalisation des demandeurs d'asile de 2015 sont une illustration des malentendus entre les pays de l'UE.
  - Une gestion harmonisée des migrations légales et de l'asile est déjà développée au sein de l'UE.
3. Aujourd'hui l'UE a conclu plusieurs accords, notamment avec la Turquie en 2016 ou avec la Libye en 2017:
- Ces accords sont particulièrement critiqués par les organisations non-gouvernementales.
  - La Turquie et la Libye acceptent volontairement à retenir les migrants et demandeurs d'asile avant qu'ils ne parviennent sur le continent européen.
  - Il n'y a aucun risque grave encouru dans ces pays par les personnes nécessitant une protection.
4. Les contrôles aux frontières nationales:
- Ont été abolis définitivement.
  - Chaque Etat membre a la possibilité de rétablir temporairement les contrôles en cas de menace pour l'ordre public ou la sécurité.
  - La France n'a jamais appliqué ce droit.
5. L'Europe a toujours été une terre d'immigration.
- L'Europe a connu plusieurs grandes vagues d'immigration dans les années 70.
  - Sa relative prospérité économique et sa stabilité politique ont un effet d'attraction important.
  - Le flux le plus important de migrants vient depuis l'Asie.
6. Chaque année, le nombre d'arrivées vers l'UE est plus important que le nombre de départs.
- Malgré le nombre important d'immigrants l'accroissement naturel est négatif pour la deuxième année consécutive et la population de l'Union européenne a diminué.
  - Le solde migratoire est l'élément principal de la croissance démographique européenne depuis le début des années 1990.

- Le solde migratoire est l'indicateur du nombre de personnes entrées et sorties dans les pays de l'UE.
7. En 2018, les deux tiers des réfugiés mondiaux:
    - Sont originaires de seulement 5 pays: la Syrie, l'Afghanistan, le Soudan du Sud, la Birmanie et la Somalie.
    - Viennent de plusieurs pays asiatiques et africains.
    - Par rapport à leur population, c'est le Liban qui accueillent le plus de réfugiés en 2018.
  8. L'Union européenne comptait 21,7 millions de citoyens non-européens au 1er janvier 2019, soit 4,9 % de sa population (chiffres Eurostat):
    - L'UE devance ainsi les Etats-Unis selon la part des étrangers, selon les estimations du Bureau du recensement des États-Unis.
    - 13,3 millions de personnes résidant dans l'un des pays de l'UE avaient quant à elles la nationalité de leur État d'origine.
    - Au regard de la population nationale, la proportion la plus élevée de non-nationaux se trouvait néanmoins au Luxembourg.
  9. En 2015 la crise migratoire était au plus fort:
    - Un mécanisme constant de relocalisation des demandeurs d'asile est alors mis en place.
    - Le nombre de relocalisations est bien plus important que prévu.
    - L'Italie et la Grèce étaient à l'époque les principales portes d'entrée en Europe pour les réfugiés.
  10. Les migrations sont:
    - Un phénomène récent et plutôt concentré sur le continent européen.
    - Un phénomène à la fois ancien, mondial.
    - Un phénomène qui concerne une très grande partie de l'humanité.

**Exercice 4. Proposez des questions convenant aux réponses ci-dessous:**

- 1) L'Europe est devenue au XXe siècle un continent d'immigration.
- 2) C'est une personne qui vit de façon temporaire ou permanente dans un pays dans lequel il n'est pas né.



- 3) Oui, les divergences entre les pays membres sur la réforme de la politique migratoire européenne semble bel et bien bloquée.
- 4) Elle permet d'éviter qu'un même individu dépose des demandes dans plusieurs pays simultanément.
- 5) Toutefois la majorité de ces populations est accueillie par les pays frontaliers et non pas par les pays européens.
- 6) Non, ce n'est pas l'Italie, la France et l'Espagne où résidaient une grande partie de tous ces non-nationaux.
- 7) Il appartient à chaque Etat de fixer, s'il le souhaite, le nombre de ressortissants de pays tiers qui entrent sur son territoire dans le but de rechercher un emploi.
- 8) Non, en 2019, 13,3 millions de personnes résidant dans l'un des pays de l'UE avaient la nationalité d'un autre État membre.
- 9) Oui c'est l'Allemagne qui est le seul pays européen à faire partie des 10 pays du monde accueillant le plus de réfugiés en 2018 (Turquie, Pakistan et Ouganda arrivent en tête).
- 10) Les migrations ont la plupart du temps pour destination des pays géographiquement proches du lieu de départ.

**Exercice 5. Déterminez les termes clés du texte de l'exercice No.1 et proposez des équivalents en roumain pour ces termes.**

**Exercice 6. Trouvez dans le texte de l'exercice No.1 des équivalents français pour les expressions suivantes:**

- persoana care locuiește temporar sau permanent într-o țară;
- migrația poate fi durabilă, sezonieră sau legală;
- a se afla în afara țării a cărei cetățenie o deține;
- țara cu cei mai mulți migranți;
- locul de plecare a migranților;
- un nou record pentru numărul de persoane deznăscute;
- solicitanții de azil care așteaptă examinarea cazului lor;
- țara gazdă a refugiaților;
- persoane cu domiciliul într-una din țările UE;

- cea mai mare proporție de neresortisanți;
- numărul de sosiri este mai mare decât numărul plecărilor;
- migrația este principalul element al creșterii demografice europene;
- a cunoaște mai multe valuri majore ale imigrației;
- țările de frontieră;
- abolirea controalelor la frontieră între statele membre;
- a defini condițiile de intrare și ședere a imigranților legali;
- a lua măsuri de integrare;
- prevenirea și reducerea imigrației ilegale;
- o politică de returnare a migranților ilegali;
- semnarea acordurilor de „readmisie” cu țările terțe;
- numărul de resortisanți ai țărilor terțe care intră pe teritoriul său cu scopul de a căuta un loc de muncă;
- supravegherea frontierelor;
- a solicita Uniunii Europene să faciliteze posibilitățile imigrației legale;
- repartizarea solicitanților de azil în cadrul UE.

**Exercice 7. *Divisez le texte de l'exercice No.1 en unités de traduction. Faites la traduction consécutive à partir des unités de traduction obtenues.***

**Exercice 8. *Appariez les termes aux définitions proposées. Traduisez les termes et les définitions.***

<b>Réfugié n.m</b>	Une personne qui n'a pas reçu la permission de rester dans le pays ou qui est restée au-delà de la période de validité de son visa.
<b>Immigrant n.m</b>	Une personne qu'aucun État ne considère comme son ressortissant.
<b>Migration de retour</b>	Opération consistant à assurer le retour de réfugiés, de prisonniers de guerre et d'internés civils sur le territoire de leur Etat d'origine.
<b>Migrant économique</b>	Terme désignant, dans le contexte de l'Union européenne, un ensemble de traités et d'accords

	communs relatifs à la coopération en matière d'asile.
<b>Sans papiers</b>	Une personne qui s'est établie dans un autre pays.
<b>Apatride n.m</b>	Processus par lequel un premier groupe social ou ethnique généralement minoritaire adopte les traits culturels (langue, traditions, valeurs, moeurs, etc.) d'un second groupe, généralement majoritaire.
<b>Gestion des frontières</b>	Emigration permanente ou de longue durée de travailleurs qualifiés qui se réalise au detriment du développement économique et social du pays d'origine.
<b>Acquis n.m</b>	Action de quitter son Etat de résidence pour s'installer dans un Etat étranger.
<b>Migrant en situation irrégulière</b>	Migrant dont l'entrée et le séjour sur le territoire d'un Etat étranger sont conformes au droit applicable.
<b>Assimilation n.f</b>	Une personne qui a dû fuir la persécution.
<b>Migration facilitée</b>	Migrant exerçant une profession acquise par un enseignement et/ou une expérience de haut niveau. Les travailleurs migrants qualifiés bénéficient fréquemment d'un traitement préférentiel s'agissant de l'entrée et du séjour dans l'Etat d'accueil.
<b>Gestion de la migration</b>	Action de se rendre dans un Etat dont on ne possède pas la nationalité avec l'intention de s'y installer.
<b>Émigration n.f</b>	Une personne qui change de pays afin d'entreprendre un travail ou afin d'avoir un meilleur futur économique.
<b>Migrant qualifié travailleur</b>	Ensemble de mesures destinées à encourager et faciliter les migrations régulières. Il s'agit notamment de mesures visant à simplifier les conditions de voyage (par exemple, formalités réduites d'octroi de visa, procédures efficaces d'inspection des passagers), de mécanismes d'assistance préconsulaire.

<b>Fuite des cerveaux</b>	Ensemble des décisions et des moyens destinés à la réalisation d'objectifs déterminés dans le domaine de l'admission et du séjour des étrangers ainsi que dans le domaine de l'asile et de la protection des réfugiés et autres personnes ayant besoin de protection.
<b>Immigration n.f</b>	Droit d'aller et venir présentant les trois aspects suivants : liberté de circulation au sein du territoire d'un Etat donné, droit de quitter tout pays et droit de retour.
<b>Migration de travail</b>	Migrant dont l'entrée et le séjour sur le territoire d'un Etat étranger sont conformes au droit applicable.
<b>Rapatriement n.m</b>	Acte d'une autorité publique nationale octroyant à un étranger, sur sa demande, la nationalité de l'Etat sollicité.
<b>Liberté de circulation</b>	Terme désignant les mesures destinées à faciliter le mouvement autorisé des hommes d'affaires, touristes, migrants et réfugiés, et à détecter et prévenir l'entrée illégale d'étrangers dans un pays donné. Ces mesures incluent l'imposition par l'Etat de l'obtention d'un visa, de sanctions imposées aux compagnies transportant des étrangers en situation irrégulière.
<b>Migrant en situation régulière</b>	Migrant contrevenant à la réglementation du pays d'origine, de transit ou de destination, soit qu'il soit entré irrégulièrement sur le territoire d'un Etat, soit qu'il s'y soit maintenu au-delà de la durée de validité du titre de séjour, soit encore qu'il se soit soustrait à l'exécution d'une mesure d'éloignement.
<b>Naturalisation n.f</b>	Migration ramenant une personne à son lieu de départ – pays d'origine ou lieu de résidence habituelle – généralement après un séjour d'une année au moins à l'étranger. La migration de retour peut être volontaire ou forcée. Elle inclut le rapatriement librement consenti.

**Exercice 9. Faites la traduction bilatérale en paraphrasant les unités lexicales soulignés dans les deux langues.**

**Les migrants en situation irrégulière** sont de plus en plus nombreux à s'installer en France. La tendance observée ces deux dernières années témoigne au contraire d'une augmentation du nombre de départs de migrants en situation irrégulière en France vers l'étranger.

**Les départs spontanés** se sont en effet considérablement multipliés, comme en témoigne la hausse de 41,3% entre 2013 et 2014. En cumulé avec **les éloignements forcés et spontanés**, les départs annuels restent donc stables, avec une légère hausse (de presque 2%) sur un an. Un phénomène de migration qui s'explique notamment par le fait que de nombreux migrants **passent seulement en transit** par la France, afin de **rejoindre d'autres pays européens**, comme l'Allemagne ou la Suède.

*Migrația a devenit în timp ciurma care **consumă** Moldova. Dacă la sfârșitul anilor '80, Republica Moldova avea o populație de aproximativ 4,5 milioane de oameni, în 2016, potrivit datelor Biroului Național de Statistică de la Chișinău, în țară trăiesc puțin peste 3,5 milioane de persoane. Totodată, potrivit unui studiu realizat la comanda BBC, Republica Moldova este țara cu cea mai mare **rată de scădere a populației** din lume, iar zilnic 106 persoane pleacă în alte țări mai dezvoltate. Totuși, potrivit analiștilor moldoveni, actualmente este greu de spus care este populația reală a țării, iar situația este și mai dificilă din cauza că autoritățile ezită să facă publice datele recensământului efectuat în 2014.*

Les immigrés n'ont aucune qualification. Là encore, l'idée reçue selon laquelle les migrants seraient des travailleurs non qualifiés, donc potentiellement peu susceptibles d'apporter de la richesse à **leur pays d'accueil, est mise à mal** par les statistiques de l'Insee. Ainsi, 63% des immigrés arrivés en France en 2012 étaient **titulaires d'un diplôme** équivalent au baccalauréat et 39% de ces nouveaux arrivés disposaient

d'un diplôme supérieur. Des statistiques en hausse. Bien que la majeure partie de ces immigrés aux grandes qualifications provienne d'Amérique ou d'Asie, certains sont aussi originaires d'Afrique.

*În același timp, chiar dacă tot mai mulți moldoveni își doresc să migreze definitiv peste hotarele țării, perspectivele acestora par a fi tot mai incerte. Luând în context **criza migranților** care a afectat întreaga Uniune Europeană, moldovenilor le este mult mai greu să își găsească **un job stabil** în Europa. Concurență le fac cetățenii veniți din zonele afectate de război, atât pe piața muncii, cât și în cazul cererilor de **solicitare de azil politic**. Astfel, potrivit datelor oficialităților din Berlin, în primul trimestru al anului 2016, 1347 de moldoveni au cerut azil în Germania, iar în 2015 – 2 498. Potrivit unor experți germani, moldovenii nu au nicio șansă să obțină azil, pentru că Republica Moldova este inclusă în lista **țărilor cu grad stabil de securitate**.*

**Exercice 10. Proposez des équivalents paraphrastiques pour les phrases suivantes:**

1. L'arrivée massive de clandestins africains dans les îles Canaries a relancé le débat sur les coopérations entre les pays de l'UE en matière d'immigration.
2. L'Europe s'interroge sur sa politique d'immigration.
3. Déboussolée par les flux massifs des migrants, l'Espagne a appelé à la solidarité de l'Union européenne.
4. On voudrait que l'argent du Fonds européen pour les frontières extérieures soit plus facile à débloquer lors des situations d'urgence.
5. Traditionnellement, les pays membres tiennent à rester maîtres du nombre d'immigrés qu'ils souhaitent accueillir, mais les choses évoluent.
6. La politique d'immigration européenne se construit sur une contradiction fondamentale.
7. Les sommets européens (Séville en 2002, Thessalonique en 2003, la Haye en 2004), ont d'abord été centrés sur la lutte

contre l'immigration clandestine comme seule politique d'immigration européenne.

8. Ces deux initiatives ne satisfont donc pas les besoins du marché du travail et aujourd'hui en Europe la plupart des métiers non qualifiés sont remplis par des immigrés en situation irrégulière.
9. L'Europe aurait donc intérêt à avoir une politique beaucoup plus souple et plus pragmatique, notamment sur les catégories de migrants, qui sont souvent glissantes.

**Exercice 11. Traduisez oralement du roumain en français les phrases suivantes:**

1. Fluxul masiv al emigranților din țările africane a pus la ordinea zilei dezbaterile referitor la problema imigranților în țările UE.
2. Regăsindu-se în fața unei probleme greu de soluționat, unele țări din UE, cum ar fi, de ex., Spania, apelează la solidaritatea comunității europene.
3. Spania, Portugalia, Italia și Finlanda au reușit cu greu să organizeze patrulă maritime în largul insulelor Canare.
4. Bruxelles pune în discuție problema refuzului la dreptul de veto referitor la subiectul imigrației.
5. Țările insistă asupra necesității de a ține sub control numărul imigranților pe care i-ar putea accepta.
6. Se impune soluționarea problemei imigranților clandestini.
7. Majoritatea lucrătorilor migranți au acces la cele mai scăzute salarii de pe piața de muncă respectivă, ceea ce le afectează standardul de viață în țara de destinație.
8. Subiectul imigranților legali și ilegali a fost luat în dezbateri în mai multe rânduri la întâlnirile de vârf ale țărilor membre ale UE.
9. Un sold migratoriu negativ (atunci când numărul emigranților e mai mare) evidențiază lipsa de atractivitate a respectivei arii.
10. Fluxul migratoriu anual reflectă o pierdere de mai mult de 2000 de persoane, ceea ce determină reducerea potențialului

demografic național: cu 4307 persoane în anul 2017 comparativ cu anul 2015 și cu 2204 persoane comparativ cu anul 2016.

**Exercice 12.** *Après avoir lu le texte, faites le résumé en français de chaque paragraphe. Déterminez les mots clés, identifiez l'idée essentielle. Réduisez chaque paragraphe au 1/4 du texte initial. Un(e) collègue traduira votre résumé.*

### **Les causes de la migration**

De plus en plus d'hommes et de femmes quittent leur patrie dans l'espoir de trouver ailleurs de meilleures conditions de vie. En effet, la mobilité croissante à l'échelle mondiale permet à de plus en plus de personnes de se rendre dans des pays lointains, voire sur d'autres continents, les États jouissant d'un niveau et d'une qualité de vie élevés constituant bien évidemment les destinations privilégiées.

Aucun pays n'est à même de faire face à l'afflux de populations étrangères. Soucieux de défendre les intérêts des autochtones, la majorité des États adoptent des dispositions restrictives sur l'immigration, tout en reconnaissant leur devoir d'accorder protection et asile aux personnes menacées.

Chacun a ses propres raisons de partir. Rares sont ceux qui abandonnent tout et vont vivre loin de chez eux pour une seule et unique raison. En général, les migrants sont mus par des motifs aussi complexes que multiples.

- Cette jeune Italienne ne vivrait certainement pas à Aarau si ses parents n'avaient pas été embauchés, voici bien des années, comme ouvriers d'usine en Argovie. Ayant passé sa jeunesse en Suisse, où la plupart de ses amis habitent, il est logique qu'elle se sente davantage chez elle dans notre pays qu'en Italie.

- De même, ce retraité zurichois ne se serait peut-être pas établi en Espagne pour la simple raison que le coût de la vie y est moins cher. En fait, sa décision de quitter la Suisse a été motivée par le climat, qui a un effet bénéfique sur les rhumatismes de son épouse, et l'ambiance qui règne dans les zones résidentielles pour retraités,



ainsi que par le départ de ses enfants pour des motifs professionnels et d'autres bouleversements survenus dans son quotidien.

- Enfin, ce requérant d'asile kurde aurait probablement continué à supporter jour après jour les petites repréailles, les brimades et les diverses privations de ses droits politiques s'il avait trouvé du travail dans son village ou dans les régions avoisinantes.

Bon nombre de gens sont exposés à de graves menaces résultant de la situation qui prévaut dans leur patrie. En effet, si les opposants peuvent en arriver à craindre pour leur vie lorsque des forces dictatoriales s'emparent du pouvoir, les membres de minorités ethniques ou religieuses peuvent être en danger si un État tolère des actes de violence racistes.

En l'absence d'un État de droit et d'une garantie des droits de l'homme fondamentaux, les êtres humains sont donc souvent victimes de l'oppression et de la persécution pratiquées par les organes étatiques.

### **Beaucoup croient en un avenir meilleur**

C'est très souvent le désir de trouver du travail et de gagner sa vie qui pousse les gens à partir. Beaucoup également se laissent séduire par l'exemple des migrants de leur famille ou de leur village "qui ont réussi".

La majorité des personnes en quête de travail à l'étranger considèrent cette démarche comme une étape temporaire de leur vie. Lorsqu'elles quittent leur patrie, c'est dans l'espoir d'y retourner un jour, nombre d'entre elles espérant gagner ainsi suffisamment d'argent pour pouvoir plus tard monter une petite affaire qui leur appartienne dans leur pays d'origine. Mais toutes ces années passées à l'étranger, dans un monde doté de valeurs et de mœurs différentes, leur font souvent perdre leurs liens avec leur patrie.

- **Motifs de migration**

La migration accentue les difficultés que connaît leur État d'origine. Les personnes dotées d'une solide formation et d'un esprit

d'initiative se décident plus facilement à émigrer. En règle générale, l'émigration ou l'expatriation de personnes ne fait qu'aiguiser les problèmes politiques et économiques de l'Etat d'origine des intéressés. En effet, une part particulièrement importante des migrants est constituée par des hommes jeunes dotés d'une solide formation et, par là même, d'une grande confiance en eux. Pourtant l'argent qu'ils envoient à leur famille restée sur place contribue à atténuer la pauvreté qui y règne.

- Conséquence de migration

Les facteurs économiques influent sur les politiques migratoires de nombreux États. La plupart des États, dont la Suisse, fixent les conditions d'entrée sur leur territoire en fonction des besoins de leur marché du travail. Dans les pays occidentaux, des pans entiers de l'économie manquent de travailleurs qualifiés. Ainsi, une personne possédant une formation et une expérience adéquates a plus de chances de trouver un emploi à l'étranger. De même, des auxiliaires faisant grandement défaut dans les domaines de l'industrie, de la santé et de l'agriculture, nombre d'Etats recrutent de la main-d'œuvre dans certains pays ou certaines régions en particulier.

### **La majorité des étrangers ont été recrutés pour soutenir l'économie suisse**

Les travailleurs issus des Etats de l'Union européenne (UE) ou de l'Association européenne de libre-échange (AELE) forment, avec leurs familles, le plus grand groupe d'étrangers en Suisse, représentant environ 80 pour cent de la population étrangère résidente.

- Politique migratoire

Un afflux de requérants est difficile à maîtriser. Si le système de quotas mis en place en Suisse permet de gérer l'immigration de travailleurs, il ne peut contenir le flux de requérants d'asile. En effet, la plupart des personnes adultes qui cherchent refuge dans les pays membres de l'UE ou de l'AELE sont conscientes que seuls des travailleurs qualifiés dans des branches souffrant d'une pénurie de

main-d'œuvre se voient octroyer une autorisation de séjour. Elles savent également qu'il leur est difficile de se présenter à un poste-frontière suisse pour demander l'asile puisqu'elles se trouvent déjà sur le territoire d'un Etat tiers sûr. C'est pourquoi la majorité d'entre elles entrent en Suisse illégalement.

<https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/internationales/weltweite-migration.html>

**Exercice 13.** *Après avoir déterminé les mots clés de chaque paragraphe du texte précédent, remplacez ces mots par des signes, des symboles, des abréviations et reconstituez en roumain le contenu de chaque paragraphe d'après les signes, les symboles, les abréviations que vous avez créés.*

**Exercice 14.** *Travail en groupe: simulez la situation d'une interview avec la participation d'un traducteur.*

Le 7 octobre a lieu à l'Assemblée nationale le premier débat annuel sur l'immigration proposé par le président de la France. Le chef de l'État avait lancé cette idée à l'issue du grand débat. À cette occasion, ARTE Info a décidé de se pencher sur la politique migratoire de la France, et plus précisément sur l'avalanche de lois sur l'immigration, l'asile et la nationalité promulguées au cours des trente dernières années. Nous en avons dénombré 21 depuis 1986. Leur étude révèle une complexification et un durcissement progressifs du droit des étrangers avec, en arrière-plan, la montée de l'extrême droite en France.

*Comment avons-nous procédé ?*

Nous avons recensé 21 lois, de la « loi Pasqua » de 1986 à la « loi Collomb » de 2018. Plusieurs autres textes touchant au droit des étrangers ont également vu le jour durant cette période, comme des décrets et des circulaires. Des législations concernant d'autres domaines ont parfois aussi modifié le Code des étrangers. Par souci de clarté, nous avons décidé de nous concentrer sur les lois, dont le nombre et l'analyse montrent bien l'évolution de la politique française et européenne – puisque certaines sont des transpositions de législations européennes

dans la loi nationale – dans ce domaine. Nous avons regroupé les principales évolutions du droit des étrangers par thèmes.

*Pourquoi autant de lois sur l'immigration ?*

Vingt-et-une lois en 32 ans : cela fait en moyenne une loi tous les ans et demi. Tous les gouvernements depuis 1986, sans exception, ont promulgué des textes touchant à l'immigration, à l'asile ou à la nationalité, voire à plusieurs de ces sujets en même temps.

*Pourquoi une telle inflation législative ?*

Selon les chercheurs dans le domaine, ce « phénomène de politisation » débute entre la fin des années 1970 et le début des années 1980. Au cours de la décennie suivante, qui voit la montée du Front national (FN, aujourd'hui devenu le Rassemblement national), le parti d'extrême droite impose la question de l'immigration dans le jeu politique. Par conséquent, le sujet devient « un enjeu de débat politique quasiment permanent en France et avec l'idée, quasiment à chaque majorité, que la nouvelle majorité peut faire mieux, mieux contrôler l'immigration, etc. ».

*Y-a-il d'autres facteurs ?*

Un deuxième phénomène qui est à l'origine de certaines de ces lois : l'influence du droit de l'Union européenne. Les différentes législations communautaires – règlements et directives – sont adaptées ou transposées dans le droit français après avoir été adoptées par les institutions européennes. C'est le cas de la « loi Marchand », promulguée le 26 février 1992, qui reprend une partie des règles de la convention de Schengen sur la libre circulation en Europe. Ainsi, le droit des étrangers, avec cette accumulation de couches législatives successives, est aujourd'hui devenu « totalement incompréhensible, imprévisible ».

*Comment a évolué le droit au séjour ?*

L'un des phénomènes les plus marquants de ces trente dernières années en matière de droit des étrangers est « la précarisation du droit au séjour », c'est-à-dire le durcissement des conditions à

l'obtention d'un titre de longue durée, permettant de vivre de manière stable en France. La norme instaurée par la loi de 1984 sur le titre unique, dont le principe est « qu'un étranger qui a vocation à s'intégrer doit avoir une carte de résident », est peu à peu remise en cause.

*En quoi consiste cette loi ?*

« Cette loi-là a été déconstruite au fur et à mesure et ça a été démontré dans des études qu'on a une précarisation, c'est-à-dire qu'en gros, au milieu des années 80, on doit avoir 85% des gens qui ont une carte de résident [un document permettant un séjour de longue durée, aujourd'hui dix ans] et le reste a des cartes temporaires. Aujourd'hui, ça s'est inversé. » Cette précarisation se distingue notamment par le durcissement du regroupement familial, mais aussi par une ouverture relative aux étrangers qualifiés, par exemple avec la création d'un « passeport talents » en 2016.

*Les expulsions ont-elles augmenté ?*

Les trente dernières années voient aussi se développer les procédures d'éloignement et les mesures qui les accompagnent : rétention administrative, assignation à résidence... Ce doit être 80 000 mesures d'éloignement par an, 30 000 à 40 000 placements en rétention, 7 000 à 8 000 assignations à résidence. Les mesures sont de plus en plus dures, il y a notamment beaucoup d'interdictions de retour sur le territoire français.

*Quelles sont les durées de rétentions ?*

La durée maximale de rétention – le placement en détention d'un étranger sous le coup d'une mesure d'expulsion, d'interdiction ou d'éloignement du territoire – n'a cessé d'augmenter. Les durées indiquées concernent les justiciables « ordinaires ». Explication : depuis 2011, si une expulsion ou interdiction du territoire est liée à des actes de terrorisme, la rétention peut être prolongée d'un mois à chaque fois et atteindre 6 mois maximum.

*Pouvez-vous parler des évolutions législatives les plus importantes ?*

Parmi les évolutions législatives les plus importantes, on peut noter la loi Pasqua de 1986, qui rétablit le régime en vigueur avant 1981 : l'expulsion redevient une mesure administrative, décidée par un préfet. Au fil du temps, la lutte contre les étrangers en situation irrégulière et les sanctions qui l'accompagnent s'intensifient.

*Comment a évolué le droit du sol ?*

Le droit du sol, c'est-à-dire la possibilité, pour un enfant né en France de parents étrangers, d'acquérir à terme la nationalité française, est un sujet particulièrement inflammable et souvent mis en avant par le FN/RN. En 1993, il est une première fois remis en cause, sous le gouvernement d'Édouard Balladur (droite) : l'acquisition automatique de la nationalité à la majorité n'est plus la règle. Les personnes concernées doivent la demander entre 16 et 21 ans. Les enfants qui ne demandent pas la nationalité obtiennent une carte de résident jusqu'à leurs 21 ans, puis à cet âge-là une nouvelle pour 10 ans.

*Est-ce qu'on enregistre des changements de cette décision ?*

La majorité PS revient sur cette décision. La nationalité redevient automatique, à 18 ans, pour les jeunes nés en France de parents étrangers. Avec une condition : avoir vécu au moins cinq ans en France, à partir de leurs 11 ans. Ils peuvent aussi devenir français à 16 ans, de leur propre initiative, ou à 13 ans, si leurs parents le demandent.

*Et maintenant ?*

Le débat sur « la politique migratoire de la France et de l'Europe », à l'Assemblée nationale puis au Sénat, ne sera suivi d'aucun vote. Mais le chef de l'État français est bien décidé à continuer à travailler le thème de l'immigration, qu'il assure vouloir « regarder [...] en face ».

<https://www.arte.tv/sites/story/reportage/trente-ans-de-lois-francaises-sur-limmigration/>

**Exercice 15. Faites la traduction consécutive du texte proposé conformément aux segments sémantiques délimités (traduction bilatérale):**

L'UE a adopté différents dispositifs et cadres réglementaires pour gérer les flux de migration légale concernant les demandeurs d'asile, les travailleurs hautement qualifiés, les étudiants et les chercheurs, les travailleurs saisonniers et les regroupements familiaux. En ce qui concerne les autres flux migratoires, l'UE s'est dotée d'une réglementation commune relative au traitement des demandes d'asile. Le Conseil a adopté en 2015 une décision visant à relocaliser des milliers de demandeurs d'asile depuis la Grèce et l'Italie. L'UE établit également des accords de réadmission pour le retour des migrants illégaux.

*De la apogeul crizei migrației, în 2015, UE a pus și continuă să pună în aplicare măsuri pentru a îmbunătăți controlul frontierelor externe și al fluxurilor de migrație. Prin urmare, sosirile neregulate în UE au fost reduse cu peste 90%.*

La mise en œuvre de l'accord entre l'UE et la Turquie de mars 2016 a joué un rôle crucial pour réduire les arrivées irrégulières par la Turquie. En 2019, 82 000 migrants sont arrivés dans l'UE de manière irrégulière via la route de la Méditerranée orientale. L'accord avec la Turquie a en outre contribué à réduire nettement les pertes humaines en mer et à lutter contre les passeurs. En 2019, 132 vies ont été perdues en mer, contre 805 en 2015.

*UE și statele sale membre își intensifică eforturile de a institui o politică europeană eficientă, umanitară și sigură în domeniul migrației. Consiliul European joacă un rol important în acest domeniu, prin stabilirea priorităților strategice.*

En juin 2018, les dirigeants de l'UE ont demandé que de nouvelles mesures soient prises pour réduire les migrations illégales sur la route de la Méditerranée centrale. Ils sont convenus notamment:

- d'intensifier les efforts déployés pour lutter contre les passeurs opérant à partir de la Libye ou d'ailleurs

- de continuer de soutenir l'Italie et les autres pays de l'UE situés en première ligne
- de renforcer leur soutien en faveur des garde-côte libyens, de conditions d'accueil humaines et de retours humanitaires volontaires
- d'accroître la coopération avec d'autres pays d'origine et de transit, ainsi que la réinstallation volontaire

*Ruta est-mediteraneeana se referă la traversarea maritimă din Turcia. Un număr mare de refugiați care se adăposteau de războiul din Siria au ajuns în UE prin intermediul acestei rute în 2015. De atunci, numărul de sosiri neregulate pe ruta respectivă s-a redus în mod semnificativ datorită cooperării strânse dintre UE și Turcia.*

Les personnes réfugiées en Turquie reçoivent une aide de l'UE afin d'améliorer leurs conditions de vie. L'UE a engagé 3 milliards d'euros pour cette aide. En juin 2018, les États membres de l'UE sont convenus du mode de financement d'un montant supplémentaire de 3 milliards d'euros pour soutenir les réfugiés syriens en Turquie.

*Ruta vest-mediteraneeana este a doua cea mai utilizată rută. Migranții din Africa Subsahariană și Africa de Nord folosesc Marocul ca țară de tranzit în călătoria către Europa. În 2018, Spania a înregistrat cel mai mare număr de sosiri neregulate în UE: aproape 64 300 de sosiri. De atunci, asistăm la o scădere constantă. Un factor major a fost investiția UE într-un parteneriat strâns cu Marocul pentru a contribui la întărirea controlului asupra frontierelor sale și la combaterea rețelelor de introducere ilegală de migranți.*

L'UE apporte également un soutien à la Grèce et à Chypre, à hauteur de plus de 2,3 milliards d'euros depuis 2015. Depuis le 28 février 2020, la pression à la frontière entre l'UE et la Turquie s'est accrue. Pour faire face à cette situation, un montant de 700 millions d'euros sera alloué en soutien à la Grèce. En outre, Frontex déploie du personnel opérationnel et des capacités dans le cadre d'interventions rapides aux frontières et le mécanisme



de protection civile de l'UE a été activé afin de mobiliser tout l'équipement nécessaire.

*Ruta central-mediteraneeana faciliteaza tranzitul migranților din Africa Subsahariana și Africa de Nord prin Libia în călătoria către Europa. Aceasta a fost cea mai utilizată rută către UE în perioada 2015-2017, însă începând din 2018 a cunoscut o scădere semnificativă a numărului de cazuri detectate de migranți aflați în situație neregulamentară. În pofida acestei scăderi, ruta încurajează încă, în Libia, dezvoltarea de rețele care se ocupă cu introducerea ilegală de migranți și cu traficul de persoane. UE a luat măsuri concrete pentru a aborda situația migrației din Libia și pentru a combate cauzele profunde ale migrației în Africa.*

**Exercice 16. Faites la traduction à vue du français en roumain du texte proposé en complétant les trous avec des mots d'après votre intuition, en appliquant les ajustements morphosyntaxiques nécessaires (acquis, capillarité, consensus, démarche, échange, empirique, enquêter, étanche, factuelle, hormis, ignorée, immersion, institutionnel, interlangue, langue dominante, langue première, parvenir, prescrire, privilégié).**

### **Aspects sociolinguistiques de l'acquisition d'une langue étrangère en milieu social**

Les migrants se trouvent en situation d' ..... linguistique dans la société du pays d'accueil : il ne s'agit pas d'une stratégie ou d'un choix didactique mais d'une réalité..... Cette immersion n'est ni temporaire, ni partielle mais permanente et presque totale, cette dernière nuance étant motivée par le fait qu'ils continuent à utiliser leurs ..... dans le milieu familial et amical. Quand il s'agira d'aborder la question d'une éventuelle formation linguistique, la réalité de l'immersion ne saurait être ..... au risque de passer à côté de l'essentiel. En effet, la plus grande part des ..... linguistiques des migrants se

structure au contact des natifs dans les multiples situations sociales de communication, et la formation, quand elle a lieu, n'est qu'un moment du long processus d'apprentissage de la ..... par les migrants. D'ailleurs, la majorité des migrants ne suit pas de formation : dans le cadre du Contrat d'Accueil et d'Intégration les migrants primo arrivants, dont les compétences linguistiques sont évaluées lors d'un entretien individuel, ne se voient pas ..... de formation linguistique parce que leur niveau est estimé suffisant. Le mode dominant d'apprentissage du français chez les migrants est donc l'apprentissage en milieu social, c'est-à-dire hors d'un quelconque cadre pédagogique, ce dont l'expression *apprendre sur le tas* a longtemps très bien rendu compte dans le cas des migrants puisqu'elle signifie *apprendre sur le lieu de travail*.

La question du processus d'acquisition des langues a, depuis longtemps, été étudiée du point de vue psychologique, cognitif, voire plus récemment neurologique, ainsi que du point de vue linguistique par la description des différents états de l'..... en cours de construction et de structuration chez les migrants. Mais le processus d'apprentissage de la langue en milieu naturel est très mal connu sous ses aspects sociolinguistiques. Si l'on s'accorde à penser que le processus d'apprentissage de la langue cible en immersion s'effectue dans et par les interactions au quotidien dans la multiplicité et la variété des ..... sociaux, on en sait beaucoup moins en revanche à propos de l'influence de la nature de ces échanges sociaux sur le cours du processus d'apprentissage et sur la construction de la structure de l'interlangue. En d'autres termes, si les interactions sont bien des moments ....., mais pas uniques, d'apprentissage de la langue dominante, il reste encore à comprendre le rôle que jouent les contextes sociaux de ces interactions dans l'apprentissage d'une langue seconde en milieu social.

## **L'appropriation d'une nouvelle langue. Apprendre ou acquérir une langue ?**

Cette distinction a longtemps fait ..... et reposait essentiellement sur une base disciplinaire : la linguistique, la psycholinguistique et la psychologie s'intéressaient à l'acquisition tandis que la didactique des langues s'intéressait à l'apprentissage. Ce dernier était défini par la volonté et la conscience d'apprendre une langue où était mise en œuvre une stratégie particulière pour y ..... . Par ailleurs, l'apprentissage se déroulait toujours dans un cadre pédagogique institué, sinon institutionnel. L'acquisition, quant à elle, se définissait comme un processus et/ou des mécanismes cognitifs d'appropriation d'une nouvelle langue. Cette « division des rôles » écartait de fait l'appropriation d'une langue en milieu social du cadre de l'apprentissage, d'une part parce qu'il n'existe pas de cadre pédagogique et, d'autre part, parce que cette appropriation était perçue comme largement inconsciente ou, en tous cas, menée sans stratégie particulière. Les recherches qui sont menées dans une perspective acquisitionniste, auprès des enfants notamment, parlent néanmoins *d'apprentissage du langage* ce qui semble démontrer que ces deux notions ne recouvrent pas des domaines ..... l'un à l'autre.

Cette distinction est aujourd'hui fortement remise en cause parce qu'il ne peut y avoir apprentissage sans acquisition, même minimale, et que les deux ont donc partie liée. Elle est également remise en cause parce que l'acquisition dite en « milieu naturel » est également une forme d'apprentissage et que, s'il n'y a pas de cadre ....., ni la volonté délibérée ni les stratégies ne manquent, même s'il s'agirait plutôt de tactiques en l'occurrence. En effet, milieu « naturel » signifie en réalité milieu social, or, affirmer la « naturalité » de faits sociaux est un contre sens.

Dans le cas de « l'immersion » linguistique telle que la connaissent les migrants, le simple fait d'être « plongé » dans le « bain » linguistique ne suffit pas à développer des compétences par

une sorte d'effet de ..... . L'usage d'expressions métaphoriques comme le *bain linguistique* n'aide d'ailleurs pas à mieux comprendre la réalité complexe de l'apprentissage de la langue dominante par les migrants. En effet, pour filer la métaphore, tout individu plongé dans ce bain subit logiquement le même trempage mais pour ce qui concerne la capacité à nager, c'est autre chose. Or, c'est là précisément que se situe le problème : si la société d'accueil est un grand bain, ce n'est en tous cas pas une piscine olympique mais un littoral découpé, avec ses trous d'eau, ses courants et ses marées où il n'est pas facile d'apprendre à nager. La métaphore de l'immersion linguistique, au-delà du fait qu'elle ne correspond pas totalement à la situation des migrants puisqu'il ne s'agit pas d'une ..... didactique, est bien trop évasive pour rendre compte du processus d'apprentissage de la langue dominante. Les migrants n'acquièrent pas la langue par simple contact, comme des récipiendaires passifs, mais par le biais de tactiques ..... et actives d'apprentissage. Ces tactiques sont orientées par un objectif essentiel : comprendre et se faire comprendre dans les multiples situations de communication de la vie quotidienne. Pour cela, les migrants s'appuient sur le discours des natifs, écoutent, comparent, établissent des rapports avec leurs langues d'origine, s'..... du sens de tel ou tel mot ou expression, font des essais et, pour les mieux scolarisés d'entre eux, cherchent eux-mêmes dans les dictionnaires ou les manuels de langue. Toutes ces activités, qu'elles soient d'ordre métalinguistique ou épilinguistique, relèvent d'un véritable travail d'apprentissage, ..... le fait qu'elles ne s'effectuent pas dans un cadre pédagogique.

**Exercice 17. *Faites la traduction à vue du roumain en français du texte proposé:***

### **Reîntoarcearea se amână**

Au plecat. Pleacă. Vor pleca... Dacă deschizi o poartă, este pentru a ieși pe ea. Și a pleca... Unde? În Italia, în Spania, în Irlanda,

în Portugalia, în Canada sau în SUA. Ce caută moldovenii din R. Moldova – țară de succes, în aceste țări? Unii doresc să acumuleze bani pentru o casă, alții pentru taxe la studiile liceale sau superioare, unii vor bani pentru mașină, alții doar aventură. Oricare ar fi motivul, moldovenii pleacă, dacă au cea mai mică posibilitate. Pleacă mame care își lasă copiii în voia destinului: cu bunicii, cu mătușile, cu surorile, cu concubinii (cazul când „un concubin” a violat și a omorât o fetiță de 4 ani încă n-a intrat în istorie) sau chiar de unii singuri. Vreau să povestesc cazul unei foste eleve (Dina), care nu și-a văzut mama de 4 ani. A trăit cu bunica, iar când aceasta a trecut în lumea celor dreți, fata a rămas singură. Se descurca cum putea, mai ales că mama ei nu avea permis și nu putea să vină în Moldova. Când era în clasa a IX-a, am observat că era abătută și la întrebarea mea, ce s-a întâmplat, ea mi-a spus rece: Vine mama! Credeam că se bucură, dar ea se temea că nu o va recunoaște, că va întâlni la gară o străină. Nici nu-și amintea cum să se poarte cu o mamă. Am încercat să-i spun că inima ei de copil îi spune cum să reacționeze. Important să fie sinceră cu sine: o mamă și un copil se iubesc mereu. Mai târziu, fata (de acum în clasa a X-a) mi-a spus că relațiile ei cu mama sunt normale, adică bune. Despre dragoste de mamă sau de fiică nu putea fi vorba, aceasta dispăruse undeva prin țări străine. Cei câțiva euro n-au înlocuit nicicum iubirea, înțelegerea, armonia. Reîntoarcerea mamelor nu rezolvă problemele copiilor (mai mari sau mai mici) rămași aici, singuri, față în față cu viața lor fragilă. Reîntoarcerea aici, în țara cea mai săracă din Europa, a celor care au plecat recent sau mai demult este un vis. Cei care au plecat, deși le este greu, e criză, nu doresc să revină. Vor să-și ia și copiii cu ei, acolo, în alte țări străine, dar „primitoare”. Acolo caută căi de supraviețuire, dacă Spania nu este atractivă, reîntoarcerea se amână, ei se îndreaptă spre Germania, Marea Britanie și, parțial, în țările scandinave. Reîntoarcerea se amână...

**Exercice 18. *Faites la traduction consécutive du français en roumain du discours ci-dessous :***

**Discours du Premier ministre - Déclaration du Gouvernement sur la politique migratoire de la France et de l'Europe, en application de l'article 50-1 de la Constitution, suivie d'un débat**

Monsieur le président,

Madame et Messieurs les ministres,

Mesdames et Messieurs les députés,

«Rien d'étonnant que la question de l'immigration ait souvent cristallisé les divisions politiques [...]. Le débat politique a vu, de manière récurrente, s'affronter deux conceptions de la Nation, qui ne recourent pas la distinction entre la gauche et la droite. D'un côté, tellement majoritaire qu'il n'est pas assez vigilant, un patriotisme ouvert, fondé sur la conviction que la France n'était elle-même que lorsqu'elle assumait pleinement son message universaliste [...]. De l'autre côté, un nationalisme étroit et fermé, obsédé par l'image du déclin, faisant inévitablement de l'autre, particulièrement de l'étranger, le bouc émissaire des incertitudes du présent. Nous devons aujourd'hui assurer le triomphe de la conception républicaine, ouverte de la Nation, celle qui assure des droits pour chacun et fait accepter des devoirs pour tous».

Mesdames et Messieurs les députés,

Je viens de vous lire l'extrait d'un discours prononcé en 1990, ici même, dans cet hémicycle, par Michel ROCARD, à l'occasion d'un débat au Parlement sur l'immigration. L'exercice auquel nous nous livrons aujourd'hui n'est donc pas inédit. Les questions que nous nous posons ne sont ni nouvelles, ni scandaleuses. Elles ne sont pas plus l'apanage de partis populistes sur les terres desquels nous serions surpris à braconner. Ce sont des questions qui, de longue date, interrogent les Français, les préoccupent et auxquelles nous devons, apporter des réponses. Des questions auxquelles le pays doit faire face.

L'exercice n'est pas inédit, mais la manière dont nous l'abordons est, elle, relativement nouvelle. Parce que, pour une fois depuis longtemps, le Gouvernement fait le choix de venir s'exprimer au Parlement sur l'immigration, non pas sur la base d'un texte technique, mais pour proposer un diagnostic et une stratégie ; et nous avons pris l'engagement, conformément à ce qu'a dit le Président de la République, que ce débat ait lieu tous les ans. Parce que nous voulons que cette méthode permette d'éclairer, de documenter précisément et avec sérieux un sujet qui se prête parfois aux approximations. Parce que ce que nous vous proposons est un dialogue : il s'agit de partager le constat et de construire ensemble les réponses. Le Gouvernement a travaillé, bien sûr: des idées ont été étudiées, certaines écartées, d'autres approfondies, afin qu'à la lumière de ce débat – je dis bien à la lumière de ce débat, et dans le fil des orientations qui s'en dégageront – des mesures puissent être rapidement mises en œuvre.

Commençons par poser le diagnostic. Nous ne vivons plus une « crise des réfugiés » comme l'Europe en a connu en 2015 et 2016. Les flux irréguliers entrant dans l'Union européenne sont en baisse constante depuis deux ans. Malgré cela, le système français d'asile est aujourd'hui saturé, comme si nous subissions avec retard les effets de la crise de 2015-2016. Les données sont claires, incontestables. En 2018, la France a enregistré le record de 123 000 demandes d'asile, soit une augmentation de 22% par rapport à l'année précédente. Dans le même temps, le nombre de demandes baissait de 10% dans le reste de l'Europe. C'est ce paradoxe qu'il nous faut comprendre pour avancer. Il y a pour l'expliquer deux phénomènes.

Le premier, c'est que la France fait face à d'importants mouvements migratoires « secondaires», c'est-à-dire que de nombreux demandeurs d'asile arrivent en France après être passés dans un autre pays européen. En moyenne, 30% de nos demandeurs d'asile ont déjà déposé une demande dans un autre État-membre.

30% des demandes qui nous sont soumises ne relèvent donc pas, en principe, de la responsabilité de la France.

Le second phénomène, c'est la part importante, au sein de la demande d'asile, des nationalités correspondant à des pays que l'OFPRA considère comme « sûrs », c'est-à-dire dans lesquels les droits et libertés sont respectés. Parmi les trois premières nationalités de demande d'asile en France, on trouve la Géorgie et l'Albanie, c'est-à-dire des pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne!

Nous avons le devoir de nous interroger sur les causes de cette situation. Car la réalité, c'est que l'OFPRA et la cour nationale du droit d'asile sont débordées par le nombre des demandes ; que cela nous empêche de réduire les délais d'examen aussi vite que nous le souhaiterions ; que cela se traduit par le maintien sur notre sol de personnes qu'il est difficile de reconduire ; et qu'en définitive, ce sont les personnes qui ont vraiment droit à la protection en France, et qu'il faudrait pouvoir accueillir vite et bien, qui en pâtissent.

Les Outre-mer connaissent également des difficultés liées à l'afflux des demandes d'asile. Nous devons apporter des réponses adaptées à chacune de ces situations, comme nous l'avons fait pour la Guyane et pour Mayotte.

Le Gouvernement, avec le soutien de la majorité, s'efforce de mener en la matière une action résolue et cohérente. Depuis deux ans, nous menons une politique d'immigration sans coup de menton sans naïveté. Nous avons structuré le dialogue avec les pays d'origine et de transit, en vue de mieux prévenir et maîtriser les flux migratoires. Nous y mettons les moyens nécessaires, avec un effort considérable en matière d'aide publique au développement : cet effort représentait 0,43% de la richesse nationale en 2018, et le Président de la République a décidé de le porter à 0,55% d'ici 2022. C'est-à-dire une augmentation significative des moyens que nous allons y consacrer. Depuis deux ans, nous mettons enfin la question migratoire au cœur de nos relations diplomatiques avec ces États.



Mais, clairement, nous n'avons pas atteint tous nos objectifs. Nous devons poursuivre nos efforts et faire mieux. Sur la base de quels principes ? Avec quels moyens ? Tel est l'enjeu du débat d'aujourd'hui.

Il y a d'abord des solutions auxquelles je ne crois pas. Ce sont toujours les mêmes et on sait qu'elles ne fonctionnent pas. Je voudrais commencer par vous proposer de les écarter. J'entends par ces fausses solutions, les mythes et les fantasmes.

« L'immigration zéro », dont on sait qu'elle n'a jamais existé dans le passé, et qu'on imagine encore moins dans un monde ouvert et hyper-connecté; je fais partie de ceux qui pensent que la France doit s'enorgueillir d'être attractive, quand c'est pour de bonnes raisons, notamment pour la qualité de ses universités et de sa recherche ; faire venir en France pour développer les atouts de la France – des chercheurs, des étudiants - est évidemment quelque chose sur lequel je crois personne ne veut revenir.

Ou encore « l'immigration de remplacement », vocable d'une laideur certaine, qui fait appel aux ressorts les plus détestables du racisme et du complotisme, et qui a inspiré, encore récemment, des discours politiques dont j'ai eu l'occasion de dire qu'ils étaient profondément contraires à l'idée que nous nous faisons de la France et de la République.

Je crois profondément que la République a des solutions pour répondre efficacement aux défis migratoires actuels. Ces solutions reposent sur quelques principes, à mes yeux intangibles:

- une logique équilibrée de droits et devoirs ; c'est simple, mais à ne jamais perdre de vue ;
- l'humanité, qui justifie la part que nous prenons dans le secours en mer des personnes en détresse; l'humanité qui justifie aussi que nous réservions un traitement particulier à la question des mineurs non-accompagnés: nous devons être sans faiblesse contre les filières et contre les fraudes, sans naïveté face au

problème des « faux mineurs » mais, pour les « vrais mineurs », notre approche restera celle de la protection de l'enfance ;

- l'accueil des personnes menacées, persécutées, et des combattants de la liberté;
- l'ouverture aux talents;
- la volonté d'intégrer;
- le droit de la France de choisir qui est admis au séjour, et qui ne l'est pas.

Mais ces principes n'ont de sens que s'ils sont effectifs. Cela suppose de reconnaître que, pour bien accueillir et bien intégrer, il faut d'abord faire appliquer les règles de la République avec beaucoup de fermeté.

J'irai encore plus loin en disant que la question d'un pilotage par objectifs de l'admission au séjour, n'est pas « taboue ». Je n'ai pas peur de réfléchir à l'idée de « quotas ». Il nous faut donc regarder sujet par sujet. On sait depuis longtemps que les quotas ne peuvent pas s'appliquer à l'asile, ni à l'immigration familiale. Pour autant, celle-ci ne saurait échapper à toute maîtrise : il faut lutter contre les abus et les fraudes, et resserrer les critères là où cela s'impose. Nous nous sommes par ailleurs fixés des objectifs ambitieux d'accueil d'étudiants dans le cadre du programme bienvenue en France. Enfin il nous faut s'agissant de l'immigration professionnelle avoir une approche pragmatique en relation avec nos besoins de main d'œuvre. Et s'il fallait piloter par objectif quantitatif notre immigration en matière professionnelle, il faudrait encore s'interroger sur l'intérêt de quota par nationalité ou par secteur professionnel. De tout cela nous devons discuter.

Nous devons en réalité prendre en main notre politique d'immigration, pour que les résultats de celle-ci soient davantage le fruit d'une stratégie, qu'ils relèvent moins du simple constat.

Mesdames et Messieurs les députés, j'ai la conviction que le débat qui s'engage est nécessaire. Et qu'il sera utile. Vos échanges

nourriront la réflexion et les décisions du Gouvernement. Et nous assurerons, à la suite du débat, la transparence sur ces décisions.

Je vous remercie.

<https://www.gouvernement.fr/partage/11177-discours-du-premier-ministre-declaration-du-gouvernement-sur-la-politique-migratoire-de-la-france-et>

**Exercice 19. *Faites la traduction consécutive du roumain en français en vous servant des notes prises:***

### **Migrația populației din Republica Moldova: probleme și căi de soluționare**

Evoluțiile social-economice și politice care au avut loc în ultimele decenii și continuă să deruleze la nivel global au creat premise pentru schimbări considerabile în domeniul migrației, impunând acordarea unei atenții deosebite față de aceste probleme. Consecințele migrației pot fi pozitive, dar și negative. Ultimele necesită o analiză mai minuțioasă a problemei migrației, așa cum agravează și alte probleme. În categoria imigranților de muncă găsim reprezentanți din toate orașele și satele Moldovei, de diferite vârste și ocupații. Ei muncesc la construcții, lucrează în agricultură, participă la recolta roadei și prelucrarea produselor agricole, conduc transportul obștesc. Ei îngrijesc de bătrâni, copii și invalizi, lucrează în structurile de deservire socială și distractivă, se ocupă de prestarea serviciilor sexuale etc. Ei sunt acolo, unde se poate de câștigat un ban mai mare decât în țara-patrie. Ei, aflându-se ilegal în țările-recipiente, astăzi lucrează la negru, creând condiții de o viață mai bună pentru ziua de mâine. Ei au încredere numai în sine și apropiații săi, nu văd sprijin din partea structurilor statale.

#### **Migrația – proces social contradictoriu**

Odată cu proclamarea independenței, fenomenul migrației a luat amploare în Republica Moldova. Declinul economic prelungit, caracterul contradictoriu al transformărilor economice, sociale, politice au avut un impact negativ asupra multor domenii ale vieții sociale. Sărăcia a generat multiple probleme, inclusiv un exod masiv

al populației economic active peste hotarele țării. Societatea civilă confirmă că în prezent nu este cunoscută suficient amploarea migrației și nu există date statistice sigure care ar reflecta proporțiile acestui fenomen în R. Moldova. Migrarea populației din țară duce la numeroase probleme legate de plasarea și mișcarea forței de muncă; lezarea drepturilor umane ale cetățenilor noștri aflați peste hotare; pătrunderea ilegală în țară a străinilor; tranzitarea ilegală a teritoriului R. Moldova; traficul ilegal de ființe umane; înrăutățirea situației criminogene etc. Procesele migrației influențează atât situația socială, economică și demografică din țară, cât și stabilitatea și securitatea statului. Unul dintre efectele cele mai grave și cele mai negative ale migrației asupra dezvoltării societății este așa-numitul „exod de creieri”, definit drept emigrarea persoanelor instruite și talentate din țară de origine spre o țară terță. Moldova este privată de calificările vitale care limitează abilitatea instituțiilor sale de a oferi servicii esențiale, mai cu seamă în domeniul sănătății și educației.

Drept rezultat al acestui fenomen, R. Moldova se confruntă cu fenomenul epuizării de capital uman. Ca urmare a emigrării unei părți considerabile a populației, piața muncii se poate confrunta cu disproporții apărute în rezultatul lipsei forței de muncă calificate. De aceea sunt necesare mijloace și timp pentru a înlocui constructorii, pedagogii, medicii, inginerii și alte categorii de specialiști calificați care au părăsit locurile de muncă. Realizarea acestei politici îi revine autorității administrației publice centrale de specialitate în colaborare cu alte organe ale administrației publice centrale și locale. Dintre cauzele care au determinat fenomenul migrației forței de muncă peste hotare am putea menționa accentuarea crizei social-economice, diferențele mari dintre standardele de viață din țările dezvoltate și cele sărace etc. Premisele interne ale avalanșei migrației forței de munca din țara noastră își au originea în lipsa locurilor de muncă și a mijloacelor de existență, în nivelul de viață și salarizare diferit din țară și străinătate.

Printre alte cauze ale migrației sunt:

- sărăcia (R. Moldova este cea mai săracă țară din Europa);
- șomajul (femeile sunt supuse șomajului mai mult decât bărbații și își găsesc mai greu un loc de muncă);
- violența în familie și în societate (sute de cazuri de violență în familie);
- exemplul vecinilor (consătenilor, rudelor care pleacă peste hotare);
- corupția (plecarea ilegală este susținută de unii reprezentanți ai statului);
- lipsa unor politici viabile din partea statului privind reglementarea proceselor economice, migrațiunile etc.

Premisele externe ale acestui fenomen rezidă în faptul că lucrătorii străini pe piața de muncă din Europa Occidentală sunt cu mult mai ieftini decât cei locali; nivelul profesional și de calificare al lucrătorilor din republica noastră este destul de înalt; în țările avansate sunt încă multe lucrări și activități grele, murdare sau cu un anumit pericol pentru sănătate pe care muncitorii de acolo nu mai vor să le înfăptuiască.

Din cauzele expuse mai sus, rezultă și consecințele migrației pentru R. Moldova.

- scăderea natalității;
- crearea atmosferei de neîncredere față de stat;
- destrămarea familiilor;
- scăderea nivelului intelectual al copiilor, a gradului de educație;
- crearea atitudinii consumiste;
- exodul creierilor, al forței de muncă calificate;
- creșterea criminalității printre tineri;
- sporirea corupției.

Concluzii: Migrația din Republica Moldova este un proces complex determinat istoricește care asigură într-o oarecare măsură evoluția societății, prin mobilitate accentuată a populației. Migrația

de muncă la rândul ei este un fenomen dihotomic, deoarece, pe lângă avantajele pe care le oferă, ea dă naștere și dezavantajelor de ordin economic, politic și social.

Astfel, R. Moldova este o țară a migranților. Drept rezultat, migranții sunt sursa majoră de venituri pentru economia națională, remitențele de peste hotare estimându-se la peste două miliarde dolari SUA, reprezentând peste 30% din PIB-ul R. Moldova.

Sondajele cu privire la migrație și remitențe ne indică că peste 30% din populație beneficiază de remitențe. Majoritatea acestor fluxuri sunt utilizate pentru a acoperi cheltuielile pentru consumul de bază al gospodăriei, procurarea de locuințe și achitarea datoriilor. În acest context, activitățile trebuie orientate spre sporirea investițiilor remitențelor în Moldova prin promovarea investiții productive ale acestora.

Conform datelor statistice, în țară aveam 1 mln 600 mii de cetățeni apti de muncă, fapt din care rezultă că fiecare al treilea cetățean al Republicii Moldova este plecat peste hotare. Numărul celor ce pleacă peste hotare crește. Cifra dată poate fi argumentată dacă pornim de la faptul că aproximativ 700 mil din cei adulți sunt deținători de pașapoarte străine valabile și că pentru a pleca în țările CSI deocamdată nu este obligatoriu de a avea pașaport pentru calatorii în străinătate. Ceea ce însă trebuie să ne îngrijoreze cel mai mult este faptul că acolo se află legal numai fiecare al cincisprezecelea din cei plecați peste hotare. Gestionarea fluxurilor imigraționiste ale R. Moldova, majoritatea din care nu sunt reglementate, reprezintă o provocare majoră pentru Guvernul Moldovei și partenerii săi din comunitatea internațională.

**Exercice 20. *Divisez la classe en deux groupes: le premier groupe va se prononcer pour la migration, l'autre groupe contre. Organisez une table ronde avec le générique « L'immigration dans l'Union Européenne: problème ou solution ». Choisissez deux***

*interprètes de conférences pour la traduction bilatérale à partir du roumain et du français.*

**Exercice 21.** *Élaborez un glossaire thématique qui doit englober les termes du domaine de la migration.*

Unité en français	Unité en roumain	Note explicative

## UNITÉ VIII

### LES ÉLECTIONS

**Exercice 1.** *Lisez le texte à haute voix. Après la lecture proposez aux collègues 5 questions à partir de l'information du texte.*

#### Le système électoral en France

##### Quelques principes

Le vote est universel: le droit de vote appartient à tous les citoyens en âge d'être électeur. Le vote est strictement personnel. Le vote est libre. Le vote est secret: personne ne doit chercher à connaître ni à contrôler le vote d'un électeur.

Des dispositions matérielles sont prévues dans les bureaux de vote pour protéger la liberté et le secret du vote. La principale est le passage obligatoire par l'isoloir où, à l'abri des regards, l'électeur mettra dans une enveloppe le bulletin de son choix. Il le dépose ensuite dans l'urne électorale transparente et signe en face de son nom sur la liste électorale.

##### Être électeur

Pour avoir la qualité d'électeur, il faut être de nationalité française, être âgé de 18 ans révolus et jouir de ses droits civils et politiques. De plus, le droit de vote est subordonné à l'inscription sur une liste électorale. Une dérogation au principe de nationalité a été apportée par le traité de Maastricht, ratifié en septembre 1992. Les ressortissants communautaires ont désormais le droit de vote aux élections européennes et municipales sous réserve qu'ils soient inscrits sur des listes électorales complémentaires.

##### Être éligible

L'éligibilité est la possibilité de se présenter à une élection. Pour être éligible à une élection, il faut avant tout être électeur et de nationalité française mais des conditions spécifiques peuvent exister selon les scrutins, notamment celle relative au lien personnel entre le



candidat et la collectivité. La condition d'âge diffère également selon l'élection: 18 ans pour les élections municipales, cantonales et régionales, 23 ans pour l'élection présidentielle et les élections législatives, 30 ans pour les élections sénatoriales. La condition de nationalité est élargie pour les élections municipales et les élections européennes pour lesquelles le candidat peut avoir la nationalité d'un des états membres de l'Union européenne.

### **L'élection présidentielle**

La durée du mandat présidentiel ainsi que le mode de scrutin ont évolué. Sous la seconde République (1848-1852), le Président de la République était élu au suffrage universel direct. De la III<sup>e</sup> République (1870-1940) à la IV<sup>e</sup> République (1946-1958), il fut élu par les membres de l'Assemblée nationale et du Sénat réunis en Congrès. En 1958, le Président de la République a été élu au suffrage universel indirect par un collège électoral spécifique composé des membres du Parlement, des conseillers généraux et des représentants élus des conseils municipaux, soit environ 80 000 électeurs. Ce système n'a fonctionné qu'une seule fois pour l'élection de Charles de Gaulle à son premier mandat présidentiel. La révision constitutionnelle du 6 novembre 1962, approuvée par le référendum du 28 octobre 1962, a établi le suffrage universel direct. Le référendum du 24 septembre 2000 a mis fin au principe du septennat institué sous la III<sup>e</sup> République. Le mandat présidentiel est désormais de 5 ans renouvelables.

Le scrutin est un scrutin uninominal majoritaire à deux tours: Pour être élu au premier tour, il faut réunir la majorité absolue des suffrages exprimés. Afin que l'élu recueille la majorité des suffrages exprimés, ainsi que le dispose la Constitution (article 7), seuls deux candidats sont autorisés à se présenter au second tour. Il s'agit des deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrage au premier tour; Est élu au second tour le candidat ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés. Le second tour a lieu le deuxième dimanche suivant le premier tour.

### **Les élections législatives**

Les élections législatives permettent d'élire les députés à l'Assemblée nationale. Ils sont au nombre de 577 et sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans renouvelable sauf si la législature est interrompue par une dissolution (article 12 de la Constitution). Le vote a lieu par circonscription, chacune d'elles correspondant à un siège.

Les députés sont élus au scrutin majoritaire à deux tours. La loi du 10 juillet 1985 prévoyait leur élection à la représentation proportionnelle: les seules élections législatives qui se soient déroulées sous ce mode de scrutin sont celles du 16 mars 1986, puisque la loi du 11 juillet 1986 a rétabli le scrutin majoritaire à 2 tours.

Pour être élu député, le candidat doit obtenir: au premier tour, la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre égal au quart du nombre des électeurs inscrits; au second tour, la majorité relative suffit; en cas d'égalité le plus âgé des candidats est élu. Pour se présenter au second tour de scrutin, le candidat doit avoir recueilli un nombre de voix d'au moins 12,5% du nombre d'électeurs inscrits.

### **Les élections sénatoriales**

Les sénateurs sont élus pour un mandat de 6 ans renouvelable dans le cadre du département par un collège électoral comprenant les députés, les conseillers régionaux élus dans le département, les conseillers départementaux, les délégués des conseils municipaux, ou les suppléants des délégués. Le collège électoral est composé d'environ 145 000 personnes dont 95 % sont des délégués de conseils municipaux.

A partir de 2011, le renouvellement du Sénat est triennal et porte sur la moitié des sièges. Il y a 348 sénateurs, nombre désormais inscrit dans la Constitution. Le mandat de sénateur est incompatible avec celui de député et de député européen.

### **Les élections européennes**

Les représentants des citoyens européens sont élus au suffrage universel direct depuis 1979 pour un mandat de 5 ans renouvelable.

C'est le conseil des ministres de l'Union européenne, après consultation du Parlement européen, qui détermine la date des élections: la date du scrutin est alors fixée par chaque état membre et doit être situé au cours d'une période allant du jeudi au dimanche d'une même semaine.

2019 a marqué un changement majeur: le retour à la circonscription unique à l'instar de nombreux pays européens. Chaque parti doit désigner une liste nationale unique de 79 candidats. A l'issue des élections, les représentants élus peuvent rejoindre ou créer un groupe politique au niveau européen. Le Parlement européen fait partie du triangle institutionnel de l'Union européenne. Il dispose de trois pouvoirs: législatif, budgétaire, de contrôle et représentent plus de 500 millions de citoyens européens.

### **Le référendum**

Le référendum, prévu aux articles 11 et 89 de la Constitution du 4 octobre 1958, est la procédure exceptionnelle par laquelle les citoyens sont appelés à se prononcer directement par un vote, sur un projet de loi organique ou ordinaire ou sur un projet de révision de la Constitution en répondant à une question posée par " oui " ou " non ".

Le référendum peut être " constituant ", lorsqu'il est relatif à un projet de révision de la Constitution. Il peut être " législatif ", c'est à dire porter sur un texte de nature législative, le projet de loi soumis à référendum étant toutefois limité à des domaines précis: organisation des pouvoirs publics, réformes relatives à la politique économique ou sociale de la Nation, ratification d'un accord de communauté ou d'un traité dont les dispositions auraient des incidences sur le fonctionnement des institutions. Le Conseil constitutionnel est consulté par le Gouvernement sur l'organisation des opérations de référendum et proclame les résultats du référendum.

### **Les élections régionales**

Les élections régionales ont pour objet d'élire les conseillers régionaux qui siègent à l'assemblée délibérante de la région, le

conseil régional. Les conseillers régionaux sont élus dans chaque région au scrutin de liste à deux tours, chaque liste étant constituée d'autant de sections qu'il y a de départements dans la région. Ce mode de scrutin est inspiré de celui en vigueur pour l'élection des conseillers municipaux dans les communes de plus de 1 000 habitants, combinant les règles du scrutin majoritaire et de la représentation proportionnelle.

### **Les élections départementales**

Les conseillers départementaux sont élus pour 6 ans au suffrage universel direct. Ils étaient renouvelés par moitié tous les trois ans. Le principe d'un renouvellement partiel a été posé par la loi du 10 août 1871. La loi du 17 mai 2013 prévoit qu'à compter du renouvellement général de 2015, les conseillers généraux, appelés désormais conseillers départementaux, sont renouvelés intégralement tous les 6 ans.

Le scrutin est binominal majoritaire à deux tours. Pour être élu au premier tour, il est nécessaire qu'un binôme de candidats, constitué obligatoirement d'un homme et d'une femme, recueille la majorité absolue des suffrages exprimés et le quart des électeurs inscrits. A défaut, il est procédé à un second tour et la majorité relative est alors suffisante pour être proclamé élu. Toutefois, le binôme de candidats doit avoir obtenu un nombre de suffrage au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits pour être candidat au second tour. Si aucun des binômes de candidats n'atteint ce seuil, les deux binômes de candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour peuvent rester en lice pour le second.

### **Les élections municipales**

Les membres des conseils municipaux sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans renouvelable dans le cadre de la commune. Le mode de scrutin utilisé pour cette consultation n'est pas uniforme sur l'ensemble du territoire. Il diffère selon la population des communes considérées.

<https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-elections-en-France/Les-differentes-elections>

**Exercice 2. *Sans regarder le texte de l'exercice No.1, déterminez (de mémoire) les termes clés du texte et écrivez-les en roumain. En utilisant les termes clés rendez le contenu du texte en français.***

**Exercice 3. *Trouvez dans le texte de l'exercice No.1 des équivalents français pour les syntagmes suivants:***

- dreptul la vot aparține tuturor cetățenilor;
- a controla votul unui alegător;
- secțiile de votare;
- a proteja libertatea și secretul votului;
- trecerea obligatorie prin cabina de vot;
- a pune buletinul de vot într-un plic;
- a depune buletinul de vot în urna electorală;
- a avea vârsta de 18 ani;
- durata mandatului și sistemul de vot s-au schimbat;
- a fi ales prin vot universal direct;
- liste electorale suplimentare;
- a se prezenta la alegeri;
- este necesară obținerea majorității absolute a voturilor exprimate;
- reprezentantul ales obține majoritatea voturilor exprimate;
- alegeri prezidențiale;
- alegeri municipale;
- alegeri legislative;
- alegeri executive;
- alegeri europene;
- pentru a alege deputații în Adunarea Națională;
- pentru un mandat de 5 ani care poate fi reînnoit;
- deputații sunt aleși cu votul majorității în două tururi;
- după consultarea Parlamentului;
- cetățenii sunt chemați să voteze direct;
- votul este binomial majoritar în două tururi;
- un sfert din alegătorii înregistrați;

- dacă niciunul dintre cei doi candidați nu atinge acest prag;
- candidații care au obținut cel mai mare număr de voturi în primul tur pot rămâne în competiție pentru al doilea tur;
- metoda de votare utilizată pentru această consultare nu este uniformă pe întreg teritoriul.

**Exercice 4.** *Divisez le texte de l'exercice No.1 en unités de traduction. Faites la traduction consécutive à partir des unités de traduction obtenues.*

**Exercice 5.** *Appariez les termes aux définitions proposées. Traduisez les termes et les définitions.*

<b>vote à main levée</b>	Vote utilisant un bulletin blanc (simple feuille de papier blanc), pour indiquer que le votant n'est d'accord avec aucun des choix proposés.
<b>vote nul</b>	Boîte disposée sur une table dans le bureau de vote, sert à recueillir les enveloppes de vote déposées par les électeurs. Durant tout le scrutin, l'urne doit être surveillée par au moins deux membres du bureau. Elle est normalement transparente et scellée au moyen de deux systèmes de fermeture avec des clés différentes, chacune des clés étant détenue par des membres différents du bureau de vote.
<b>vote blanc</b>	Document en papier reprenant une liste de tous les candidats à une élection dans une circonscription. Les électeurs marquent leur choix d'une croix.
<b>vote par correspondance ou par procuration</b>	Une élection provoquée par le décès ou la démission d'un député en exercice.
<b>bulletin de vote</b>	Vote qui s'exprime en levant la main.
<b>bulletin blanc</b>	Un dispositif matériel installé dans le bureau de vote pour permettre à l'électeur d'être à l'abri du regard des autres personnes lorsqu'il effectue son choix.

<b>candidature n.f</b>	Système électoral où tous les citoyens peuvent voter, et où ils votent directement pour un des candidats à l'élection.
<b>élection anticipée</b>	L'ensemble de l'élection, du début à la fin.
<b>dissolution du Parlement</b>	Vote dont l'enveloppe contient autre chose qu'un bulletin valide ou blanc.
<b>campagne électorale</b>	Vote exprimé par quelqu'un qui ne peut pas se rendre à un bureau de vote.
<b>liste électorale</b>	Le calcul du nombre de personnes qui vont voter.
<b>électeur n.m</b>	Période comprise entre le premier et le deuxième tour d'une élection à deux tours de scrutin.
<b>système électoral</b>	C'est une feuille sans impression ni mention qui remplace un bulletin de vote. Il est utilisé par l'électeur pour signifier qu'aucune des listes de candidats ne lui convient ou qu'il ne se prononce pas dans le cas d'un referendum.
<b>isoloir n.m</b>	Action de voter.
<b>taux de participation</b>	Système électoral où tous les citoyens peuvent voter pour élire un collège électoral composés de représentants appelés en général grands électeurs ayant pour mission d'élire ensuite une personne à une fonction ou pour exercer un mandat.
<b>urne électorale</b>	Action de compter les voix, les suffrages, d'un scrutin.
<b>entre-deux-tours</b>	C'est le fait de se porter candidat à une élection. Cette démarche est volontaire.
<b>suffrage universel direct</b>	Celui, celle qui élit, qui a le droit de concourir à une élection. Se dit particulièrement des citoyens qui participent aux élections politiques.
<b>suffrage universel indirect</b>	La manière d'organiser les élections.
<b>dépouillement n.m</b>	La procédure qui consiste à mettre fin au mandat du Parlement.

<b>votation n.f</b>	Une liste de tous ceux qui dispose du droit de vote dans une circonscription. On parle aussi de registre électoral.
---------------------	---

**Exercice 6. Faites la traduction à vue du texte proposé ci-dessous en complétant les trous (bulletin, candidat, mandat, démocratie, tête, élire, voté, tour, maire, confiance, changer, électeurs, majorité, mairie, voix, élection, loi, débattue, mandature, campagne, urnes, modification, électoral, arrondissement).**

**Anne Hidalgo est élue maire de Paris et s'entoure d'une armada de 37 adjoints**

La maire socialiste sortante a été élue pour un second ..... à la tête de la capitale avec les 96 ..... de sa majorité.

Loin du bouillonnement agitant Marseille, un parfum paisible de vacances flottait vendredi matin sur l'hôtel de ville de Paris. Doyen du Conseil, l'ex-maire PS du 3e arrondissement, Pierre Aidenbaum, a invité les 163 élus à déposer leur ..... dans l'urne installée pour l'occasion dans la salle des fêtes. Aucun suspense, puisque l'alliance de la gauche possède la ..... absolue avec 96 voix. En face, le groupe « Changez Paris », constitué de Républicains, de centristes et d'indépendants, compte pour le moment 55 élus, celui de LREM, 6 (sans compter les 3 élus LR-LREM du 5e).

Élue avec ses 96 voix, Anne Hidalgo a entamé, visiblement émue, son deuxième mandat en serrant Pierre Aidenbaum dans ses bras. Ce dernier a perdu sa ..... C'est l'économiste Ariel Weil qui a pris la ..... de l'arrondissement « Paris centre », regroupant désormais les quatre premiers en un seul. Mais, à 78 ans, Pierre Aidenbaum a obtenu un poste d'adjoint à la Seine. Délégation inexistante jusque-là 37 adjoints, soit 10 de plus qu'à la fin du mandat précédent.

Pour sa ....., Anne Hidalgo s'est entourée de 37 adjoints, soit 10 de plus qu'à la fin de son mandat. Elle a en plus nommé trois « conseillers délégués ». En 2014, elle n'avait que 21 adjoints. En



aparté, la nouvelle ..... de Paris a assuré que le budget serait constant. Mais cette composition pléthorique, avec parfois des apparences de doublons risque de faire débat, d'autant plus en période de crise. La maire socialiste a conservé auprès d'elle son premier adjoint, Emmanuel Grégoire, chargé en plus de l'urbanisme, une charge sensible. Le bras droit d'Anne Hidalgo a laissé la mairie du 12<sup>e</sup>, qu'il avait emporté aux écologistes, en l'occurrence à Emmanuelle Pierre-Marie. Contrairement à son souhait, le chef de file d'EELV, David Belliard, qui brigait de son côté la mairie du 11<sup>e</sup>, a été nommé adjoint en charge de la transformation de l'espace public, des transports, des mobilités, du code de la rue et de la voirie. Une charge sensible au vu des transformations qu'Anne Hidalgo veut poursuivre à Paris.

« Les Parisiennes et les Parisiens nous ont donnés dimanche dernier le mandat d'aller plus loin, ensemble, avec toutes les énergies disposées à se mettre à leur service, pour faire une ville plus juste et plus agréable à vivre », a-t-elle déclaré dans son discours. « C'est notre rôle de donner ..... à celles et ceux qui ont ..... pour nous, mais aussi à celles et ceux qui n'ont pas voté du tout », a ajouté Anne Hidalgo, alors que 63,30 % des ..... ne se sont pas rendus aux ..... Elle a été élue par 20 % des inscrits environ, un record pour Paris. La maire veut « leur montrer que la politique peut ..... les choses. Que la politique peut changer la vie. » « Nous innoverons au cours de ce mandat », a en outre promis Hidalgo.

Avant le vote, la maire du 7<sup>e</sup> et ex-candidate LR, Rachida Dati, élue dans son ..... dès le premier ....., a renoncé à se présenter. Après avoir rendu hommage à l'ancien ministre et député Claude Goasguen, l'ex-candidate à la mairie de Paris a annoncé que son groupe ne présenterait pas de ..... Elle veut « faire évoluer la gouvernance vers plus de dialogue, voire même la ..... directe » sous cette nouvelle mandature. Son groupe mènera « une opposition responsable, constructive mais exigeante » en vue de « l'alternance ».

## **Le statut électoral de Paris en question**

En matière de démocratie directe, chez les Républicains, le maire du 17<sup>e</sup>, Geoffroy Boulard se dit favorable à une ..... de la loi PLM relative au statut ..... de Paris, Lyon et Marseille. « Il faut revoir cette ..... et ainsi revoir la gouvernance administrative et politique de Paris pour être plus efficace au service des Parisiens », a-t-il indiqué. « Pourquoi les Parisiens ne pourraient pas ..... leur maire directement et leur maire d'arrondissement séparément ? ».

Cette question de la réforme de la loi, régulièrement remise sur le tapis parlementaire, risque d'être particulièrement ..... ces prochains mois. En particulier du fait des complications rencontrées cette fois-ci à Marseille et des tractations politiques inhérentes pour une ..... du maire, ce samedi, à bulletin secret. Durant la ....., Anne Hidalgo s'est dite défavorable à sa modification.

### ***Exercice 7. Proposez des équivalents paraphrastiques pour les unités proposées ci-dessous. Traduisez les expressions.***

Des immenses réalisations; consolider une alliance; apporter des amendements; un grand apport historique; bénéficier d'un privilège; satisfaire les besoins élémentaires de l'homme; une clause de l'accord; élaborer un plan; en plein essor; la gestion des finances; dans l'exercice de ses fonctions; obtenir une extension de ses pouvoirs; être habilité à signer un traité; l'homogénéité d'une formation politique; promulguer une nouvelle doctrine; étudier des rapports internationaux; le scrutin à main levée; compter les suffrages exprimés; le vote secret; accepter un programme; une démocratie authentique; édifier une nouvelle société; réaliser un projet en vertu de la Constitution.

### ***Exercice 8. Donnez les contraires des termes soulignés. Traduisez les expressions.***

Être, se trouver dans **une** grande **gêne**; **la décroissance** de la population; **le déclin** de la popularité; **la stagnation** de l'industrie; un succès **éphémère**; commettre **des illégalités**; le pouvoir **exécutif**;

**abroger** un décret; **supprimer** une loi; la propriété **privée**; **consolider** une alliance; ouvrir des possibilités **favorables**.

**Exercice 9. Traduisez oralement les unités terminologiques suivantes:**

Afișe electorale, agitație electorală, alegător, alegeri, bloc electoral, campanie electorală, candidat independent, concurenți electorali, Comisia Electorală Centrală, drept electoral, listă de candidați, listă electorală, organe electorale, partide, perioadă electorală, referendum, observatori, a conlucra, sala de ședințe, ședința plenară, neparlamentar, dreptul de vot, votul alegătorului, a trece în cabina de vot, a pune în plic buletinul, urna electorală, lista electorală.

**Exercice 10. Traduisez en français les énoncés suivants:**

- Fiecare președinte are vicepreședinte și consilieri.
- Serviciul de presă al cancelariei președintelui.
- Responsabil de misiunea președintelui.
- Președintele deschide/închide/suspendă ședința.
- Președintele conduce discuțiile/anunță rezultatele votului.
- La propunerea președintelui.
- După părerea președintelui.
- A amâna alegerile din ... pentru o perioadă nedeterminată.
- A fi implicat în campania electorală.
- A ajunge la putere.
- A fi ales președinte pentru o perioadă de 4 ani.
- Menținerea în funcție de președinte.
- Președintele își dă demisia.
- Reacția președintelui față de.
- Președintele își dă toată responsabilitatea.
- Președintele a convocat de urgență.
- A acorda vot de neîncredere președintelui.
- A încălca legea.
- În cadrul conferinței de presă s-a declarat.
- Nu trebuie să grăbim evenimentele.

- Președintele este obligat să accepte.
- A deturna puterea.
- În calitate de candidat.
- A respecta regulamentul.
- Care este scopul vizitei dumneavoastră?
- Discuția a înflăcărat spiritele.
- Deputații se pronunță pentru/contra/se abțin.
- A pune la vot.
- Marea majoritate s-au pronunțat în favoarea ...
- A face apel.
- Dizolvarea parlamentului.
- Cuvânt i se oferă deputatului.
- A face o replică.
- Parlamentul s-a adunat cu drepturi depline.
- Parlamentul își ia responsabilitatea.
- A fi de partea parlamentului.

**Exercice 11.** *Trouvez un article en roumain au sujet des élections (au maximum 300 mots). Lisez à haute voix cette information dans la salle d'étude. Priez un de vos collègues de traduire votre information en utilisant les notes prises. Discutez la version traduite.*

**Exercice 12.** *Lisez le texte A) en écoutant en même temps le texte B) lu par le professeur. Faites le résumé en français du texte lu et du texte entendu.*

### **Alegerile prezidențiale din Republica Moldova vor avea loc la 1 noiembrie**

A) Alegerile prezidențiale din Republica Moldova vor avea loc la 1 noiembrie, potrivit unei hotărâri adoptate joi de parlamentul de la Chișinău, care a provocat dezbateri între putere și opoziție. De la acuzații reciproce și altercații s-a ajuns la amenințări cu judecata și chiar aluzii la aplicarea forței fizice.

Proiectul a fost elaborat de deputații socialiști, în aceeași zi în care Igor Dodon a propus data de 1 noiembrie pentru organizarea alegerilor prezidențiale. Deputatul PAS Sergiu Litvinenco a propus organizarea acestora cu o săptămână mai devreme, dar propunerea lui nu a fost susținută de majoritatea parlamentară.

Proiectul a provocat dezbateri în parlament și declarații dure de la tribuna legislativului. Mai mulți deputați din opoziție au cerut demisia imediată a lui Igor Dodon, mai ales în contextul imaginilor video recente în care acesta ar primi bani de la fostul lider al Partidului Democrat Vlad Plahotniuc. Printre aceștia s-a aflat și Iurie Reniță, deputat al Platformei DA, care a făcut publice imaginile respective.

Pe de altă parte, socialistul Vlad Bătrâncea a acuzat opoziția că ar colabora cu Vlad Plahotniuc. El a anunțat că va depune o sesizare la Parchet în privința unor presupuse acte de corupție comise de deputatul Iurie Reniță. În replică, Reniță l-a amenințat pe Vlad Bătrâncea cu un proces judiciar.

Procedura de vot a provocat dezbateri între deputații din opoziție și cei din majoritatea parlamentară, primii considerând că proiectul nu a întrunit numărul necesar de voturi.

Conform legislației actuale, alegerile prezidențiale din Republica Moldova trebuie să se desfășoare în perioada cuprinsă între 30 și 60 de zile până la expirarea mandatului șefului statului, ceea ce înseamnă în intervalul 23 octombrie - 23 noiembrie 2020.

<https://www.agerpres.ro/politica-externa/2020/05/21/alegerile-prezidentiale-din-republica-moldova-vor-avea-loc-la-1-noiembrie--509719>

### **Decizie istorică a Curții Supreme SUA: Membrii colegiului electoral, obligați să voteze cu câștigătorul votului popular din statul lor**

**B)** Statele americane ar putea să îi oblige pe electorii din colegiul electoral să voteze strict pe baza votului popular din statul respectiv, conform unei decizii a Curții Supreme a Statelor Unite.

Noua decizie ar crește predictibilitatea alegerilor, mai ales în cazul celor mai strânse, în condițiile în care așa ziii „electori necredincioși” ar fi putut schimba rezultatul alegerilor prin refuzul de a vota în funcție de votul din statul lor.

Curtea Supremă respinge, astfel, ideea conform căreia electorii au dreptul de a vota cu cine doresc, în ciuda rezultatului votului din statul lor. În sistemul electoral american, președintele Statelor Unite este ales indirect de poporul american, prin 538 de electori stabiliți la nivel de stat de delegațiile celor două partide americane, republican și democrat.

Fiecare stat are un număr de electori care sunt distribuiți candidaților printr-un aranjament de tip „câștigătorul ia totul”, bazat pe votul popular din statul respectiv, cu excepția statelor Nebraska și Maine, care își împart electorii în mai multe circumscripții, acordând, astfel, electorii semi-proporțional.

Spre exemplu, dacă un candidat câștigă alegerile în statul California, chiar și la o diferență de un vot, atunci el va primi toate cele 55 de voturi ale statului respectiv, însă prin electorii aleși de partidul din care face parte. Până acum, electorii puteau să voteze pe oricine voiau, inclusiv pe cineva care nu a participat la alegeri.

Pentru a câștiga președinția, un candidat trebuie să obțină 270 de voturi în colegiul electoral. În cazul în care există o egalitate de 269-269, delegațiile statelor aleg în sistem majoritar președintele Statelor Unite, iar Senatul american alege vicepreședintele.

Din cauza acestui sistem, există posibilitatea ca cel care câștigă votul popular la nivel național să piardă, totuși, alegerile, așa cum s-a întâmplat în 2016 și 2000, când candidații republicani Trump și Bush au ajuns la Casa Albă deși au primit mult mai puține voturi decât Clinton și Gore.

<https://www.digi24.ro/stiri/externe/decizie-istorica-a-curtii-supreme-sua-membrii-colegiului-electoral-obligati-sa-voteze-cu-castigatorul-votului-popular-din-statul-lor-1334054>

**Exercice 13. *Elaborez un discours en utilisant les termes et les unités terminologiques proposés ci-dessous. Proposez à votre collègue de faire la traduction résumée de votre discours.***

Amendement, adversaire, élections, électeur, électorat, scrutin, suffrage, vote, bulletin de vote, droit de vote, circonscription électorale, campagne électorale, commission de propagande, isoloir, dépouillement, bulletin blanc, fraude électorale.

**Exercice 14. *Traduisez sous dictée le texte lu par le professeur.***

**Alegeri în Polonia. Președintele Andrzej Duda câștigă primul tur și se va confrunta cu primarul liberal al Varșoviei**

Președintele Poloniei, Andrzej Duda, a ieșit pe prima poziție la primul tur al alegerilor prezidențiale, conform rezultatelor parțiale făcute publice luni, însă nu a reușit să obțină majoritatea absolută necesară pentru a evita ceea ce se anunță a fi un al doilea tur de scrutin strâns, programat pentru 12 iulie.

Duda, aliat al partidului naționalist Lege și Justiție aflat la guvernare, a câștigat 45,73% din sufragii, conform rezultatelor obținute din numărarea voturilor în 82,2% din numărul total de secții. Primarul liberal al Varșoviei, Rafal Trzaskowski, care a candidat din partea celei mai mari formațiuni politice de opoziție, Platforma Civilă, de centru, a ieșit pe poziția a doua, cu 28,51% din sufragii.

Duminică seară, după încheierea votului și în urma exit-poll-urilor care îl dădeau învingător cu 41,8%, Duda a declarat, la Lowicz: "Avansul este enorm și vă sunt recunoscător". La rândul său, Trzaskowski a declarat duminică seară că al doilea tur va fi "o alegere între Polonia deschisă (...) și cei care caută tot timpul conflicte". "Voi fi un candidat al schimbării", a promis liberalul, al cărui slogan este "Ne-am săturat" și care pentru al doilea tur speră la sprijinul unei bune părți a alegătorilor concurenților ieșiți din cursă.

Campania electorală a fost dominată de preocupări privind starea democrației și chestiunile sociale, în contextul în care Polonia se confruntă cu prima sa recesiune de la căderea comunismului.

Polonezii au mers în număr mare la urne, rata de participare fiind de 62,90%.

<https://www.digi24.ro/stiri/externe/alegeri-in-polonia-presedintele-andrzej-duda-castiga-primul-tur-si-se-va-confrunta-cu-primarul-liberal-al-varsoviei-1330385>

**Exercice 15. Traduction bilatérale. Traduisez oralement le texte en français et en roumain.**

**Municipales : Marseille, Lyon, Bordeaux, Strasbourg...**

**Ces grandes villes où les écologistes l'ont emporté**

EELV (Europe Écologie Les Verts) *revendică numeroase victorii în seara celui de-al doilea tur*. Arrivés en troisième position - à la surprise générale - aux européennes de mai 2019, les écologistes ont amplifié leur performance *cu ocazia alegerilor municipale din 2020*. Selon les premiers résultats de ce second tour, *EELV a câștigat într-adevăr în mai multe orașe mari*, dont certaines de plus de 100.000 habitants.

Michèle Rubirola à Marseille. Une alliance inédite *pentru o victorie fără precedent*. Après 25 ans de règne à Marseille, le maire sortant Jean-Claude Gaudin *nu va da cheile Primăriei* à Martine Vassal (LR). *Conform estimărilor inițiale*, l'écologiste Michèle Rubirola, à la tête du cartel des gauches du Printemps Marseillais, l'aurait en effet emporté, *cu 39,9% de voturi*, loin devant la présidente du département et de la métropole, avec 29,8% des voix.

Grégory Doucet à Lyon. *Ar putea fi una dintre cele mai mari cuceriri ale acestui al doilea tur pentru EELV*. Selon les premières estimations, *ar fi câștigat în mare parte la Lyon (50,8%) în fața candidatului LREM Yann Cucherat (31,4%)*, et très loin devant le dissident macroniste Georges Képénékian (17,8%).

Pierre Hurmic à Bordeaux. Le front anti-EELV *nu va fi suficient*. Malgré une alliance entre le maire LR sortant Nicolas Florian et son ex-adversaire LREM Thomas Cazenave, la ville de Bordeaux *nu a rezistat valului verde*. Selon les premières estimations, l'écologiste l'aurait emporté avec 45,6% des voix.



Éric Piolle à Grenoble. Ce n'est pas vraiment une surprise. *Deja ales primar în 2014*, Eric Piolle devrait, selon les premières estimations, *să fie ușor de reales la Grenoble. El a adunat 46.68% din voturi în primul tur.*

Jeanne Barseghian à Strasbourg. C'était une des grandes villes visée par Europe Écologie-Les Verts. *Misiunea pare foarte clar indeplinită la Strasbourg*, selon les premières estimations. La tête de liste écologiste, Jeanne Barseghian, l'emporterait avec 42,5% des voix, devant Alain Fontanel (34,3%) et Catherine Trautmann (23,2%).

Léonore Moncond'huy à Poitiers. Le maire sortant socialiste, Alain Claeys, *și-a recunoscut înfrângerea* dès 19 heures. *Cu toate acestea, a venit pe primul loc în primul tur* (28,21%), devant l'écologiste Léonore Moncond'huy (23,89%) et le macroniste Anthony Brottier (18,37%). La candidate EELV *a reușit să inverseze tendința în turul doi.*

Anne Vignot à Besançon. Les écologistes s'installent à Besançon. *În fruntea primului tur*, Anne Vignot - soutenue par EELV, le PS, et le PCF - *câștigă în turul doi, cu 43,9% din voturi. Ea este urmată de candidatul partidului Les Républicains, Laurent Fagaut*, qui recueille 23,6% des suffrages, et le macroniste Eric Alauzet, avec 18,89%.

Emmanuel Denis à Tours. Selon les premières estimations, l'écologiste Emmanuel Denis *a câștigat duelul său la Tours. Reușind să unească în mare parte stânga* - de La France Insoumise au PS - il a réussi à battre le maire sortant, Christophe Bouchet, *susținut de partidele de dreapta*. L'écologiste était déjà arrivé en tête au premier tour avec 35,46% contre 25,62% pour le candidat de droite.

**Exercice 16. Présentez en français ensuite en roumain comment on organise les élections et quelles sont les actions effectuées par l'électeur le jour des élections en utilisant le vocabulaire étudié. Proposez à votre collègue de faire la traduction résumée de votre discours.**

**Exercice 17. Segmentez les textes en unités de sens sur la base de votre capacité de compréhension. Traduisez consécutivement les textes suivants:**

**Discursul de învestire a prim-ministrei Maia Sandu:  
Dictatorul a căzut!**

Dictatorul a căzut!

Începând de astăzi, regimul oligarhic este în opoziție.

Astăzi am obținut o victorie asupra fricii, a mafiei, a nedreptății!

Astăzi deputații s-au unit în ciuda tuturor diferențelor pentru a pune capăt unui regim odios și pentru a îndeplini dorința oamenilor care au ieșit la vot pe 24 februarie.

Astăzi începe procesul de curățare a Republicii Moldova, de construire a unui viitor mai bun pentru cetățenii acestei țări. Prezentul program de guvernare este, în primul rând, o viziune despre cum scoatem țara din captivitate, cum deconstruim acest sistem infect, consolidat cu mare grijă de-a lungul anilor.

Nu va fi ușor. Dar noi nu am venit în politică pentru că e ușor, ci pentru că trebuie.

Am ajuns în acest moment după multe sacrificii, după decizii extrem de complicate pentru toți. În mod normal, nu ne-am fi asumat asemenea risc și o guvernare în condiții de incertitudine. Însă noi nu trăim în timpuri normale. Trăim poate cea mai dificilă perioadă pentru Republica Moldova.

Justiția capturată, corupția, clientelismul și conflictele de interese, tănuirea informației, încălcarea flagrantă a drepturilor omului, subordonarea tuturor instituțiilor statului unui singur partid și, în mod special, voinței unui singur om, minciuna ridicată la nivel de politică de stat, manipularea, șantajul, intimidările, denigrările, coruperea – toate aceste instrumente ale actualului regim au dus la degradarea și îndepărtarea de la principiile statului de drept și alunecarea vertiginoasă spre dictatură.

Oamenii au încetat să mai creadă în instituții, în legi și în puterea lor de a schimba lucrurile. Și au ales să plece. Cu sutele de mii. Avem o țară goliță de cei mai activi cetățeni.

Dezbinarea a luat locul unității naționale. Încrederea reciprocă între oameni a fost distrusă de un regim corupt, care folosește cetățenii doar în scop electoral, divizându-i, determinându-i să lupte unul împotriva altuia. Regimul a alimentat ura și ne-a împărțit în categorii. Însă noi suntem cetățenii aceleiași țări, cu aceleași probleme și speranțe de viitor.

Astăzi punem punct acestui război împotriva propriilor oameni și unul împotriva altuia. Astăzi avem șansa unui nou început!

Astăzi se votează un guvern în circumstanțe fără precedent în istoria Republicii Moldova. Forțe politice cu viziuni diferite au votat pentru demontarea sistemului oligarhic care sufocă întreaga țară. Acest guvern înseamnă reedificarea unui stat de drept și crearea unor instituții ale statului democratice și funcționale.

Dar trebuie să fim sinceri cu cetățenii noștri, acest guvern va fi pus la grele încercări și va governa în regim de criză. Există divergențe între forțele politice din această sală și va fi greu să se implementeze plenar programele electorale ale acestora. Nu putem fi siguri nici de durata mandatului acestui guvern. Însă putem fi siguri de un lucru: echipa care își asumă această sarcină dificilă are suficient curaj, pricepere și dragoste de țară ca să înceapă schimbări profunde și necesare pentru cetățenii Republicii Moldova.

Da, acest guvern poate fi demis oricând. Dar avem încrederea că deputații actualului Parlament nu vor merge împotriva propriilor cetățeni, deoarece lucrurile pe care le vom face în guvern vor fi pentru binele fiecărui cetățean.

Programul de guvernare se bazează pe 3 priorități: Eliberarea statului din captivitate prin implementarea pachetului antioligarhic, curățarea tuturor instituțiilor statului de oameni corupți și vulnerabili și înlăturarea definitivă de la putere a oligarhilor. Scoaterea țării din

izolare internațională și relansarea dezvoltării economice. Vom restabili încrederea partenerilor de dezvoltare în Republica Moldova și, în special, în guvernare, vom readuce finanțarea externă, pentru ca să putem asigura investiții în toate domeniile economice și pentru a putea finanța proiecte sociale. Vom accelera reformele în domeniul asigurării unui domeniu de afaceri propice, vom elimina schemele, clientelismul, delapidările și gestiunea defectuoasă a banului și proprietății publice. Crearea condițiilor pentru asigurarea reală a bunăstării și pentru creșterea calității vieții tuturor oamenilor, prin luarea de măsuri urgente antisărăcie, prin îmbunătățirea serviciilor de educație, sănătate și prin eliminarea schemelor de corupție în aceste domenii.

Toate eforturile noastre se vor ghida, evident, de angajamentele semnate de Republica Moldova în cadrul Acordului de Asociere cu Uniunea Europeană. Vom restabili relațiile cu partenerii internaționali și vom îndeplini toate condițiile pentru ca Republica Moldova să poată să obțină acces la surse ieftine pentru dezvoltare. Vom îndeplini toate condițiile stabilite în Acordul de Asistență Macrofinanciară, vom restabili Programul cu Fondul Monetar Internațional și vom asigura investiții, atât din surse locale, cât și din surse internaționale pentru ca să relansăm dezvoltarea economică.

Vom implementa legile care țin de dezoligarhizarea statului. Vom implementa reforme autentice în domeniul justiției și statului de drept. Vom asigura funcționalitatea deplină a sistemului instituțiilor din domeniul integrității și prevenirii corupției. Vom curăța organele de justiție de oameni corupți și vulnerabili. Vom propune o lege specială privind evaluarea extraordinară a integrității și profesionalismului tuturor judecătorilor și procurorilor. Vom depune toate eforturile pentru ca drepturile omului să fie asigurate în Republica Moldova – libertatea exprimării, a asocierii, libertatea întrunirii, libertatea presei, accesul la informație vor redeveni valori importante în societatea noastră.

Ne vom asigura că banul public este cheltuit corect, transparent și eficient. Vom examina toate achizițiile publice suspecte și toate contractele pe care această guvernare le-a semnat în defavoarea cetățenilor Republicii Moldova. Vom elimina economia din captivitate și vom depune toate eforturile pentru a demonopoliza economia. Vom implementa reforme în domeniul sănătății și în domeniul educației în vederea eliminării schemelor de corupție, schemelor de furt al banului public. Vom asigura echitatea și vom crește atractivitatea sistemului de salarizare în învățământ și în sistemul sănătății.

Dar cea mai importantă sarcină a acestui guvern va fi să redăm ÎNCREDEREA oamenilor că poate exista un viitor bun aici, acasă, pentru ei. Ceea ce-i face pe oameni să plece, mai mult decât sărăcia și lipsa locurilor de muncă, este lipsa de încredere în ziua de mâine. Anume această încredere în viitor dorim să o restabilim. Iar această încredere va veni cu restabilirea încrederii în instituțiile statului Republica Moldova.

Venim cu o echipă de profesioniști care este gata să muncească zi și noapte pentru ca Republica Moldova să poată fi văzută din nou ca un partener de încredere pentru oamenii de aici și pentru partenerii externi.

De acum înainte, fiecare trebuie să simtă că guvernarea este pentru oameni și a oamenilor: Toți cetățenii trebuie să știe că drepturile și libertățile lor vor fi protejate, că toți judecătorii, toți procurorii, toți oamenii legii vor respecta legea și îi vor apăra pe oamenii cinstiți. Toți angajații din sectorul public – medici, profesori, primari, funcționari din administrația publică – trebuie să știe că nimeni, niciodată, nu va avea dreptul să-i amenințe cu darea afară din funcție pentru că au o altă opțiune politică decât conducerea. Nimeni niciodată nu va mai putea să-i silească să fie membri ai unui partid politic, dacă ei nu-și doresc acest lucru. Toți oamenii de afaceri trebuie să fie siguri că vor avea toate condițiile pentru a munci cinstit, că nimeni nu le va putea fura afacerile, nu-i va putea șantaja

și sili să dea mită pentru lucrurile pe care statul trebuie să le asigure în mod firesc. Toți oamenii acestei țări vor fi informați corect și echidistant de către o mass-media independentă și nu vor mai fi mințiți de televiziuni mincinoase. Toți cei care sunt gata să ne sprijine trebuie să știe că ordinea, cinstea și dreptatea sunt din nou în capul mesei în această țară.

Noi nu vom face compromisuri în ceea ce privește interesul cetățenilor. Cei care au construit regimul terorii vor fi judecați drept și fără tăgadă. Celor care au suferit de pe urma regimului li se va face dreptate. Noi vom deschide o pagină nouă în istoria țării noastre. Așa încât, în sfârșit, să spunem cu mândrie: Aici e casa noastră! Aici vrem să trăim în pace și bunăstare.

Nu știm cât va dura mandatul acestui guvern, dar, indiferent de durată, ne vom da toată străduința ca la sfârșitul mandatului să putem spune că ne-am făcut bine datoria.

Știm că trezim niște speranțe și oamenii acestei țări sunt oboșiți nu doar de sărăcie, dar și de incertitudini și nesiguranță. Acești oameni merită mai mult. Ei merită tot binele de care se bucură cetățenii în țările civilizate și prospere.

Astăzi avem o șansă să întoarcem o filă nouă a istoriei noastre. Este o filă curată și cum va arăta această filă depinde ce vom scrie în ea. Haideți să o scriem împreună – toți cetățenii Republicii Moldova, indiferent de opțiunile politice, apartenență etnică, convingeri religioase. Și să o scriem așa ca copiii și nepoții noștri să fie mândri de noi.

<https://www.moldova.org/discursul-de-investire-prim-ministrei-maia-sandu-dictatorul-cazut/>

### **Discours d'investiture d'Emanuel Macron**

Mesdames, Messieurs,

Les Français ont choisi, vous l'avez rappelé, le 7 mai dernier, l'espoir et l'esprit de conquête.

Le monde entier a regardé notre élection présidentielle. Partout, on se demandait si les Français allaient décider à leur tour de se

replier sur le passé illusoire, s'ils allaient rompre avec la marche du monde, quitter la scène de l'Histoire, céder à la défiance démocratique, l'esprit de division et tourner le dos aux Lumières, ou si au contraire ils allaient embrasser l'avenir, se donner collectivement un nouvel élan, réaffirmer leur foi dans les valeurs qui ont fait d'eux un grand peuple.

Le 7 mai, les Français ont choisi. Qu'ils en soient ici remerciés.

La responsabilité qu'ils m'ont confiée est un honneur, dont je mesure la gravité.

Le monde et l'Europe ont aujourd'hui, plus que jamais, besoin de la France. Ils ont besoin d'une France forte et sûre de son destin. Ils ont besoin d'une France qui porte haut la voix de la liberté et de la solidarité. Ils ont besoin d'une France qui sache inventer l'avenir.

Le monde a besoin de ce que les Françaises et les Français lui ont toujours enseigné : l'audace de la liberté, l'exigence de l'égalité, la volonté de la fraternité.

Or, depuis des décennies, la France doute d'elle-même. Elle se sent menacée dans sa culture, dans son modèle social, dans ses croyances profondes. Elle doute de ce qui l'a faite.

Voilà pourquoi mon mandat sera guidé par deux exigences.

La première sera de rendre aux Français cette confiance en eux, depuis trop longtemps affaiblie. Je vous rassure, je n'ai pas pensé une seule seconde qu'elle se restaurerait comme par magie le soir du 7 mai. Ce sera un travail lent, exigeant, mais indispensable.

Il m'appartiendra de convaincre les Françaises et les Français que notre pays, qui aujourd'hui semble mis à mal par les vents parfois contraires du cours du monde, porte en son sein toutes les ressources pour figurer au premier rang des nations.

Je vaincrai nos compatriotes que la puissance de la France n'est pas déclinante, mais que nous sommes à l'orée d'une extraordinaire renaissance, parce que nous tenons entre nos mains

tous les atouts qui feront et qui font les grandes puissances du XXI<sup>e</sup> siècle.

Pour cela, je ne céderai sur rien des engagements pris vis-à-vis des Français. Tout ce qui concourt à la vigueur de la France et à sa prospérité sera mis en œuvre : le travail sera libéré, les entreprises seront soutenues, l'initiative sera encouragée.

La culture et l'éducation, par lesquelles se construit l'émancipation, la création et l'innovation seront au cœur de mon action.

Les Françaises et les Français qui se sentent oubliés par ce vaste mouvement du monde devront se voir mieux protégés. Tout ce qui forge notre solidarité nationale sera refondé, réinventé, fortifié. L'égalité face aux accidents de la vie sera renforcée.

Tout ce qui fait de la France un pays sûr, où l'on peut vivre sans avoir peur, sera amplifié. La laïcité républicaine sera défendue, nos forces de l'ordre, notre enseignement, nos armées, reconfortés.

L'Europe, dont nous avons besoin, sera refondée, relancée, car elle nous protège et nous permet de porter dans le monde nos valeurs.

Nos institutions, décriées par certains, doivent retrouver aux yeux des Français l'efficacité qui en a garanti la pérennité. Car je crois aux institutions de la V<sup>e</sup> République et ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour qu'elles fonctionnent selon l'esprit qui les a fait naître. Pour cela, je veillerai à ce que notre pays connaisse un regain de vitalité démocratique. Les citoyens auront voix au chapitre. Ils seront écoutés.

Dans ce combat, j'aurai besoin de chacun. La responsabilité de toutes les élites - politiques, économiques, sociales, religieuses - de tous les corps constitués de la Nation française, sera appelée. Nous ne pouvons plus nous réfugier derrière des usages ou des habitudes parfois hors du temps. Nous devons retrouver le sens profond, la



dignité de ce qui aujourd'hui nous rassemble : agir de manière juste et efficace pour notre peuple.

La France n'est forte que si elle est prospère. La France n'est un modèle pour le monde que si elle est exemplaire.

Et c'est là ma seconde exigence.

Parce nous aurons rendu aux Français le goût de l'avenir et la fierté de ce qu'ils sont, le monde entier sera attentif à la parole de la France.

Parce que nous aurons su dépasser ensemble nos craintes et nos angoisses, nous donnerons ensemble l'exemple d'un peuple sachant affirmer ses valeurs et ses principes, qui sont ceux de la démocratie et de la République.

Les efforts de mes prédécesseurs en ce sens ont été remarquables et je veux ici les saluer.

Je songe au Général de Gaulle, qui œuvra pour redresser la France et lui rendre son rang dans le concert des nations. Je songe à Georges Pompidou, qui fit de notre pays une puissance industrielle majeure. À Valéry Giscard d'Estaing, qui sut faire entrer la France et sa société dans la modernité. À François Mitterrand, qui accompagne la réconciliation du rêve français et du rêve européen. À Jacques Chirac, nous donnant le rang d'une nation sachant dire non aux prétentions des va-t-en-guerre. À Nicolas Sarkozy, ne comptant pas son énergie pour résoudre la crise financière qui avait si violemment frappé le monde. Et je songe bien sûr à François Hollande, faisant œuvre de précurseur avec l'Accord de Paris sur le climat et protégeant les Français dans un monde frappé par le terrorisme.

Leur œuvre, surtout ces dernières décennies, s'est trop souvent vu empêchée sur un climat intérieur délétère, par le découragement de Françaises et de Français s'estimant injustement défavorisés, déclassés, ou oubliés. Ce que la France avait à dire au monde s'est parfois trouvé affaibli par une situation nationale percluse d'inquiétude voire de défiance.

Aujourd'hui, Mesdames, Messieurs, le temps est venu pour la France de se hisser à la hauteur du moment. La division et les fractures qui parcourent notre société doivent être surmontées, qu'elles soient économiques, sociales, politiques ou morales ; car le monde attend de nous que nous soyons forts, solides et clairvoyants.

La mission de la France dans le monde est éminente. Nous prendrons toutes nos responsabilités pour apporter chaque fois que cela sera nécessaire une réponse pertinente aux grandes crises contemporaines. Qu'il s'agisse de la crise migratoire, du défi climatique, des dérives autoritaires, des excès du capitalisme mondial, et bien sûr du terrorisme ; plus rien désormais ne frappe les uns en épargnant les autres. Nous sommes tous interdépendants. Nous sommes tous voisins.

La France veillera toujours à être aux côtés de la liberté, des droits de l'Homme, mais toujours pour construire la paix dans la durée.

Nous avons un rôle immense : corriger les excès du cours du monde, et veiller à la défense de la liberté. C'est là notre vocation. Pour ce faire, nous aurons besoin d'une Europe plus efficace, plus démocratique, plus politique, car elle est l'instrument de notre puissance et de notre souveraineté. J'y œuvrerai.

La géographie s'est singulièrement rétrécie. Mais le temps s'est accéléré. Nous vivons une période qui décidera du destin de la France pour les décennies qui viennent. Nous ne nous battons pas seulement pour cette génération, mais pour les générations à venir. C'est à nous, tous, qu'il appartient, ici et maintenant, de décider du monde dans lequel ces générations vivront. Telle est peut-être notre plus grande responsabilité.

Nous avons à construire le monde que notre jeunesse mérite.

Je sais que les Françaises et les Français, en cette heure, attendent beaucoup de moi. Ils ont raison car le mandat qu'ils me confient leur donne sur moi le droit d'une exigence absolue. J'en suis

pleinement conscient. Rien ne sera concédé à la facilité ni au compromis. Rien n'affaiblira ma détermination. Rien ne me fera renoncer à défendre en tout temps et en tout lieu les intérêts supérieurs de la France.

J'aurai, dans le même temps, la volonté constante de réconcilier et rassembler l'ensemble des Français. La confiance que les Françaises et les Français m'ont témoignée m'emplit d'une immense énergie. La certitude intime que nous pouvons ensemble écrire une des plus belles pages de notre Histoire portera mon action. Dans ces instants où tout peut basculer, le peuple français a toujours su trouver l'énergie, le discernement, l'esprit de concorde pour construire le changement profond. Nous en sommes là. C'est pour cette mission qu'humblement je servirai notre peuple.

Je sais pouvoir compter sur tous nos compatriotes pour mener à bien la tâche considérable et exaltante qui nous attend.

En ce qui me concerne, dès ce soir, je serai au travail.

Vive la République. Vive la France.

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/05/15/discours-d-investiture-du-president-de-la-republique>

**Exercice 18. *Élaborez un glossaire thématique qui doit englober les termes du domaine des élections.***

Unité en français	Unité en roumain	Note explicative

## UNITÉ IX

### LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – PROBLÈMES ET SOLUTIONS

**Exercice 1.** *Lisez à haute voix le texte ci-dessous. Après la lecture proposez aux collègues 5 questions à partir de l'information du texte.*

#### **Qu'est-ce que l'environnement ?**

L'environnement regroupe les milieux naturels (eau, air, végétaux, animaux...) ainsi que les activités humaines qui les impactent (risques naturels et technologiques, énergie ...).

Selon l'Insee et le rapport « World Population Prospects: The 2015 revision » de l'ONU, d'ici 2050, la population de la Terre devrait atteindre 9,6 milliards de personnes (actuellement à 7,3 milliards). Si les modes de consommation et de production actuels restent inchangés, nous aurons besoin de deux planètes pour maintenir nos modes de vie en 2050. Le développement démographique et industriel entraîne par ailleurs un réchauffement de l'atmosphère de la planète, qui déséquilibre et met en péril ses habitants. La protection de l'environnement et de ses ressources est donc devenue un enjeu prioritaire.

#### **Mais qu'est-ce que la protection de l'environnement ?**

D'après le dictionnaire Larousse, la protection de l'environnement est avant tout une prise de conscience de la mondialisation des problèmes écologiques. Elle a débuté lors des premières expérimentations nucléaires en 1945 et a continué au fil des années et des problématiques rencontrées : production de pesticides, émissions de CO<sub>2</sub>, etc.

**Comment protéger l'environnement ? Quelques exemples d'objectifs**, tirés du site d'information gouvernemental Vie Publique :

- Éviter la disparition des espèces animales et végétales ;

- Conserver le patrimoine génétique des espèces animales et végétales ;
- Maintenir les équilibres naturels ;
- Recoloniser certains milieux de vie ;
- Mettre en place des réserves naturelles pour conserver la faune, la flore et le milieu naturel ;
- Limiter la commercialisation des espèces en voie de disparition.

### **Un exemple concret ?**

L'Organisation Internationale Greenpeace lutte entre autres contre la déforestation, pour que les forêts ne soient plus sacrifiées aux intérêts marchands. Pour y parvenir, Greenpeace s'attaque aux moteurs de la déforestation : l'accaparement de terres cultivables pour produire de l'huile de palme, du soja, de la pâte à papier, pour l'élevage, le trafic de bois, etc.

Les initiatives marquantes de la protection de l'environnement sont internationales :

- En 1972 se tient la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement Humain (CNUEH) pendant laquelle est créé le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).

- Le 1er Sommet de la Terre est organisé en 1992 à Rio : la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est adoptée et l'Agenda 21 est défini pour guider les politiques nationales en matière environnementale.

- Un protocole à cette Convention Cadre, visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre, est adopté en 1997: le Protocole de Kyoto.

- En France, le « Grenelle de l'environnement » en 2007 a été la première instance réunissant Etat, société civile, collectivités, employeurs et salariés, pour protéger l'environnement.

- Depuis, 195 pays ont adopté l'accord de Paris du 12 décembre 2015 dans le cadre de la COP21 des Nations

Unies (conférence sur le réchauffement climatique). L'objectif de cet accord sur le climat est de contenir la hausse des températures bien en-deçà de 2°C, et de s'efforcer de la limiter à 1,5°C.

Une multitude d'acteurs, privés ou publics, participent à la protection de l'environnement. On trouve :

- **des associations et ONG**, dont certaines militantes et activistes. Leurs actions prennent la forme de sensibilisation, de plaidoyer, d'expertise scientifique ou bien d'actions concrètes de type démaçoutage. Greenpeace est l'une des associations principales en matière de protection de l'environnement, elle agit sur plusieurs thématiques tels que « le climat et l'énergie », « le nucléaire », « l'agriculture –OGM », « les océans », « les forêts ».

- **des acteurs publics**: institutions internationales, collectivités territoriales. En France, les collectivités territoriales ont adopté des plans spécifiques afin de respecter les engagements internationaux dans le cadre de l'Agenda 21 (un programme d'action orienté vers le développement durable).

- **des individus** (chercheurs, agriculteurs, particuliers). Ils peuvent aujourd'hui être acteurs de la protection de l'environnement, que ce soit en prenant en compte les enjeux environnementaux dans leur cœur de métier et en limitant leur impact sur l'environnement, ou en adoptant un comportement de citoyen responsable.

- **des entreprises**: elles doivent définir des politiques, des méthodes de production respectueuses de l'environnement et se plier aux exigences des politiques nationales/ internationales. Exemples : les normes et les quotas de pollution, la traçabilité des matières premières qu'elles utilisent, l'information de leur clientèle...

Quelques exemples: Greenpeace, France Nature Environnement, Les Amis de la Terre.

L'attention portée à l'environnement et à sa protection s'est étendue à tous les secteurs d'activité et cet engouement a fait émerger de nouveaux métiers, notamment en entreprise. En

association, des postes s'ouvrent avec la création de nouvelles structures, mais leur nombre reste limité. Il faut également noter que la majorité des métiers de l'environnement sont des métiers très techniques pour lesquels des connaissances particulières et précises sont nécessaires.

Un bon moyen de démarrer dans ce secteur est de commencer par du bénévolat en association, une expérience d'éco-volontariat, de woofing ou encore de mettre vos compétences en droit au service du plaidoyer environnemental.

Quelques métiers pour travailler dans l'environnement: animateur environnement, conseiller environnement & énergie dans une entreprise...

<https://www.solaire-info.org/domaines/protection-de-lenvironnement>

**Exercice 2.** *Déterminez les termes clés du texte et écrivez-les en roumain. En utilisant les termes clés rendez le contenu du texte en roumain, un(e) collègue traduira en français vos propos.*

**Exercice 3.** *Lisez à haute voix le texte ci-dessous. Imaginez une enquête élaborée à partir du texte: quelles seront les questions à y inclure ? Traduisez le texte en roumain.*

### **Protéger l'environnement, c'est préserver l'avenir de l'homme**

On parle de plus en plus de protection de l'environnement. En quoi sommes-nous concernés ? Quel impact cela a-t-il sur notre quotidien ? Protéger l'environnement, c'est préserver la survie et l'avenir de l'humanité.

### **Protéger l'environnement, c'est protéger notre source de nourriture et d'eau potable**

Tout ce que nous mangeons et buvons provient de la nature. Or toute pollution finit par se retrouver un jour dans notre nourriture: dans l'eau que nous buvons ou dans ce que nous mangeons. Et ces polluants peuvent nous faire développer des maladies ou des malformations.

Nous devons donc faire en sorte que la nature produise une eau et une nourriture saines et en quantité suffisante. Pour cela, nous devons éviter de polluer les sols et les mers. Nous devons éviter de rejeter sans précaution ou répandre des produits chimiques à l'excès. Protéger notre source de nourriture, c'est préserver la survie et donc l'avenir de l'humanité.

### **Protéger l'environnement, c'est préserver la qualité de l'air que nous respirons**

L'air est absolument indispensable à notre survie. Nous ne pouvons pas survivre plus de quelques minutes sans respirer. L'air nous apporte l'oxygène, carburant de nos cellules. Mais en respirant, nous n'inhalons pas que de l'oxygène. Nous absorbons également beaucoup d'autres choses. À chaque inspiration, nous inhalons les gaz et les particules qui se trouvent dans l'atmosphère. Certains de ces gaz et particules sont nocifs pour notre organisme. À chaque inspiration, nous absorbons donc un peu de poison. De cette façon le fait de respirer met notre santé en danger et nous rend malades. Alors que respirer devrait seulement nous maintenir en vie.

Nous devons donc veiller à ne pas polluer notre atmosphère. Nous ne devons pas y rejeter des gaz nocifs ou des particules dangereuses pour la vie, car protéger la qualité de l'air, c'est préserver la santé et donc l'avenir de l'humanité.

### **Protéger l'environnement, c'est conserver le climat que nous connaissons**

Nos sociétés ont des modes de vie adaptés au climat actuel. Si le climat change, nos sociétés n'y seront pas adaptées. Certaines régions subiront de graves désordres. Selon les endroits du monde, on assistera à une montée des eaux, à des sécheresses, des inondations à répétition, des tempêtes violentes, etc. Ces cataclysmes feront fuir les populations ou les décimeront. Les populations devront se déplacer ou changer de mode de vie. Des conflits éclateront pour pouvoir vivre dans les régions épargnées.



La flore et la faune évolueront avec la modification du climat. Certaines plantes ne seront plus adaptées. L'agriculture locale en sera affectée. Des parasites s'étendront dans de nouvelles régions, propageant des maladies pour l'homme, les plantes et les animaux.

Nous commençons déjà à constater que la température globale de la Terre augmente. Et cette modification est extrêmement rapide. La nature n'aura pas le temps de s'adapter. L'équilibre actuel sera bouleversé.

Nous devons donc limiter notre impact sur le climat en réduisant nos rejets de gaz à effet de serre. Car nos rejets atmosphériques accentuent l'effet de serre naturel, qui contribue à chauffer notre planète. Pour cela, il faut notamment veiller à limiter notre consommation d'énergie.

Veiller à ne pas détériorer le climat, c'est préserver l'équilibre fragile de la Terre et donc l'avenir de l'humanité.

### **Protéger l'environnement, c'est préserver la biodiversité dont nous avons besoin**

La biodiversité, c'est la variété des espèces animales et végétales de la nature. Toutes ces espèces doivent être respectées et préservées. Mais toutes ces espèces sont aussi nécessaires à la survie et à l'avenir de l'homme. Les plantes et les animaux peuvent contribuer à notre santé. Ce sont aussi ces espèces sauvages qui peuvent aider notre agriculture. Elles peuvent aider à améliorer le rendement ou la résistance aux maladies de nos plantations ou de nos élevages. La nature est une source de découvertes futures et de solutions à nos problèmes. Il serait suicidaire de détruire tout cela avant d'avoir pu en bénéficier. Nous devons empêcher la destruction des espaces naturels. Nous devons protéger les espèces en danger.

Préserver la biodiversité, c'est sauvegarder un réservoir de solutions futures à nos problèmes. C'est préserver l'avenir de l'humanité.

### **Protéger l'environnement concerne chacun d'entre nous**

Nous devons prendre conscience et faire prendre conscience à chacun de l'importance de protéger l'environnement. Car protéger

l'environnement, c'est protéger l'humanité et permettre qu'elle survive. L'homme ne vit pas tout seul et isolé. Il vit dans un environnement dont il est totalement dépendant. Donc, pour assurer la survie et donc l'avenir de l'humanité, il est indispensable de protéger l'environnement aujourd'hui.

[https://www.opc-connaissance.com/mieux\\_vivre/protoger\\_environnement.html](https://www.opc-connaissance.com/mieux_vivre/protoger_environnement.html)

**Exercice 4.** *Lisez le texte ci-dessous. Faites en français le résumé de chaque paragraphe. Déterminez les mots clés, identifiez l'idée essentielle, réduisez chaque paragraphe au ¼ du texte initial.*

### **Les énergies renouvelables. L'énergie solaire.**

L'énergie solaire est une composante de plus en plus importante du bouquet énergétique de l'UE. Toutefois, même si tous les consommateurs ont la possibilité de s'équiper en systèmes solaires privés, ce marché est freiné par des coûts d'installation élevés et par l'espace requis pour installer les panneaux photovoltaïques (PV).

#### **Le solaire photovoltaïque**

L'énergie solaire photovoltaïque provient de la conversion de la lumière du soleil en électricité au sein de matériaux semi-conducteurs comme le silicium ou recouverts d'une mince couche métallique. Ces matériaux photosensibles ont la propriété de libérer leurs électrons sous l'influence d'une énergie extérieure. C'est l'effet photovoltaïque. L'énergie est apportée par les photons, (composants de la lumière) qui heurtent les électrons et les libèrent, induisant un courant électrique. Ce courant continu de micropuissance calculé en watt crête (Wc) peut être transformé en courant alternatif grâce à un onduleur. L'électricité produite est disponible sous forme d'électricité directe ou stockée en batteries (énergie électrique décentralisée) ou en électricité injectée dans le réseau. Un générateur solaire photovoltaïque est composé de modules photovoltaïques eux même composés de cellules photovoltaïques connectées entre elles. Les performances d'une installation photovoltaïque dépendent de l'orientation des panneaux solaires et des zones d'ensoleillement dans lesquelles vous vous

trouvez. L'avenir du photovoltaïque dans les pays industrialisés passe par son intégration sur les toits et les façades des maisons solaires.

La récolte de l'énergie solaire pour produire de l'électricité est devenue réalité dans de nombreuses cités à travers le monde. Pourtant, l'augmentation de l'efficacité de conversion et/ou la diminution du coût des cellules photovoltaïques restent encore le centre de nombreuses recherches et de développements afin de vraiment pousser l'adoption de cette technologie. Des chercheurs financés par l'UE dans le cadre du projet SOBONA (« Solar cells based on nanowire arrays ») ont exploré l'utilisation des nanofils ainsi que d'autres matériaux susceptibles de stimuler l'efficacité de conversion et analysé leur architecture afin de créer des dispositifs modernes de récupération de l'énergie solaire. Ils ont étudié à la fois les structures photovoltaïques en couches minces et les nanofils ainsi que des architectures hybrides utilisant les deux technologies.

Leurs travaux se sont surtout focalisés sur l'utilisation des alliages semi-conducteurs ou celle des polymères organiques. Les cellules solaires à nanofils intégrant les propriétés photovoltaïques de qualité supérieure des alliages semi-conducteurs pourraient offrir une efficacité comparable à celle des cellules de silicium mais avec moins de matériaux et donc un coût plus faible.

Les chercheurs ont également élaboré des structures hybrides incorporant les nanofils dans des systèmes à couches minces déjà sur le marché. Certains de ces dispositifs ont montré une efficacité de conversion de l'énergie lumineuse proche de 10 %, une valeur proche du record obtenu avec les cellules solaires à nanofils. La préparation et la caractérisation des matrices nanofils sont confirmées par les modèles théoriques de croissance basés sur des résultats expérimentaux. Les chercheurs du projet SOBONA nous apportent ainsi un nombre important de concepts très prometteurs quant à la production de cellules solaires basées sur des matrices nanofils de dernière génération. Ces recherches pourraient nous aider

à surmonter les barrières actuelles concernant l'efficacité et le coût des cellules solaires leur permettant ainsi d'accroître significativement leur pénétration sur le marché. Ce faisant, cette technologie stimulera non seulement le secteur de l'énergie solaire mais contribuera également à la survie de notre planète.

### **Energie solaire thermique basse température**

Les rayons du soleil, piégés par des capteurs thermiques vitrés, transmettent leur énergie (énergie solaire) à des absorbeurs métalliques - lesquels réchauffent un réseau de tuyaux de cuivre où circule un fluide caloporteur. Cet échangeur chauffe à son tour l'eau stockée dans un cumulus. Un chauffe-eau solaire produit de l'eau chaude sanitaire ou du chauffage généralement diffusé par un « plancher solaire direct ». Tous les dispositifs qui agissent comme capteurs solaires thermiques sont de plus en plus intégrés dans les projets d'architecture bioclimatique (maisons solaires, serres, murs capteurs...). Les capteurs solaires thermiques et les chauffe-eau solaires connaissent une croissance spectaculaire.

### **Energie solaire thermique haute température**

La concentration du rayonnement solaire sur une surface de captage permet d'obtenir de très hautes températures généralement comprises entre 400 C et 1 000 C. La chaleur solaire produit de la vapeur qui alimente une turbine qui alimente elle-même un générateur qui produit de l'électricité, c'est l'héliothermodynamie. Trois technologies distinctes sont utilisées dans les centrales solaires à concentration :

- Dans les concentrateurs paraboliques, les rayons du soleil convergent vers un seul point, le foyer d'une parabole.
- Dans les centrales à tour, des centaines voire des milliers de miroirs (héliostats) suivent la course du soleil et concentrent son rayonnement sur un récepteur central placé au sommet d'une tour.
- Troisième technologie : des capteurs cylindro-paraboliques concentrent les rayons du soleil vers un tube caloporteur situé au foyer du capteur solaire.

**Exercice 5.** *À partir du texte lu, proposez en roumain des équivalents pour les expressions suivantes:*

- la chaleur solaire produit de la vapeur
- la concentration du rayonnement solaire
- une mince couche métallique
- des centrales solaires à concentration
- les concentrateurs paraboliques
- l'électricité injectée dans le réseau
- un courant continu de micro puissance
- l'eau stockée dans un cumulus
- les centrales à tour
- les matériaux photosensibles
- la vapeur alimente une turbine
- l'intégration sur les toits et les façades des maisons solaires

**Exercice 6.** *Après avoir déterminé les mots clés de chaque paragraphe du texte précédent, remplacez ces mots par des signes, des symboles, des abréviations et reconstituez le contenu de chaque paragraphe en roumain d'après les signes, les symboles, les abréviations que vous avez créés.*

**Exercice 7.** *Trouvez dans les textes des exercices précédents (1, 3, 4) les équivalents en français pour les expressions en roumain ci-dessous:*

- a adopta un comportament de cetățean responsabil
- inventorul transformă curentul fotovoltaic
- captatori solari termici
- conștientizarea globalizării problemelor ecologice
- unele particule de gaz sunt nocive pentru persoane
- a păstra patrimoniul genetic al speciilor
- fotonul ciocnește electronii
- a alimenta un generator
- celule fotovoltaice unite între ele

- trebuie limitată răspândirea produselor chimice
- încălzitor de apă solar
- Greenpeace este una din asociațiile principale de protecție a mediului
- a urma mersul soarelui
- poluanții pot provoca unele maladii sau malformări
- agent caloportor
- în unele spații ale globului se vor ridica apele
- a induce un curent electric
- trebuie să reducem emisiile de gaz cu efect de seră
- concentratori parabolici
- populația va trebui să-și schimbe modul de viață
- această energie va contribui la supraviețuirea planetei
- normele și cotele de poluare

**Exercice 8. Traduisez oralement les phrases suivantes en faisant attention aux fragments soulignés:**

1. Le soleil, la force du vent, les mouvements de l'eau, la chaleur terrestre et les végétaux *fournissent des "énergies propres"*, bien moins polluantes que les *énergies fossiles*.
2. On les appelle aussi énergies vertes. *Inépuisables à l'échelle des civilisations humaines*, elles se régénèrent en permanence: ce sont les énergies renouvelables.
3. L'énergie solaire se présente sous deux formes: *basée sur la chaleur*, où le soleil est utilisé pour chauffer un liquide *pour produire soit de la chaleur soit de l'électricité*, et le photovoltaïque (PV) pour *convertir la lumière directement en courant électrique* avec des *cellules solaires* familières comme on en trouve sur les calculettes.
4. L'un des problèmes pour ces deux systèmes est que le soleil, tout comme le vent, est imprévisible, *à moins d'installer les capteurs dans le désert*.

5. *Les coûts liés à la couverture de grandes surfaces de désert* avec les collecteurs et le *transport de l'électricité vers le consommateur* sont considérables et de plus l'Europe ne dispose que de peu de déserts.
6. L'ensoleillement *à également tendance à être le plus faible* quand vous en avez le plus besoin.
7. *D'ici 2050*, si la population mondiale poursuit sa croissance et si *les modes de consommation et de production actuels restent inchangés*, nous aurons besoin de 2 planètes pour maintenir nos modes de vie. Consommons raisonnablement !
8. Si un ménage moyen consomme 20.000 kWh, même avec *des panneaux à haut rendement*, il faudrait couvrir 100 mètres carrés pour répondre à nos besoins énergétiques.
9. 35 pays sont engagés dans la construction du plus grand tokamak *jamais conçu*, une machine qui doit démontrer que la fusion - l'énergie du Soleil et des étoiles - peut être utilisée *comme source d'énergie à grande échelle, non émettrice de CO2*, pour produire de l'électricité.
10. La matière première, le silicium, est le deuxième élément le plus abondant dans la croûte terrestre (comme souvent relevé) *mais de le produire à partir du minerai demande une grande quantité d'énergie*.
11. L'efficacité des cellules solaires n'est pas bonne, progressant de 6% en 1980 à 13% aujourd'hui: *il faut investir beaucoup d'énergie pour en produire un peu*.
12. L'énergie éolienne est *un ingrédient crucial de la transition de notre société vers les énergies renouvelables*.
13. Parfait pour les calculettes, mais *inadapté pour une forte demande* (d'où les prix élevés).
14. *Sur une petite échelle*, la mise en place de capteurs solaires sur les toits pour le chauffage de l'eau *contribuera efficacement à répondre aux besoins individuels en énergie*.

15. *Chauffer toute l'eau n'est pas envisageable* (dans les pays tempérés du moins), mais le préchauffage (à 35°C environ) *peut certainement être envisagé* et contribuera ainsi à réduire la consommation des autres énergies.

**Exercice 9.** *En utilisant le dictionnaire, expliquez les sens des unités lexicales ci-dessous. Choisissez les sens liés au sujet des énergies alternatives. Traduisez les lexèmes.*

absorbeur		alimenter	
alternatif		bagasse	
bûche		calculette	
caloporteur		capteur	
cataclysme		cellule	
centrale		concentrateur	
converger		coupeau	
cumulus		décimer	
granulé		enfouissement	
environnement		fusion	
heurter		grignon	
invertir		induire	
libérer		foyer	
lisier		ligneux	
onduleur		marais	
nanofil		panneau	
pale		photovoltaïque	
préchauffage		piégé	
sciure		tokamak	
tube		tuyau	
vidange			

**Exercice 10.** *Lisez le texte ci-dessous en comptant simultanément à haute voix en roumain:*

### **Energiile alternative**

Energia alternativă este un termen folosit pentru unele surse de energie și tehnologii de stocare a energiei, în general cu referire la



energii netradiționale cu impact scăzut asupra mediului înconjurător. Se consideră energie alternativă acea energie care este obținută dintr-o sursă naturală cum ar fi mările, căderile de apă, mișcările maselor de aer (vânturile), soarele, biomasa. Unele dintre aceste surse sunt epuizabile, iar altele regenerabile.

### **Energia biomasei**

**Biomasa** reprezintă partea biodegradabilă a produselor, deșeurilor și reziduurilor care provin din agricultură, inclusiv substanțe vegetale și animale, silvicultură și industrii conexe, precum și partea biodegradabilă a deșeurilor industriale și urbane.

### **Energia apelor(hidroenergia)**

Hydroenergia sau energia hidraulică reprezintă capacitatea sistemului fizic reprezentat de apă de a efectua lucru mecanic prin curgere; datorită circuitului apei în natură, ea este considerată o formă de energie regenerabilă. Energia hidraulică este de fapt o energie mecanică potențială sau cinetică. Exploatarea acestei energii se face în **hidrocentrale** și în centralele care produc energie electrică pe baza energiei **valurilor și marelor**.

**Energia aerului** este determinată de curenții de aer care se formează din cauza încălzirii neuniforme a Pământului, iar acești curenți generează o energie cinetică cunoscută ca energie eoliană. Energia eoliană este o sursă regenerabilă de energie care, captată cu ajutorul unor turbine generează curent electric.

**Energia solară** este o sursă de energie regenerabilă care este produsă de lumina și radiația Soarelui. Energia solară este utilizată în practică pentru:

- generarea de electricitate cu ajutorul panourilor fotovoltaice;
- generarea de electricitate cu ajutorul centralelor electrice termale;
- încălzirea cu panouri termice;
- încălzirea directă.

**Energia geotermală** este o formă de energie regenerabilă care se obține din căldura aflată în interiorul Pământului. Aburul și apa

fierbinte, care se captează în special în zonele cu activitate vulcanică și tectonică, sunt utilizate pentru încălzire și pentru producerea de energie electrică.

<http://www.energiialternative.net/>

**Exercice 11. Reproduisez oralement en français le contenu du texte de l'exercice No.10.**

**Exercice 12. Faites la traduction à vue du texte qui suit en complétant les trous (il y a des unités lexicales qui se répètent) (aérogénérateur, alimenter, captage, cinétique, décentralisée, entraîne, exploitent, génèrent, hydrologie, ingrédient, injecte, kilowattheures, maintenance, mécanique, microcentrales, onéreux, puissance, renouvelable, rotor, vidanges):**

### **Energie éolienne**

L'énergie éolienne est un ..... crucial de la transition de notre société vers les énergies renouvelables. Le problème, cependant, est que les éoliennes restent à ce jour extrêmement ....., tant du point de vue de leur fonctionnement que de leur ....., qui représentent environ un tiers des coûts liés aux énergies renouvelables. Comme les moulins à vent du passé, les éoliennes ..... des forces ..... ou électriques. Les pales du ..... des grandes éoliennes ou .....captent l'énergie ..... du vent et entraînent un générateur électrique pour produire des ..... propres et renouvelables. Une éolienne de nouvelle génération développe en général une ..... d'environ 2 MW (2 millions de watts). Chaque machine de 2MW est capable d'..... environ 2 000 foyers (hors chauffage).

### **Energie Hydraulique - Hydroélectricité**

L'hydroélectricité ou production d'électricité par ..... de l'eau est apparue au milieu du XIXe siècle. L'eau fait tourner une turbine qui ..... un générateur électrique qui ..... les Kilowattheures sur le réseau. L'énergie hydraulique représente

19% de la production totale d'électricité dans le monde. C'est la source d'énergie ..... la plus utilisée. Cependant, tout le potentiel hydroélectrique mondial n'est pas encore exploité.

### **La petite hydraulique**

Si toutes les installations de petite ..... sont regroupées sous le terme de petite centrale hydraulique (PCH), on distingue la pico-centrale : inférieure à 20 kW, la microcentrale : de 20 kW à 500 kW, la mini-centrale : de 500 kW à 2 MW, et la petite centrale : de 2 à 10 MW. Construite au fil de l'eau, la petite hydroélectricité ne demande ni retenue ni ..... ponctuelles susceptibles de perturber....., la biologie ou la qualité de l'eau. Les ..... hydroélectriques fonctionnent comme les grandes centrales des barrages qui ..... l'énergie des fleuves. Énergie ....., la petite hydroélectricité maintien ou crée une activité économique dans les zones rurales.

**Exercice 13. *Faites la traduction consécutive en roumain du texte suivant, paragraphe par paragraphe:***

### **La biomasse**

Comprend trois familles principales:

- Les bois énergie ou biomasse solide
- Le biogaz
- Les biocarburants

Ce sont tous des matériaux d'origine biologique employés comme combustibles pour la production de chaleur, d'électricité ou de carburants.

### **Le bois énergie ou biomasse solide**

Le bois est une énergie renouvelable. C'est la principale ressource ligneuse, mais il faut également prendre en compte d'autres matières organiques telles que la paille, les résidus solides des récoltes, les grappes de maïs, la bagasse de la canne à sucre, les grignons d'olives ...

Dans la plupart des pays européens, le prélèvement forestier reste inférieur à l'accroissement naturel de la forêt le bilan carbone est donc positif. Il existe aujourd'hui des appareils à combustible bois innovants et efficaces à disposition des particuliers comme des collectivités ou des industries. Les chaudières à biomasse brûlent différents biocombustibles : granulés de bois, bûches, plaquettes forestières, sciures ou copeaux.

### **Le biogaz**

Ce sont les matières organiques qui libèrent le biogaz lors de leur décomposition selon un processus de fermentation (méthanisation). On l'appelle aussi « gaz naturel renouvelable » ou encore “gaz de marais”, par opposition au gaz d'origine fossile. Mélange de méthane et de gaz carbonique additionné de quelques autres composants, le biogaz est un gaz combustible. Il sert à la production de chaleur, d'électricité ou de biocarburant. Le biogaz peut être directement capté dans les centres d'enfouissement des déchets ou produit dans des unités de méthanisation. Sous-produits de l'industrie agro-alimentaire, boues des stations d'épurations, lisiers, animaux ou déchets agricoles peuvent être méthanisés dans des unités industrielles.

### **Les biocarburants**

Les biocarburants, parfois appelés agrocarburants, sont issus de la biomasse. Il existe principalement deux filières industrielles : l'éthanol et le biodiesel. Ils peuvent être utilisés purs comme au Brésil (éthanol) ou en Allemagne (biodiesel), ou comme additifs aux carburants classiques. L'éthanol est produit en France à 70 % à partir de la betterave, et à 30 % à partir de céréales. Le biodiesel est issu des graines oléagineuses (colza, tournesol).

### **La géothermie**

La géothermie est l'exploitation de la chaleur stockée dans le sous-sol. L'utilisation des ressources géothermales se décompose en deux grandes familles : la production d'électricité et la production de

chaleur. En fonction de la ressource, de la technique utilisée et des besoins, les applications sont multiples. Le critère qui sert de guide pour bien cerner la filière est la température. Ainsi, la géothermie est qualifiée de « haute énergie » (plus de 150°C), « moyenne énergie » (90 à 150°C), « basse énergie » (30 à 90°C) et « très basse énergie » (moins de 30°C).

**Exercice 14.** *Trouvez dans tous les textes les unités de mesure pour différents types d'énergie.*

*Elaborez des fiches informatives.*

**Exercice 15.** *Traduisez dans un rythme rapide les syntagmes suivants:*

*sauegarder la biodiversité de la planète/ energia solară este o sursă de energie regenerabilă/ la conversion de la lumière du soleil en électricité / concentratori parabolici / les matériaux photosensibles / generarea de electricitate cu ajutorul panourilor fotovoltaice / les énergies renouvelables n'engendrent pas ou peu de déchets / generarea de electricitate cu ajutorul centralelor electrice termale/ le biodiesel est issu des graines oléagineuses / încălzirea cu panouri termice / la concentration du rayonnement solaire sur une surface de captage / încălzirea directă / recouvert d'une mince couche métallique / energia geotermală / la propriété de libérer les électrons / curenții generează o energie cinetică / énergie électrique décentralisée / energie eoliană / des panneaux à haut rendement / hidroenergia sau energia hidraulică / les chaudières à biomasse brûlent différents biocombustibles / inventeurul transformă curentul fotovoltaic / le courant continu de micropuissance / încălzitor de apă solar / les concentrateurs paraboliques / a urmări mersul soarelui / la vapeur alimente une turbine / agent caloporteur / les bois énergie ou biomasse solide / biomasa reprezintă partea biodegradabilă a produselor / le biogaz est un gaz combustible / mareele reprezintă o sursă naturală de energie.*

**Exercice 16. Travail en groupe: simulez la situation d'une interview avec la participation d'un traducteur.**

**Interview Arnaud Leroy, président de l'Ademe**

*Pouvez-vous présenter l'Ademe et ses missions en quelques mots?*

Principal opérateur de l'Etat pour la mise en œuvre de la transition écologique, l'ADEME accompagne les différents acteurs de la société (citoyens, acteurs économiques et territoires) pour leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale avec un champ d'intervention très large puisque nous couvrons tous les domaines à l'exception de la biodiversité et de l'eau. Avec près de 900 salariés présents sur l'ensemble du territoire, notre action va du soutien à la recherche et à l'innovation, à la généralisation des solutions.

*L'industrie de la plasturgie et des composites connaît une véritable transformation pour répondre aux enjeux de préservation de l'environnement, quelle lecture faites-vous des enjeux pour notre filière ?*

Comme pour tous les secteurs industriels, l'industrie de la plasturgie et des composites doit aujourd'hui pleinement intégrer les problématiques d'économie circulaire et de changement climatique. Ce n'est pas qu'un enjeu environnemental, c'est aussi un enjeu de compétitivité ! Maîtriser sa consommation énergétique et son approvisionnement, c'est maîtriser ses coûts et se protéger des fluctuations des cours. Les industriels ont déjà beaucoup agi depuis plusieurs années pour réduire leurs consommations, mais il reste encore des marges de manœuvre. Ne serait-ce qu'en améliorant la connaissance de leurs flux énergie et matière et en mettant en place quelques actions simples présentant des gains rapides. Il y a également toute une réflexion à avoir sur l'intégration d'énergies renouvelables dans leur procès ou encore la récupération de chaleur dite fatale.

*Quel est le rôle des matières premières de recyclage ?*

Du côté de l'approvisionnement, il y a un véritable enjeu à intégrer davantage de matières premières de recyclage. Aujourd'hui,

seulement 250 à 300 000 tonnes de matières premières de recyclage sont incorporées dans l'industrie plastique du recyclage sur une consommation globale d'environ 3,6 millions de tonnes. Cela implique une action sur l'ensemble de la chaîne de valeur et de production des biens : les industriels doivent travailler à la fois avec leurs fournisseurs aval et avec les utilisateurs amont, et ce qu'il soit fabricant du produit fini ou fabricant d'un sous-ensemble. Il s'agit bien évidemment de vérifier si l'ensemble des choix qui sont faits dans ces étapes ne seront pas un élément perturbateur pour l'étape précédente ou l'étape suivante. Mais la notion la plus importante et le changement fondamental qui existe aujourd'hui c'est bien que nous passons d'une économie du jetable (dont l'image est beaucoup attachée à celle du plastique) à une logique de boucle circulaire privilégiant la réutilisation, le recyclage, la seconde vie et l'optimisation de la ressource. Pour les industriels, cela implique de prendre en compte la totalité des impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie du produit, depuis la conception jusqu'à la gestion de sa fin de vie. Aux côtés de cette démarche d'écoconception, on voit aussi se développer de nouveaux modèles économiques qui s'appuient sur l'usage d'un bien plutôt que sa possession. La société prend conscience que les ressources ne sont pas inépuisables et cela génère une demande de plus en plus forte pour un changement de modèle.

*Pensez-vous que les grands donneurs d'ordre de notre industrie (automobile, agro-alimentaire, construction, aéronautique, médical, etc.) ont intégré les exigences du développement de l'économie circulaire dans leurs pratiques d'achat ?*

La prise en compte d'exigences liées à l'économie circulaire progresse mais nous semble encore insuffisamment intégrée dans les politiques d'achat des grands donneurs d'ordre de l'industrie du plastique et des composites. Comme je le disais, le recours à la matière première de recyclage reste très faible, en raison notamment de la méconnaissance de ces donneurs d'ordre sur l'évolution de la qualité

et des propriétés des matières issues du recyclage. C'est pourquoi, nous avons lancé le dispositif ORPLAST, en vue d'encourager les entreprises à incorporer davantage de matières premières de recyclage. On y a investi 30 millions d'euros dans 127 projets qui permettront l'intégration de 714 000 tonnes de matières plastiques recyclées d'ici trois ans. Dans le cadre de la feuille de route pour l'économie circulaire, les industriels du plastique et des composites sont incités à prendre des engagements volontaires pour recourir de façon plus importante à des matières premières de recyclage. Cela pourrait amener à doubler la consommation de ces matières, ce qui fera porter le taux de recyclage des plastiques à environ 20 %. On reste loin de l'objectif de tendre vers le 100 % de recyclage des plastiques qu'a fixé le Président de la République, objectif qui reste toutefois un cap vers lequel tous les efforts de tri et de recyclage tendent.

*Dans le débat public, des voix s'élèvent pour bannir purement et simplement les matières plastiques. Pensez-vous que la substitution pure et simple par d'autres matériaux (verre, carton, etc.) notamment pour les applications emballage serait forcément vertueuse d'un point de vue environnemental ?*

Les propriétés des plastiques en termes de conservation, de légèreté, de résistance en ont fait un matériau très largement utilisé pour de multiples usages. La question n'est pas de substituer systématiquement et pour tous les usages le matériau plastique par un autre matériau comme le verre et le carton qui ont aussi des impacts, mais plutôt de repenser les usages et d'éviter les transferts d'impacts environnementaux ! La priorité est donc de réduire les usages inutiles, de réduire le jetable, d'allonger la durée de vie des produits... et d'adopter une meilleure gestion de la matière en optimisant les processus pour réaliser des économies de matière, en recyclant et en incorporant les matières recyclées dans la production de plastiques. C'est aussi le sens de l'engagement pris dans le cadre du « Pacte National sur les emballages plastiques » visant à réduire



les emballages plastiques à leur strict nécessaire, développer l'écoconception et sensibiliser le grand public sur les enjeux de la pollution plastique.

*Quelles sont selon vous les actions prioritaires à mettre en œuvre pour favoriser le développement de l'économie circulaire dans la filière plasturgie et composites ?*

Il y a d'abord une réflexion à avoir très en amont, dès la conception d'un produit : quelle matière utiliser, quelle quantité, le choix du matériau favorisera-t-il l'incorporation de matières premières issues du recyclage et en même temps permettra-t-il un recyclage en fin de vie du produit ? Le deuxième axe concerne une meilleure collecte des plastiques : cela passe notamment par une meilleure information du détenteur, qu'il soit industriel ou particulier. Les outils existent aujourd'hui, que ce soit au travers du dispositif des filières REP existantes (extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages ménagers) ou à venir ou au travers de la mise en place du décret 5 flux pour les entreprises. Ils doivent permettre une mobilisation massive des flux de déchets plastiques et donc par là même, de permettre le développement d'une industrie du recyclage performante.

*Pourriez-vous offrir des détails concernant le recyclage des plastiques et autres emballages ?*

Faisant suite à la Feuille de Route Economie Circulaire, l'ADEME et Citéo ont lancé un grand dispositif d'appel à projet pour tester grandeur nature et évaluer des solutions de collectes innovantes, dont l'objectif est d'optimiser les collectes séparatives d'emballages ménagers. Le dernier axe passe par la recherche et développement afin de permettre de mettre sur le marché à la fois des résines favorisant un meilleur recyclage, mais aussi de permettre un recyclage plus performant et de plus haute qualité des plastiques en fin de vie : je pense notamment aux plastiques composites ou multicouches pour lesquels par exemple le recyclage chimique aurait toute sa place. Mais là aussi, il

faut aujourd'hui une implication plus forte de l'ensemble de la chaîne de valeur du recyclage et notamment des fabricants de matière plastique puisque ce sont eux qui ont la meilleure connaissance de la chimie de ce matériau. L'enjeu réside aussi dans l'écoconception des produits, tels que les emballages, dont les metteurs sur le marché doivent intégrer la gestion de la fin de vie notamment en privilégiant l'utilisation de mono-matériaux recyclables. Les industriels s'engagent activement et prennent leur part de responsabilité pour limiter et prévenir la présence de déchets plastiques dans la nature et surtout pour réutiliser et revaloriser les matières plastiques.

*Cette transformation nécessite un accompagnement des pouvoirs publics. Comment l'Ademe peut-elle les aider dans cette transformation ?*

Sous l'influence des consommateurs et des ONG, les industriels prennent de plus en plus en compte les enjeux de la fin de vie des déchets plastiques et notamment des impacts qu'ils peuvent avoir sur l'environnement en cas d'abandon dans la nature. Il semble important que les efforts soient coordonnés et avec une stratégie de moyens/long terme s'appuyant sur les dispositifs existants pour, à la fois, faciliter la compréhension du dispositif et rechercher les optimum technico-économiques. L'ADEME, de par son positionnement à la fois national et territorial apporte son conseil et son expertise à l'ensemble des parties prenantes de la filière qu'il s'agisse des metteurs sur le marché, des opérateurs de tri et de collecte, des collectivités territoriales, des associations de consommateurs ou de protection de l'environnement, sans oublier les pouvoirs publics, le tout dans une logique multicritère et multi impact. A titre d'exemple, dans le cas des emballages ménagers, elle contribue fortement aux travaux autour de l'extension et de l'harmonisation des consignes de tri, afin à la fois de faciliter le geste de tri des habitants et collecter un maximum d'emballage, notamment plastique, à recycler.

<https://www.allize-plasturgie.org/fr/developpement-durable/interview-arnaud-leroy-president-de-lademe>

**Exercice 17. *Travail en groupe: simulez la situation d'une interview avec la participation d'un traducteur.***

**Interviu Valentin Negoită (ECOTIC): Protecția mediului și valorificarea resurselor trebuie să devină o prioritate națională**

România, la fel ca și alte țări membre ale Uniunii Europene (UE), trebuie să aibă ca prioritate națională protecția mediului și valorificarea resurselor, a declarat, într-un interviu acordat AGERPRES, președintele organizației ECOTIC, Valentin Negoită.

În același context, șeful organizației colective nonprofit, care gestionează deșeurile de echipamente electrice și electronice (DEEE) în numele a peste 550 de producători și importatori afiliați, a subliniat faptul că neîndeplinirea obligațiilor de reciclare a acestora și, implicit, pe deșeurile de baterii și acumulatori (DBA), ar putea atrage oricând proceduri de infringement, dar a precizat că reprezentanții Comisiei Europene susțin în mod deschis că nu aceasta este soluția pentru "trezirea la realitate". Negoită a prezentat, totodată, date actualizate ale ECOTIC referitoare la situația colectării DEEE și DBA, precum și soluții pentru dezvoltarea campaniilor de informare și conștientizare a populației, a tinerilor, cu privire la colectarea selectivă a deșeurilor.

*AGERPRES: România are ținte clare pe colectare și reciclare pe toate tipurile de deșuri. Cum se prezintă situația pe deșeurile de echipamente electrice și electronice (DEEE)?*

Valentin Negoită: Situația colectării DEEE s-a îmbunătățit în ultimii ani. Eu pot vorbi numai în numele ECOTIC, prima organizație a producătorilor din România, care a colectat deja aproape 13.000 tone, reprezentând o rată de colectare de peste 43%. Vom încheia anul cu un volum de peste 18.000 tone colectate, care vor reprezenta aproximativ 50% din volumul anticipat în acest an la nivel de țară.

*AGERPRES: Nici situația pe deșeurile de baterii și acumulatori (DBA) nu pare a fi foarte încurajatoare. Spuneți-ne, vă rog, câteva date concrete, la zi, pe acest segment?*

Valentin Negoită: Și în acest caz, trebuie să menționez că dispunem doar de date interne, și nu la nivel național. Din datele existente la ECOTIC BAT reiese că vom atinge un volum de 170 tone, ceea ce înseamnă atingerea țintei de 45%. Pentru noi acest an a însemnat, în principal, diversificarea bazei de colectare baterii și acumulatori la nivelul întregii țări.

*AGERPRES: Care credeți că ar fi cea mai eficientă metodă prin care românii ar putea fi stimulați să colecteze corect acest tip de deșeuri, în afară de metoda prin care sunt oferite stimulente financiare, premii, vouchere etc.?*

Valentin Negoită: Aici cred că putem vorbi despre mai multe metode sau căi. Informarea și conștientizarea populației sunt în prim plan, urmate apoi de dezvoltarea infrastructurii de colectare în mediul urban și rural, și, nu în ultimul rând, colaborarea mai strânsă între actorii din piață - organizațiile producătorilor, autoritățile locale, colectori și reciclatori, ONG-uri.

*AGERPRES: În spațiul public s-a vorbit și se vorbește, în continuare, despre educația tinerilor de la cele mai mici vârste în privința grijii față de mediul înconjurător. În ce fel acționează ECOTIC pe acest palier?*

Valentin Negoită: Educația tinerilor reprezintă o prioritate a campaniilor de conștientizare derulate de ECOTIC în ultimii ani. Aș da ca exemplu Caravana ECOTIC, proiect de conștientizare cu finanțare europeană, care s-a materializat, până acum, în 30 de campanii locale, și la care au participat peste 35.000 de persoane, precum și în vizite la 206 școli, la care au participat circa 85.000 de elevi.

*AGERPRES: Un studiu recent, pe care l-ați prezentat alături de IPP, arată că procentul producătorilor de DEEE care știu lucruri despre ținta de colectare a acestor este de numai 20%, în timp ce, în rândul cetățenilor, acest capitol este necunoscut. Sună un pic îngrijorător. Cum comentați și ce trebuie făcut mai departe?*

Valentin Negoită: Aici trebuie să revenim la nevoia de informare și conștientizare la nivelul întregii populații. Aceasta poate avea loc numai prin conjugarea eforturilor tuturor actorilor interesați de bunul mers al lucrurilor în acest domeniu: autorități, producători, colectori-reciclatori, organizații de mediu etc. Protecția mediului și valorificarea resurselor trebuie să devină o prioritate națională, la fel ca și în alte țări membre ale Uniunii Europene.

*AGERPRES: Neîndeplinirea unor obligații asumate prin Tratatul european pe categoria DEEE ar putea atrage proceduri de pre-infringement sau chiar infringement pentru România. Ne putem aștepta la așa ceva în perioada următoare și ce va însemna asta, din punct de vedere financiar, pentru România?*

Valentin Negoită: Da, neîndeplinirea obligațiilor asumate poate atrage oricând proceduri de infringement. Nu cred că trebuie să ajungem în această situație, care ar complica și mai mult lucrurile. De altfel, într-o dezbatere de anul trecut cu reprezentanții ai Comisiei Europene, aceștia au afirmat în mod deschis că nu aceasta este soluția pentru trezirea la realitate...

*AGERPRES: Cum a fost anul curent pentru organizația pe care o conduceți, din punct de vedere al proiectelor și al business-ului?*

Valentin Negoită: Anul care se încheie a fost unul foarte bun pentru noi. Această se traduce în volumul de DEEE colectate și reciclate, menționat anterior, precum și în multitudinea de activități de conștientizare derulate la nivelul întregii țări. Ne bucură faptul că, odată cu aniversarea a 10 ani de activitate, am reușit să colectăm peste 90.000 tone și să derulăm peste 100 de campanii de conștientizare. Suntem, totodată, mândri de inaugurarea Centrului Municipal de Colectare de la Iași, primul de acest fel din România.

*AGERPRES: La ce să ne așteptăm de la ECOTIC în anul viitor?*

Valentin Negoită: Vom continua cu siguranță realizarea obligațiilor ce revin producătorilor asociați, în primul rând atingerea țintelor de colectare, precum și diversificarea campaniilor și dezvoltarea infrastructurii de colectare.

**Exercice 18. *Faites la traduction à vue du français en roumain du texte proposé:***

**L'environnement en France – édition 2019 | Rapport de synthèse**

**Introduction**

Face à la crise écologique mondiale, les questions environnementales s'imposent dans le débat public et sont au cœur des préoccupations des Français. Le réchauffement de la planète domine la hiérarchie de leurs préoccupations environnementales<sup>1</sup> (32 % contre 15 % en 2010) et la biodiversité se hisse dans le haut du classement (12 % contre 8 % en 2010). Ces enjeux globaux interpellent l'opinion comme cela n'a jamais été le cas jusqu'à présent.

De même que des sujets liés à la santé comme la pollution de l'air, de nombreuses autres thématiques tissent la trame du panorama des enjeux écologiques en France : la pollution des milieux aquatiques, la dégradation des sols, l'exposition aux risques naturels et technologiques, l'épuisement des ressources naturelles, l'économie verte, l'économie circulaire, etc.

Plus que jamais, fournir aux citoyens et aux décideurs des clés de lecture sur l'état de l'environnement, les pressions qu'il subit, les actions mises en place pour le protéger, revêt une importance majeure pour discerner les principaux messages et s'approprier un diagnostic.

C'est l'objet de la première partie de ce rapport qui, à partir d'une sélection d'informations fondées sur des réalités observées et le consensus scientifique, propose une analyse des différentes thématiques environnementales et de leurs évolutions afin de dégager les principaux éléments de diagnostic à l'échelon du territoire français.

En 2019, certaines tendances déjà relevées dans le précédent rapport sur l'état de l'environnement (2014) se confirment : les signaux positifs sont réels, qu'il s'agisse de l'état de certains milieux naturels ou de l'évolution de secteurs économiques vis-à-vis de leurs relations avec l'environnement. Ce constat reste toutefois à nuancer.

- Aujourd'hui considérée comme un enjeu majeur de santé publique, la qualité de l'air extérieur s'améliore en France. Suite aux mesures mises en œuvre pour réduire les émissions dans différents secteurs d'activité, la plupart des rejets de polluants diminuent depuis 2000 : par exemple, ceux d'oxydes d'azote ont baissé de 49 %, ceux des particules PM10 et PM2,5 ont diminué respectivement de 41 et 48 %. Toutefois, certaines agglomérations font encore l'objet de dépassements de seuils réglementaires de qualité de l'air pour la protection de la santé humaine.

- De même, la qualité des milieux aquatiques s'améliore en partie. Ainsi, les concentrations des macropolluants (nitrates, orthophosphates) diminuent dans les cours d'eau, sous l'effet de l'évolution des pratiques agricoles, de la baisse des quantités d'engrais utilisées et de l'amélioration des performances épuratoires des modes d'assainissement des eaux usées. Ces tendances positives ne sont en revanche pas observées pour les eaux souterraines.

- Si la situation semble s'améliorer lentement pour les polluants « historiques », d'autres substances aux effets néfastes sur les écosystèmes aquatiques et sur la santé humaine sont détectées (perturbateurs endocriniens, médicaments, etc.). Elles ne sont pas forcément nouvelles. Les progrès de la métrologie et du dispositif de surveillance permettent aujourd'hui de mesurer leur concentration dans l'eau.

- En mer, si l'on observe une baisse sensible des pollutions depuis une dizaine d'années du fait d'un durcissement de la législation, à l'inverse les déchets marins ont un fort impact sur la biodiversité marine et sur la chaîne alimentaire.

- La situation des écosystèmes et des espèces demeure préoccupante. 18 % des espèces évaluées sont éteintes ou menacées en France. Le risque de disparition des espèces est plus élevé dans les outre-mer insulaires (39 %) qu'en métropole (12 %). Malgré l'amélioration continue de la qualité des données collectées et de leur

partage, des lacunes demeurent sur certaines zones géographiques et groupes taxonomiques en raison du déficit de prospection sur le terrain.

- Enfin, les sols, éléments structurants des paysages et des écosystèmes, subissent de nombreuses pressions et leurs fonctions écologiques s'en trouvent perturbées. Malgré l'amélioration de l'état des connaissances de ces milieux, les données restent encore insuffisantes pour qualifier l'évolution de l'état global des sols en France.

Les multiples pressions exercées sur l'environnement, d'origine humaine, se sont réduites sur le territoire national, sous l'effet des réglementations et des évolutions socio-économiques ; tous les secteurs d'activité (industrie, construction, agriculture, transport, énergie, etc.) sont concernés. Pour autant les impacts indirects ou globaux de nos modes de production et de consommation ne doivent pas être négligés.

- Après une longue période de diminution, les émissions françaises de gaz à effet de serre (GES) dues aux activités humaines ont augmenté de 2,6 % entre 2014 et 2017. En 2018, elles diminuent toutefois de 4,2 % par rapport à 2017.

- Ce résultat fait écho à une perception accrue des effets négatifs du changement climatique en France. Avec une température moyenne de 13,9 °C, l'année 2018 a été la plus chaude jamais connue en métropole depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle. Au-delà des perturbations climatiques (vagues de chaleur, sécheresses, etc.) ou des accidents climatiques (feux de forêts, inondations, tempêtes, etc.), les impacts sur l'environnement sont nombreux : évolution du comportement des animaux et des végétaux, fonte des glaciers, érosion de la biodiversité, montée du niveau des océans, submersion marine, exposition accrue de la population aux risques climatiques et aux risques sanitaires (maladies à transmission vectorielle, etc.), etc.

- À titre d'exemple, tout au long de son cycle de vie (extraction de matières premières, fabrication, utilisation, élimination), un téléphone portable pesant 120 grammes va nécessiter 70 kg de matières mobilisant plus de 70 matériaux différents. De plus, le



renouvellement fréquent de ce type d'appareil accroît la contribution à l'épuisement des ressources et à l'érosion de la biodiversité due aux rejets toxiques dans l'environnement.

- Autre exemple significatif, l'intensification accrue de l'artificialisation du territoire (près de 65 800 hectares par an en métropole entre 2006 et 2015) conduit à la destruction des milieux naturels et à la disparition des espèces qui y vivent.

- L'utilisation des engrais chimiques et des pesticides par l'agriculture conventionnelle n'a pas marqué de rupture ; de plus en plus de publications mettent en relation la pollution des milieux avec la dégradation des écosystèmes et certains problèmes de santé humaine.

Le présent rapport confirme que l'établissement d'un état des lieux environnemental reste un exercice dont le périmètre est en permanence évolutif, en raison de l'émergence de nouvelles problématiques ou de nouvelles méthodes de suivi. Faire évoluer les connaissances demeure un enjeu constant. Cela s'exprime en particulier dans le domaine « santé et environnement », du fait de la prise en compte de nouveaux risques dans le champ de la surveillance. L'exposition aux substances chimiques (perturbateurs endocriniens, pesticides), aux nanoparticules et aux champs électromagnétiques, sont des sujets d'inquiétude croissants chez les Français. De même, la qualité de l'air intérieur, sujet de préoccupation récent, est aujourd'hui considéré comme un enjeu prioritaire de santé publique.

Faire face à ces enjeux écologiques territoriaux et globaux passe nécessairement par une révision profonde des relations entre les acteurs socio-économiques et l'environnement. Ce sont les objectifs de transition écologique que porte notamment l'économie verte. Elle intègre l'adaptation de l'appareil productif aux enjeux environnementaux ainsi que l'adaptation de la formation et des savoir-faire (métiers existants et nouveaux métiers) aux problématiques environnementales. Entre 2010 et 2015, l'emploi

dans l'économie verte a augmenté de 4,3 % contre + 0,1 % dans l'ensemble des secteurs.

Autre axe de la transition écologique, l'économie circulaire repose en premier lieu sur une consommation sobre et responsable des ressources naturelles. La transition vers ce modèle est inscrite dans les politiques publiques françaises, notamment via la Feuille de route pour l'économie circulaire (2018) et la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (2015).

En 2016, 65 % des déchets totaux produits, dangereux ou non, ont fait l'objet d'un recyclage sous la forme d'une valorisation matière ou organique. Ils ont ainsi permis d'économiser des ressources, en substitution de matières premières vierges.

Enfin, les dépenses des acteurs économiques en faveur de l'environnement s'élèvent à 66,4 milliards d'euros en 2016. À celles-ci s'ajoutent les dépenses en faveur des énergies renouvelables qui atteignent près de 30 milliards d'euros, soit une hausse moyenne de 9,2 % par an depuis 2006. Les acteurs économiques s'engagent également volontairement à travers, notamment, la responsabilité sociétale des entreprises, des démarches de certification et/ou de labellisation.

Alors qu'il montre des signes positifs de la situation environnementale française, ce diagnostic reste toutefois à nuancer au regard des enjeux écologiques planétaires, pour lesquels la France a une part de responsabilité.

[https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/collection\\_number/portrait/photo/9782111570573\\_0.pdf](https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/collection_number/portrait/photo/9782111570573_0.pdf)

**Exercice 19. Faites la traduction consécutive du français en roumain du texte proposé ci-dessous (travail en binôme et en groupe):**

### **ITER, c'est quoi ?**

ITER (en latin le « chemin ») est l'un des projets les plus ambitieux au monde dans le domaine de l'énergie. En France, dans le département des Bouches-du-Rhône, 35 pays sont engagés dans la construction du plus grand tokamak jamais conçu, une machine qui

doit démontrer que la fusion — l'énergie du Soleil et des étoiles — peut être utilisée comme source d'énergie à grande échelle, non émettrice de CO<sub>2</sub>, pour produire de l'électricité. Les résultats du programme scientifique d'ITER seront décisifs pour ouvrir la voie aux centrales de fusion électrogènes de demain.

ITER sera la première installation de fusion capable de produire une quantité d'énergie nette. La machine réalisera des décharges de plasma de longue durée et testera également, pour la première fois, les technologies, les matériaux, ainsi que les régimes de plasma requis pour produire de l'électricité dans une perspective commerciale.

Des milliers d'ingénieurs et de scientifiques ont contribué à la conception d'ITER depuis que l'idée d'une collaboration internationale sur l'énergie de fusion a été lancée en 1985. Les Membres d'ITER se sont engagés dans une collaboration de trente-cinq ans pour construire et exploiter l'installation expérimentale ITER. Un réacteur de démonstration pourra être conçu sur la base de ce retour d'expérience.

### **ITER pour quoi faire?**

La quantité d'énergie de fusion qu'un tokamak peut produire dépend du nombre de réactions de fusion qui se produisent en son cœur. Plus l'enceinte est grande (et donc également le volume de plasma) plus grand sera le potentiel de production d'énergie de fusion. Avec un volume de plasma dix fois supérieur à celui de la plus grande machine de fusion opérationnelle aujourd'hui, le tokamak ITER sera un outil expérimental unique, capable de générer des plasmas de longue durée. La machine a été spécifiquement conçue pour:

#### **1) Produire 500 MW de puissance de fusion**

Le record de puissance de fusion produite est détenu par le tokamak européen JET. En 1997, ce tokamak a généré 16 MW de puissance de fusion pour une puissance de chauffage totale de 24 MW. Ce ratio (ou « Q ») de 0,67 devrait être porté à 10 par ITER —

500 MW de puissance de fusion pour une puissance en entrée de 50 MW. ITER étant une machine expérimentale qui ne fonctionnera pas de manière continue, l'énergie produite ne sera pas convertie en électricité. Cette étape sera réalisée par la machine qui lui succédera.

## **2) Démontrer le fonctionnement intégré des technologies d'une centrale de fusion électrogène**

ITER marque la transition entre les dispositifs de fusion expérimentaux actuels et les démonstrateurs industriels du futur. Avec cette machine de très grande taille, les scientifiques pourront étudier les plasmas dans les conditions qui seront celles d'une centrale de fusion électrogène et tester des technologies telles que le chauffage, le contrôle, le diagnostic, la cryogénie et la télémaintenance.

## **3) Réaliser un plasma deutérium-tritium auto-entretenu**

La recherche sur la fusion se trouve aujourd'hui au seuil de l'exploration du « plasma en combustion » — un plasma au sein duquel la chaleur de la réaction de fusion demeure confinée de manière suffisamment efficace pour entretenir une réaction de longue durée. Les plasmas d'ITER, plus volumineux, produiront beaucoup plus de puissance de fusion et demeureront stables pendant des durées plus longues.

## **4) Expérimenter la production de tritium**

Dans une phase d'exploitation ultérieure, l'une des missions d'ITER consistera à démontrer la faisabilité de la production de tritium au sein même de l'enceinte à vide. L'inventaire mondial de tritium (utilisé avec le deutérium pour alimenter la réaction de fusion) n'est en aucun cas suffisant pour couvrir les besoins des futures centrales de fusion électrogènes. ITER offrira l'opportunité unique de tester des maquettes de couvertures « tritigènes » dans l'environnement d'un réacteur de fusion.

## **5) Démontrer la sûreté d'un dispositif de fusion**

Une étape importante dans l'histoire de la fusion a été franchie en 2012 quand ITER Organization, après un examen rigoureux de

ses dossiers de sûreté, a obtenu l'autorisation de création de l'installation nucléaire ITER et en est devenu l'opérateur nucléaire. L'un des principaux objectifs d'ITER est de démontrer que les réactions de fusion qui se produisent au sein du plasma sont sans impact sur les populations et l'environnement.

### **Qu'est-ce que la fusion ?**

La fusion est la source d'énergie qui alimente le Soleil et les étoiles. Dans les conditions de pression et de température extrêmes qui règnent au cœur de ces corps stellaires, les noyaux d'hydrogène entrent en collision et fusionnent pour former des atomes d'hélium et libérer de considérables quantités d'énergie au cours de ce processus. De toutes les réactions de fusion possibles, c'est la réaction entre le deutérium et le tritium (deux isotopes de l'hydrogène) qui se révèle la plus accessible en l'état actuel de notre technologie.

Dans un tokamak, trois conditions doivent être remplies pour obtenir des réactions de fusion : une température très élevée (de l'ordre de 150 millions de degrés Celsius), une densité de particules suffisante pour produire le plus grand nombre de collisions possibles, et un temps de confinement de l'énergie suffisamment long pour que les collisions se produisent avec la plus grande vitesse possible. Lorsqu'un gaz est porté à très haute température, les atomes se dissocient : les électrons et les noyaux sont séparés les uns des autres et le gaz se transforme en plasma (quatrième état de la matière). C'est dans ce milieu que les noyaux légers peuvent fusionner et générer de l'énergie. Dans un tokamak, des champs magnétiques très puissants sont mis en œuvre pour confiner et contrôler le plasma.

### **Qui participe ?**

Les membres d'ITER (la Chine, l'Union européenne, l'Inde, le Japon, la Corée, la Russie et les États-Unis) ont mis en commun leurs ressources pour réaliser une grande ambition: reproduire sur Terre l'énergie illimitée qui alimente le Soleil et les étoiles. L'Accord ITER, conclu par les signataires en 2006, stipule que les sept

Membres partagent le coût de la construction, de l'exploitation et du démantèlement de l'installation. Ils partageront également les résultats expérimentaux ainsi que toute propriété intellectuelle générée par la phase d'exploitation, prévue de 2022 à 2042.

L'Europe assume la plus grande partie du coût de construction (45,6 %) de l'installation ; la part restante est assumée de manière égale par la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée, la Russie et les États-Unis (9,1 % chacun).

Les Membres d'ITER représentent trois continents, plus de 40 langues, la moitié de la population de la planète et 85 % de la production de richesse mondiale. Dans les bureaux d'ITER Organization à Saint-Paul-lez-Durance ; dans les agences domestiques créées par les Membres d'ITER ; dans des laboratoires et dans l'industrie des milliers de personnes sont engagées dans le programme ITER.

ITER Organization a également conclu deux accords de coopération technique avec des pays non-Membres—l'Australie en 2016 (au travers l'agence australienne pour la science et la technologie ANSTO) et le Kazakhstan en 2017 (au travers le centre nucléaire national du Kazakhstan)—ainsi qu'un protocole d'entente avec le Canada (pour explorer les possibilités de coopération), un accord de coopération avec l'Institut de technologie nucléaire thaïlandais, et plus de 70 accords de coopération avec des organisations internationales, des laboratoires nationaux, des universités et des écoles des pays membres.

### **Quand commenceront les expériences ?**

La date du Premier Plasma est fixée au mois de décembre 2025.

La construction des bâtiments de l'installation scientifique a débuté au cours de l'été 2010 sur une plateforme de 42 hectares dans les départements des Bouches-du-Rhône. Les travaux de génie civil du Complexe tokamak—au centre de l'installation—ont commencé

en 2014. C'est dans cet édifice, constitué de trois bâtiments, que se dérouleront les expériences de fusion.

De manière progressive, à partir de 2020, ITER Organization procédera à l'intégration et à l'assemblage des différents éléments de la machine. Une phase d'essais, destinée à vérifier que l'ensemble des systèmes fonctionne de manière satisfaisante, préparera la machine en vue de son exploitation.

La réussite de l'intégration et de l'assemblage de plus d'un million de composants (dix millions de pièces) fabriqués dans les usines des Membres d'ITER dans le monde entier et acheminés vers le site d'ITER représente un défi logistique et d'ingénierie extraordinaire. La séquence précise des opérations d'assemblage a été définie et coordonnée avec soin dans les différents bureaux d'ITER à travers le monde.

Au mois de novembre 2017, ITER Organization a officiellement annoncé aux gouvernements des pays membres du programme que 50% de l'ensemble des activités indispensables pour produire le « premier plasma » avait été réalisé. Au mois de juillet 2020, le programme a officiellement lancé la phase d'assemblage de la machine. Aujourd'hui, le programme a finalisé 70,1 des tâches indispensables à la production du premier plasma.

### **Les grandes étapes d'ITER**

2005 - Choix du site de Saint-Paul-lez-Durance (Bouches-du-Rhône)

2006 - Signature de l'Accord ITER

2007 - Création d'ITER Organization

2007-2007 - Préparation de la plateforme (déboisement, nivellement)

2010-2014 - Fondations du Complexe tokamak

2012 - Un décret officiel autorise ITER Organization à créer l'Installation nucléaire de base (INB) ITER

2014-2021 - Construction du Bâtiment tokamak (accès dès 2019 pour les premières opérations d'assemblage)

2010-2021 - Construction de l'installation ITER et des bâtiments auxiliaires nécessaires au Premier Plasma  
2008-2021 - Fabrication des principaux éléments et systèmes pour le Premier Plasma  
2015-2023 - Transport (via l'Itinéraire ITER) et livraison sur site des éléments  
2020-2025 - Assemblage phase I  
2022 - La chambre à vide est formée  
2024 - Fermeture du cryostat  
2024-2025 - Tests intégrés et mise en exploitation  
Déc 2025 - Premier Plasma  
2025-2026 - Montée en puissance progressive de la machine  
2035 - Opération en deuterium-tritium

<https://www.iter.org/fr/proj/inafewlines>

**Exercice 20. *Faites la traduction à vue du roumain en français du texte proposé (travail en binôme et en groupe):***

**Oare are nevoie Republica Moldova de surse de energie alternative?**

În prezent în Republica Moldova, care nu dispune de rezerve de energie proprii, s-au agravat problemele de acces la surse de energie electrică stabile. Chiar dacă țara noastră este situată geografic între Ucraina și România, care au un potențial destul de mare pentru producerea energiei electrice, acest tip de energie nu mai este disponibil pentru toți.

Probleme similare apar în utilizarea gazelor naturale și a cărbunilor. În primul rând, din cauza costului ridicat al acestora, și, în al doilea rând, din cauza puterii de cumpărare scăzute a populației din Moldova. În acest sens, un număr tot mai mare de persoane sunt în căutarea surselor de energie accesibile și ieftine. Pentru încălzirea clădirilor în timpul iernii în zonele rurale sunt folosite adesea lemne de foc și cărbune.



Probleme de obținere și de conversie a energiei preocupau cele mai strălucite minți umane nu o sută de ani. Forma universală de energie este electricitatea. Aceasta este produsă de centralele electrice și distribuită utilizatorilor prin intermediul rețelelor electrice. Oprirea furnizării energiei electrice paralizează toate activitățile, deoarece energia asigură baza proceselor de producere a tuturor mărfurilor. Pentru a preveni acest lucru sunt utilizate surse de alimentare continuă și surse de energie autonome.

Chiar dacă criza energetică va fi evitată, lumea se va confrunta, mai devreme sau mai târziu, în mod inevitabil, cu faptul că principalele tipuri de combustibili convenționali vor fi epuizate. Rezervele de petrol, gaz și cărbune nu sunt inepuizabile. Cărbunele va ajunge încă pentru 600 de ani, petrolul – pentru 90, gazele naturale – pentru 50, uraniul – pentru 27 de ani. Cu alte cuvinte, tot combustibilul va fi ars timp de 800 de ani. În unele țări, zăcămintele bogate deja sunt prelucrate până la sfârșit sau aproape epuizate. O situație similară se observă și în domeniul altor resurse minerale. În cazul în care producerea energiei va crește în ritmul actual, toate tipurile de combustibil, utilizat acum, se vor epuiza peste 130 de ani, adică la începutul secolului al XXII-lea. În prezent, omenirea se confruntă cu necesitatea dezvoltării surselor inepuizabile de energie. Au fost implementate mai multe moduri de utilizare a energiei regenerabile: energia solară, eoliană, energia valurilor, a mareelor, a izvoarelor termale, etc.

Deosebit de important este faptul că utilizarea surselor de energie regenerabile este posibilă în locuri în care nu există alte surse de energie, cum ar fi zonele îndepărtate, zonele cu o densitate scăzută a populației, obiectele mobile și sezoniere.

Principala sursă "liberă" de energie inepuizabilă se consideră, pe dreptate, Soarele. Planeta radiază în fiecare secundă o energie de mii de miliarde ori mai mare, decât la o explozie nucleară de 1 kg U235. În fiecare secundă Soarele transmite pământului 80 trilioane de

kilowați, care sunt de câteva mii de ori mai mult, decât toate centralele lumii. Trebuie doar să știm cum să folosim această energie. Potrivit oamenilor de știință, în viitor, energia solară va fi mult mai răspândită. Aceste previziuni se explică prin numeroase motive.

La momentul actual, când gazele, electricitatea, păcura și cărbunele devin un lux, locuitorii din Republica Moldova au nevoie de surse suplimentare de energie și energia solară poate deveni o posibilitate reală de supraviețuire. Țara noastră are un potențial semnificativ de lumină solară, în special acest fapt se referă la regiunile centrale și cele sudice, unde rata de radiație solară ajunge până la 3000 ore pe an. Peisajul simplu și o mică variație de înălțime permite dotarea practic a tuturor caselor din Republica Moldova cu instalații solare.

Oare nu trebuie să ne gândim astăzi la ziua de mâine? Oare nu suntem capabili să facem pași concreți în vederea introducerii tehnologiilor noi, care ne vor permite ulterior să folosim surse alternative de energie?

<http://ecology.md/md/page/oare-republica-moldova-are-nevoie-de-surse-de-energie-alternative>

**Exercice 21. *Faites la traduction consécutive du roumain en français du texte proposé ci-dessous (travail en binôme et en groupe):***

**Discurs la adunarea aniversară a zilei mondiale a mediului  
Inspectoratul Ecologic de Stat își onorează obligațiunile constant  
și cu responsabilitate**

Onorată prezență,  
Stimate Doamnăle Ministru,  
Stimați invitați și colegi,

Odată cu semnarea Acordului de Asociere a Republicii Moldova la Uniunea Europeană, politicile de mediu sunt axate tot mai mult pe finalitate. Controlul ecologic de stat, flexibil, a devenit o necesitate

care trebuie să răspundă situației social-economice, dar și normelor europene privitor la protecția mediului.

După cum se cunoaște, Inspectoratul Ecologic de Stat a activat pe teren în baza Agențiilor și Inspecțiilor Ecologice, iar la centru a Direcțiilor și Secțiilor specializate. Asistența analitico-ecologică necesară subdiviziunilor teritoriale a fost acordată de către Centrele de Investigații Ecologice: Chișinău, Bălți, Cahul. Aceasta este la moment arhitectura instituțională a Inspectoratului.

Ce ține de Competențele IES, acestea au cuprins domeniile protecției aerului, apei, solului și asigurării utilizării raționale a resurselor minerale și biologice.

Responsabilitățile principale ale IES au fost axate pe următoarele domenii:

- Expertiza ecologică de Stat a obiectelor și activităților economice preconizate;
- Autorizarea emisiilor în atmosferă, a folosirii apei, deversării apei reziduale, gestionării deșeurilor și tăierilor de arbori;
- Controlul respectării prevederilor legislației cu privire la protecția mediului.

Inspectoratul a asigurat efectiv acumularea mijloacelor financiare în fondurile ecologice de susținere și promovare a programelor naționale în domeniul protecției mediului.

Din contul amenzilor aplicate, pentru încălcarea legislației de mediu, se acumulau în ultima perioadă, anual mijloace în sumă de cca 7 mil. lei, iar de la repararea prejudiciului cauzat mediului cca 3 mil. lei. Subdiviziunile teritoriale ale Inspectoratului au asigurat achitarea plăților pentru poluarea mediului înconjurător de către agenții economici poluatori sau utilizatori de resurse naturale.

Aspectul financiar este și rămâne în continuare un criteriu necesar de evaluare și apreciere a eficienței activității Inspectoratului, așa cum în baza lui se pot planifica real Proiecte și Planuri de acțiuni ecologice în teritoriu.

Aceste mijloace, în parte sunt direcționate spre activități practice cu efect ecologic nemijlocit, cum ar fi:

- Acțiunea „Râu curat de la sat la sat”, care are o susținere largă din partea comunităților și societății civile;
- Acțiunea „Un arbore pentru dănuirea noastră”, devenită tradiție la nivel de țară;
- Săptămâna Mobilității Europene cu genericul „Aer curat pentru toți”;
- Și bineînțeles, cea mai eficientă ecologic Acțiune, care este „Campania de salubritate și amenajare a localităților” în perioada de primăvară.

Acțiunile nominalizate mai sus sunt realizări ale Inspectoratului cunoscute în societate, care au completat, dar care nu au umbrit munca de inspectare și control ecologic.

Această activitate, de inspectare și control ecologic, cea mai amplă și de bază, a revenit aproape în totalitate subdiviziunilor teritoriale ale sistemului protecției mediului, menite să transforme programele și planurile de mediu în acțiuni practice.

Inspectarea și controlul ecologic au un caracter constant, fiind realizate pe toate componentelor de mediu. Au fost inspectate 7 165 întreprinderi și obiective, urmare la ce, au fost întocmite 10 755 acte de control și 4 814 procese-verbale, fiind identificați 5 543 contravenienți supuși amenzilor și despăgubirilor prejudiciului cauzat. Acesta este un lucru enorm pentru Inspectorat, enorm și defectuos, așa cum se lucrează cu cetățeni concreți, care au drepturi și îndatoriri.

În acest timp au fost efectuate 1 592 raiduri antibraconaj, în urma cărora au fost confiscate 51 scule de pescuit și 41 arme de vânătoare.

Mentținerea economiei naționale pe calea dezvoltării durabile a cerut ca IES să pună în capul atribuțiilor expertizarea ecologică a activităților preconizate. Astfel, Inspectoratul a examinat și avizat circa 666 proiecte de execuție. Această cifră impunătoare vorbește

despre ecologizarea continuă a economiei naționale prin apariția de noi obiective conformate cerințelor de mediu. Menținerea acestor obiective în regim ecologic și utilizarea rațională a resurselor naturale se realizează printr-un proces continuu de autorizări și reglementări specifice componentelor de mediu afectate.

La compartimentul autorizări și reglementări au fost examinate și acordate 998 inventare de emisii de poluanți în atmosferă, au fost eliberate 175 autorizații de folosință specială a apei. În fondul forestier de stat și cel gestionat de primării au fost eliberate 2 022 autorizații de tăieri și altele. Volumul de lucru este destul de elocvent.

Pe lângă activitățile de fond, care le-am nominalizat, Inspectoratului, ca gestionar direct al informațiilor de mediu și cunoscător al situației ecologice contravenționale pe teren, îi revine un rol activ în educația ecologică a societății și atragerea de segmente sociale tot mai largi în acțiuni ecologice cu caracter de masă. Inspectorii Inspectoratului au organizat și au participat la seminare, întruniri pe teme ecologice, au fost prezenți la Orele Ecologice în școli, licee și colective de muncă. Starea ecologică și protecția mediului înconjurător au fost reflectate pe paginile publicațiilor locale și naționale, în emisiunile radio și TV. Toate aceste activități, în final, duc la ridicarea nivelului de cultură ecologică a populației și abținerea de la contravenții de mediu.

Onorată prezență,

Toate activitățile și rezultatele prezentate până aici, – au fost realizate de Inspectorat în formula mixtă, care integrează activitățile de control și inspectare ecologică cu cele de reglementare, expertiză și autorizări.

Reforma instituțională, care este pe ultima sută de metri, pune capăt acestei practici, și pe viitor, Inspectoratul va deveni Inspectoratul pentru Protecția Mediului, care se va ocupa doar de inspectare și controlul ecologic de stat, celelalte atribuții și

competențe se transmit noilor structuri de mediu în formare, care vor fi Agențiile de Mediu.

IPM va copia și în continuare întocmai divizarea teritorială de nivelul II (raioanele și municipiile), așa cum contravențiile de mediu se produc, tocmai acolo, pe teren și trebuie să fim aproape ca să le curmăm din start.

Așa cum IPM cu subdiviziunile sale teritoriale va prezenta în continuare Ministerul în teritoriu, – Activitățile participative de mediu de nivel național, rămân în responsabilitatea IPM pe viitor.

În ultimii 6 ani Inspectoratul a administrat Linia Fierbinte sau așa numitul „Telefon Verde”, care a contribuit semnificativ la eficientizarea și operativitatea relațiilor cu publicul, reducând astfel fluxul masiv de petiții și plângeri a cetățenilor către Minister.

Un loc foarte important în educația ecologică îl au Orele Ecologice și întrunirile pe teren.

Atât „Telefonul Verde”, cât și Orele Ecologice trebuie să rămână în continuare drept instrument efectiv în activitatea IPM pentru conștientizarea ecologică și formarea unui comportament socio-ecologic adecvat cerințelor zilei.

Inspectoratul elaborează și editează în fiecare an Anuarul „Protecția mediului înconjurător în Republica Moldova”, – lucrare generalizatoare și totalizatoare a activității în format monografic și unică de profil.

Reieșind din statutul actual al Inspectoratului de instituție publică responsabilă de protecția mediului înconjurător vom continua să ne creăm o imagine pozitivă și de credibilitate administrativă în societate. IPM, prin personalul său, se va manifesta constant ca instituție de stat responsabilă de starea mediului înconjurător.

Privitor la personal, vreau să accentuez că Inspectoratul are, atât la centru, cât și în teritoriu specialiști de înaltă calificare, profesioniști și devotați cauzei. Datorită acestor oameni, protecția mediului se prezintă ca o prioritate în viața societății.

Onorată prezență,

Cu ocazia Zilei Mondiale a Mediului, care este și Zi Profesională, în numele Inspectoratului, dați-mi voie să Vă felicit pe toți cei prezenți aici, să aduc felicitări tuturor angajaților în structurile și organizațiile de mediu.

Vă doresc sănătate, prosperitate și noi realizări.

Vă mulțumesc.

<http://ies.gov.md/2018/06/discurs-la-adunarea-aniversara-a-zilei-mondiale-a-mediului/>

**Exercice 22.** *Simulez un congrès international sur les problèmes de la protection de l'environnement (précisez le sujet à partir des thématiques des textes des exercices précédents, par exemple les énergies renouvelables, la pollution par les plastiques etc.) avec la participation des représentants de divers espaces géopolitiques et culturelles. Assurez la traduction consécutive des discours prononcés au congrès.*

**Exercice 23.** *Élaborez un glossaire thématique qui doit englober les termes du domaine de l'environnement.*

Unité en français	Unité en roumain	Note explicative

**ANNEXE No.1**  
**EXERCICES PHONÉTIQUES**

**Écoutez et répétez:**

**A, ac, as, at - Ao, aou, aon - Euil - Oeil -Ueil - E - Eu - Oeu - En -  
Er - Ier - Ille - O, ô, au - Oe - Oi - Os - Ouc - Um**

---

**A, as, at, ac, az**

- En haut du **mat** le pirate cria: Echec et **mat**!! En **bas**, sur son **matelas**, dans son **mas** en provence Barbara mange de l'**ananas**, hélas en lisant un **atlas** avec ses doigts **gras**. Marc ouvre le **cadenas** de son **vasistas** et voit, **là**, en **vrac** un **tas** de **tabac** au bord du **lac**. C'est un **cas** ce **gars là**. Le **jars**, **pas à pas**, **va** par **là** et retire l'**as** du **tas** de cartes. **Raz-de-marée** sur le **gaz**! Halte **là**!

**Ao, aou, aon**

- **Miaou!** **Raoul** a son **caoutchouc** rempli d'**aoûtats**. Le **paon** est **saoul** comme un **faon** piqué par un **taon** en **Août**. Un peu de **cacao** et ce sera le **chaos**!

**Euil - Oeil -Ueil**

- L'**oeil** de l'**écureuil** t'**accueille** sur le **seuil** de la **feuille** d'**orgueil** en **deuil** près du **cercueil**

**E - Eu - Oeu**

- Le rami fini, **leur** ami partit
- L'**oeuvre** **pieuse** d'une **pieuvre** **heureuse**
- **Deux yeux bleus** **pleurent** sur les **oeufs** des **boeufs** **peureux**
- Ma **soeur** a fait un **noeud** à ton **coeur**

**En**

- Veuillez consulter le **calendrier** des **examens** et l'**agenda** des **entrevues**

**Er**

- Le **reporter** avec son **revolver** dans la poche arrière Va **transporter** et **soulever** un **ver** de terre



### Ier

- **Hier** dans mon **cahier**, j'étais **fier** de me **fier** volontiers au **tiers** comme au quart

### Ile

- **Mille filles** jouent aux **billes** dans la **ville**

### O, ô, au

- **Porte** cette **couronne** sur le **trône** et, **parole!** tu as le **rôle**. Celui de la **grosse pomme** sur l'**épaule** de **Paul** ou de la **rose jaune** sur la **paume** de Tom

### Oe

- L'os à **moëlle** est dans la **poêle** et la voile est dans la **toile**
- A **Noël** dans le **troène**

### OI

- **Empoignons** ces **oignons** et **soignons** ces **rognons**

### Os

- **Nos** **rhinocéros** sont des **héros** et **vos** **albatros** font le **gros dos**. Dans le **cosmos** c'est le **chaos!** Avec le **tétanos** on ne fera pas de vieux **os**

### Ouc

- Un **bouc** en **caoutchouc**

### Um

- Le **parfum** du **rhum** guérit mon **rhume**

### Oo, Ouen, W

- Barbara à **Ottawa**, Bruno à **Waterloo**, Baudoin à **Saint Ouen**, et toi où ça? Dans un **wagon**, sous un **igloo** ou bien à **Rouen**?
- Ciel si ceci se sait ses soins sont sans succès.
- Si six scies scient six cigares, six cent-six scies scieront six cent-six cigares.
- Le **fisc fixe** exprès chaque **taxe fixe excessive** exclusivement au **luxe** et à l'**exquis**.

- Un ange qui songeait à changer son visage pour donner le change, se vit si changer que jamais plus ange ne songea à se changer.
- Un chasseur sachant chasser doit savoir chasser sans chien.
- C'est une originalité qui ne se désoriginalisera jamais de son originalité.
- L'analyse chimique est difficile.
- Samedi Philippe lira dix chapitres de chimie.
- Ce livre de Virgile est illisible.
- Nina lit la critique et rit de plaisir.
- Lise reprit les chemises grises de Philippe.
- Le critique et son guide visite mille villes tranquilles.
- La fille de Nini file vite à la poursuite de Virginie.
- Ursule étudie une multitude d'inutilités.
- Les nez des poupées de Pépé sont cassés.
- Othon, ton thé a-t-il hotté ta toux ?
- Gaston lance un ballon grand et long comme un melon.
- Srop Tadoo. L'atout contre la toux.
- Douze douches douces.
- Sachez, mon cher Sasha, que Natacha n'attacha pas son chat !
- Les chaussettes de l'archiduchesse sont-elles sèches, archi-sèches !
- Lulu lit la lettre lue à Lili et Lolo alla à Lille ou Lola lie le lilas.
- Didon dina dit-on de dix dos dodus de dix dodus dindons.
- Gisèle gèle des aisselles sous l'échelle chez elle à Courchevel.
- Seize jacinthes sèchent dans seize sachets sales.
- Cinq capucins portaient sur leur sein le seing du père.
- Dis-moi gros gras grand grain d'orge, quand te dégros gras grain d'orgeras-tu ?

## ANNEXE No.2

### EXERCICES DE COMPRÉHENSION ET DE MÉMOIRE

#### 1. Écoutez, mémorisez, reproduisez:

##### **Rendez-vous**

Allo !

C'est vous ?

Vous m'entendez ?

Ecoutez-moi !

Comprenez-moi !

Répondez-moi !

Vous m'entendez ?

Répondez-moi !

Je vous comprends.

Je vous entends.

Je vous attends.

##### **Contrastes**

Un, deux, trois,

Chaud n'est pas froid,

Bas n'est pas haut

Vieux n'est pas neuf,

Ours n'est pas bœuf.

Un, deux, trois,

Chaud n'est pas froid,

Petit n'est pas grand,

Noir n'est pas blanc,

Rond n'est pas plat,

Chien n'est pas chat.

##### **Les comptines numériques**

1,2,3, le roi.

4,5,6, le suisse.

7,8,9, le veuf.

Ils sont tous contents

D'aller à Caen!

### **Qui fera la bonne galette**

Qui fera la bonne galette  
La galette qui la mangera  
Qui fera la bonne galette  
La galette qui la mangera?  
Ce sera celle que tu choisiras  
1, 2, 3, 4, 5, 6  
Et voilà le roi et la reine  
Et voilà la reine et le roi.

### **Qui a tiré la queue du chien?**

Qui a tiré la queue du chien?  
C'est le lutin numéro 1.  
Qui a perdu mon bonnet bleu?  
C'est le lutin numéro 2.  
Qui a mangé les chocolats?  
C'est le lutin numéro 3.  
Mais les trois lutins  
ont juré que c'était moi.

### **1, 2, 3 tout au fond des bois**

1, 2,3, tout au fond des bois  
3, 2, 1, un petit chemin  
1, 2, 3, vous mène tout droit  
3, 2, 1 chez le roi des nains  
1, 2, 3, vous trouverez-là  
3, 2, 1 près d'un vieux sapin  
1, 2, 3, maisonnettes en bois  
3, 2, 1 cachées dans le thym

### **Un, c'est pour toi**

1 c'est pour toi le vin  
2 c'est pour toi les oeufs  
3 c'est pour toi les oies  
4 c'est pour toi la claque !

### **Il mange du pain**

1 - il mange du pain  
2 - il mange des oeufs  
3 - il mange des noix

4 - il mange des pâtes

5 - sans ramequin !

### **Le premier**

Le premier a mis ses chaussettes

Le second a chaussé ses souliers

Le troisième les a lacés

Le quatrième les a cirés

Le cinquième les a fait briller

Et zon... il s'est sauvé

On n'a retrouvé que ses souliers usés !

### **Une et une**

Une et une la lune

Deux et deux les yeux

Trois et trois les rois

Quatre et quatre la pâte

Cinq et cinq les épingles

6 et 6 la chemise

Sept et sept la pastèque

Huit et huit pomme cuite

Neuf et neuf grands yeux de boeuf

Dix et dix la remise

Onze et onze la demi-once

Douze et douze la bouse

Treize et treize la fraise

Quatorze et quatorze l'arabasse (*pomme entière cuite au four*)

Quinze et quinze la pince

Seize et seize la grosse caisse

Dix-sept et dix-sept la musette

### **La souris verte**

10 moutons,

9 moineaux,

8 marmottes

7 lapins

6 canards

5 fourmis

4 chats et

3 poussins  
2 belettes et  
une souris,  
une souris verte!

**Pomme, poire pêche, abricot**

Pomme, poire, pêche, abricot  
Pomme, poire, pêche, abricot  
Y en a une y en a une  
Pomme, poire, pêche, abricot  
Y en a une de trop  
Qui s'appelle Marie Margot  
(ou) C'est l'abricot !

**2. Exercice „ Boule de neige”**

- Je vais vous faire un aveu. J'adore les voeux. J'en recois en veut-tu en voilà, ça fait même des envieux. C'est beau, les voeux. Sauf ceux de mon neveu, il met toujours tous mes voeux, vieux!
- Autrefois, c'était plutôt pour toi. Autrefois j'avais beaucoup de sang-froid. Autrefois il n'y avait pas de roi.
- Il a dit qu'il parlait anglais. Il parlait sans s'arrêter. Il a dit qu'il parlait anglais, français et portugais.
- C'est en l'apprenant aux autres que les apprenants apprennent la langue à apprendre.
- Tout est près. Rien n'est loin. Rien n'est lourd. Rien ne pèse. Rien ne va vite. Rien n'a tort. Rien n'a raison.

**3. Mémorisez les mots du même champ sémantique:**

*Les langues parlées sur le continent européen:*

L' allemand	Le grec
L'anglais	L'islandais
Le bulgare	L'italien
Le danois	Le norvégien
L'espagnol	Le polonais
L' hongrois	Le roumain
Le flamand	Le souédois
Le français	Le wallon

**4. Mémorisez les mots. Trouvez l'intrus:**

*Les mers:*

De Timor

De Corail

De Nord

Caspienne

Dnèpre

Manche

Méditerranée

Rouge

Turquie

Noire

Baltique

Morte

Argentine

Adriatique

Ionienne

De barents

De groenland

Californie

De Norvegie

## ANNEXE No.3

### LE TRAVAIL SUR LES NUMÉRIQUES

#### 1. Lisez le plus vite possible les chiffres:

87, 88, 79, 97, 66, 778, 669, 398, 891, 446, 778, 892, 986, 665, 775, 893, 942, 590, 662, 505, 1772, 7188, 8767, 6762, 5656, 2984, 4344, 4481, 8877, 9798, 6880, 1676, 5623, 9624, 4892, 3247, 2030, 7431, 3656, 5444, 8480, 6752, 7060, 3819, 9110, 292, 2292, 4596, 544, 670, 4384, 2596, 493, 383, 763, 44g, 6, 95, 8 384, 8)91, 656, 3321, 2319, 4565, 6476, 5445, 4667, 8780, 3888, 1656, 8348, 2317, 3244, 5470, 4645, 5766, 6672, 7885, 5887, 9690, 6905, 5096, 2348, 5766, 6672, 7885, 5887, 9690, 6905, 5096, 2348, 4574, 5457, 4676, 6726, 8785, 8588, 6994, 9669.

493, 383, 763, 448, 695, 8 384, 891, 656, 3321, 2319, 4565, 6476, 5445, 4667, 8780, 3888, 1656, 8348, 2317, 3244, 5470, 4645, 5766, 6672, 7885, 5887, 9690, 6905, 5096, 2348, 5766, 6672, 7885, 5887, 9690, 6905, 5096, 2348, 4574, 5457, 4676, 6726, 8785, 8588, 6994, 9669.

0,93; 65,74; 0,009; 74,002; 42,84; 92,06; 3,072; 66,698; 0,004; 93,06.  
1/4; 6/7; 67/92; 11/34; 7/8; 3/4; 91/77; 5/11; 37/47; 11/12; 7/9; 2/3;  
2/3; 57/72; 44/87; 5/6; 1/3; 19/20; 42/57; 7/23; 74/90; 44881;  
576692; 2/3; 4489; 0,091; 1/2; 92,07; 886771; 3/4; 39/74.

#### 2. Écrivez sous dictée les chiffres suivants, ensuite lisez-les à haute voix en français:

16, 13, 17, 12, 0, 22, 18, 24, 36, 7, 21, 31, 24, 36, 38, 43, 40, 38, 30, 22, 28, 13, 37, 41, 48, 52, 60, 29, 42, 11, 44, 55, 58, 47, 45, 59, 43, 61, 35, 63, 23, 48, 59, 66, 50, 68, 56, 27, 19, 62, 52, 56, 67, 44, 80, 15, 61, 82, 54, 66, 41, 68, 60, 80, 85, 42, 63, 21, 83, 88, 66, 85, 61, 55, 49, 89, 68, 47, 26, 82.

84, 87, 66, 80, 89, 63, 69, 65, 81, 67, 62, 58, 71, 61, 70, 55, 60, 75, 68, 69, 79, 77, 64, 78, 66, 62, 71, 61, 73, 75, 72, 63, 65, 74, 76, 52, 67, 69, 70, 79, 83, 45, 87, 84, 91, 48, 93, 81, 90, 49, 84, 82, 91, 83,



95, 93, 98, 86, 99, 97, 80, 43, 85, 92, 94, 96, 88, 98, 97, 89, 68, 95, 87, 96, 78, 63, 89, 97, 84, 73.

78, 92, 96, 21, 93, 91, 94, 79, 72, 75, 77, 64, 95, 74, 98, 99, 78, 86, 93, 97, 94, 88, 77, 97, 69, 74, 83, 92, 78, 67, 70, 87, 80, 66, 93, 62, 90, 60, 79, 99, 79, 93, 74, 96, 72, 70, 94, 92, 71, 95, 76, 92, 41, 73, 77, 90, 75, 91, 99, 74, 72, 91, 84, 96, 95, 75, 67, 31, 70, 69, 95, 82, 83, 91, 78,60,75,71,50,99.

72, 67, 78, 79, 92, 31, 83, 68, 82, 94, 15, 73, 45, 92, 60, 95, 41, 82, 76, 105, 141,232, 156, ИЗ, 343,356, 441,222, 337, 113, 153, 235, 114, 501, 346, 653, 144, 220, 347, 228, 251, 405, 239, 505, 105, 247, 536, 333, 244, 334, 259, 332, 514, 741, 315, 329, 942, 356, 819, 501, 545, 815, 539, 643, 429, 530, 929, 942, 418, 417, 950, 444, 611, 721, 408, 436, 833, 929, 755.

793, 886, 683, 891, 682, 795, 684, 899, 797, 688, 671, 678, 874, 463, 166, 775, 873, 965, 264, 667, 688, 566, 264, 797, 899, 965, 871, 684, 775, 795, 670, 793, 686, 544, 888, 674, 891,463, 166, 682, 594, 98, 837, 89, 476, 775, 735, 68, 597, 371, 890, 369, 79, 377, 977, 594, 561, 89,495,376, 370, 896, 291, 384, 156, 380, 75, 598, 366,495.

1900, 1500, 3400, 3700, 2100, 1200, 4400, 3200, 2300, 8300, 6600, 4800, 8700, 6100, 5100, 8400, 9600, 6800, 7000, 6900, 7300, 7700, 5900, 7100, 6200, 7400, 8100, 8000, 4200, 9300, 9500, 9800, 8700,9100, 9600.

6285, 8079, 9777, 643, 4991, 8279, 7488, 8977, 1181, 6089, 4096, 3797, 7873, 8377, 6860, 4679, 3700, 5300, 4600, 6400, 7300, 4700, 9100, 7400, 6900, 9100, 8400, 7200, 7800, 9600, 6300, 9900, 8700, 1534, 2643, 2346, 6427, 5449, 3347, 1325, 1241, 3016, 4222, 2421,1245,5860,1738,1439,3816,4732,1808,8818,5640,1919,3143, 3431, 4335, 5334,3345,1543

9859, 8969, 8979, 5997, 7958, 5984, 8632, 8653, 6326, 2866, 3688, 8328, 6633, 9446, 4968, 9864, 4449, 6894, 6449, 9844, 3992, 3990, 9293, 2399, 3998,2909, 8898;

1/3, 2/4, 1/5, 1/2, 3/4, 18/19,3/7, 5/8,9/10;23,45; 1,008; 7,21; 82,09; 3,53; 4,83; 38,04; 94,48; 5,6; 6,3; 4,07; 84,09; 88,93; 8,22; 7,8; 3,01; 44,4; 6,05; 8,06; 91,33; 1/3; 3/5; 8,006; 4,92; 93,05; 3/4; 7,06.

976, 7124, 4448, 661, 18185, 706, 92, 56780, 4771, 42, 4442, 88448, 92093, 390, 6531, 8042, 93, 7780, 1/4; 576; 6,03; 84081; 333000; 0,6; 74; 896, 12,92; 678; 1/3; 6860; 85181; 0,072; 999; 7849; 3/4; 643; 392; 5009; 3,67; 2/9; 14365; 6301; 63450; 2/5; 18938; 71931; 952; 1461; 1/2; 7,03; 9/10; 0,48; 73795; 5320; 8345; 54181; 453; 1465; 8,071; 2463; 301; 1/4; 3438; 0,92; 347; 4443; 76594; 47151; 92789; 3/4;

### 3. Résolvez à haute voix en français les exercices suivants:

$17 + 18 =$	$7 \times 5 =$
$77 - 8 =$	$44 : 11 =$
$92 + 108 =$	$30 \times 8 =$
$212 - 22 =$	$99 : 3 =$
$83 - 14 =$	$110 \times 5 =$
$96 + 111 =$	$550 : 10 =$
$43 - 19 =$	$12 \times 3 =$

### 4. Mémorisez et reproduisez:

Le 14 juillet 1879; le 9 mai 1945; le 14 février 2011; le 7 janvier 1989; le 17 novembre 1978; le 19 avril 1982; le 1 avril 2004; le 11 septembre 2001; le 27 juin 1985; le 30 octobre 2007.

## ANNEXE No.4

### LES DIFFICULTÉS IMPOSÉES DANS LA TRADUCTION PAR LES NOMS PROPRES

#### 1. Traduisez oralement:

În India, în vestul Angliei, în Danemarca, în Olanda, în sudul Elveției, în nordul Suediei, în estul Canadei, în Norvegia, în Indonezia, în Guatemala, în Mexic, în Vietnam, în Venezuela, în Bolivia, în Germania, în Irac, în Belgia, în Ungaria, în Bulgaria, în Rusia, în SUA, în Sudan.

#### 2. De quelle nationalité sont-ils ? Traduisez les nationalités:

- Il est de **Vienne**, il est...
- Elle est de **Bucarest**, elle est ...
- Il est de **Toronto**, il est...
- Elles sont de **Téhéran**, elles sont ...
- Il est de **New York**, il est...
- Il est de **Dublin**, il est...
- Il vient de **Népal**, il est...
- Elle vient de **Brésil**, elle est ...
- Certains venaient d'**Angleterre**, Certains étaient ...
- D'autres venaient du **Sénégal**, du **Maroc**, de **Tunisie**, de **Pologne**, de **Roumanie**, d'**Allemagne**, de **Russie**, d'**Ouzbékistan**, de **Turquie**, de **Grèce**, de **Chine**, du **Japon**, d'**Australie**, de **Corée**, d'**Angola**, de **Finlande**, de **Norvège**, de **Laponie**: d'autres encore étaient ...

#### 3. Traduisez en français les pays suivants:

Albania, Germania, Marea Britanie, Austria, Belgia, Bielarus, Bosnia, Bulgaria, Croația, Danemarca, Scoția, Spania, Estonia, Finlanda, Franța, Grecia, Ungaria, Irlanda, Islanda, Italia, Luxemburg, Malta, Monaco, Norvegia, Olanda, Polonia, Republica Cehă, Republica Moldova, România, Federația Rusă, Serbia, Suedia, Elveția, Slovacia, Slovenia, Turcia, Ucraina, Vatican.

## BIBLIOGRAPHIE

1. BANTAȘ, Andrei, CROITORU, Elena. *Didactica traducerii*. București: Teora, 1998. 144 p.
2. BELL, T. Roger. *Teoria și practica traducerii*. Iași: Polirom, 2000. 311 p.
3. CRISTEA, Teodora. *Contrastivité et traduction*. București: Editura Universității din București, 1982. 196 p.
4. DELISLE, Jean. *La traduction raisonnée. Manuel d'initiation à la traduction professionnelle de l'anglais vers le français*. Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa, 1993. 484 p.
5. ECO, Umberto. *Dire presque la même chose*. Paris: Bernard Grasset, 2007. 460 p.
6. ENE, Daniela Lucia. *Traduttore, traditore. Incursiune în teoria și practica traducerii unităților frazeologice*. Iași: Casa Editorială Demiurg, 2015. 290 p.
7. FUCHS, Catherine. *Les ambiguïtés du français*. Paris: Ophrys, 1996. 184 p.
8. GILE, Daniel. *La traduction. La comprendre, l'apprendre*. Paris: PUF, 2005. 296 p.
9. GILE, Daniel. Le modèle d'efforts et l'équilibre d'interprétation en interprétation simultanée. In *Meta*, volume 30, numéro 1, mars 1985, p.44-48.
10. JEANRENAUD, Magda. *Universalile traducerii. Studii de traductologie*, cuvânt înainte de Gelu Ionescu. Iași: Polirom, 2006. 387 p.
11. LADMIRAL, Jean René. *Tradiure: théorèmes pour la traduction*. Paris, 1994. 304 p.
12. LEDERER, Marianne. *La traduction aujourd'hui*. Paris: Hachette, 1994. 224 p.
13. MASTACAN, Simina. *La traduction: enjeux linguistiques et culturels*. Bacău: Alma Mater, 2014. 240 p.
14. MAVRODIN, Irina. *Despre traducere literal și în toate sensurile*. Craiova: Scrisul Românesc Fundația-Editura, 2006. 179 p.

15. MOUNIN, Georges. *Les problèmes théoriques de la traduction*. Paris: Editions Gallimard, 1963. 297 p.
16. NORD, Christiane. *La traduction: une activité ciblée. Introduction aux approches fonctionnalistes*. Artois Presse Université, 2008. 184 p.
17. PERGNIER, Maurice. *Les fondements socio-linguistiques de la traduction*. Lille: Presses Universitaires de Lille, 1993. 282 p.
18. RICOEUR, Paul. *Despre traducere*, traducere de Magda Jeanrenaud. Iași: Polirom, 2005. 167 p.
19. POP, Mirela-Cristina. *La traduction. Aspects théoriques, pratiques et didactiques*. Timișoara: Editura Orizonturi Universitare, 2013. 238 p.
20. ROZAN, Jean Francois. *La prise de notes en interprétation consécutive*. Genève: Université de Genève, 1984. 65 p.
21. TATILON, Claude. *Traduire. Pour une pédagogie de la traduction*. Toronto: Editions du GREF, 1986. 177 p.
22. VINAY, Jean Paul, DARBELNET, Jean. *Stylistique comparée du français et de l'anglais. Méthode de traduction*. Paris: Didier, 1977. 331 p.
23. АЛЕКСЕЕВА, И. С. *Профессиональное обучение переводчика*. Санкт-Петербург: Союз, 2001. 288 с.
24. КОМИССАРОВ, В.Н. *Теоретические основы методики обучения переводу*. Москва: Рема, 1997. 112 с.
25. МИНЬЯР-БЕЛОРУЧЕВ, Р.К. *Как стать переводчиком*. Москва: Готика, 1999. 176 с.
26. МИНЬЯР-БЕЛОРУЧЕВ, Р.К. *Методика обучения переводу на слух*. Москва: Международные отношения, 1959. 183 с.
27. МИНЬЯР-БЕЛОРУЧЕВ, Р.К. *Общая теория перевода и устный перевод*. Москва: Воениздат, 1980. 237 с.
28. МИНЬЯР-БЕЛОРУЧЕВ, Р.К. *Последовательный перевод*. Москва: Воениздат, 1969. 288 с.

**Angela GRĂDINARU, Ludmila ZBANȚ**

**TRADUCEREA CONSECUTIVĂ**

*Note de curs*

*(în limba franceză)*

Lectură: *Antonina Dembițchi*

Machetare computerizată: *Tatiana Capliuc*

---

Bun de tipar 25.12.2020. Formatul  $60 \times 84^{1/16}$

Coli de tipar 19,5. Coli editoriale 13,5.

Comanda 62. Tirajul 50 ex.

Centrul Editorial-Poligrafic al USM  
str. Al.Mateevici, 60, Chișinău, MD-2009  
e-mail: cep1usm@mail.ru; usmcep@mail.ru